

MAMMIFERES REPTILES AMPHIBIENS du LIMOUSIN



SOMMAIRE

LES MAMMIFERES

Atlas des Mammifères – Introduction

Mammifères Dans Les Pelotes De Réjection

LES INSECTIVORES

Les Erinacéidés

Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus* (Linnaeus, 1758))

Les Talpidés

Taupe d'Europe (*Talpa europaea* Linnaeus, 1758)

Les Soricidés

Musaraigne couronnée (*Sorex coronatus* Miller, 1928)

Musaraigne pygmée (*Sorex minutus* Linnaeus, 1766)

Musaraigne aquatique ou Crossope aquatique (*Neomys fodiens* (Pennant, 1771))

Musaraigne de Miller ou Crossope de Miller (*Neomys anomalus* (Cabrera, 1907))

Musaraigne musette (*Crocidura russula* (Hermann, 1780))

Musaraigne des jardins (*Crocidura suaveolens* (Pallas, 1811))

LES CHIROPTERES

Les Rhinolophidés

Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*, (Schreber 1774))

Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*, (Bechstein 1800))

Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*, (Blasius 1853))

Les Vespertilionidés

Grand Murin (*Myotis myotis*, (Borkhausen 1797))

Petit Murin (*Myotis blythii*, (Tomes 1857))

Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*, (Kuhl 1819))

Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*, (Kuhl 1819))

Murin de Natterer (*Myotis nattereri*, (Kuhl 1818))

Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*, (Geoffroy 1806))

Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*, (Kuhl 1818))

Barbastelle (*Barbastella barbastellus*, (Schreber 1774))

Oreillard brun (*Plecotus auritus*, (Linné 1758))

Oreillard gris (*Plecotus austriacus*, (Fischer 1829))

Noctule commune (*Nyctalus noctula*, (Schreber 1774))

Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*, (Kuhl, 1818))

Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*, (Schreber 1774))

Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*, (Schreber 1774))

Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*, (Kuhl 1819))

Vespère de Savi (*Hypsugo savii*, (Kolenati 1856))

Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*, (Kuhl 1819))

LES RONGEURS

Les Sciuridés

Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris* Linnaeus, 1758)

Les Gliridés

- Loir (*Glis glis* (Linnaeus, 1766))
- Lérot (*Eliomys quercinus* (Linnaeus, 1766))
- Muscardin (*Muscardinus avellanarius* (Linnaeus, 1758))

Les Muridés

- Rat surmulot (*Rattus norvegicus* (Berkenhout, 1769))
- Rat noir (*Rattus rattus* (Linnaeus, 1758))
- Souris domestique (*Mus musculus* Linnaeus, 1758)
- Rat des moissons (*Micromys minutus* (Pallas, 1771))
- Mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus* (Linnaeus, 1758))
- Mulot à gorge jaune (*Apodemus flavicollis* (Melchior, 1834))

Les Arvicolidés

- Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus* Miller, 1908)
- Campagnol terrestre (*Arvicola terrestris* (Linnaeus, 1758))
- Campagnol roussâtre (*Clethrionomys glareolus* (Schreber, 1780))
- Campagnol agreste (*Microtus agrestis* (Linnaeus, 1761))
- Campagnol des champs (*Microtus arvalis* (Pallas, 1778))
- Campagnol de Gerbe (*Microtus pyrenaicus* (Gerbe, 1879))
- Campagnol souterrain (*Microtus subterraneus* (de Sélvs-Longchamps, 1836))
- Rat musqué (*Ondatra zibethicus* (Linnaeus, 1766))
- Ragondin (*Myocastor coypus* (Molina, 1782))

A titre anecdotique...

- Campagnol de neiges (*Chionomys nivalis* (Martins, 1842))

LES CARNIVORES

Les Mustélidés

- Loutre (*Lutra lutra* (Linnaeus, 1758))
- Martre (*Martes martes* (Linnaeus, 1758))
- Fouine (*Martes foina* (Erxleben, 1777))
- Hermine (*Mustela erminea* Linnaeus, 1758)
- Belette (*Mustela nivalis* Linnaeus, 1766)
- Putois (*Mustela putorius* Linnaeus, 1758)
- Blaireau (*Meles meles* (Linnaeus, 1758))

A titre anecdotique...

- Vison d'Amérique (*Mustela vison* Schreber, 1777)

Les Viverridés

- Genette (*Genetta genetta* (Linnaeus, 1758))

Les Félidés

- Chat forestier (*Felis silvestris* Schreber, 1777)

Les Canidés

- Renard (*Vulpes vulpes* (Linnaeus, 1758))

A titre anecdotique... **Les Ursidés**

- Raton laveur (*Procyon lotor* (Linnaeus, 1758))

LES LAGOMORPHES

- Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus* Pallas, 1778)
- Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus* (Linnaeus, 1758))

LES ONGULES

Les Cervidés

- Cerf élaphe (*Cervus elaphus* Linnaeus, 1758)
- Chevreuril (*Capreolus capreolus* (Linnaeus, 1758))

A titre anecdotique...

Daim (*Dama dama* (Linnaeus, 1758))

Hydropote (*Hydropotes inermis* Swinboe, 1870)

A titre anecdotique... **Les Bovidés**

Chamois (*Rupicapra rupicapra* (Linnaeus, 1758))

Mouflon de Corse (*Ovis gmelini* Beyth, 1841)

Les Suidés

Sanglier (*Sus scrofa* Linnaeus, 1758)

Limousin, Terre De Loups

Gestion En Faveur Des Mammifères

Les Mammifères en occitan

LES AMPHIBIENS

Atlas des Amphibiens – Introduction

Période d'observations des Amphibiens en Limousin

LES URODELES

Les Salamandridés

Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra* (Linnaeus, 1758))

Triton alpestre (*Triturus alpestris* (Laurenti, 1768))

Triton crêté (*Triturus superspecies cristatus* (Laurenti, 1768))

Triton marbré (*Triturus marmoratus* (Latreille, 1800))

Triton palmé (*Triturus helveticus* (Razoumowsky, 1789))

Triton ponctué (*Triturus vulgaris* (Linnaeus, 1758))

LES ANOURES

Les Discoglossidés

Alyte ou Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans* (Laurenti, 1768))

Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata* (Linnaeus, 1758))

Les Pélodytidés

Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus* (Daudin, 1803))

Les Bufonidés

Crapaud commun (*Bufo bufo* (Linnaeus, 1758))

Crapaud calamite (*Bufo calamita* Laurenti, 1768)

Les Hylidés

Rainette verte (*Hyla arborea* (Linnaeus, 1758))

Rainette méridionale (*Hyla meridionalis* Boettger, 1874)

Les Ranidés

Grenouille agile (*Rana dalmatina* Bonaparte, 1840)

Grenouille rousse (*Rana temporaria* Linnaeus, 1758)

Grenouille de Lessona (*Rana lessonae* Camerano, 1882)

Grenouille verte (*Rana klepton esculenta* Linnaeus, 1758)
Grenouille rieuse (*Rana ridibunda* Pallas, 1771)
Grenouille de Pérez (*Rana perezii* Seoane, 1885)

Gestion En Faveur Des Amphibiens

Les Amphibiens en occitan

LES REPTILES

Atlas des Reptiles – Introduction

LES CHELONIENS

Les Emydés

Cistude d'Europe (*Emys orbicularis* (Linnaeus, 1758))
Trachémyde à tempes rouges ou Tortue de Floride (*Trachemys scripta elegans* (Wied, 1838))

LES SQUAMATES

Les Anguidés

Orvet (*Anguis fragilis* Linnaeus, 1758)

Les Lacertidés

Lézard des murailles (*Podarcis muralis* (Laurenti, 1768))
Lézard ocellé (*Lacerta lepida* Daudin, 1802)
Lézard vivipare (*Lacerta vivipara* Jacquin, 1787)
Lézard des souches (*Lacerta agilis* Linnaeus, 1758)
Lézard vert (*Lacerta viridis* (Laurenti, 1768))

Les Colubridés

Couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus* Lacepède, 1789)
Coronelle lisse (*Coronella austriaca* Laurenti, 1768)
Coronelle girondine (*Coronella girondica* (Daudin, 1803))
Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima* (Laurenti, 1768))
Couleuvre vipérine (*Natrix maura* (Linnaeus, 1758))
Couleuvre à collier (*Natrix natrix* (Linnaeus, 1758))

Les Vipéridés

Vipère aspic (*Vipera aspis* (Linnaeus, 1758))
Vipère péliade (*Vipera berus* (Linnaeus, 1758))

Gestion En Faveur Des Reptiles

Les Reptiles en occitan

Observateurs

Auteurs des textes

Bibliographie

Lexique Français - Occitan

Remerciements

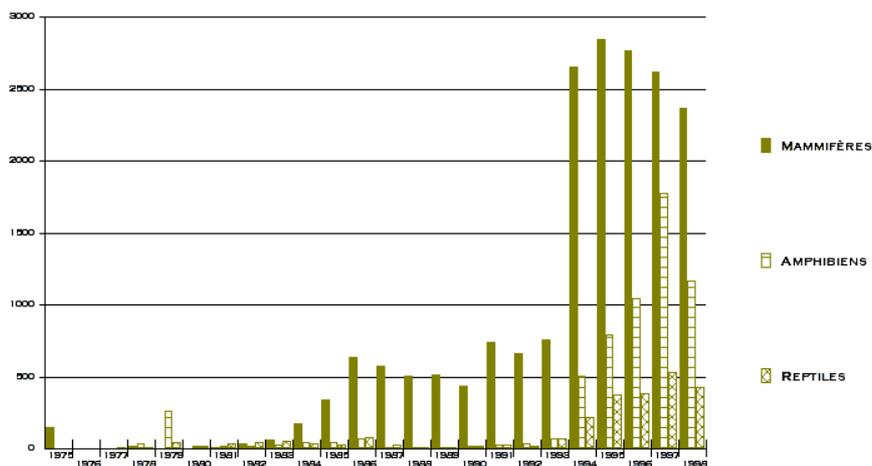
Introduction

Voici enfin un ouvrage qui manquait au Limousin. Aucune publication régionale synthétisant la répartition des espèces de Mammifères, Reptiles et Amphibiens n'existait. C'est maintenant chose faite. Dans l'hypothèse où nous continuerons à noter nos observations et à les transmettre au GMHL, cet état zéro nous permettra de connaître l'évolution de la répartition, la dynamique de population... pour la plupart des espèces.

Cet ouvrage regroupe l'ensemble des données transmises au GMHL, récoltées bénévolement pour la plupart. Sur la période 1990-1998, la base informatisée (Fenêtres sur la Nature, P. Boulesteix) comprend 28 230 données (= citations) et 202 observateurs. Tous ne sont pas des "spécialistes" : ce travail collectif nous a permis de progresser dans la connaissance de notre faune, mais également dans la maîtrise des méthodes de recherche. Ces progrès n'auraient sans doute pas été possibles sans l'aide de personnes ressources qui nous ont fait confiance et qui ont confirmé certaines des déterminations.

Dans les années 1990, quelques naturalistes limousins ont commencé à accumuler des données principalement sur les Mammifères. En 1992, le groupe s'étoffe et élargit son champ d'action aux Reptiles et Amphibiens, en fonction des compétences des membres. L'association a été créée en 1995 sous le nom de Groupe Mammifères du Limousin puis en 1998 a pris le nom de Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, pour expliciter son champ d'investigation. Nous avons commencé réellement à organiser la collecte de données à la fin de l'année 1993. C'est donc le fruit de cinq années de recherche de terrain qui vous est présenté dans cet atlas, comme l'illustre le graphe ci-dessous. Il faut admettre que des lacunes importantes subsistent en ce qui concerne les espèces discrètes ou difficiles à déterminer, en particulier les Reptiles.

Nombre de citations par an



Cet atlas "trois en un" suit le même plan pour chaque classe : méthodologie d'inventaire, effort de prospections, monographies des espèces signalées dans notre région. Ces monographies reprennent une description de l'espèce, puis présentent la répartition, la biologie et précisent le statut. Un commentaire sur la suite à donner ainsi que sur les menaces qui pèsent sur l'espèce termine chaque monographie. Le nom en occitan est donné sous le nom de l'espèce en français.

Le statut de chaque espèce est indiqué en fin de monographie; il résume notre état de connaissance actuel et ne doit être considéré qu'à titre indicatif.

Il est présenté en bas de page un tableau précisant le nombre de données avant et pendant la période 1990-1998 ainsi que la proportion de secteurs où l'espèce a été observée, exprimée en pourcentage.

Les cartes présentées sont découpées suivant le maillage 1/8^{ème} de carte IGN au 1/50 000^{ème} ce qui représente, pour la région, 278 secteurs de 7 km x 10 km. Le fond de carte utilisé figure les principaux cours d'eau et le relief (alt.<400 m, 400<alt.<600 m, 600<alt.<800 m, alt.>800 m).

Deux symboles sont utilisés pour signaler la présence de l'espèce :

- période 1990/1998 (1^{er} janvier 1990 – 15 mai 1999)
- période 1975/1989 et quelques données bibliographiques antérieures

Pour les Chiroptères, le statut de reproduction est cartographié :

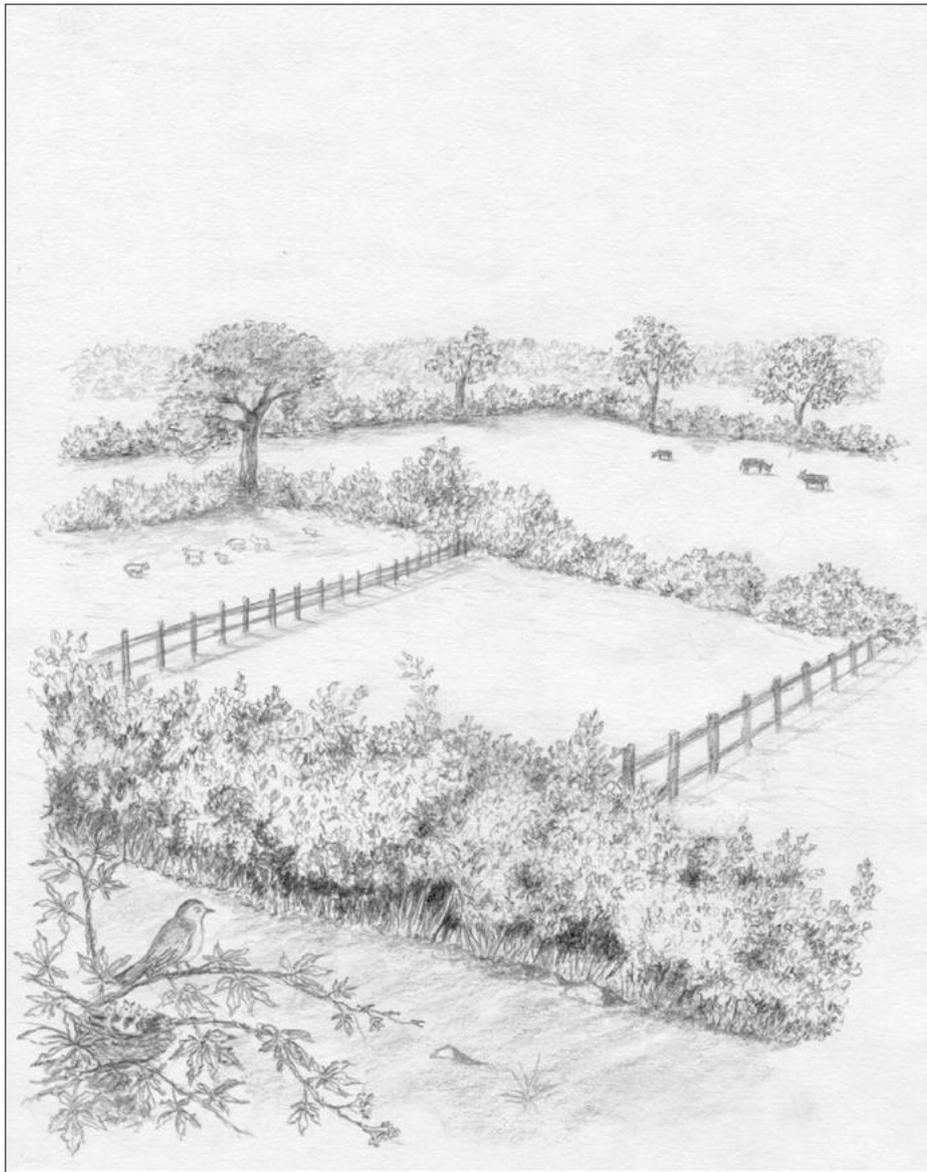
- Reproduction certaine (statut donné lors d'observation de jeune non volant ...)
- Reproduction probable (statut donné lors d'observation de jeune volant ...)
- Reproduction possible (statut donné par défaut)

L'interprétation des cartes est rendue difficile à cause de la diversité des méthodes d'inventaire. Nous n'avons pas défini de protocole de prospection. Pour un grand nombre d'espèces, les citations doivent plus à des rencontres fortuites qu'à des recherches actives. Le réseau d'observateurs a bien fonctionné en nous signalant les espèces communes, ou d'autres plus rares pour lesquelles une confirmation par une deuxième observation était nécessaire. Un comité de validation des cartes a été constitué. Les données incertaines n'ont pas été cartographiées.

Chaque chapitre se termine par quelques réflexions sur les mesures de gestion en faveur des vertébrés qui peuvent être mises en œuvre.

L'ordre systématique n'a pas toujours été respecté dans un souci de présentation et de position des illustrations.

LE CONTEXTE REGIONAL



Le bocage. *Dessin de Madeleine Chanel*

Introduction

La région Limousin se compose de trois départements : la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne. Les 720 000 habitants occupent une surface de 16 442 km², soit une densité de 44 habitants au km² : le Limousin est donc une région assez peu peuplée.

Le relief

Le Limousin se situe en limite nord-ouest du Massif Central. Sa situation permet de distinguer :



- A l'est de la région, les zones d'altitude, au-dessus de 400 m, où se distinguent la Montagne limousine (600 – 978 m au Mont Bessou, Meymac) et des reliefs parfois bien individualisés (collines de Guéret, monts d'Ambazac (Haute-Vienne), monts de Saint-Goussaud (Creuse), monts de Blond (Haute-Vienne), monts de Châlus (Haute-Vienne)).

- En périphérie, les moyens et bas plateaux, entre 300 et 400 m, plans inclinés s'abaissant progressivement depuis la Montagne limousine vers le nord, l'ouest et le sud. Loin d'être monotones, les plateaux sont partout vallonnés et parfois creusés de profondes vallées.

Carte 1 - Localisation du Limousin dans le Massif Central

Les cours d'eau

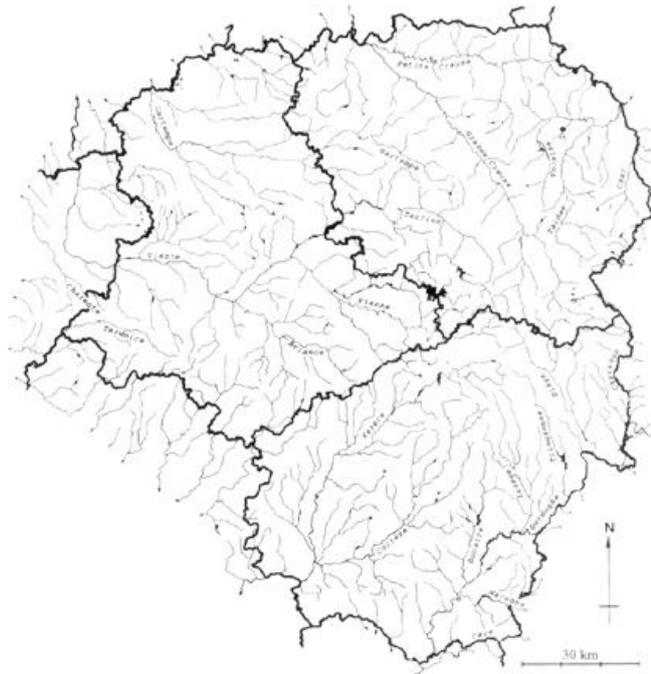
Le Limousin est sillonné par de nombreux cours d'eau de moyenne importance et une multitude de ruisseaux.

La région est concernée par trois bassins versants : le bassin de la Loire (Cher, Petite et Grande Creuse, Vienne, Briance et Taurion), le bassin de la Garonne (Vézère, Corrèze, Dordogne et affluents, Maronne et Cère) et le bassin de la Charente (Bandiat et Tardoire).

La plupart des cours d'eau prennent leur source dans la Montagne limousine (sauf Dordogne, Maronne et Cère), et, du fait de la pente relativement forte (de 0,5 à 1%), sont en général bien oxygénés.

Les vallées des rivières forment parfois des gorges profondes, comme celles de la Dordogne ou de la Cère.

De nombreuses rivières sont aménagées de barrages, ce qui conduit inévitablement à un réchauffement des eaux, une évaporation accrue et une accumulation de matières organiques.



Carte 2 – Le réseau hydrographique

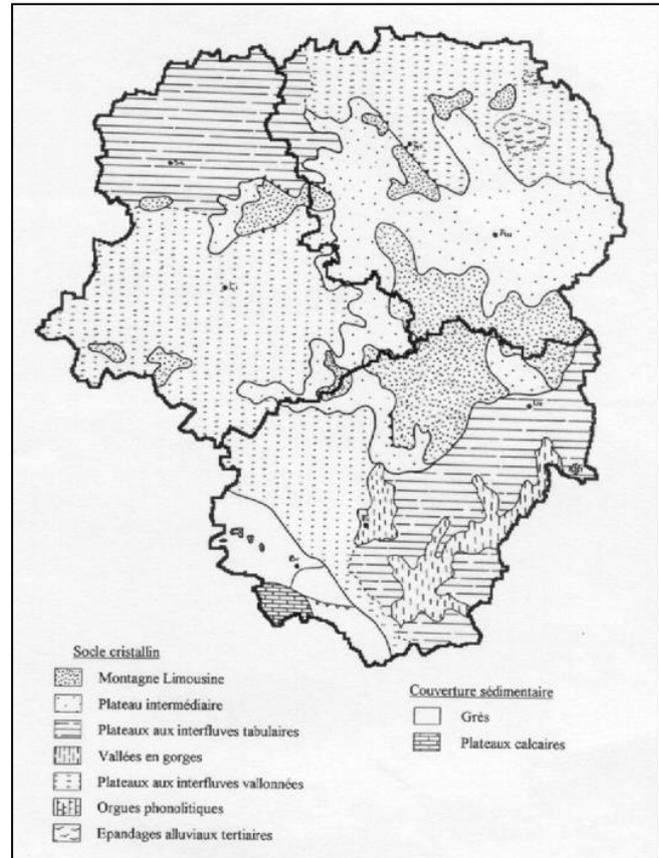
La géologie

Le Limousin se situe à la jonction du massif Central et du bassin d'Aquitaine. Seul le Pays de Brive, constitué en grande partie de grès mais aussi de calcaires durs et de marnes, est rattaché à ce dernier.

Les roches sont pour la plupart éruptives et métamorphiques, siliceuses et acides.

Les granites dominent sur les reliefs, les roches métamorphiques constituant le substrat des plateaux (micaschistes, gneiss, migmatites).

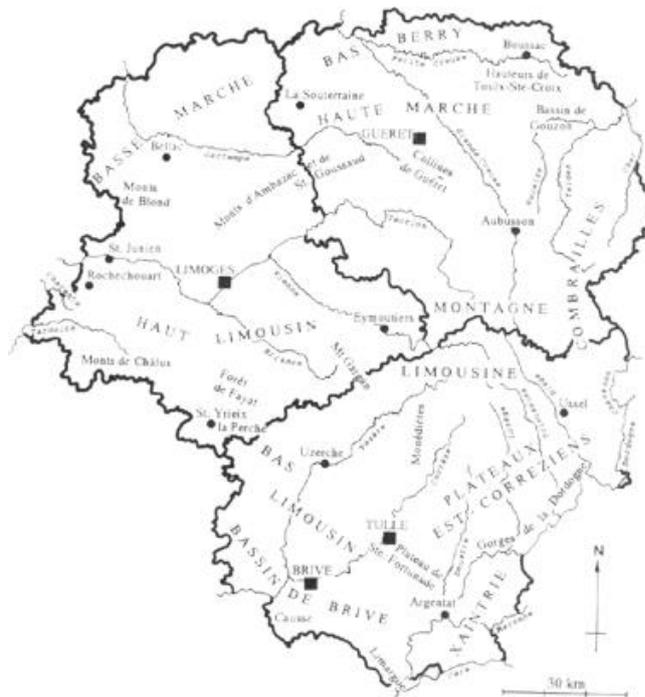
Les roches sédimentaires sont circonscrites aux bassins de Gouzon (23) et de Brive (19).



Carte 3 – Grands ensembles géologiques

Les régions naturelles

Le relief et les cours d'eau divisent le Limousin en unités géographiques, ou régions naturelles, assez bien définies.



Carte 4 – Les régions naturelles

Le paysage végétal et agricole

Bref historique

Vers 1830, le sol limousin était occupé essentiellement par les cultures vivrières produites par les terres labourables (37%), les châtaigneraies et la vigne qui recouvraient plus de 45% de la surface cadastrée du Limousin. Les près ou pacages (23%) et les landes (21%) assuraient la subsistance des bovins et des ovins. Les bois ne représentaient alors que 7% de la surface (Bouet, 1979).

Depuis 1830, l'évolution du paysage a connu un recul des surfaces non-agricoles, avec l'essor démographique et les progrès agricoles, puis le déclin démographique a provoqué l'abandon de nombreux champs et prairies (Bouet, 1979).

En absence d'intervention humaine, le Limousin serait couvert d'un boisement continu constitué de différents climax liés aux conditions écologiques (Vilks & al. 1994).

C'est au XX^{ème} siècle que, sous l'impulsion donnée par le Fonds Forestier National après la Seconde Guerre Mondiale (Beynel, 1998), le Limousin est devenu le "pays de l'arbre" (Vilks & al. 1994).

1 Le bocage

Le Limousin est traditionnellement considéré comme un pays de bocage. Mais le bocage typique à maillage régulier de haies ne subsiste que dans une partie du nord de la région : bas plateaux de la Marche et du Bas-Berry. Les haies sont constituées de chênes pédonculés, plus localement de charmes, de frênes et quelquefois de châtaigniers. Parmi des arbustes, on note la présence de l'aubépine, du prunellier, de ronces, de l'églantier, du noisetier, du fusain, du cornouiller sanguin, quelquefois du houx.

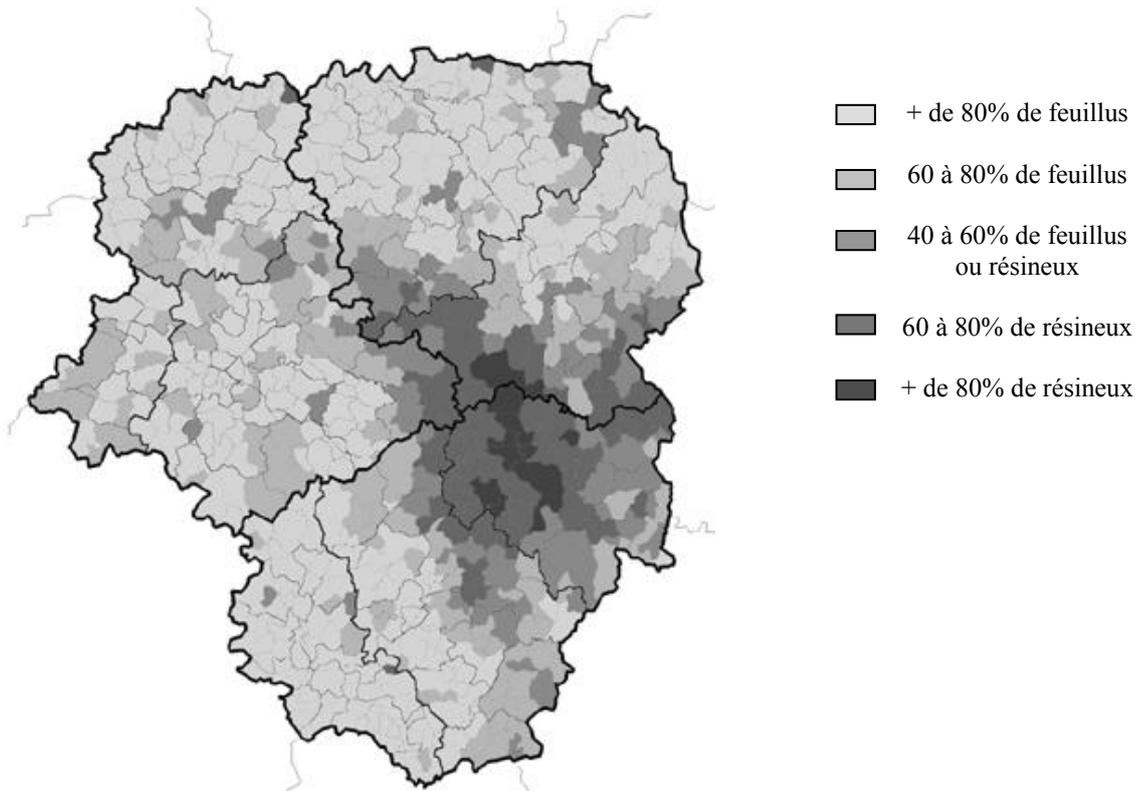
La plus grande partie de la région, et en particulier les plateaux du haut et bas Limousin, est occupée par un bocage atypique, formé d'un mélange de zones agricoles (principalement d'herbages) et de petits bois (chêne, châtaignier, bouleau et hêtre) souvent traités en taillis. Les haies sont fragmentées et ne persistent qu'autour des prairies permanentes de fonds de vallons (Ghestem & al. 1986 ; Vilks & al. 1994).

2 Les bois

En 1991, 31% du territoire régional était boisé mais il existe des disparités départementales : 26% en Creuse et Haute-Vienne, 41% en Corrèze (Balabanian & al. 1994).

Les bois sont toutefois relativement récents, installés sur friches par suite de l'exode rural, ou bien, plantés. Il n'existe pas de grands massifs forestiers exploités en futaie. Les bois traditionnels sont des taillis ou des taillis sous futaie. Pour améliorer leur productivité, ils sont de plus en plus convertis en plantations de résineux d'espèces non originaires de la région (Vilks, 1974 ; Balabanian & al. 1994 ; Beynel, 1998). Malgré cela, les peuplements forestiers limousins sont encore constitués de 69% d'essence feuillus (Balabanian & al. 1994).

Cette jeune forêt constitue, pour les années à venir, une richesse régionale importante (Balabanian & al. 1994) mais c'est une forêt diversifiée, morcelée et où est appliquée une grande diversité de modes d'exploitation (futaie, taillis sous futaie, taillis) avec des difficultés d'accès (Bouet, 1977 ; Larrere, 1975 ; Balabanian & al. 1994 ; Beynel, 1998). Les peuplements feuillus / résineux sont souvent imbriqués sous forme de boisement en « timbre-poste » qui n'en favorise ni l'entretien ni l'exploitation (Balabanian & al. 1994).



Carte n°5 - Les boisements feuillus et résineux

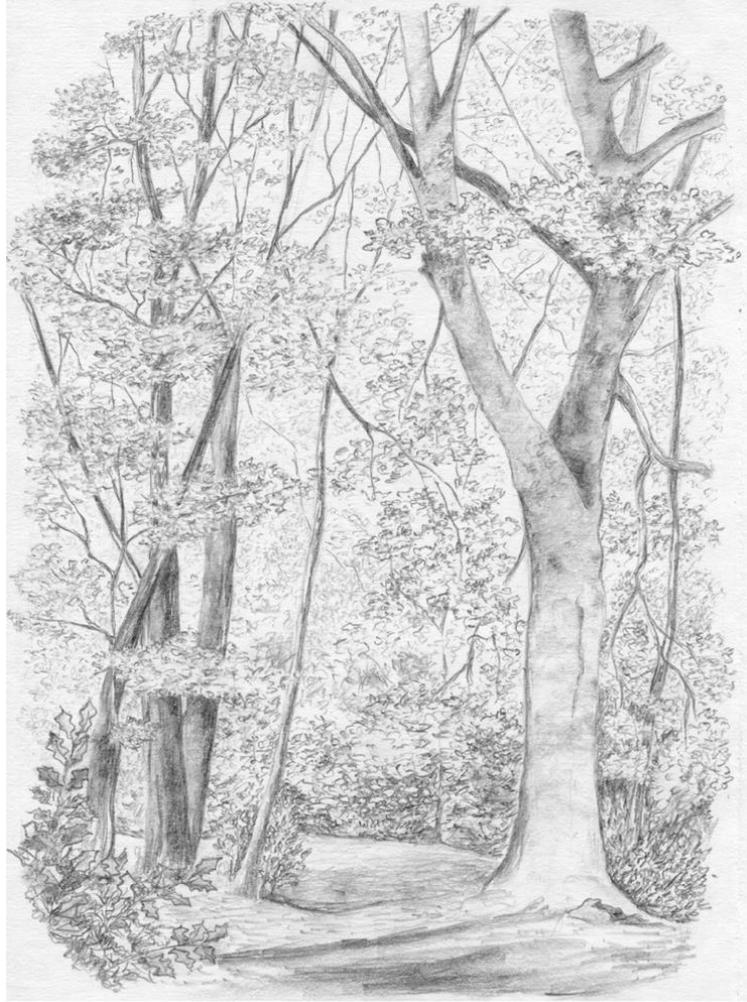
2.1 *Les essences de la forêt feuillues*

La chênaie représente 54% de la forêt feuillue, la châtaigneraie, 18%, le hêtre est la troisième essence feuillue régionale (essentiellement présente sur la Montagne limousine). Les chênes sessiles apparaissent au milieu de plus grands massifs anciens (Balabanian & al. 1994).

Deux faciès principaux (châtaignier et charme) nuancent les séries de végétation dans certains secteurs. En effet, si le châtaignier semble avoir été, en Limousin, introduit par les Romains, il s'est remarquablement bien adapté et est considéré aujourd'hui comme une essence spontanée.

Le chêne pédonculé, essentiellement au niveau des petits bois et des lisières, constitue la base du peuplement forestier limousin, du moins aux altitudes inférieures à 600 m.

Le hêtre est une espèce spontanée assez répandue. Il se développe bien sur les pentes exposées au nord et dans de nombreux sous-bois. La série du hêtre se caractérise par un cortège de plantes "montagnardes" compagnes : sorbier des oiseleurs, alisier blanc, sureau à grappes, framboisier, myrtille, maïanthème, dent de chien... En altitude, généralement au-dessus de 600 m, le hêtre est codominant avec le chêne et tend à le remplacer par évolution naturelle. Les hêtraies pures sont rares et souvent proches des villages (Vilks & al. 1994).



Forêt de feuillus. *Dessin de Madeleine Chanel*

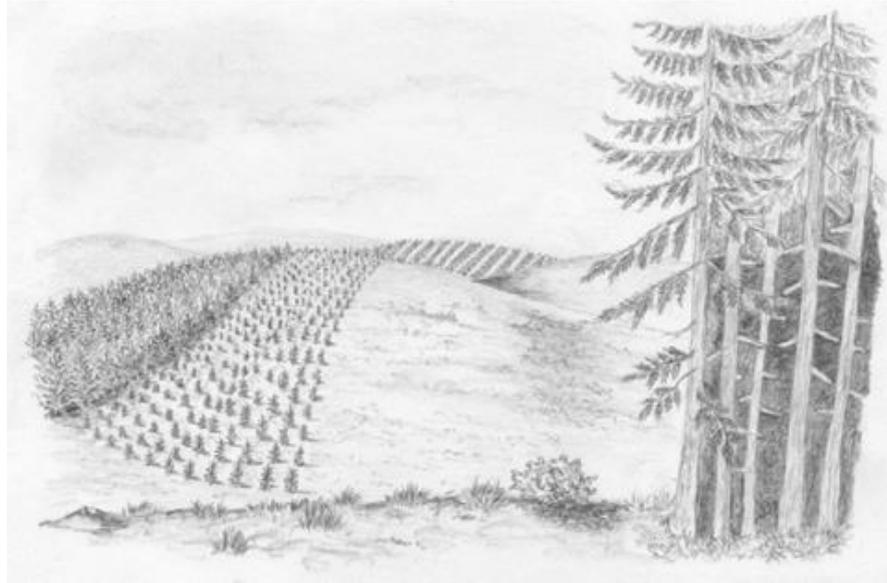
2.2 *Les boisements artificiels*

Après la dernière Guerre Mondiale, de nombreuses plantations ont été effectuées sur des friches de cultures, des landes ou même à la place de massifs de feuillus anciens. Les essences utilisées sont essentiellement résineuses, toutes d'origine étrangère à la région, à l'exception du pin sylvestre (Vilks & al. 1994 ; Balabanian & al. 1994). Le sapin pectiné et l'épicéa ont été introduits à partir d'autres régions françaises. Les autres résineux proviennent soit d'Amérique du Nord (Douglas, sapin de Vancouver, épicéa de Sitka) soit du Japon (mélèze du Japon).

L'épicéa commun (30% des résineux) et le Douglas (22%) sont les deux essences les plus couramment utilisées. Le pin sylvestre (21% des résineux), beaucoup employé autrefois, se retrouve un peu partout à l'état spontané (Vilks & al. 1994).

La zone la moins boisée s'étend de la Combraille à la Basse-Marche (13%).

Trois principales régions forestières peuvent être distinguées : plateaux corréziens et de Millevaches, hauts plateaux creusois et haut-viennois.



Forêt de résineux. *Dessin de Madeleine Chanel*

Le plateau de Millevaches est certainement la région du Limousin qui a connu l'évolution la plus spectaculaire en un siècle et demi (taux de boisement de 50% environ). La forêt y est hétérogène : 62% de la superficie est enrésinée et une forêt feuillue subsiste essentiellement sous forme de forêt-friche. En dehors des hautes terres, l'arbre reste un élément essentiel du paysage jusque sur les bas plateaux agricoles : alignement de chênes dans les haies, bosquets, reboisement en résineux y alternent avec les prés et les champs.

Les plateaux occidentaux du Haut-Limousin correspondent à la châtaigneraie limousine traditionnelle. C'est la patrie des feuillardiers. Les feuillus représentent encore 90% de l'espace boisé au nord et à l'ouest de la région.

Le bassin de Brive est boisé à près de 30%. Il s'agit d'une véritable mosaïque où alternent, suivant la topographie et la nature pédologique, des secteurs fortement boisés et des plaines découvertes. Les feuillus, chêne et châtaignier, y constituent l'essentiel du manteau forestier (Balabanian & al. 1994).

3 Les landes et pelouses

Paysages traditionnels, les landes ont beaucoup régressé, soit à cause d'un boisement spontané suite à l'abandon de leur exploitation (fauchage de litière, pacage), soit à cause de leur reboisement artificiel. Il en subsiste par endroit et plus particulièrement sur l'ouest de la Montagne limousine.

Les landes de pente peuvent être de deux types : "atlantiques" à ajonc nain et bruyère cendrée ou "continentales" et souvent montagneuses à callune et genêt pileux. Sur la frange ouest du Limousin, il existe aussi quelques exemples de landes plus mésophiles et d'affinités plus méridionales : des landes à bruyère ciliée et des brandes ou landes à bruyère à balais.

Les landes de bas de pente et de fond sont hygrophiles et généralement tourbeuses avec bruyère quaternée, molinie, scirpe en touffe, junc raide, gentiane pneumonanthe (Vilks & al. 1994).

Sur le calcaire du bassin de Brive, il existe des formations particulières pour la région, de type Causse : ce sont des pelouses très riches en espèces, à affinités thermophiles et méridionales (brome érigé, fétuque durette, brachypode penné, germandrée petit-chêne, hélianèmes,...). Au printemps, de nombreuses orchidées (orchis, ophrys) s'y développent. Des friches et des fourrés à genévrier et viorne lantane envahissent les pelouses dès que le pâturage régresse. Ils marquent l'évolution naturelle vers la chênaie pubescente.



Lande sur serpentine. *Dessin de Madeleine Chanel*

En de très rares stations de Corrèze et de Haute-Vienne, sur des affleurements de serpentine (roche ultrabasique), subsistent des pelouses qui se différencient par des plantes herbacées atteintes de nanisme.

Région de polyculture jusque dans les années soixante, le Limousin est devenu une région d'herbages (36% du territoire). Les zones de plateau et les replats, jadis destinés aux labours, sont aujourd'hui remplacés par des prairies temporaires et des cultures fourragères. Les prairies temporaires sont d'abord semées, puis refaites régulièrement tous les 8 - 10 ans. Les prairies traditionnelles, dites prairies naturelles, occupent surtout les dépressions.

Sur les pentes, les prairies sont de type mésophile, surtout à fétuque rouge et à crénelle. La luzule champêtre et l'agrostis vulgaire sont fréquents dans les parties appauvries.

Dans les fonds tourbeux, les prairies hygrophiles sont caractérisées par les joncs sylvatique et diffus. La molinie est souvent présente. Elle devient dominante sur sol pauvre et très acide. Les prairies hygrophiles bien entretenues (régulièrement fauchées et pâturées, avec système de rigoles bien entretenu) sont extrêmement diversifiées en espèces (SEPOL, 1993).

4 Les friches et terres peu productives

La friche résulte d'un abandon par l'homme : elle est le stigmate, dans le paysage, de la déprise agricole. Ces espaces sont progressivement colonisés par une forêt-friche où dominent des essences pionnières : pin sylvestre, bouleau, chêne, frêne, sorbier... Ces espaces atteignent en Limousin des taux parmi les plus élevés de France. Ce fait est d'autant plus préoccupant qu'il risque encore de s'aggraver dans l'avenir.

En Limousin, les hautes terres (altitude supérieure à 450 – 500 m) sont les plus touchées par l'enfrichement : taux dépassant partout 20% des superficies communales avec, par endroits des valeurs records de 50% et plus (Montagne limousine, plateaux corrèziens, monts de Saint-Goussaud, d'Ambazac, de Blond, de Châlus...). Les plateaux les plus élevés ne sont pas les plus enfrichés car les propriétaires y ont très tôt multiplié les plantations de résineux sur les landes abandonnées. Les hautes terres les plus touchées par la friche sont les plateaux sud-est de la Corrèze. Les terroirs les plus pauvres de la région de Brive (Lagleygeolle, Martel) se caractérisent par de forts taux d'enfrichement (Balabanian & al. 1994).

5 Les milieux marécageux

5.1 *Tourbières*

Les milieux tourbeux sont relativement bien représentés en Limousin. La tourbière est un écosystème d'eau stagnante dérivé d'un marécage initial, peuplé de plantes hygrophiles, caractérisé par une accumulation de matière organique morte se décomposant lentement, s'accumulant et se transformant (pauvreté en éléments minéraux, rapport Carbone sur Azote fort du fait d'un taux très élevé en Carbone) pour donner de la tourbe (épaisseur variant en Limousin entre quelques dizaines de centimètres et trois mètres), qui en s'accumulant, provoque des bombements.

En Limousin, seules les tourbières acides à sphaigne existent. Elles sont surtout développées en altitude où elles occupent la plupart des fonds humides. Les plantes de tourbières, peu exigeantes, vivant dans des milieux oligotrophes, ont acquis, au cours de l'évolution, des adaptations anatomiques particulières. Ce sont de plantes qui, pour la plupart, ont des affinités boréales : droséra, canneberge, linaigrette à feuilles étroites, narthécie et andromède. Beaucoup de ces espèces reliques de l'ère glaciaire sont protégées.

5.2 *Végétation des étangs*

Les étangs sont nombreux, d'origine récente, généralement de petite taille, aux rives abruptes et peu végétalisées. Certains étangs anciens, dont l'origine peu remonter au Moyen Age, sont plus vastes et possèdent des ceintures de végétation mieux développées. On y distingue la végétation aquatique submergée (myriophylles, potamots...), la végétation aquatique flottante (nénuphars, potamots, renouée amphibie, utriculaires...) et la végétation de marais plus ou moins inondés (jonc des tonneliers, grand Carex, massettes, roseaux, prêles...) (Vilks & al. 1994).

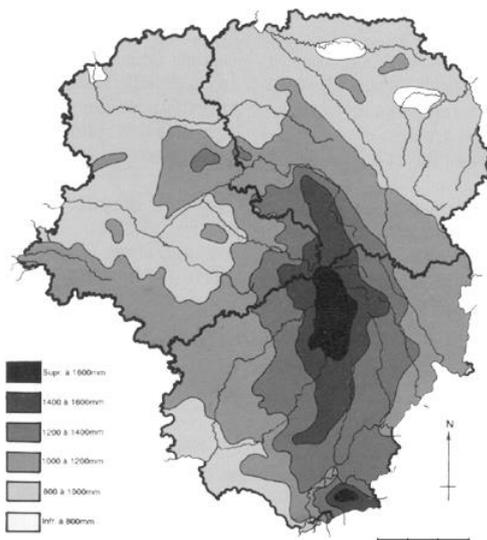
Le climat du Limousin

Compte tenu de sa localisation géographique (premier contrefort du Massif Central, situé à environ 200 km du littoral atlantique), le Limousin est directement placé sous l'influence des courants climatiques venus de l'Atlantique. Le climat régional est de type océanique, abondamment arrosé et relativement tempéré.

Sous l'uniformité apparente d'une région considérée d'ordinaire comme fraîche et humide, se masquent de nets contrastes locaux : ainsi, l'ouest, où les phénomènes d'évapotranspiration sont importants, s'oppose fortement à l'est, où ils sont insignifiants, et cela bien que la pluviométrie soit partout élevée. Ces nuances sont dues pour une grande partie à l'influence des reliefs mais aussi à l'éloignement relativement grand des zones orientales par rapport à l'océan Atlantique.

Pluviométrie

Le Limousin est une région bien arrosée. La pluviométrie moyenne annuelle est de l'ordre de 1 000 mm (pour la France, la valeur atteint 770 mm).



Carte n°6 - Pluviométrie

Les versants ouest des reliefs sont particulièrement arrosés. Les valeurs maximales se rencontrent ainsi sur l'ouest de la Montagne limousine, comme dans les Monédières, ainsi que dans le bassin de Mercoeur (pluviométrie supérieure ou égale à 1 600 mm / an).

Les rares zones où la pluviométrie descend en dessous de 800 mm se trouvent dans le nord-est de la Creuse : vallée de la Petite Creuse et bassin de Gouzon.

"Le relief explique le très fort gradient pluviométrique observé en Limousin (...). Les perturbations océaniques, majoritairement animées par un flux de sud-ouest, heurtent de plein fouet les flancs des massifs ayant cette orientation. Sur ces versants sud-ouest, la pluviosité est donc plus élevée. En revanche, sur les versants "sous le vent", l'intensité des précipitations est réduite (effet de fœhn)" (Bernard-Allée, 1994). C'est sur les plateaux du nord-est de la Creuse (Combrailles et bassin de Gouzon) que ce phénomène est le plus visible. Le régime pluviométrique a alors des affinités continentales.

"En Limousin, les précipitations sont bien réparties au cours de l'année et les écarts saisonniers sont modérés ; le rapport entre la saison la plus humide et la saison la plus sèche varie de 1 à 1,3 sur les bas plateaux, de 1 à 1,8 sur la Montagne limousine.

Le nombre de jours de pluie (environ 160 jours / an) est relativement élevé. Le nombre médian de jours de précipitations supérieures à 1 mm s'échelonne de 120 sur les bas plateaux, à 150 sur la Montagne limousine, soit plus d'un jour sur trois. Ces pluies sont, en général, de faible intensité : la pluie maximale journalière en année médiane varie régionalement de 40 à 60 mm.

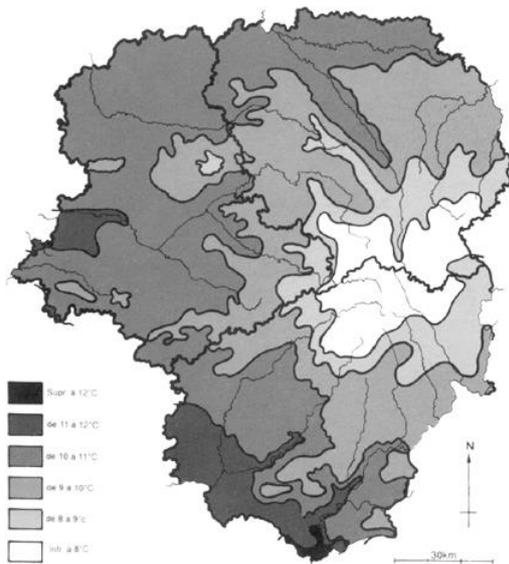
Si les contrastes saisonniers restent peu accusés, le Limousin possède néanmoins un régime pluviométrique océanique typique. Excepté dans le nord-est de la Creuse, le maximum pluviométrique se produit en hiver et en automne et le minimum en été, en relation avec les fluctuations du front polaire. On peut remarquer l'existence d'une pointe pluviométrique en mai, phénomène relativement constant dans les climats océaniques de la moitié sud de la France." (Bernard-Allée, 1994)

Températures

Le Limousin passe pour être une région assez froide. Il est vrai qu'au-dessus de 800 m d'altitude, la température de janvier ne dépasse pas 0° C, c'est-à-dire le seuil des climats tempérés froids, mais il n'en est pas de même à basse altitude. L'humidité élevée donne souvent une impression de fraîcheur, notamment au printemps. La forte pluviométrie moyenne du mois de mai en est une des causes.

Les effets de la latitude se font sentir du nord au sud de la région (par réchauffement estival notamment), mais c'est le relief qui exerce l'action la plus discriminante : l'écart entre les températures moyennes annuelles dépasse 3°C entre les bas plateaux et la Montagne limousine.

L'amplitude thermique moyenne annuelle reste modérée (14,5° à 16,3°C suivant les stations), ce qui diffère à la fois du type continental strict (supérieure à 20°C) et du type océanique strict (inférieure à 15°C).



Carte n°7 - Températures moyennes annuelles

La Creuse est en moyenne le département le plus froid. Le plus contrasté est celui de la Corrèze avec les maxima dans le bassin de Brive et la région de Beaulieu-sur-Dordogne (température moyenne voisine de 12° C) et les minima sur le plateau de Millevaches (par exemple Peyrelevade où la température moyenne est inférieure à 7,5°C).

Le nombre de jours de gelée est élevé. Il approche ou dépasse 70 jours par an et la période où des gelées sont possibles dure de 175 à 205 jours. Il gèle encore souvent en mai et même beaucoup plus tard dans les zones d'altitude. Sur la Montagne limousine, dans les fonds humides et tourbeux, il gèle de temps en temps en juillet et presque tous les ans en août. Il existe des gelées précoces en automne et des tardives au printemps.

Malgré les basses températures rencontrées en altitude, la neige reste une précipitation peu régulière, même si le nombre de jours de chute peut dépasser la quarantaine sur les zones élevées. Le type essentiellement océanique du climat régional fait que la neige ne tient au sol que peu de temps, rarement plus de huit jours. Par contre, elle peut apparaître en quantité assez forte hors saison, et plus spécialement en avril, voire quelquefois en mai.

En hiver, le type de temps le plus fréquent est celui de dépression nord-Atlantique, provoquant un temps humide et relativement doux. En période estivale, le temps est en général (deux jours sur trois en moyenne) de type anticyclonique subtropical, caractérisé par un temps chaud et sec.

Le climat limousin est ainsi de type tempéré océanique, avec des nuances montagnardes à partir de 300 m d'altitude, ou des nuances pseudo-continentales, à l'est, à l'abri des reliefs.

LES MAMMIFERES



Ecureuil roux. *Dessin de Pierre Molteau*

Atlas des Mammifères

La classe des Mammifères regroupe en France les Insectivores, Chiroptères, Carnivores, Rongeurs, Lagomorphes, Ongulés, et les mammifères marins (Pinnipèdes et Cétacés).

Le Limousin compte 65 espèces de Mammifères. La présence de la Musaraigne des jardins, de la Musaraigne carrelot, de la Grande noctule et du Campagnol des neiges reste à confirmer.

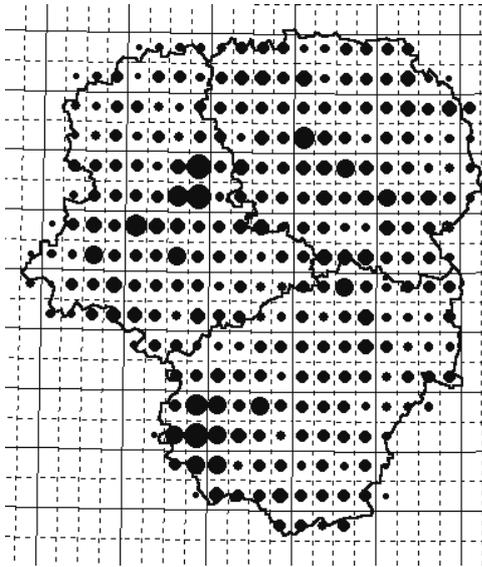
Insectivores		Chiroptères	
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>
Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i>	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>
Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>
Crossope de Miller	<i>Neomys anomalus</i>	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>
Musaraigne musette	<i>Crocidura russula</i>	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>
		Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>
Carnivores		Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	Oreillard brun	<i>Plecotus auritus</i>
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>
Vison d'Amérique *	<i>Mustela vison</i>	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>
Martre	<i>Martes martes</i>	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>
Fouine	<i>Martes foina</i>	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>
Hermine	<i>Mustela erminea</i>	Pipistrelle commun	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>
Belette	<i>Mustela nivalis</i>	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>
Putois	<i>Mustela putorius</i>	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>
Genette	<i>Genetta genetta</i>	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>
Chat sauvage	<i>Felis silvestris</i>		
Lagomorphes		Rongeurs	
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Loir	<i>Myoxus glis</i>
		Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>
		Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>
		Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>
		Rat noir	<i>Rattus rattus</i>
		Souris grise	<i>Mus musculus</i>
		Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i>
		Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>
		Mulot à collier roux	<i>Apodemus flavicollis</i>
		Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>
		Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>
		Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>
		Campagnol souterrain	<i>Microtus subterraneus</i>
		Campagnol de Gerbe	<i>Microtus pyrenaicus</i>
		Campagnol terrestre	<i>Arvicola terrestris</i>
		Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>
		Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>
		Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>
Ongulés			
Daim *	<i>Dama dama</i>		
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>		
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>		
Hydropote *	<i>Hydropotes inermis</i>		
Chamois *	<i>Rupicapra rupicapra</i>		
Mouflon de Corse *	<i>Ovis gmelini</i>		
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>		

* espèces occasionnelles ou d'introduction récente

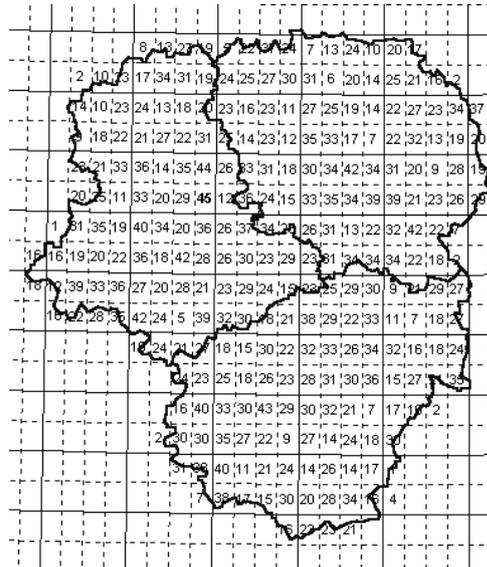
La base de données Mammifères

L'atlas est élaboré à partir de 20403 données transmises par 177 observateurs. La plupart des observations ont été récoltées de 1994 à 1998. Des fiches regroupant les noms des espèces susceptibles d'être rencontrées en Limousin ont été distribuées aux observateurs. Seules les données certaines figurent sur les cartes, les données non confirmées sont évoquées dans le texte. La pression d'observation ainsi que la diversité spécifique par secteur de carte sont matérialisées sur les cartes page suivante.

Si on considère globalement l'ensemble des mammifères, la région est bien couverte. Tous les secteurs de cartes ont fait l'objet d'au moins un inventaire.



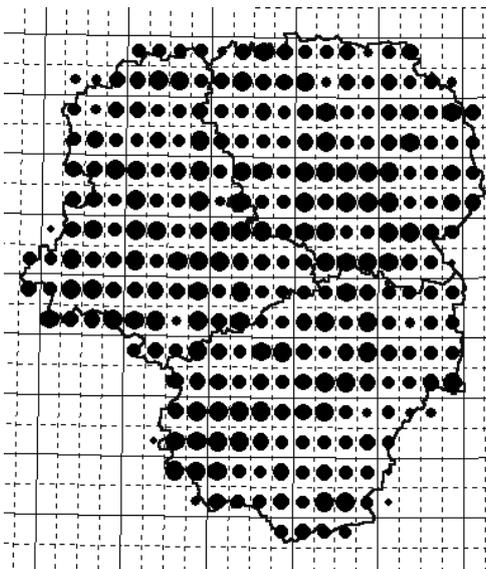
Carte n°1 - Répartition des citations
classe 5 ;20 ;40 ;60 ;80 ;100



Carte n°2 - Nombre d'espèces par secteur

Afin de contrôler l'homogénéité des inventaires, nous avons déterminé une liste d'espèces communes, c'est-à-dire a priori présentes dans toute la région. De plus, ces espèces sont, pour la plupart, contactées par des méthodes spécifiques. Cette liste permet donc de tenir compte des différents types d'inventaires.

Les espèces communes sont le Hérisson, la Taupe, la Pipistrelle commune, le Murin de Daudenton, le Renard roux, l'Ecureuil roux, le Ragondin, le Chevreuil, la Musaraigne musette, la Musaraigne couronnée, le Mulot sylvestre, le Campagnol des champs et le Campagnol agreste (soit un maximum de 13 espèces communes).



La carte ci-contre présente la répartition de ces espèces dites communes. La taille des points décroît avec le nombre d'espèces présentes.

La région apparaît bien prospectée, à part les limites nord de la Creuse et est de la Corrèze.

Carte n°3 - Répartition des espèces "communes"

Méthodes d'inventaire

Les méthodes d'inventaires étant différentes suivant l'ordre étudié, nous allons considérer séparément les Chiroptères, les micromammifères (Insectivores et Rongeurs), les Carnivores et les Ongulés.

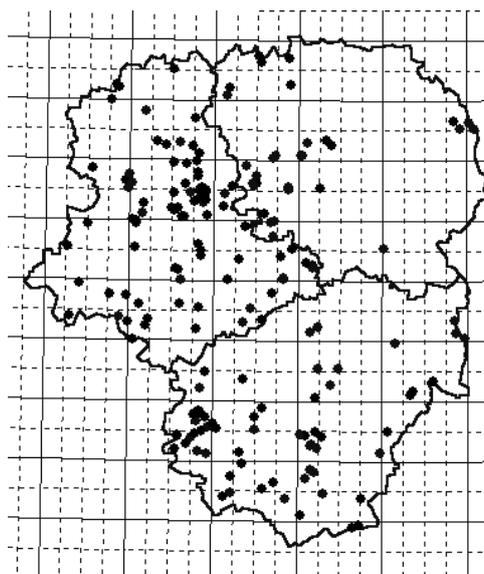
Les Chiroptères

Recherche de sites d'hivernation

Les sites pouvant être occupés par des chiroptères en hiver (15 novembre – 15 mars) ont été visités de façon systématique. Il s'agit de caves, de souterrains médiévaux, de galeries de mines, de tunnels désaffectés, de grottes naturelles dans le sud ouest corrézien ou encore d'abris sous roche. Certains sites sont suivis tous les ans depuis dix ans.

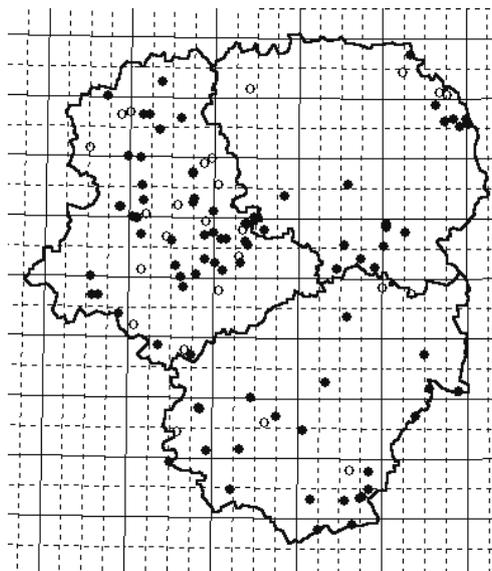
Quinze espèces ont été contactées par cette méthode. Le Petit rhinolophe, le Grand murin, le Murin de Daubenton, le Grand rhinolophe et le Murin de Natterer sont les espèces le plus souvent trouvées.

Il subsiste de vastes zones où aucun site d'hivernation n'a été découvert, en particulier dans la moitié est de la Creuse.



Carte n°4 - Localisation des sites d'hivernage (15 novembre – 15 mars)

Recherche de sites de reproduction



Peu de sites de reproduction ont été découverts, particulièrement en Creuse et en Corrèze. Il s'agit de clochers d'église, d'habitations, de grottes naturelles...

Espèce contactées dans plus de dix sites: Petit rhinolophe, Pipistrelle commune, Grand murin, Murin de Daubenton, Sérotine commune, Grand rhinolophe.

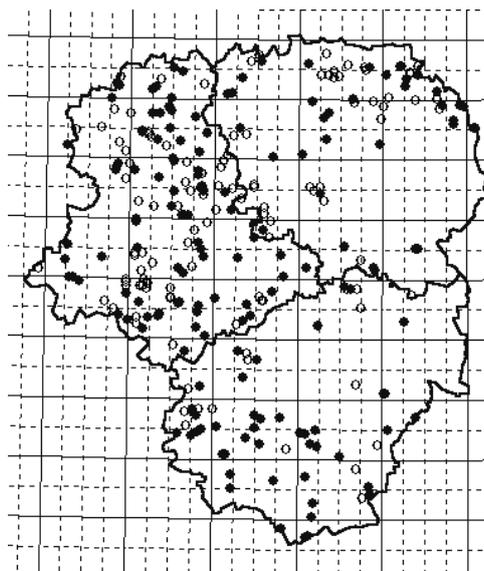
Carte n°5 - Localisation des sites de reproduction probables et certains (○ avant 1990 ● après 1990)

Recherche sous les ponts routiers

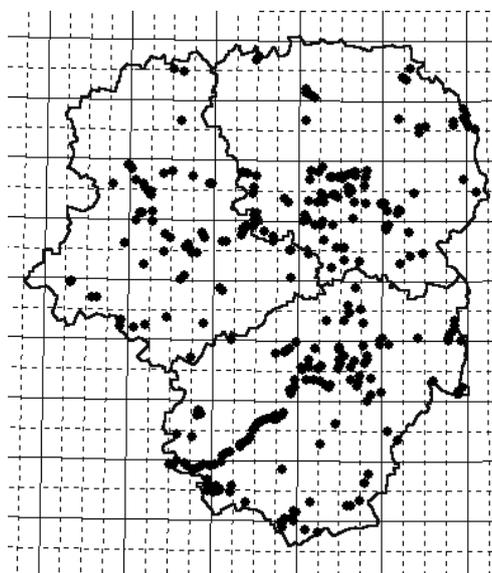
Les ponts routiers sont visités au hasard des prospections.

En Haute-Vienne, des visites systématiques avant la réfection des ponts ont été mises en place avec les agents du service aménagement du Conseil Général, depuis près de dix ans (Chamarat, 1988).

Carte n°6 - Localisation des ponts occupés par des Chauves-souris
(○ avant 1990 ● après 1990)



Identification par écoute des émissions ultrasonores



Carte n°7 - Localisation des inventaires faits à l'aide de détecteurs ultrason

La plupart des espèces présentes en Limousin peuvent être identifiées, après apprentissage, par l'écoute de leurs émissions ultrasonores à l'aide d'un détecteur à ultrasons (Batbox III ou Petterson D980). La seule étude systématique a été faite pour l'étude d'impact sur une partie du tracé de l'autoroute A89 (Corrèze).

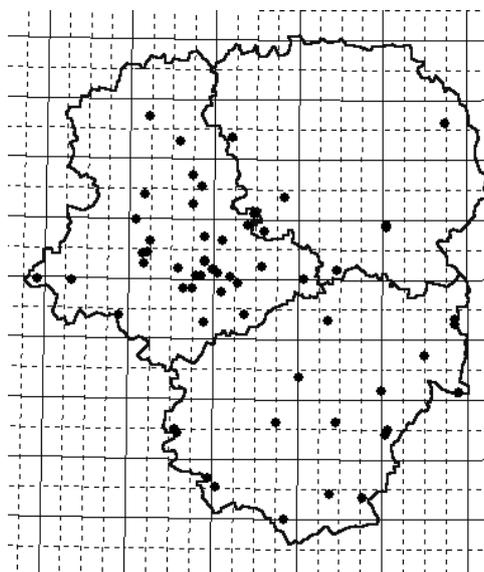
Les espèces contactées le plus souvent par cette méthode sont : la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl, Sérotine commune et Murin de Daubenton.

Pour certaines espèces, comme la Sérotine commune, la Noctule commune ou la Noctule de Leisler, cette méthode d'inventaire a permis la presque totalité des contacts.

Capture au filet

Seules deux personnes détiennent une autorisation de captures. Les observations par cette méthode sont donc peu nombreuses et viennent en complément de l'utilisation de détecteur ultrason sur un site donné.

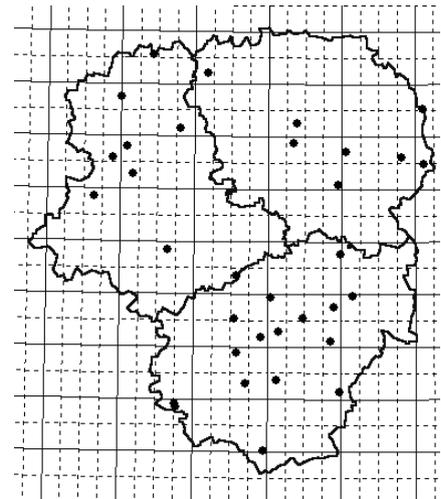
Carte n°8 - Localisation des inventaires faits par capture au filet
(○ avant 1990 ● après 1990)



Analyse de pelotes de réjection

Les Chauves-souris sont rarement trouvées dans les pelotes de réjection d'Effraie (41 citations), mais cette méthode permet de compléter les inventaires.

Dix espèces ont pu être ainsi identifiées. Ce sont principalement les Pipistrelles commune et de Khul qui sont trouvées.



Carte n°9 - Localisation des Chauves-souris trouvées dans des pelotes d'Effraie

Les Micromammifères



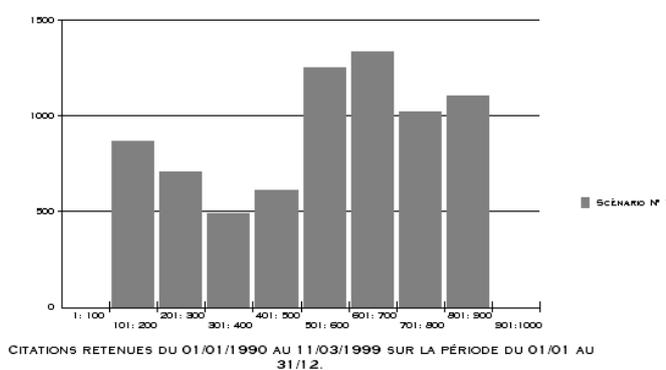
Les petits Rongeurs et Insectivores ont été contactés presque uniquement par l'intermédiaire des pelotes de réjection de l'Effraie.

Six petits Insectivores et seize petits Rongeurs ont été trouvés dans des pelotes de réjection.

Les espèces le plus souvent identifiées sont le Campagnol des champs, la Musaraigne musette, le Mulot sylvestre, le Campagnol agreste, la Musaraigne couronnée. Sont plus rarement contactés le Campagnol roussâtre, la Musaraigne pygmée et le Campagnol de Gerbe; les autres espèces représentent moins de 1% des proies.

Carte n°10 - Répartition des lots de pelotes analysés (classes : 50, 100, 200, 400 pelotes)

Nbr. individus selon l'altitude (pondéré par la représentation altitudinale)

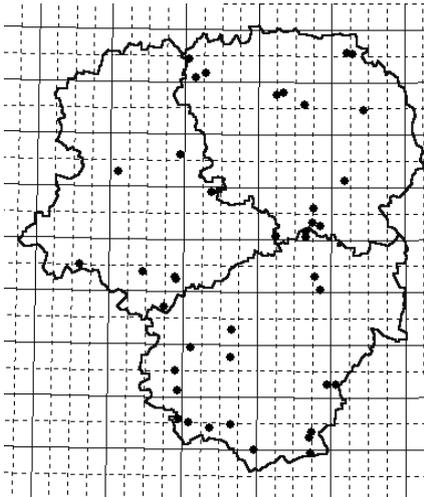


Graphe n°1 - Répartition altitudinale des inventaires de micromammifères (pelotes de réjection)

Malgré la répartition relativement homogène des lots de pelotes collectés, il subsiste deux grandes zones qui demanderaient à être complétées : le nord de la Creuse et le sud-est de la Corrèze.

La répartition altitudinale des inventaires est assez homogène (graphe n°1), bien que le Plateau de Millevaches ait fourni plus de données que le reste de la région.

Ponctuellement, les inventaires ont été complétés par des captures à l'aide de piège INRA.



Carte n°11 - Localisation des inventaires réalisés à l'aide de pièges INRA

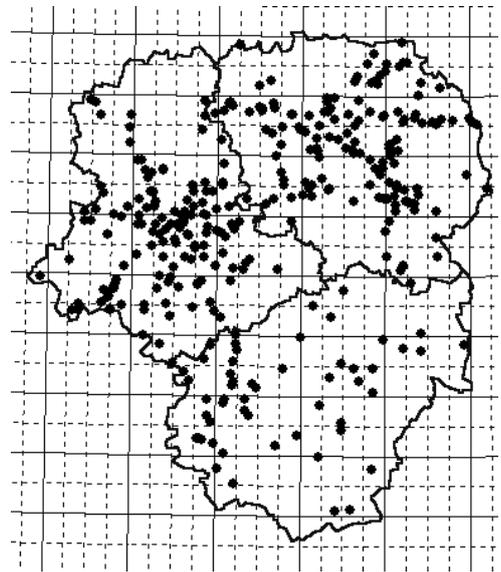
Les Carnivores

Cadavres routiers

Les individus trouvés morts sur la route constituent une part non négligeable des citations (407 sur un total de 2123).

Ces observations sont surtout faites au printemps et en été.

Carte n°12 - Localisation des carnivores trouvés morts sur la route



Autres données

Les données des observateurs du GMHL ont été complétées par les observations des Gardes chasse de Creuse, des techniciens de la Fédération de Chasse de Corrèze et par quelques données de piégeurs.

Remarque :

Les excréments ont rarement été pris en compte pour les Mustélinés, les identifications étant trop aléatoires.

Les Ongulés

Pour les départements de la Creuse et de la Corrèze, les plans de chasse ont pu être utilisés.

Autres Mammifères

Les autres Mammifères sont contactés principalement à l'aide des traces qu'ils laissent de leur passage (empreintes, excréments, restes de repas...).

Les Mammifères du Limousin dans les pelotes de réjection

Famille	Nom français	Nom scientifique	Poids en g ⁽¹⁾	Fréquence en %	Statut
SORICIDES	Crocidure leucode*	<i>Crocidura leucodon</i>	7-14	-	
	Musaraigne musette	<i>Crocidura russula</i>	6-15	19%	
	Musaraigne des jardins*	<i>Crocidura suaveolens</i>	3-6	-	
	Crossope de miller	<i>Neomys anomalus</i>	7,5-16	<1%	P
	Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	8-23	1%	P
	Musaraigne alpine*	<i>Sorex alpinus</i>	6-9,5	-	
	Musaraigne carrelet*	<i>Sorex araneus</i>	4-15	-	
	Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>	4-15	11%	
	Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i>	2,5-7	2%	
	Pachyure étrusque*	<i>Suncus etruscus</i>	1,5-2,5	-	
TALPIDES	Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	50-80	<1%	
ARVICOLIDES	Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	150-280	<1%	
	Campagnol terrestre	<i>Arvicola terrestris</i>	80-270	1%	
	Campagnol roussâtre	<i>Chlethrionomys glareolus</i>	15-33	4%	
	Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>	18-60	14%	
	Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	18-40	25%	
	Campagnol des neiges*	<i>Chionomys nivalis</i>	30-65	-	
	Campagnol de Provence*	<i>Microtus duodecimcostatus</i>	18-30	-	
	Campagnol de gerbe	<i>Microtus pyrenaicus</i>	17-24	2%	
	Campagnol souterrain	<i>Microtus subterraneus</i>	14-23	<1%	
MURIDES	Mulot à gorge jaune	<i>Apodemus flavicollis</i>	22-45	<1%	
	Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	20-30	16%	
	Souris domestique	<i>Mus musculus</i>	10-36	1%	
	Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i>	4-12	1%	
	Surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	280-500	<1%	
	Rat noir	<i>Rattus rattus</i>	140-240	<1%	
	Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>	50-150	<1%	
GLIRIDES	Loir	<i>Myoxus glis</i>	70-160	<1%	
	Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	15-35	<1%	
	VESPERTILIONIDES	Pipistrelles, Murins, Sérotine...		<1%	P

(1) Données : MACDONALD D., BARRETT. P. (1997)

* ne sont pas trouvés dans les analyses récentes faites depuis 1994, mais certaines sont signalées dans les années 1970

P = espèce protégée

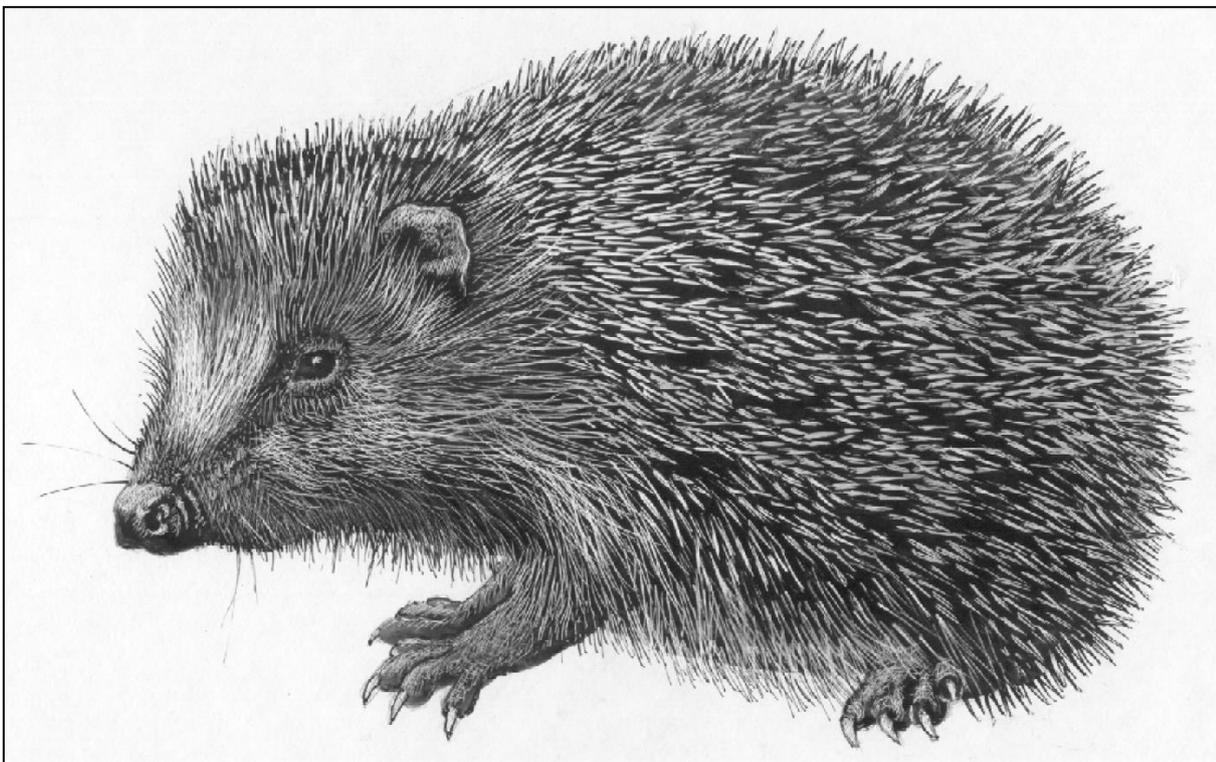
LES INSECTIVORES

Sept espèces de Mammifères de notre région se rapportent à cet ordre qui en compte treize en France. Il s'agit de la Taupe (de la famille des Talpidés), du Hérisson (Erinacéidé), et des Musaraignes (Soricidés) qui rassemblent six espèces, si la présence de la Musaraigne des jardins est confirmée.

Les Insectivores sont considérés comme des Mammifères très primitifs. Ils ont fait leur apparition il y a environ 135 millions d'années, à l'époque des dinosaures.

Bien que ce groupe soit très diversifié, ses représentants se caractérisent par une denture parsemée de petites pointes aptes à percer la carapace des Insectes, un cerveau et des yeux petits, un museau effilé en petite trompe charnue à l'extrémité de laquelle s'ouvrent les narines, une taille menue à moyenne. Malgré la conservation de caractères ancestraux, l'évolution des espèces a donné à cet Ordre une grande variété de "spécialistes" parfaitement adaptés à leur mode de vie : souterrains et fouisseurs, aquatiques et nageurs, terrestres et coureurs ...

Il est à noter que les Insectivores détiennent le record chez les Mammifères de la plus petite taille avec la Pachyure étrusque (*Suncus etruscus*) qui affiche un poids de deux grammes et une longueur de quatre centimètres sans la queue. Le Hérisson est le plus gros des Insectivores de France; il pèse un peu plus d'un kilogramme. De plus, il est le seul à véritablement hiberner.



Hérisson d'Europe. Dessin de Pierre Molteau

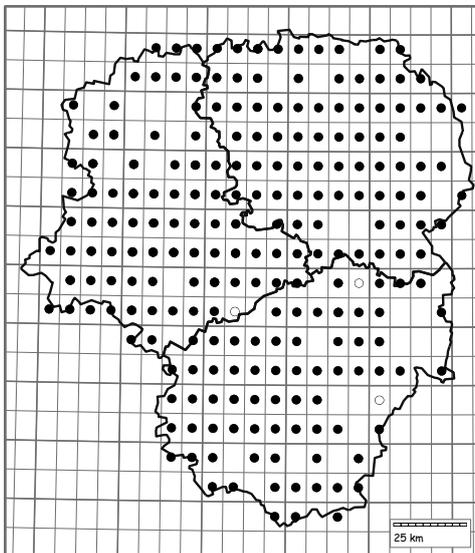
Les Erinacéidés

Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus* (Linnaeus, 1758))

L'eiriçon, l'eiriç

Il se reconnaît par une spécialisation surprenante : 15000 piquants couvrent son corps, à l'exception du ventre. Deux muscles sous-cutanés permettent à l'animal de se mettre en boule à la moindre alerte. Les épines sont alors perpendiculaires au corps; cette position constitue un bon argument de dissuasion face à un prédateur. Sa longueur varie de 20 à 30 cm, dont une queue de 3 cm, et son poids est de 0,4 à 1,4 kg. Une seule espèce est indigène en France.

Répartition



Le Hérisson d'Europe a une répartition eurasiatique, qui s'étend de l'Italie à l'Espagne et de l'Allemagne à la moitié sud de la Scandinavie.

Il est présent partout en Limousin, mais il semble moins fréquent sur les zones d'altitude (au-dessus de 700 m) : la diminution de l'abondance de nourriture par le froid et les boisements peuvent en être la cause.

Hôte de nos jardins, il occupe également les bois de feuillus, les prairies, mais son milieu de prédilection est sans nul doute le bocage. Les haies et les chemins sont des balises indispensables pour la constitution de son territoire.

Biologie - Ethologie

L'activité du Hérisson est essentiellement nocturne. Le régime alimentaire est omnivore. A l'automne, il consomme de nombreuses baies, mais il a une forte préférence pour les insectes, lombrics, limaces, grenouilles et serpents. Le Hérisson a une immunité relative aux venins : il résiste à des doses de venin de Vipère trente-cinq à quarante fois plus fortes que celles qui tuent un cobaye.

Hibernant typique, il tombe en léthargie dès que la température s'abaisse au-dessous de 9°C. La répartition annuelle des victimes de la route nous indique des réveils possibles à n'importe quel moment de l'hiver. Après trente-quatre à quarante-neuf jours de gestation, la femelle met bas des petits munis de piquants mous et décolorés; ils sont cinq en moyenne par portée.

Le Hérisson a peu de prédateurs : seul le Hibou Grand-duc (restes trouvés dans une pelote de réjection à Crozant, 23) a été mis en évidence en Limousin. La Buse variable consomme les individus ramassés morts sur la route (quatre individus trouvés dans une aire à Boussac, 23).

Statut

Il souffre d'une mortalité routière élevée pendant toute la belle saison. On observe un pic de mortalité au mois de septembre. Dans certaines régions du bocage cultivé (nord de la Haute-Vienne et de la Creuse), il semble se raréfier.

Protection nationale.

Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	717	Nombre d'observations avant 1990	41	% de secteur de carte	76%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

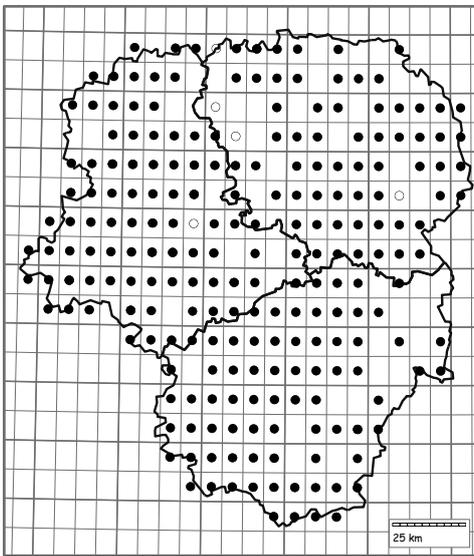
Les Talpidés

Taupe d'Europe (*Talpa europaea* Linnaeus, 1758)

La taupa, la negra, la mojouritz (= la fouilleuse)

Elle est parfaitement adaptée à la vie souterraine. Son corps cylindrique porte des pattes antérieures courtes et puissantes qui ont pris la forme de pelles et sont munies de grandes griffes. Ses yeux sont petits. Son humérus est court et massif. Son pelage doux est généralement noir, les poils sont perpendiculaires à la peau, ce qui lui permet d'évoluer aussi bien en avant qu'en arrière dans les galeries. Son poids est compris entre 75 et 90 g pour une longueur de 14 à 18 cm; la queue mesure 2 à 4 cm.

Répartition



Cette espèce est présente partout en Europe sauf dans le sud de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie. Elle est absente d'Irlande et des pays où la terre ne dégèle pas!

La Taupe occupe tout le Limousin; les secteurs vides ne sont le fait que de l'absence de prospection.

Les données proviennent pour 80% de la signalisation des taupinières. Malgré les risques de confusions, elles ont été cartographiées sans distinction. L'analyse des pelotes de réjection de l'Effraie (86 données) et les dix individus trouvés morts confirment sa présence sur l'ensemble du Limousin.

Des observations de pelage particulier ont été relevées : une tache triangulaire fauve sur le ventre d'un individu à Masbaraud (23) en 1998, un individu "entièrement blanc avec un reflet rose" en Creuse, en 1925 (Genevoix, 1925).

Biologie - Ethologie

La Taupe fait rarement surface sauf lors de la recherche de partenaire ou de la dispersion des jeunes : on peut alors la voir écrasée sur la route ou chassée par le Renard. Elle entre seulement pour 0,1% dans le régime des Effraies en Limousin. Seul un lot de 70 pelotes datées de février à avril a fourni cinq Taupes dont deux juvéniles (Saint-Georges-les-Landes, 23). Les Chouettes hulottes la capturent aussi.

La Taupe n'hiberne pas; elle trouve toute l'année des lombrics et des larves d'insectes... Elle évite généralement les résineux où il y a peu de nourriture. L'absence de prise de nourriture durant quelques heures lui est fatale. Sa voracité en fait donc un précieux auxiliaire des cultures. Paradoxalement, elle n'est pas aimée des jardiniers à cause des taupinières, monticules de terre issue du creusement des galeries rejetée en surface, et des problèmes que cela induit pour la coupe du foin, la tonte... Les taupinières sont visibles dans les bois, les layons forestiers et les prairies. Principal indice de présence, des confusions sont possibles avec le Rat taupier (*Arvicola terrestris*).

Statut

Même si certains font tout pour se débarrasser des Taupes en raison des "dégâts" qu'elle cause, elle ne semble pas en danger tant que des moyens "efficaces" de destruction n'auront pas été trouvés.

Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	605	Nombre d'observations avant 1990	19	% de secteur de carte	77%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

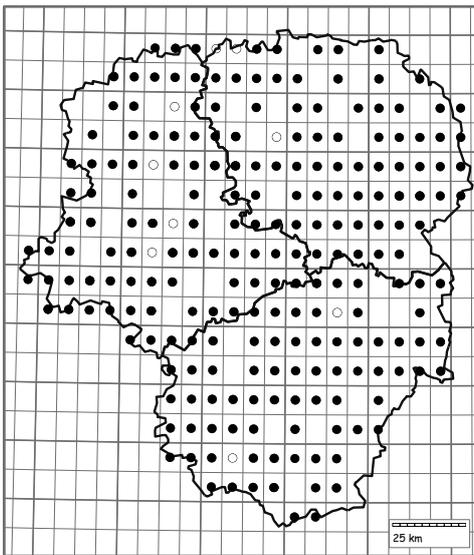
Les Soricidés

La murja, la lira, la musaranha, la liròta

Musaraigne couronnée (*Sorex coronatus* Miller, 1928)

Son pelage est tricolore, avec une ligne rougeâtre plus ou moins nette sur les flancs séparant le dos foncé du ventre clair. La queue est couverte de poils de longueur uniforme. Ses dents se terminent par une pointe rouge.

Répartition



Cette espèce est marquée par son "atlantinité". En Europe, elle n'est présente qu'en France et dans le Benelux.

Elle occupe l'ensemble du Limousin où elle trouve une pluviométrie supérieure à 800 mm, ce qui convient particulièrement à l'espèce.

Elle fréquente les prairies très humides, les forêts, près des cours d'eau et des étangs.

Ses effectifs moindres en plaine peuvent s'expliquer par l'arasement des haies et des bois de feuillus et une compétition avec la Musaraigne musette.

Biologie - Ethologie

Solitaire et farouche, elle ne présente pas une distribution anthropique. Près des habitations, elle entrerait en concurrence avec la Musaraigne musette. Elle constitue 12,7%, en moyenne, du régime alimentaire de l'Effraie : moins de 7% en plaine jusqu'à 28% sur le Plateau de Millevaches en bocage assez fermé, riverain de zones marécageuses.

Plusieurs paramètres climatologiques et écologiques influent sur sa répartition : l'altitude, le nombre de jours avec gelées, les structures forestières (forêts feuillues ou mixtes). Sa présence concorde avec celle des *Neomys*, elle est donc liée aux milieux humides et frais même en été.

A l'est de la France, son aire de répartition rencontre celle de la Musaraigne carrelet (*Sorex araneus*). Elles sont identiques d'aspect et résistantes au froid. Leurs exigences écologiques sont proches; elles entrent donc en concurrence. En Suisse, la Musaraigne couronnée n'atteint pas 1000 m d'altitude et la Musaraigne carrelet ne descend pas en dessous de 1000 m. Des mesures faites sur 50 crânes dans le laboratoire de J. Hausser en 1995 et 1997 n'ont pas révélé la présence de la Musaraigne carrelet en Limousin.

Statut

Présente dans toutes les zones humides du Limousin, elle ne semble pas menacée, mais elle pourrait pâtir d'une banalisation des paysages comme dans le nord de la Haute-Vienne.

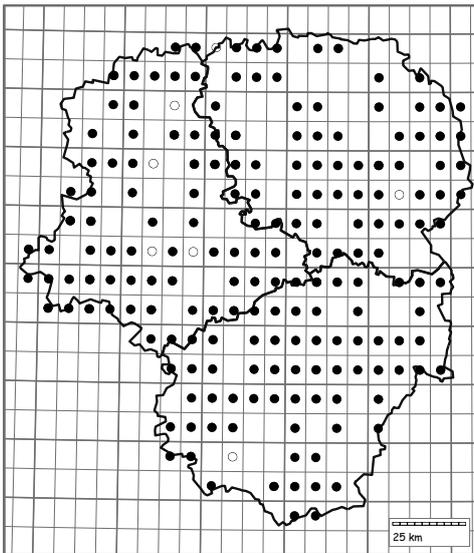
Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	469	Nombre d'observations avant 1990	45	% de secteur de carte	75%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Musaraigne pygmée (*Sorex minutus* Linnaeus, 1766)

C'est une petite Musaraigne à dents rouges. Son corps ne mesure que 4 à 5 cm et ses petits ne pèsent pas plus de 0,25 g à la naissance. Elle est proche par la taille des plus petits Mammifères du monde : ce caractère, associé à la couleur roux clair de sa fourrure et à la queue de grande taille et couverte de poils abondants, suffit à l'identifier.

Répartition



Elle se distingue des autres Musaraignes par sa vaste répartition euro-sibérienne : petite mais robuste, acclimatée à une large gamme de températures, elle s'est vraisemblablement dispersée après la dernière glaciation sans former d'espèces jumelles à partir de noyaux isolés par les glaces.

En France, sa répartition est limitée par la sécheresse : elle est absente du pourtour méditerranéen et des causses du sud du Massif Central.

Elle occupe tout le Limousin. Elle est très liée cependant à l'altitude et préfère les biotopes humides et frais des *Neomys* et de la Musaraigne couronnée. Un talus boisé proche d'une prairie très humide est propice à sa découverte.

Biologie - Ethologie

Elle est presque toujours présente mais peu abondante dans le régime de l'Effraie : de 0,2% en plaine dans la partie soumise au remembrement à 5,4% sur le Plateau de Millevaches (moyenne de 1,9%), données qui semblent bien refléter les milieux de vie.

C'est une espèce de surface ne creusant pas de terrier. Les sols hydromorphes, à pente faible, riches en eau en été lui sont favorables. Sauvage, elle n'est pas favorisée par les constructions des hommes. La Musaraigne pygmée peut se nourrir près des parcelles enrésinées où survivent des insectes minuscules de 1 à 3 mm.

Elle est touchée par le phénomène de Dehnel : bien que sa taille soit déjà petite, le volume des os et du corps diminue par déshydratation en hiver, entraînant une réduction de la dépense énergétique et du besoin de nourriture. Cet effet est propre aux musaraignes à dents rouges (*Sorex* et *Neomys*).

Statut

Peu étudiée en France, le statut de cette espèce n'est pas connu.

Espèce présente partout, commune

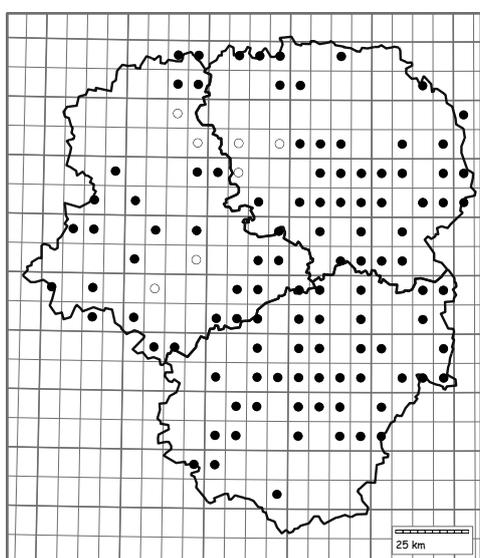
Nombre d'observations 1990 – 1998	316	Nombre d'observations avant 1990	26	% de secteur de carte	65%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Musaraigne aquatique ou Crossope aquatique (*Neomys fodiens* (Pennant, 1771))

C'est la plus grande Musaraigne d'Europe (16 g, corps de 7 à 10 cm, queue aussi longue que les deux tiers du corps). Ses pieds grands et larges sont frangés de poils longs, la queue de même, pour mieux nager. Elle apparaît bicolore tant la ligne qui sépare le pelage noir du dos et le ventre blanc est nette, mais elle peut être toute noire ou presque (Sirugue 1995, Butet A. 1995). Les oreilles sont cachées par les poils.

Musaraigne aux dents rouges, elle se reconnaît à ses incisives inférieures à long bord droit (crénelé chez les *Sorex*). Ses mandibules sont robustes. La hauteur mandibulaire de 4,576 à 5,300 mm (moyenne 4,875 mm) caractérise les individus du Limousin qui en cela ne se distinguent pas des individus centro-européens (Indelicato, 1997).

Répartition



Espèce récente, apparue depuis un peu moins de cent mille ans mais de vaste répartition euro-sibérienne : elle a colonisé les cours d'eau des Pyrénées à la Scandinavie et de la Sibérie jusqu'à la côte Pacifique, sauf une grande partie de l'Espagne et des Balkans.

Le Limousin, riche en cours d'eau, étangs, tourbières lui est favorable. Elle plonge et se déplace avec vivacité, et s'abrite dans un terrier caché dans les tourradons de mollinies. Elle est plus présente en altitude où elle trouve ses biotopes préférés : les berges et les environs immédiats laissés à l'état naturel avec des bois mixtes ou feuillus.

Elle est fortement liée aux Musaraignes pygmée et couronnée, à la Musaraigne de Miller. L'Effraie en capture de 0,1% du total des proies à 1,9% (moyenne 0,6%) dans les prairies proches des cours d'eau, lors des brèves échappées de printemps et d'automne.

Biologie - Ethologie

Sa fourrure spécialisée retient sous les poils de la surface une couche d'air qui lui évite de se mouiller et de se refroidir. La température corporelle de 37°C se maintient dans une eau froide proche de 0°C.

Il semble que ce *Neomys* capture 50% à 80% de proies aquatiques tout au long de l'année même en hiver (Gammars ou Porte-bois) et quelques escargots et araignées en chasse au sol. La salive toxique immobilise les petites proies. Vorace car n'hibernant pas, il doit lutter contre la perte de chaleur corporelle. On n'observe pas d'individus groupés dans un nid pour se tenir chaud comme le fait la Musaraigne musette (Cantoni, 1990). Par la stratégie hivernale de survie, il est proche de la Musaraigne couronnée : solitaire et territorial afin de disposer d'un stock de proies.

Statut

Cette musaraigne est vulnérable car peu abondante, mais elle n'est pas rare. Elle s'efface dans les cours d'eau banalisés de la plaine cultivée au nord-ouest de la Haute-Vienne et au nord de la Creuse. En effet, la simplification du milieu et la pollution l'atteignent en détruisant les invertébrés dont elle se nourrit (situation également vraie pour les poissons migrateurs). La Musaraigne aquatique est un bio-indicateur d'une eau de qualité.

Protection nationale.

Espèce présente partout, rare

Nombre d'observations 1990 – 1998	177	Nombre d'observations avant 1990	10	% de secteur de carte	37%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----



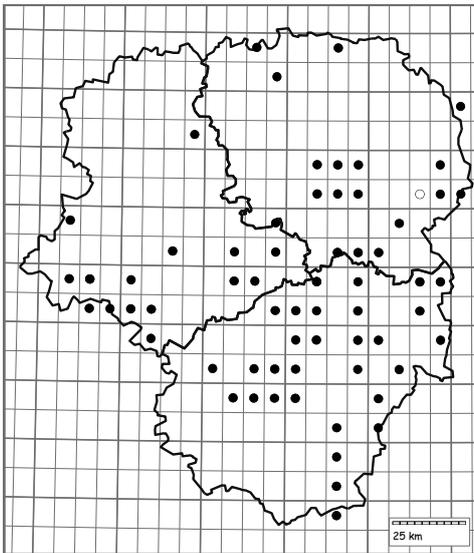
Musaraigne aquatique. *Dessin de Pierre Molteau*

Musaraigne de Miller ou Crossope de Miller (*Neomys anomalus* (Cabrera, 1907))

Par son pelage bicolore avec le dos noir et le ventre blanc, elle ressemble à la Musaraigne aquatique, mais elle est plus petite (12 g), les rames de poils natatoires sont peu visibles à la queue et aux pieds. L'espèce est moins liée à l'eau. Les poils de jarres spécialisés qui repoussent l'eau témoignent cependant d'une adaptation à la vie amphibie. En Pologne, exception qui confirme la règle, elle est la plus aquatique des deux.

Elle présente des dents aux pointes rouges, des incisives inférieures à long bord droit caractéristiques du genre. Ses mandibules sont graciles. La hauteur mandibulaire de 3,950 à 4,525 mm (moyenne 4,283 mm) caractérise les individus du Limousin (Indelicato, 1997).

Répartition



La Musaraigne de Miller faisant partie de la petite faune du début du Quaternaire est plus ancienne que la Musaraigne aquatique et elle a enduré trois glaciations. Malgré ce passé à toute épreuve, la répartition n'est pas vaste : montagnes d'Europe où subsistent des refuges proches de l'état naturel, y compris la Péninsule ibérique et les Balkans. Elle manque dans la forêt boréale de Conifères et depuis le Moyen Age, dans la Plaine d'Europe orientale.

Dans les plaines des Ardennes, de Normandie et de Savoie, sa découverte, associée à l'espèce voisine, fut inattendue (Coppa 1987, Leugé 1993, Sirugue 1994). L'aire morcelée signerait sa régression au profit de *Neomys fodiens*. Comme les autres montagnes, le Limousin, en continuité avec le Massif Central, les abrite ensemble.

Biologie - Ethologie

L'Effraie la capture surtout au printemps et en automne, en même temps que l'autre *Neomys* mais en plus faible quantité : 0,3% du total des proies en moyenne, de 0,05% en plaine peuplée à 1,1% au bord oriental du Plateau de Millevaches que dévalent des rivières à travers les bois mixtes et les fonds marécageux. Liée à la Musaraigne aquatique, très liée aux Musaraignes couronnée et pygmée, elle recherche les bois riverains plus feuillus que résineux.

Le morcellement de son aire est peut-être apparent. Ce petit Mammifère suit le bord des cours d'eau de la même façon que la Musaraigne aquatique. La population peu abondante est vulnérable en plaine où les places de gagnage sont rares.

Statut

La survie de la Musaraigne de Miller est d'abord remise en question quand l'Homme modifie le milieu naturel par les grands assèchements des plaines de l'Europe continentale.

Les reliefs de l'Ouest de la région dès 300 m (Monts de Châlus) abritent les deux espèces de *Neomys*. Les vallées du Limousin permettraient une plus large présence de la Musaraigne de Miller à condition que les régions d'openfields retrouvent leurs forêts alluviales et une eau de qualité.

Elle est assez rare en Limousin, mais ne semble pas menacée. Il serait nécessaire pour sa protection d'améliorer l'efficacité des stations d'épuration, d'interdire l'enrésinement près des points d'eau. C'est une espèce bio-indicatrice d'une eau de qualité.

Protection nationale.

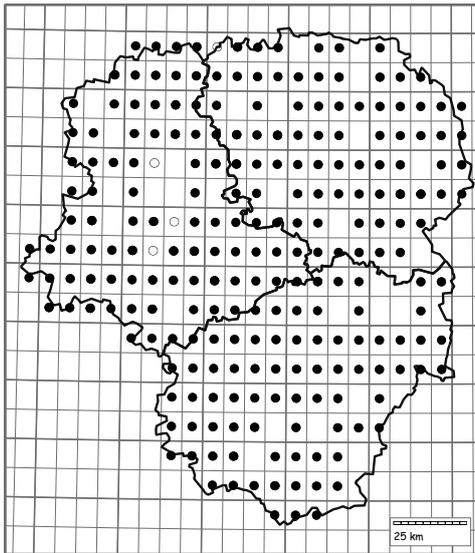
Espèce localisée, rare

Nombre d'observations 1990 – 1998	90	Nombre d'observations avant 1990	6	% de secteur de carte	22%
-----------------------------------	----	----------------------------------	---	-----------------------	-----

Musaraigne musette (*Crocidura russula* (Hermann, 1780))

Pelage gris ardoise ou de teinte rougeâtre, plus petite qu'une souris, elle est caractérisée par une queue parsemée de poils longs et des dents blanches. La taille est comparable à celle de la Musaraigne couronnée (corps de 10 cm, poids 10 g).

Répartition



La Musaraigne musette est présente en Europe centrale et occidentale, de la péninsule ibérique au Benelux, jusqu'au nord de l'Italie et la Yougoslavie. Son extension depuis la péninsule ibérique serait récente, depuis cinq à six mille ans, et suivrait les premiers villages des hommes.

Elle occupe l'ensemble du Limousin, familière en plaine, moins abondante de 500 à 900 m d'altitude. La Musaraigne musette craint davantage le froid que la pluie.

La majeure partie des observations est faite par l'intermédiaire des pelotes de réjection de l'Effraie des clochers.

Biologie - Ethologie

Elle est visible dans les champs, les haies, près des composts, en pleine ville, entrant même dans les maisons. En octobre, on peut découvrir des nids de feuilles mortes tapissés de brindilles hachées menu abritant des portées non sevrées dans une fissure de mur ou dans une habitation. Bonne grimpeuse, elle n'hésite pas à escalader un mur vertical et d'en redescendre la tête en bas (Sauviat-sur-Vige, 87).

Elle se distingue des autres Musaraignes par son anthropophilie et son caractère sociable : en hiver, elle partage son nid de repos avec d'autres pour profiter de leur chaleur corporelle. Elle peut même entrer en torpeur, et faire face à un manque de nourriture momentané.

Elle représente en moyenne 13% des proies de l'Effraie : moins de 6% dès que le nombre annuel de jours avec gelées dépasse 100 (Haute-Corrèze et Est de la Creuse) à 30% en plaine de l'ouest ouverte à la douceur atlantique et à l'activité humaine.

A l'approche du sevrage, les juvéniles de cette espèce manifestent le "comportement caravane" : chacun d'eux s'accroche au précédent en mordant la base de la queue et la mère traîne toute la file de quatre ou cinq jeunes derrière elle.

Statut

Elle ne semble pas menacée en Limousin.

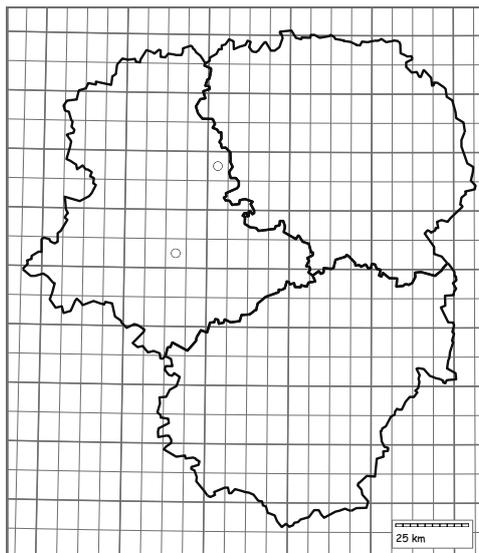
Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	513	Nombre d'observations avant 1990	40	% de secteur de carte	80%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Musaraigne des jardins (*Crocidura suaveolens* (Pallas, 1811))

Cette Musaraigne aux dents blanches se distingue principalement de la Musaraigne musette par sa taille plus petite. Les critères de détermination portent sur des détails du crâne (taille relative de la 3^{ème} prémolaires et du paracone de la 4^{ème} prémolaires, taille des fenêtres basisphénoïdiennes, position du foramen de la cavité nasale).

Répartition



La Musaraigne des jardins présente une vaste répartition eurasiatique, du Portugal à la Corée. En Europe, elle est absente vers le nord à partir de l'Allemagne; elle manque dans la majeure partie de l'Espagne et semble éviter les zones d'altitude supérieure à 800 m.

Sa répartition est sporadique en France.

En Limousin, quelques individus ont été identifiés dans des lots de pelotes de réjection d'Effraie recueillis sur les communes de la Jonchère-Saint-Maurice et du Vigen, en 1975.

Elle est signalée à l'ouest et au nord de notre région : dans l'Allier, l'Indre, la Vienne, la Charente, la Dordogne. Mais les stations sont peu nombreuses (SFEPM, 1984).

Biologie - Ethologie

Cette musaraigne recherche les broussailles, les haies, les vignobles, mais aussi les vieilles maisons. Il n'existe pas d'étude consacrée à cette espèce en dehors de la région méditerranéenne, à notre connaissance.

Statut

Son statut reste à définir en Limousin. Malgré de nombreux lots de pelotes de réjection analysés dans les zones de basse altitude de l'ouest de la région, la Musaraigne des jardins n'a pas été retrouvée. Mais il n'y a pas eu de lots importants étudiés dans le nord de la Creuse. Les crânes qui semblent appartenir à cette espèce doivent être impérativement conservés et confirmés.

C'est une espèce à rechercher dans toute la bordure ouest et nord de basse altitude du Limousin.

Espèce très rare ("si elle est présente")

Nombre d'observations 1990 – 1998		Nombre d'observations avant 1990	2	% de secteur de carte	%
-----------------------------------	--	----------------------------------	---	-----------------------	---

LES CHIROPTERES

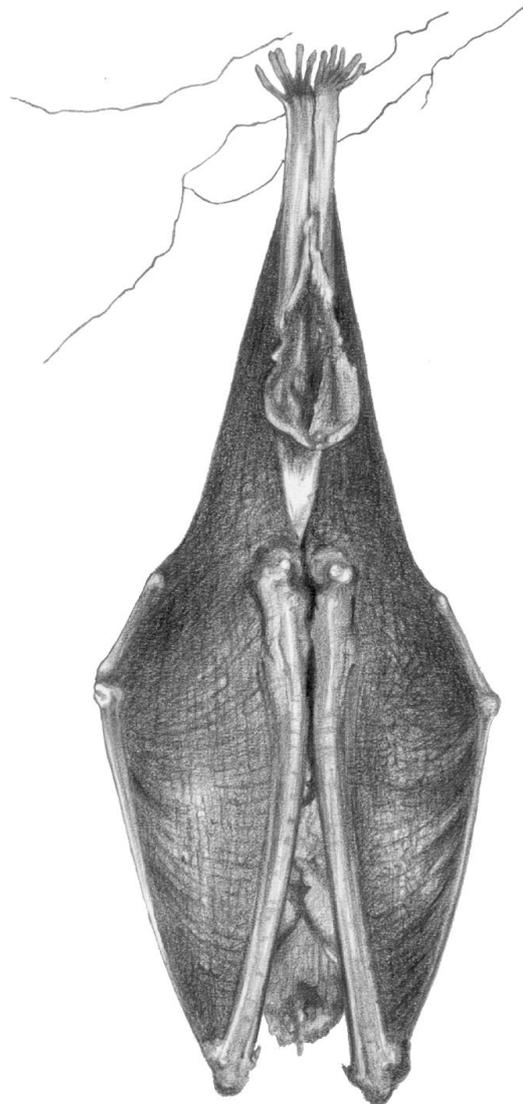
La pissarata, la pissaròta, la ratapenada, la rata volanta

Les Chiroptères, ou Chauves-souris, sont les seuls Mammifères capables de voler : les membres antérieurs sont transformés en ailes, une peau souple, le patagium, reliant les doigts, l'avant-bras, le bras, les membres postérieurs et la queue.

Les familles des Rhinolophidés et des Vespertilionidés sont représentées en Limousin et regroupent vingt espèces.

Les Rhinolophidés

Les membres de cette famille se caractérisent par une position au repos suspendus par les pattes arrières, enveloppés de leurs ailes, formant des sortes de "grelots" (nom qui leur est parfois donné en Corrèze). Ils ont aussi une face caractéristique, avec un nez en forme de fer à cheval (d'où leur nom). Ces membranes nasales jouent un rôle dans la focalisation des signaux ultrasonores émis par les narines. La structure particulière des émissions acoustiques des Rhinolophes en fait des espèces hautement spécialisées dans la détection des proies volantes.



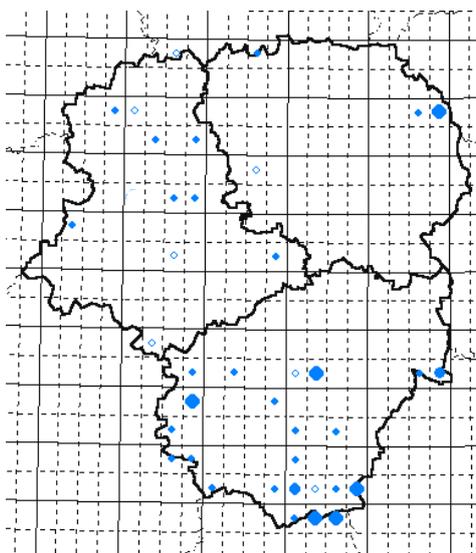
Petit Rhinolophe. *Dessin de Pierre Molteau*



Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*, (Schreber 1774))

Le Grand Rhinolophe est le plus robuste représentant de la famille des Rhinolophidés. Au repos dans le gîte, il passe rarement inaperçu avec sa silhouette sombre et trapue suspendue librement. Actif sur ses terrains de chasse, c'est un voilier puissant et souple, doté d'une envergure atteignant 40 cm.

Répartition



Le Grand Rhinolophe est présent en Europe au sud d'une ligne reliant la Belgique à la République Tchèque. En France, il est signalé sur l'ensemble du territoire; cependant, les effectifs dans la partie nord ont considérablement chuté ces dernières décennies.

Martin & Rollinat (1914) le considéraient comme assez commun dans les trois départements limousins. Cantuel (1949) porte la même appréciation, en précisant son absence en altitude.

Aujourd'hui, on constate une présence générale en plaine, mais avec des effectifs très faibles dans toute la moitié nord. Au-dessus de 400 m, cette espèce ne se retrouve qu'en fond de vallée et elle semble absente à partir de 600 m. Seules la moyenne et basse Corrèze présentent des effectifs plus rassurants.

Biologie – éthologie

En Haute-Vienne et dans l'ouest de la Creuse, la plus grande partie des observations ne sont faites qu'en hiver. Les sites sont des caves, des souterrains, des galeries de mines ou des barrages, chacun ne rassemblant qu'un à trois individus. Les effectifs hivernaux en Corrèze sont similaires, excepté dans la grotte de la Fage (Bassin de Brive), où des comptages hivernaux montrent une progression globale sur les douze dernières années, avec près de 400 individus, en 1997.

Dans le nord de la région, la seule colonie de mise-bas connue rassemble 12 adultes dans un bâtiment en béton d'une mine désaffectée des gorges de la Tardes (Budelière, 23). En Xaintrie (sud-est de la Corrèze), quatre colonies réunissent entre 20 et 50 adultes chacune. A l'ouest, un site remarquable (viaduc creux du XIX^{ème} siècle) rassemble chaque année 70 à 80 adultes, associés à des Rhinolophes euryales. Dans la haute vallée de la Corrèze (Sarran, 19), 140 adultes, associés à des Murin à oreilles échancrées, occupent un vieux moulin dont la toiture menaçait de s'effondrer. Le site a été acheté en 1992 par le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin et la toiture entièrement refaite (grâce aux aides du Ministère de l'Environnement, du Conseil Régional et du Conseil Général de la Corrèze).

Le Grand Rhinolophe fréquente des milieux boisés (ripisylves, pinèdes...), des chemins en sous bois, mais aussi des pâtures, des landes à callune ou fougère aigle, en sommet ou à flanc de colline.

Statut

Le Grand rhinolophe est en Limousin une espèce très vulnérable. Ses exigences dans les types de gîtes fréquentés en font une espèce très dépendante des activités humaines. Le recensement et la protection des sites de mise-bas est urgente afin d'éviter la régression drastique constatée dans le nord de son aire de répartition.

Espèce localisée, rare

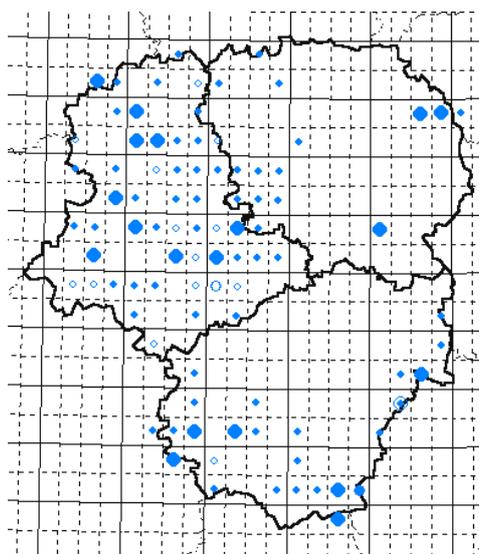
Nombre d'observations 1990 – 1998	152	Nombre d'observations avant 1990	74	% de secteur de carte	16%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----



Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*, (Bechstein 1800))

Le Petit Rhinolophe se distingue des autres Rhinolophidés par sa petite taille et la morphologie de sa feuille nasale. En hibernation, c'est une espèce facile à identifier, toujours suspendue par les pieds et enveloppée dans ses ailes.

Répartition



Présent dans toute l'Europe moyenne méridionale, le Petit rhinolophe est en forte régression dans toute la partie nord-ouest de son aire de distribution : disparu des Pays-Bas (depuis 1983) et du nord de l'Allemagne, menacé d'extinction en Belgique et en Pologne, cette espèce mérite une protection accrue. En France, elle est très rare dans le nord et le nord-est de la France.

Martin & Rollinat (1914), puis Cantuel (1949) signalent le Petit Rhinolophe commun dans les trois départements limousins.

Aujourd'hui, même si l'est de la région présente une couverture de prospection moindre, la situation semble plus nuancée. Il est rarement noté dans la zone d'altitude supérieure à 600 m. Il est possible que le climat froid et humide des plateaux limousins limite son abondance.

Le nombre important de sites connus (162) trahit plus la facilité d'observation de l'espèce en gîte qu'une bonne prospérité des populations.

Biologie – éthologie

En hiver, on trouve le Petit rhinolophe dans toutes sortes de cavités (mine, cave, souterrain, grotte, aqueduc, tunnel, abri sous roche) accroché en hauteur ou quasiment à ras de terre, isolé ou en groupe (jusqu'à 50 individus).

Le nombre relativement élevé de colonies de reproduction connues est dû au type de gîtes utilisés pour la mise-bas, dont la prospection est aisée (moulins, églises), et au fait que les Petits Rhinolophes, suspendus ou volant à l'intérieur du gîte, se remarquent très facilement. Certaines colonies sont importantes : 90 adultes et jeunes dans les combles d'une église (Oradour-sur-Glane, 87), 100 adultes et jeunes dans une cave (Saint-Paul-d'Eyjeaux, 87).

C'est une espèce au vol très manœuvrable. Elle exploite l'intérieur de la haute végétation caducifoliée. Elle circule entre les branchages d'un vol vif et sinueux, et capture des proies qu'elle consomme lors de pauses, suspendu à une branche. La plupart des colonies connues en Limousin sont situées près d'une rivière ou d'un étang. Les bois de feuillus au bord de l'eau semblent être un milieu vital pour le Petit Rhinolophe.

Statut

Ne disposant pas de données bibliographiques anciennes, il est difficile de dire si cette espèce est en régression ou non, dans notre région. Mais la plupart des propriétaires de caves ou de combles qui hébergent cette espèce constatent une nette diminution des effectifs. Les observations sont bien sûr sujettes à caution en sachant que la mémoire peut embellir le passé ou être défaillante.

C'est une espèce fragile qui nécessite une protection de ses habitats vitaux.

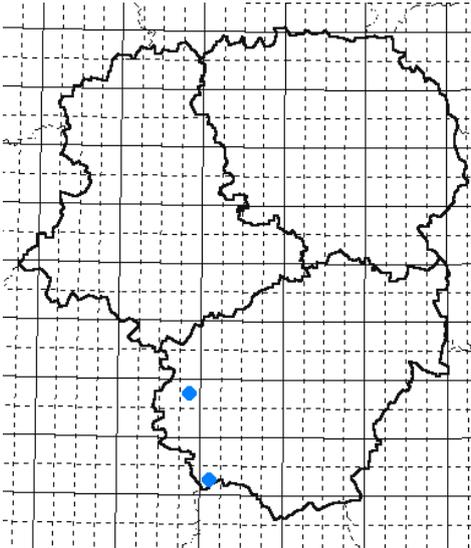
Espèce de répartition indéterminée, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	487	Nombre d'observations avant 1990	445	% de secteur de carte	32%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	-----	-----------------------	-----

Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*, (Blasius 1853))

Par rapport au Grand Rhinolophe, l'allure est plus frêle, le ventre blanc pur ; les oreilles, roses sur la face interne, sont légèrement plus longues et pointues.

Répartition géographique :



Présent en Europe sur tout le pourtour de la Méditerranée, le Rhinolophe euryale vit en France dans le sud-est et la vallée du Rhône jusqu'en Franche-Comté, ainsi que dans les Pyrénées et l'Aquitaine, jusqu'aux Pays de Loire. Entre 1950 et 1980, l'espèce a fortement régressé ou disparu dans de nombreuses régions (de 65 à 95% des effectifs selon Brosset & al, 1988).

Le Limousin, grâce au Bassin de Brive sous l'influence de l'Aquitaine, bénéficie de la présence du Rhinolophe euryale, sur trois sites seulement, mais d'une grande importance au regard du statut national de l'espèce.

Biologie – éthologie

Le Rhinolophe euryale est une espèce thermophile. Deux sites d'hibernation sont connus en Limousin : il s'agit de deux grottes, les effectifs les plus importants se trouvant dans le site de la Fage (19). Les essaims comme les individus isolés se trouvent toujours dans les parties les plus chaudes. Les effectifs, pouvant aller jusqu'à 700 individus lors de circonstances de froid exceptionnel comme en janvier 1985 (D. Masson, comm. pers), oscillent depuis 1986 entre 190 et 300 individus (comptages effectués en janvier). Le second site d'hivernage, découvert en janvier 1999, abritait 8 individus.

Les deux sites de reproduction connus sont situés à 30 km l'un de l'autre. Au sud-ouest, la même grotte abritant des essaims en hibernation, voit se reproduire 150 adultes environ.

Cette espèce semble exploiter en particulier les lisières de végétation haute (feuillus sur prairies de pâture entre 750 m et 4 km du gîte diurne).

Statut

Nous ne disposons pas du recul suffisant pour connaître l'évolution quantitative des deux groupes connus. Selon Balliot (1964), 515 Rhinolophes euryales ont été bagués en Corrèze, pendant l'année 1956, sans doute à la Fage. Aucun comptage depuis 1986 n'en a révélé plus de 300.

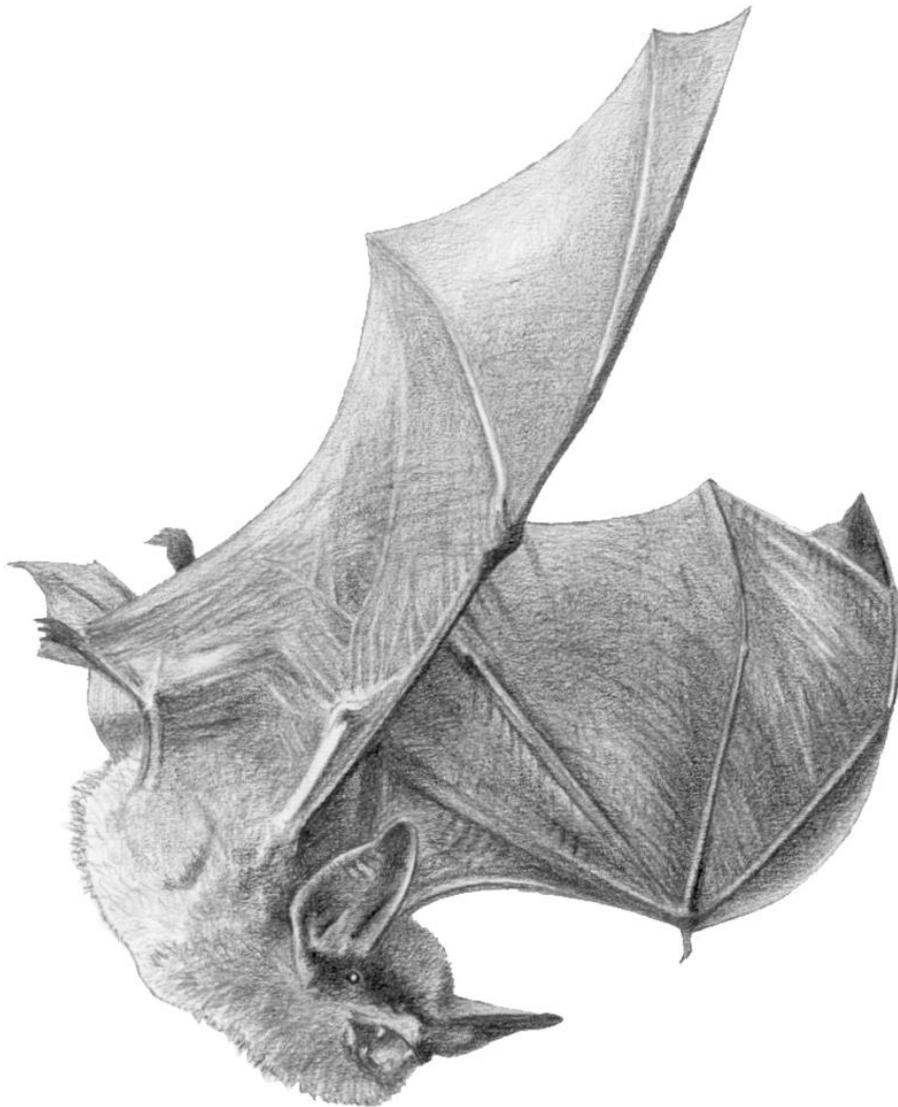
Espèce localisée, rare

Nombre d'observations 1990 – 1998	26	Nombre d'observations avant 1990	7	% de secteur de carte	1,5%
-----------------------------------	----	----------------------------------	---	-----------------------	------



Les Vespertilionidés

Cette famille s'est largement diversifiée, avec 24 espèces en France, occupant des habitats variés. Le corps plus aplati que celui des Rhinolophes permet à la plupart des espèces de se glisser dans des anfractuosités où elles se protègent des fortes variations de température, des dérangements et de la prédation. La grande variabilité morphologique et comportementale au sein de la famille des Vespertilionidés contraste fortement avec l'homogénéité de celle des Rhinolophes.



Grand Murin. *Dessin de Pierre Molteau*



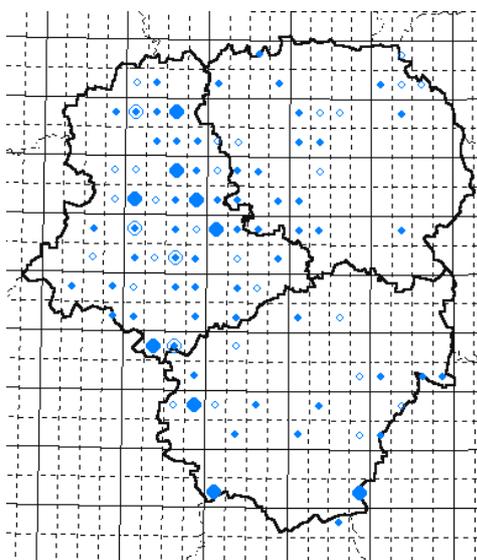
Grand Murin et Petit Murin

(*Myotis myotis*, (Borkhausen 1797) - *Myotis blythii*, (Tomes 1857))

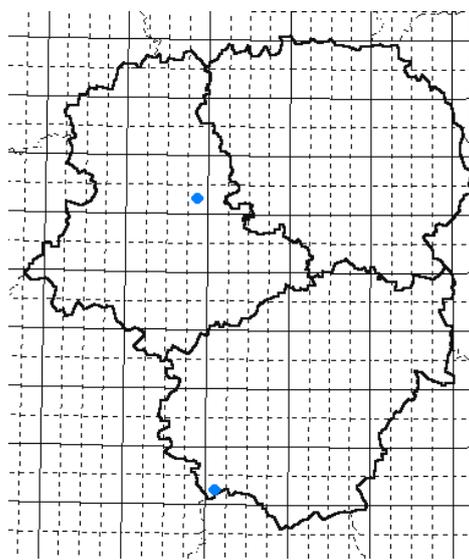
Avec ses 35 à 40 cm d'envergure, le Grand Murin est l'une des plus grandes Chauves-souris du Limousin. Le Petit Murin est très proche morphologiquement. Seules, une fonction discriminante basée sur les mensurations de l'avant-bras et de l'oreille (Arlettaz et al, 1991), et des mesures très fines de la mâchoire, offrent des possibilités de détermination spécifique (fiable à 99,6%).

Par ailleurs, 95% des Petits Murins présentent une tache claire sur le front, alors qu'elle est toujours absente chez le Grand Murin (Arlettaz et al., 1991).

Répartition



Grand Murin



Petit Murin

Le Petit Murin présente une distribution plus orientale (présent jusqu'en Chine) que le Grand Murin, confiné à l'ouest Paléarctique. En France, *M. myotis* est présent sur l'ensemble du territoire, alors que *M. blythii* semble absent au nord d'une ligne Nantes-Besançon, ainsi que dans le Massif Central.

En Limousin, le Grand Murin est très largement dominant. Le Petit Murin n'a été trouvé pour l'instant que dans trois sites (Grotte de la Fage - 19, Ambazac - 87, Saint-Sornin-Leulac - 87), toujours en faible nombre parmi des groupes de Grands Murins.

Le Grand Murin est peu présent au-dessus de la courbe des 700 m, sans doute plus à cause d'une modification de l'habitat (enrésinement intensif) que de l'altitude, l'espèce étant par exemple très bien représentée dans les Monts d'Ambazac, où le taux de feuillus est encore important. L'alternance de bocage atypique et de boisements de feuillus, caractéristique de l'ouest et du nord de la région, semble bien lui convenir.

Martin et Rollinat (1914) puis Cantuel en (1949), qualifiaient le "Vespertilion Murin", ou "Grande Chauve-Souris Murine" (appellations antérieures à la distinction des deux espèces) de commun dans les trois départements.



Biologie – éthologie

Grand Murin

En été, les colonies de mise-bas se rencontrent généralement dans les combles d'habitations, d'usines, d'églises. Elles comptent généralement de 25 à 200 adultes, mais parfois jusqu'à 400 à 600 adultes (Corrèze). Une colonie découverte par R. d'Abadie en 1933, dans le clocher de l'église du Dorat (87), et d'une "importance considérable" (Brosset et Caubère, 1959), existe toujours. Les effectifs actuels sont d'environ 30 à 40 adultes.

D'avril à septembre, on peut observer des individus isolés dans les disjointements sous la voûte des ponts de pierre. En hiver, les Grands Murins rejoignent toutes sortes de sites souterrains, de la cave à la grotte. Le plus souvent solitaires, on trouve de 1 à 15 individus par cavité. Cependant, une grotte du sud-ouest de la Corrèze et une galerie de mine des Monts d'Ambazac (87) abritent plus de 150 individus.

Le Grand Murin exploite les prairies de fauche, les pâtures et les forêts aux sous bois dégagés, où il capture des proies courant sur le sol (carabes, grillons, courtilières).

Petit Murin

De morphologie et de biologie très semblables à celles du Grand Murin, avec lequel il partage les gîtes d'hiver et d'été, le petit Murin diffère cependant par une spécialisation dans la prédation des Sauterelles posées sur l'herbe haute.

Statut

Grand Murin : *espèce présente partout, assez commune*

Nombre d'observations 1990 – 1998	339	Nombre d'observations avant 1990	374	% de secteur de carte	26%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	-----	-----------------------	-----

Petit Murin : *espèce de répartition indéterminée, rare*

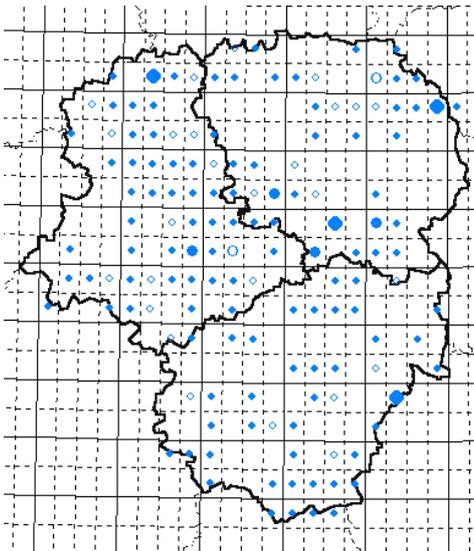
Nombre d'observations 1990 – 1998	9	Nombre d'observations avant 1990	0	% de secteur de carte	1%
-----------------------------------	---	----------------------------------	---	-----------------------	----



Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*, (Kuhl 1819))

Le Murin de Daubenton est une Chauve-souris de petite taille, au pelage dorsal brun clair et au museau rose, parfois sombre. La rivière est le domaine du Murin de Daubenton.

Répartition



Largement répandu en Europe (sauf dans l'extrême nord), le Murin de Daubenton occupe toutes les régions françaises, du bord de mer jusqu'à 2500 mètres dans les Alpes.

En Limousin, bien que Martin & Rollinat (1914) ne le mentionnent pas et que Cantuel (1949) le considère rare en Haute-Vienne, il a certainement toujours été une espèce commune.

La carte actuelle est en fait le reflet des secteurs prospectés, car l'espèce est présente partout où l'on trouve des étangs et rivières, de préférence en lisière de bois de feuillus.

221 gîtes ont été répertoriés. Il s'agit souvent de ponts, fréquentés d'avril à octobre, où les animaux occupent de petites excavations créées par les disjointements entre les pierres de voûte.

Biologie – éthologie

Les colonies de mise-bas connues occupent des gîtes similaires, toujours près de l'eau : un vieux pont "Romain" de très petite taille (Gentioux, 23) ; un pont moderne en béton, à la structure interne alvéolée (Sérandon, 19) ; un mur de soutènement en pierre, au bord d'une grande rivière (Budelière, 23).

En hiver, on retrouve les Murins de Daubenton glissés dans des fissures ou des recoins de voûte, en petit nombre dans les mines et souterrains désaffectés, dans des caves et parfois des grottes.

Le type de chasse pratiqué le plus souvent est le vol rasant à la surface des plans d'eau et des parties calmes des rivières, à la recherche des insectes aquatiques en émergence. Cependant les suivis au détecteur d'ultrasons ont révélé une fréquentation régulière des milieux boisés en feuillus, riverains de préférence. Les lisières, les allées en sous bois, les feuillages peu denses sont ainsi visités.

Le nombre d'individus chassant sur un site dépend principalement de la productivité en proies. Les Murins s'adaptent très rapidement à des conditions favorables momentanées : en mai 1992, une éclosion massive d'insectes sur la rivière Cher (Creuse), a provoqué une concentration de Chauves-souris impressionnante : sur un tronçon de 50 mètres, 40 Murins de Daubenton et 20 Pipistrelles communes chassaient activement, ce qui représente une densité ponctuelle de 800 individus/hectare !

Statut

L'espèce est certainement moins abondante sur les hauts plateaux limousins, aux eaux rapides et acides peu productives en Diptères. Il est probable que la prolifération des étangs (par ailleurs dommageable aux cours d'eau...) a favorisé l'espèce en multipliant les sites de chasse favorables.

Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	381	Nombre d'observations avant 1990	258	% de secteur de carte	44%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	-----	-----------------------	-----



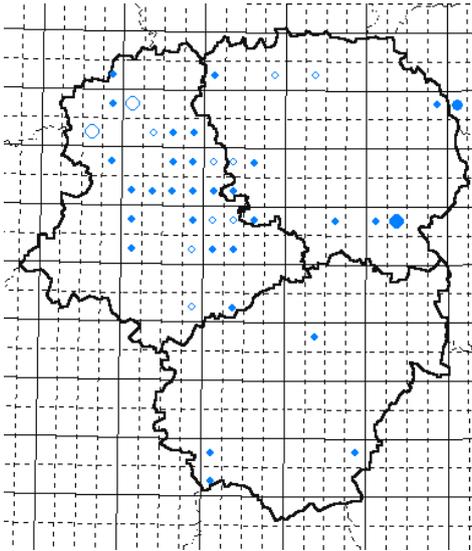


Murin de Daubenton. *Dessin de Christian Couartou*

Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*, (Kuhl 1819))

Petite chauve-souris brune au museau fin et sombre, le Murin à moustaches est l'une de nos plus petites espèces. Il ressemble à une Pipistrelle, mais le pelage roux et le tragus court et émoussé de cette dernière évitent la confusion.

Répartition



Le Murin à moustaches a une aire de distribution large en Europe, s'arrêtant au nord en limite de la forêt boréale. On observe un polymorphisme important, (coloration, taille) sur une même aire géographique. En France, il est présent dans toutes les régions, sans être très commun.

S'il peut être rencontré sur l'ensemble du Limousin, il reste rare, sauf dans la zone du bassin de la confluence Vienne-Taurion, et particulièrement les Monts d'Ambazac où il est fréquemment observé l'hiver en petit nombre dans des cavités.

Biologie – éthologie

50 gîtes sont connus, la grande majorité étant des sites d'hivernage, n'abritant que quelques individus. Une exception à signaler : la grotte de la Fage en Corrèze, avec un maximum de 64 individus en janvier 1996.

La plupart des observations ont été faites dans de petits souterrains ou des mines, mais nous l'avons aussi trouvé sous un pont et dans une carrière bien ouverte. Les Murins à moustaches se logent dans des fissures ou s'accrochent contre les parois ou les voûtes.

Deux petites colonies de mise-bas ont été trouvées en Haute-Vienne, l'une sous la toiture d'un clocher (Mézière sur Issoire, 87), et l'autre dans un petit château à Magnac-Laval (87). Deux autres colonies sont signalées en Creuse : 30 adultes et jeunes derrière un volet de bois à Pontcharraud et 20 individus dans un linteau de grange à Chambonchard.

Le Murin à moustaches est une espèce liée à la présence de peuplements feuillus ou mixtes, en bordure de cours d'eau ou d'étangs. Il chasse le long des lisières, dans les chemins forestiers, et au dessus des rivières en sous-bois.

Statut

Espèce de répartition et d'abondance indéterminées

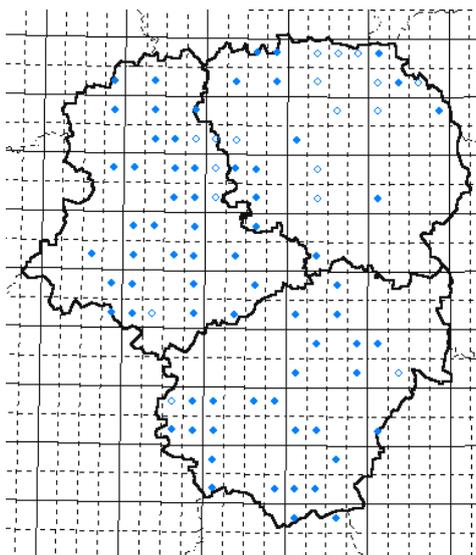
Nombre d'observations 1990 – 1998	162	Nombre d'observations avant 1990	123	% de secteur de carte	13%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	-----	-----------------------	-----



Murin de Natterer (*Myotis nattereri*, (Kuhl 1818))

Un museau rose fin et allongé, et deux oreilles assez longues ornées d'un tragus fin et pointu, c'est souvent tout ce que l'on peut voir du Murin de Natterer. Le contraste entre le pelage blanc pur de la gorge et celui brun clair de la tête conforte l'identification.

Répartition



Le Murin de Natterer occupe toute l'Europe jusqu'à la latitude d'Oslo en Norvège. Il est présent sur l'ensemble du territoire français.

En Limousin, la cartographie est un bon reflet des secteurs les mieux prospectés. Ses milieux de prédilection étant les zones boisées avec ruisseaux et étangs, très bien représentés dans la région, des compléments de prospection devraient faire du Murin de Natterer une espèce assez commune.

Ce sont certainement des lacunes de prospection qui ont conduit Martin & Rollinat en 1914, puis Cantuel en 1949 à le classer rare en Haute-Vienne et en Creuse, et absent de Corrèze.

Biologie – éthologie

121 gîtes ont été découverts dont 31 ponts qui sont occupés principalement d'avril à septembre. Aucune colonie de mise-bas n'a pu être découverte mais un juvénile a été capturé au filet en 1992 dans le sud de la Creuse.

En hiver, l'espèce occupe tous les types de gîtes souterrains (grottes, mines, caves, aqueducs, souterrains médiévaux...) en nombre faible (1 à 24 individus par site), le plus souvent dans les anfractuosités ou renforcements. Il n'est pas rare de voir deux individus dans une même fissure.

Le Murin de Natterer semble peu frileux. Certains individus s'attardent sous les ponts jusqu'à la fin du mois de novembre. Le 9 février 86, un individu corrézien avait choisi pour son sommeil hivernal la voûte d'une galerie d'amarrage des câbles d'un viaduc suspendu, taillée dans une falaise de schiste. La température extérieure était de -15°C, et celle dans la fissure de 0°C.

C'est dans les allées en sous-bois que le Murin de Natterer chasse le plus fréquemment. Il exploite les couloirs dans le feuillage, ainsi que l'intérieur des frondaisons d'arbres feuillus ou résineux (d'un vol lent, à la façon de l'Oreillard, ou beaucoup plus rapide, selon sans doute le type de proie recherchée). La forme et la charge alaire du Murin de Natterer en font l'une des espèces les plus manœuvrables, capable de pratiquer un vol lent, louvoyant ou ascendant, avec des courts sur places.

Statut

Espèce présente partout, assez commune

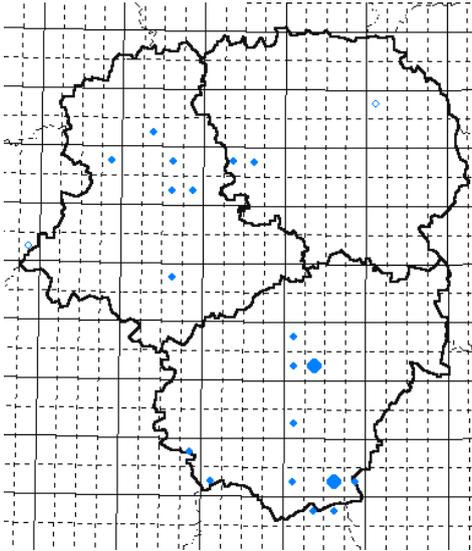
Nombre d'observations 1990 – 1998	235	Nombre d'observations avant 1990	161	% de secteur de carte	30%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	-----	-----------------------	-----



Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*, (Geoffroy 1806))

Le Murin à oreilles échancrées est une espèce de taille moyenne. Son pelage dorsal brun-roux sans véritable contraste avec le ventre chamois et le museau brun, permet aisément de le différencier des autres Vespertiliens.

Répartition



Cette espèce est présente en Europe au sud d'une ligne reliant le nord de la Belgique au nord de la Roumanie. Certaines populations en limite nord de répartition sont menacées d'extinction.

En France, le Murin à oreilles échancrées est observé dans la majorité des régions, bien qu'étant très rare dans le Nord et absent du Finistère. La région Centre accueille des effectifs très importants par rapport aux autres départements.

Le Murin à oreilles échancrées est rare en Limousin, sauf dans la moitié sud de la Corrèze. Cet état actuel contraste fortement avec les appréciations de Martin & Rollinat (1914) et Cantuel (1949), qui considéraient l'espèce rare en Corrèze et assez commune dans les deux autres départements !

Biologie – éthologie

Les deux colonies de mise-bas connues sont toutes situées sous des toitures en ardoise, dans des vieux moulins ou granges. Les effectifs varient de 30 à 60 femelles.

Les gîtes d'hiver sont des cavités souterraines souvent de petite taille où l'on ne rencontre que quelques individus. L'exception est la grotte de la Fage (19) qui fait l'objet de comptages hivernaux réguliers depuis 1987. Les effectifs, oscillant entre 20 et 40 les trois premières années, ont augmenté progressivement, atteignant 300 en janvier 1996. Les individus sont généralement suspendus librement à la voûte ou contre la paroi, parfois en petits groupes compacts, rarement glissés dans des fissures.

Ce Murin exploite de préférence des sous-bois de feuillus, souvent en bord de rivière (Chêne, Aulne, Saule), mais aussi les lisières de bois (Chêne pubescent et Prunellier) sur pelouse calcaire, capturant principalement Diptères et Araignées.

Statut

Espèce de répartition indéterminée, rare

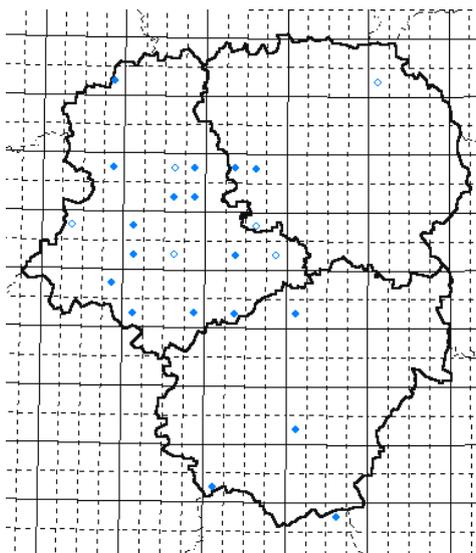
Nombre d'observations 1990 – 1998	51	Nombre d'observations avant 1990	14	% de secteur de carte	7%
-----------------------------------	----	----------------------------------	----	-----------------------	----



Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*, (Kuhl 1818))

Pelage brun clair sur le dos, blanc sur le ventre, museau rose, long et un peu massif : cette espèce pourrait être une copie réduite du Grand Murin si elle ne possédait ces longues oreilles qui permettent une détermination immédiate.

Répartition



Répandu du sud de l'Angleterre et de la Suède jusqu'en Espagne et en Italie, le Murin de Bechstein atteint la Roumanie à l'est en occupant toutes les zones forestières mais sans jamais être abondant. En France, il est présent dans toutes les régions, Corse comprise.

En Limousin, les contacts, principalement hivernaux, concernent surtout la moitié ouest, sans que l'on puisse en déduire que l'altitude limite sa répartition, puisqu'il est régulièrement noté dans les Monts d'Ambazac (Haute-Vienne). L'espèce n'est pas signalée par Martin & Rollinat (1914) en Limousin ni par Cantuel (1949) dans tout le Massif Central.

Biologie – éthologie

28 sites ont été dénombrés pendant la période atlas ; ce sont principalement des cavités souterraines (grottes, mines, caves, souterrains, en général situés en plein bois). La plupart des observations ont lieu en hiver ou au début du printemps.

Le Murin de Bechstein choisit pour hiberner une petite fissure ou des trous de carottage. Il peut aussi se suspendre librement à la voûte.

Aucun gîte d'été ou de reproduction n'a été trouvé.

Les milieux de chasse peuvent être des rivières bordées d'arbres, des allées forestières, des petites prairies de fauche, encadrées par des lisières de bois. Son vol est lent et très manœuvrable, à la façon d'un Oreillard, ce qui est conforme aux prédictions liées aux calculs de charge alaire (relativement faible) et d'indice de forme alaire.

Statut

Les effectifs ne dépassent jamais trois individus par site; c'est donc une espèce considérée comme rare dans notre région. Son attachement pour les forêts de feuillus âgées rend le Murin de Bechstein très sensible aux pratiques forestières actuelles.

Espèce de répartition indéterminée, rare

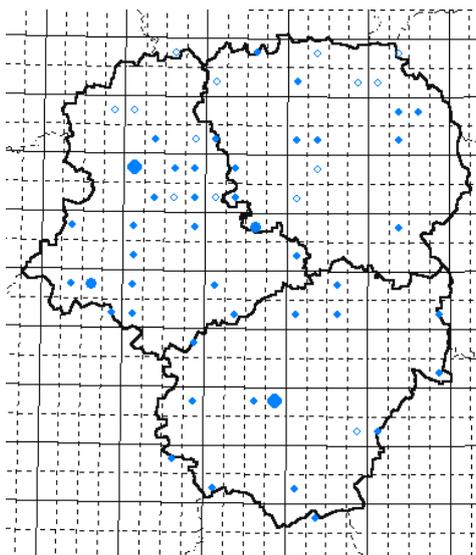
Nombre d'observations 1990 – 1998	55	Nombre d'observations avant 1990	29	% de secteur de carte	8%
-----------------------------------	----	----------------------------------	----	-----------------------	----



Barbastelle (*Barbastella barbastellus*, (Schreber 1774))

La Barbastelle est une chauve-souris sombre, de taille moyenne, dont le pelage est agrémenté d'élégantes pointes claires. Ses oreilles en feuille de chou qui se rejoignent sur le sommet du front et son museau renfrogné sont caractéristiques.

Répartition



Répandue dans toute l'Europe moyenne, la Barbastelle est observée dans toutes les régions françaises, le plus souvent en faibles effectifs. En 1914, Martin & Rollinat la considéraient comme commune en Limousin puis en 1949 Cantuel lui accorde le même statut, sauf en Corrèze (assez commune).

En Limousin, l'espèce est présente partout. Cependant les effectifs rencontrés sont toujours très faibles avec un maximum de cinq individus par site en hiver.

76 sites ont été recensés dont la plupart n'accueillent qu'une Barbastelle. Seulement quatre gîtes d'été sont connus, dont l'un avec 20 individus.

Biologie – éthologie

En été, les colonies sont situées dans des linteaux en bois de portes de granges. En hiver, la Barbastelle occupe la plupart du temps de petites anfractuosités dans la voûte ou les murs de caves, mines ou petits souterrains, ou dans des linteaux de bois ou de pierre. Elle peut aussi être complètement à découvert simplement plaquée contre la pierre, tels ces deux individus observés sur les parois d'anciens tunnels ferroviaires bien ventilés, en février (il gelait dans l'un d'eux). Elle a également été trouvée sous un pont, en décembre.

Tous les gîtes intermédiaires (entre fin février et début juin et entre fin août et fin novembre) sont également des linteaux en bois de portes d'étables ou de granges. Les Barbastelles se logent entre les deux poutres du linteau.

La Barbastelle chasse préférentiellement en lisière de bois feuillus ou de haies hautes ou arbustives, à proximité d'étangs ou de cours d'eau. Les chemins forestiers formant de larges couloirs rectilignes sont également bien fréquentés. Les résineux semblent évités. La morphologie alaire de la Barbastelle la classe parmi les espèces les plus manœuvrables.

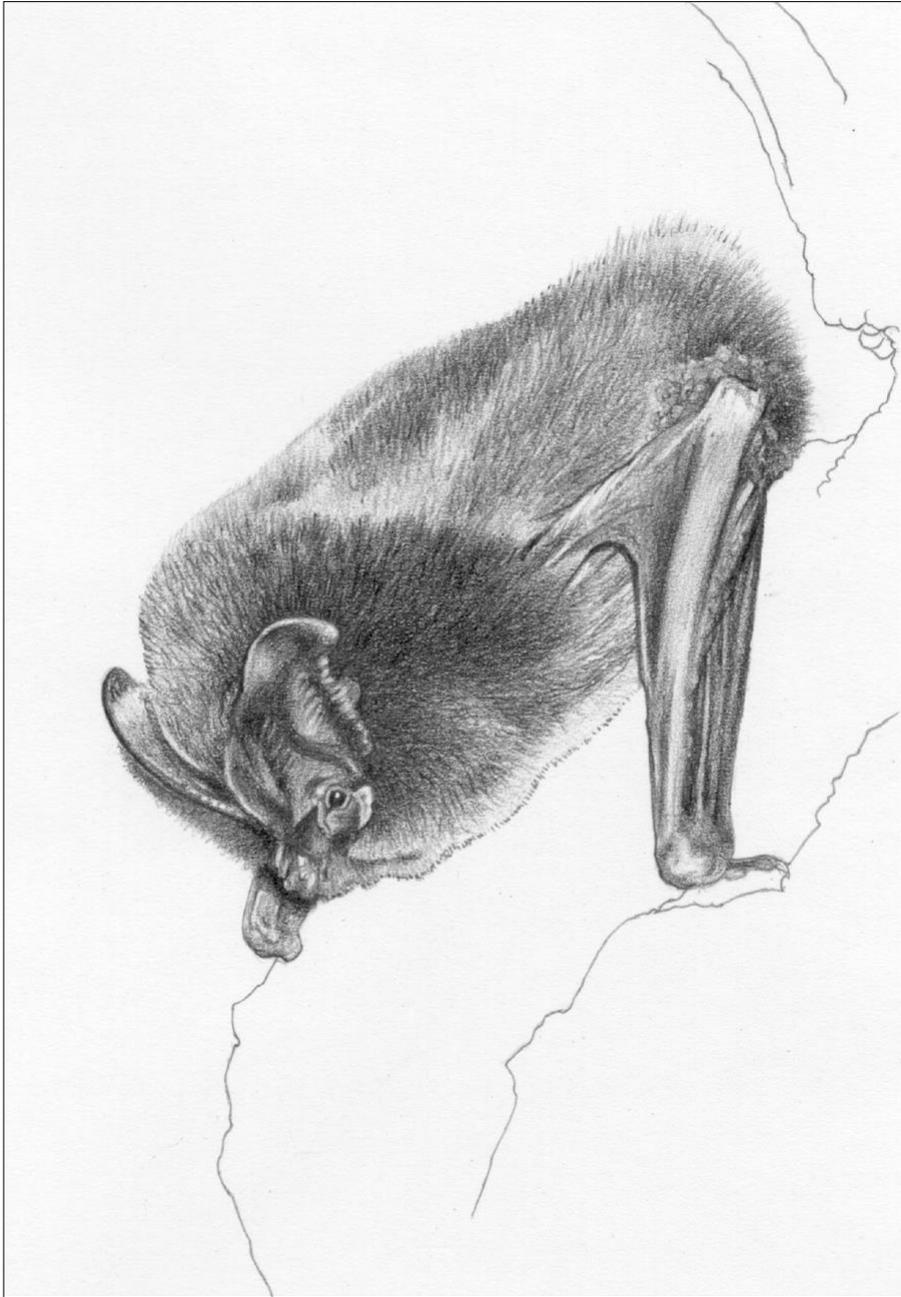
Sa charge alaire, moyenne pour une petite espèce, ne lui permet pas un vol très rapide.

Statut

Comparés aux populations prospères des chênaies de Dordogne, ou des sapinières semi-naturelles du Jura concentrant plusieurs centaines d'individus dans un seul site, les effectifs limousins sont inexplicablement bas. Un effort de recherche apportera peut-être des éléments de réponse dans les années à venir, afin d'éviter le sort du nord de la France où la Barbastelle est devenue rarissime.

Espèce présente partout, rare

Nombre d'observations 1990 – 1998	115	Nombre d'observations avant 1990	57	% de secteur de carte	19%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----



Barbastelle. *Dessin de Pierre Molteau*

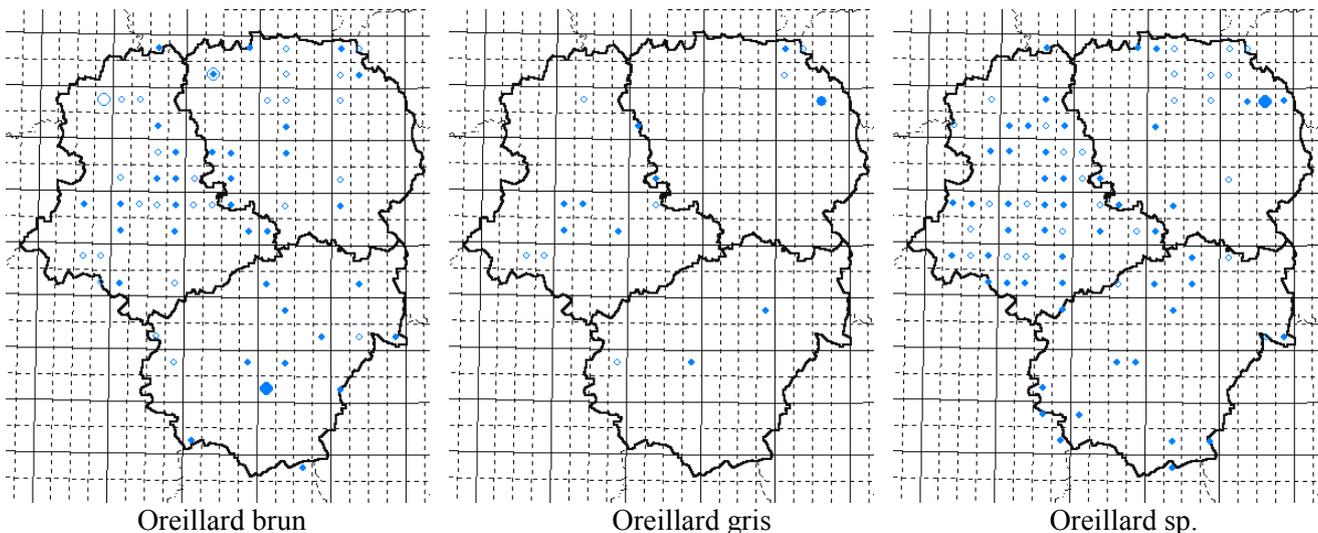
Oreillards brun et gris

(*Plecotus auritus*, (Linné 1758) - *Plecotus austriacus*, (Fischer 1829))

Les Oreillards, comme leur nom l'indique, se reconnaissent d'emblée à leurs grandes oreilles de plus de 30 mm.

La différenciation entre les deux espèces d'Oreillards est beaucoup plus délicate. Des mesures fines (pouce, tragus) permettent de les séparer. Les critères les plus fiables sont les mesures du crâne et de l'os pénien pour les mâles mais celles-ci ne peuvent être prises que sur des cadavres.

Répartition



Les deux espèces ont une large distribution eurasiatique, l'Oreillard brun allant plus au nord jusqu'en Scandinavie et l'Oreillard gris plus au sud jusqu'en Afrique du Nord.

En France, les Oreillards de la région méditerranéenne semblent appartenir à l'espèce *P. austriacus* mais présentent des caractères intermédiaires. La présence de *P. auritus* dans cette zone est incertaine. Partout ailleurs, les deux espèces cohabitent mais *P. auritus* semble dominant en effectifs, surtout en altitude.

La distinction de *P. austriacus* ne datant que de 1960, les auteurs anciens ne mentionnent que *P. auritus*. Martin & Rollinat en 1914, puis Cantuel (1949) le notent "commun" dans les trois départements limousins.

La difficulté d'identifier certainement les deux espèces, sans manipulation pour la prise de mesures, nous a conduit à classer les observations hivernales d'individus en léthargie (dont la capture est interdite) en "Oreillard sp". De même, la méthode du détecteur d'ultrasons permet de séparer le genre *Plecotus* des autres genres, mais les deux espèces ont des signaux acoustiques trop proches pour aboutir à une identification spécifique.

Toutes ces observations ont été regroupées sur la carte de répartition référencée Oreillard sp.

Biologie – éthologie

Aujourd'hui, le genre *Plecotus* est très souvent rencontré avec 85 sites connus. L'Oreillard brun est noté de manière certaine sur 58 sites et l'Oreillard gris sur 13 sites.

La plupart des observations ont lieu en hiver sur des individus en hibernation. Si l'on considère que la coloration plus grise et le masque plus sombre de l'Oreillard gris sont des critères importants de différenciation entre les

deux espèces, la plupart des *Plecotus sp.* observés sont des *Plecotus auritus*. On les trouve souvent dans des fissures de la voûte, sur des parois des cavités souterraines ou sous des ponts, les pavillons des oreilles rabattus sous les avant-bras, très rarement suspendus directement à la voûte.

Peu de colonies de mise-bas sont connues. Il s'agit dans tous les cas de petits groupes (15 maximum), sous des toitures ou entre des poutres de plafond, d'habitations ou d'églises.

L'Oreillard brun passe pour une espèce liée aux milieux boisés, alors que l'Oreillard gris serait plus lié aux milieux ouverts. Nos données concernant cette dernière espèce sont trop peu nombreuses pour confirmer cette généralité. La présence simultanée des deux espèces sur un même secteur de chasse n'est cependant pas rare (trois cas observés). Ce sont souvent des biotopes à boisement lâche (verger, lande arbustive).

Il est donc probable que les deux Oreillards soient spécialisés sur des types de proies et de micro-milieus différents, afin de ne pas entrer en compétition alimentaire.

Leurs larges ailes permettent une grande manœuvrabilité au sein du feuillage (arbres isolés ou forêts), qu'ils explorent d'un vol lent et sinueux, avec de courts sur places. Les vergers, parcs, jardins avec arbres sont également exploités d'un vol rasant au dessus de l'herbe.

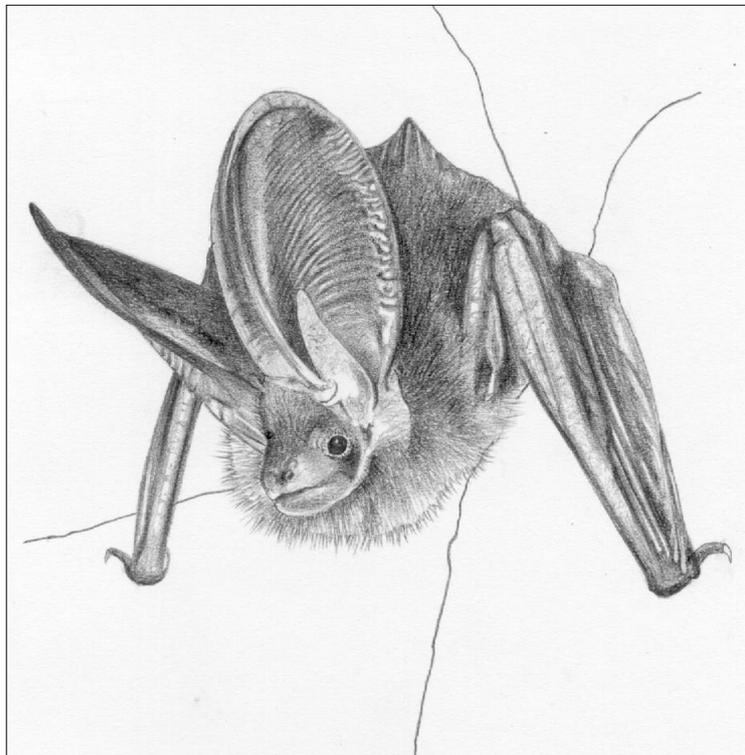
Statut

Oreillard brun : espèce présente partout, assez commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	87	Nombre d'observations avant 1990	69	% de secteur de carte	17%
-----------------------------------	----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Oreillard gris : espèce de répartition indéterminée, rare

Nombre d'observations 1990 – 1998	13	Nombre d'observations avant 1990	12	% de secteur de carte	4%
-----------------------------------	----	----------------------------------	----	-----------------------	----



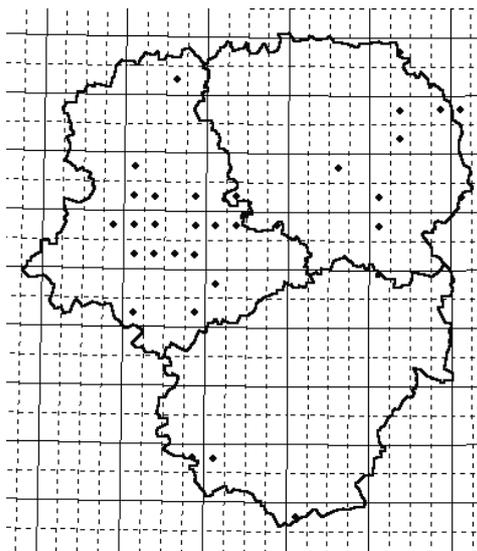
Oreillard. Dessin de Pierre Molteau

Noctule commune (*Nyctalus noctula*, (Schreber 1774))

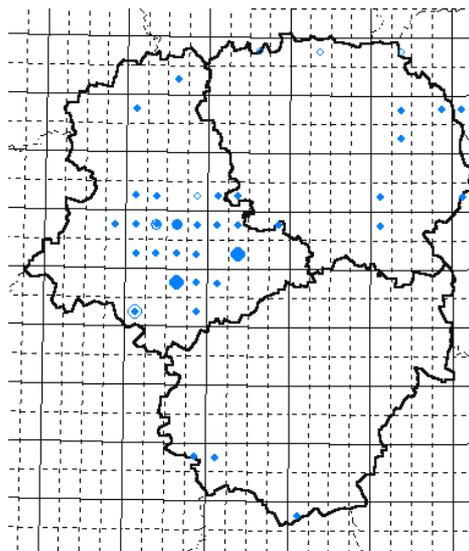
La Noctule commune est une Chauve-souris robuste dont le museau sombre et carré cache de puissantes mâchoires. En Limousin, il n'est pas rare d'observer son vol crépusculaire rapide et direct, ponctué de brusques plongées. Ses ailes fines et longues se rejoignent quasiment sous le corps, durant les séquences de vol en ligne droite.

Elle peut cependant être confondue en vol avec la Sérotine commune et la Grande Noctule, bien que la présence de cette dernière n'ait pas été prouvée récemment en Limousin.

Répartition



Contacts détecteur (*N. noctula* / *lasiopterus*)



Autres contacts

La Noctule commune, bien que largement présente en Europe, semble plus abondante du nord de l'Allemagne à la Russie, zone dont les populations reproductrices effectuent des migrations saisonnières vers le sud.

En France, son statut est encore mal connu, mais elle semble assez rare dans le tiers sud. Elle est signalée un peu partout au nord d'une ligne La Rochelle-Lyon, à l'exception de la Bretagne et des massifs montagneux.

En Limousin, les notes effectuées au détecteur d'ultrasons font l'objet d'une carte distincte : il n'est pas possible de séparer acoustiquement la Noctule commune de la Grande noctule (*Nyctalus lasiopterus*). Cette dernière espèce, notée en Creuse en 1896 (Heim de Balzac, 1932) n'a pas été retrouvée depuis et n'a fait l'objet que de six contacts en France depuis trente ans (Haute Savoie, Morbihan, Dordogne, Landes, Charente, Corse). Il est donc probable que la plupart des notes correspondent à la Noctule commune.

La Noctule fréquente préférentiellement les grandes vallées boisées (Vienne, Taurion, Cher, Grande et Petite Creuse). La quasi absence constatée en Corrèze paraît étonnante pour un département boisé à 45% et riche en vallées favorables. Nous sommes peut-être ici en limite de répartition, au sud de laquelle les rares notes relevées ne concernent que des individus isolés.

Martin & Rollinat (1914) la notaient commune dans toute la région. Cantuel (1949) la considérait comme commune en Haute-Vienne et en Creuse, et assez commune en Corrèze. Il s'agit sans doute pour la Corrèze d'une confusion avec *Nyctalus leisleri*, encore mal connue en France à cette époque.

Biologie – éthologie

En hiver, elles peuvent occuper des fissures de châteaux en ruine, des constructions modernes comme des tours de ZUP, mais aussi des vieux arbres, des grenier d'une maison habitée... Elle n'a jamais été trouvée dans des cavités souterraines bien que ce type de site ait été prospecté de manière intensive et régulière, ce qui semblerait confirmer ses tendances arboricoles et peu frileuses.

Les gîtes de mise-bas connus se trouvent dans le coffrage des avant-toits d'une maison d'habitation, dans un ancien silo à grains d'un vieux moulin, dans des arbres creux (chênes et hêtres). Les arbres occupés par les Noctules sont souvent en formation linéaire, bordant des chemins ou des prairies. Les Noctules occupent en général de vieux trous de pics, situés entre 2,5 et 8 mètres du sol.

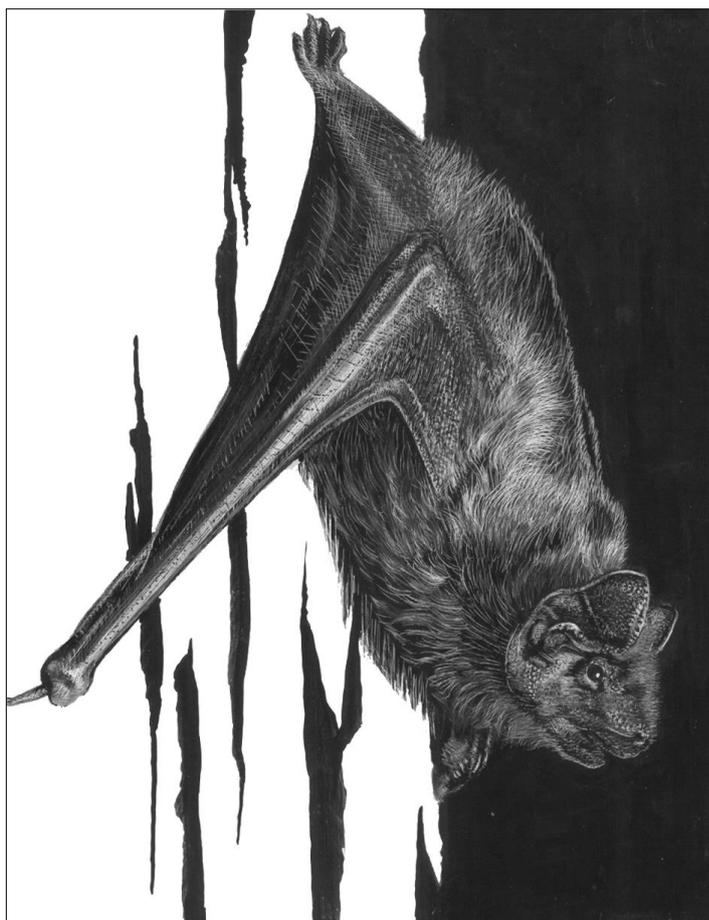
Au crépuscule, les Noctules chassent haut au dessus des plans d'eau, des vallées, prairies ou pâtures, se mêlant parfois aux hirondelles et martinets. Le vol est rapide, les battements d'ailes amples et puissants ; de longs et brusques piqués sur des proies peuvent amener le prédateur à quelques mètres du sol. La nuit tombée concentre des groupes de Noctules au dessus des villages et villes éclairées, généralement à plusieurs dizaines de mètres de hauteur.

Statut

La Haute-Vienne a le privilège, avec la Charente, d'héberger une des seules populations reproductrices de France, isolée génétiquement et géographiquement du noyau principal de population, au centre de l'Europe.

Espèce de répartition indéterminée, rare

Nombre d'observations 1990 – 1998	60	Nombre d'observations avant 1990	54	% de secteur de carte	13%
-----------------------------------	----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

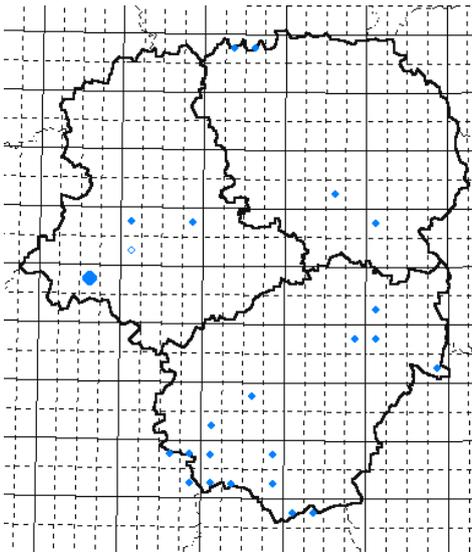


Noctule commune. *Dessin de Pierre Molteau*

Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*, (Kuhl, 1818))

Si ce n'est son pelage plus brun que roux et ses allures moins massives, la Noctule de Leisler ressemble beaucoup à la Noctule commune. Une différence de 1 cm sépare néanmoins les longueurs de leurs deux avants bras, ce qui élimine toute confusion lorsqu'on a l'animal en main.

Répartition



Largement répandue en Europe mais en effectifs souvent faibles, la Noctule de Leisler présente en France un statut similaire. Notée sur l'ensemble du territoire national, il semble cependant que la plus grande densité d'observations se trouve à moyenne altitude dans les Alpes et dans le sud du Massif Central.

Paradoxalement, les sept départements où des colonies de mise-bas ont été découvertes se trouvent tous en France centrale ou du nord.

Des groupes d'individus en chasse ont été contactés au détecteur d'ultrasons, aux abords du Plateau de Millevaches à Felletin (23) et Meymac (19), dans la haute vallée de la Dordogne à Bort les orgues (19), ainsi que dans le Bassin de Brive à Lissac et Turenne (19).

De plus, une colonie de reproduction (Châlus) et des captures d'individus isolés (Aixe-sur-Vienne, Saint-Priest-Taurion) sont notées dans la moitié sud de la Haute-Vienne.

Biologie – éthologie

Un des seuls véritable gîtes connus en Limousin est un bâtiment agricole sur la commune de Châlus (87). Du début du mois de mai jusque dans le courant du mois d'août, 20 à 30 femelles viennent mettre bas dans l'interstice qui sépare les deux poutres en bois du linteau de porte de la grange. L'occupation du site remonte au printemps 1987 et fut régulière jusqu'en 1993, où l'utilisation de la grange a obligé le propriétaire à maintenir la porte fermée, ce qui a contraint les Noctules à changer de gîte, pour une destination inconnue. En 1994, le linteau est à nouveau vide et ce malgré le libre accès réaménagé.

La Noctule de Leisler est un chasseur de haut vol qui fréquente les versants ou abords des grandes vallées boisées. Elle évolue couramment à des hauteurs supérieures ou égales à 100 m et systématiquement à l'aplomb de forêts ou de villages éclairés. Les parcours de chasse, en larges courbes, couvrent un grand territoire.

Statut

En Limousin, la seule donnée ancienne date du début des années cinquante, où des individus ont été capturés par R. d'Abadie à Magnac-Laval (87). L'espèce semble plus abondante en Corrèze, profitant peut-être de la rareté de la Noctule commune. Une compétition entre les deux Noctules reste cependant à prouver...

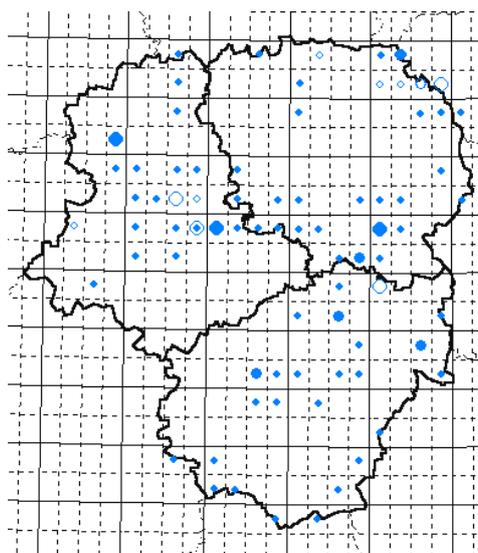
Espèce de répartition indéterminée, rare

Nombre d'observations 1990 – 1998	36	Nombre d'observations avant 1990	5	% de secteur de carte	9%
-----------------------------------	----	----------------------------------	---	-----------------------	----

Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*, (Schreber 1774))

Noctule ou Sérotine...? La grande Chauve-souris qui balaye le ciel rose du crépuscule paraît bien un peu compacte et petite pour la première hypothèse, mais décidément le vol est rapide, aérien, et les battements amples... Finalement le recours au détecteur d'ultrasons sera décisif : les signaux centrés sur 25 khz et uniformes en structure nomment la Sérotine. Cette dernière pratique parfois un vol de chasse crépusculaire typique du genre *Nyctalus*, qui rend l'identification visuelle difficile.

Répartition



Présente dans toute l'Europe sauf dans l'extrême nord (Scandinavie, Ecosse, Irlande), la Sérotine est assez commune en France.

Martin & Rollinat (1914) considéraient l'espèce comme assez commune en Limousin, puis en 1949, Cantuel la mentionnait comme commune.

A l'heure actuelle, la Sérotine est souvent contactée, notamment au détecteur d'ultrasons, dans l'ensemble de la région, y compris sur les hauteurs du Plateau de Millevaches.

Biologie – éthologie

115 sites sont actuellement connus dans la région, et seulement 10 gîtes de reproduction probable ou certaine. La plupart des localisations (81) ont été obtenues par écoute au détecteur d'ultrasons.

A la belle saison, la Sérotine occupe principalement les bâtiments : interstices des charpentes, fissures de murs, ou simplement derrière les volets ouverts en permanence (souvent en association avec la Pipistrelle commune). Les colonies de mise-bas connues comprennent de 10 à 40 femelles qui occupent les combles d'habitations ou d'églises.

En hiver, les Sérotines peuvent rester dans leur gîte d'été s'il est suffisamment protégé contre le froid (combles isolés). Des individus isolés se rencontrent glissés dans les disjointements des voûtes en pierre de caves, de ruines... Les grandes cavités souterraines sont très rarement utilisées pour l'hibernation (deux observations en dix ans à la grotte de la Fage, Corrèze).

La Sérotine présente une grande analogie avec les Pipistrelles. Au crépuscule, elle chasse principalement en lisière des grands arbres, feuillus ou résineux. Le vol est alors assez lent, les battements de faible amplitude ; elle peut même se rapprocher du feuillage pour cueillir des insectes émergents de ce dernier (Lépidoptères, Hannetons...).

Parfois aussi au dessus des vallées ou des plans d'eau, elle chasse d'un vol rapide et aérien, telle une Noctule... A la nuit tombée, elle rejoint les lumières artificielles des villes, villages et parcs, où elle chasse juste au-dessus du niveau de l'éclairage (et non en dessous comme le fait souvent la Pipistrelle de Kuhl...).

Statut

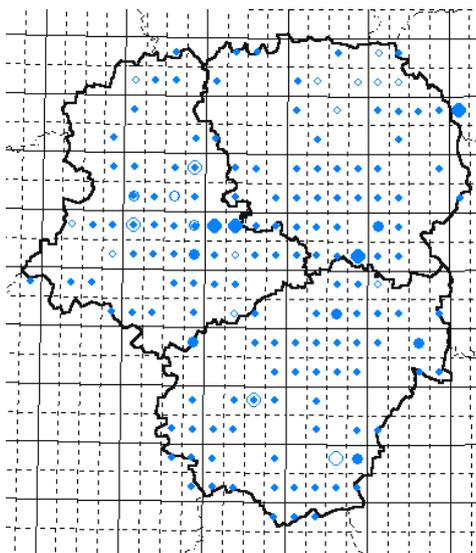
Espèce présente partout, assez commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	134	Nombre d'observations avant 1990	44	% de secteur de carte	26%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*, (Schreber 1774))

La Pipistrelle commune est sans aucun doute la mieux connue de nos Chauves-souris. Anthropophile, c'est elle que l'on voit la plupart du temps voler autour des lampadaires. C'est encore elle qui pénètre parfois dans les maisons et effraie leurs occupants. Son envergure (18 à 23 cm) la fait paraître plus grande qu'elle n'est réellement. Ce n'est qu'en la tenant en main qu'on se rend compte véritablement de sa petite taille, pas plus haute qu'un pouce. Son museau et ses oreilles sont sombres, son pelage brun roux à peine plus clair sur le ventre.

Répartition



La Pipistrelle commune occupe toute l'Europe (sauf l'extrême nord). Elle est très commune partout en France, même si, dans le tiers sud, elle est supplantée par la Pipistrelle de Kuhl en milieu urbain et par le Vespère de Savi en altitude.

En Limousin, c'est l'espèce la plus contactée. Une seule visite d'une soirée au détecteur d'ultrasons dans chacun des secteurs de cartes vides prouverait son omniprésence.

Biologie – éthologie

En hiver, la Pipistrelle commune n'a jamais été trouvée en milieu souterrain. Les quelques gîtes connus concernent soit des individus isolés ou en petit nombre (lézardes de mur, toitures, bâtiments en ruine...), soit des groupes de plusieurs dizaines. Lorsqu'une colonie de mise-bas occupe une toiture isolée, on observe souvent l'hivernage d'un groupe, en contact avec la laine de verre. L'église de Bord St Georges, en Creuse, accueille chaque hiver jusqu'à 500 *P. pipistrellus* et *P. kuhlii*, rassemblées en essaims derrière les tableaux en plâtre du chemin de croix.

Tous les gîtes de mise-bas connus (leur faible nombre n'est que le reflet d'une carence de prospection des milieux habités...) sont des toitures de bâtiments, habités ou non, anciens ou très récents. Les couvertures en ardoise sont préférées, mais les localisations peuvent être diverses (coffrage d'avant-toit, derrière le bardage de bois contre un mur, derrière les dalles de polystyrène formant un faux plafond...).

La Pipistrelle commune est l'espèce la plus cosmopolite parmi nos chauves-souris européennes. Les milieux fréquentés pour la chasse sont très divers, du centre des grandes villes au cœur des plantations de résineux qu'elle est d'ailleurs la seule à fréquenter... Mais elle affectionne les lisières de feuillus, en bordure de l'eau ou sur prairie pâturée. Les éclairages publics des villages et villes, très attractifs pour les papillons nocturnes, sont exploités par les Pipistrelles toute l'année, même en hiver lors des nuits douces.

Statut

Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	392	Nombre d'observations avant 1990	130	% de secteur de carte	51%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	-----	-----------------------	-----

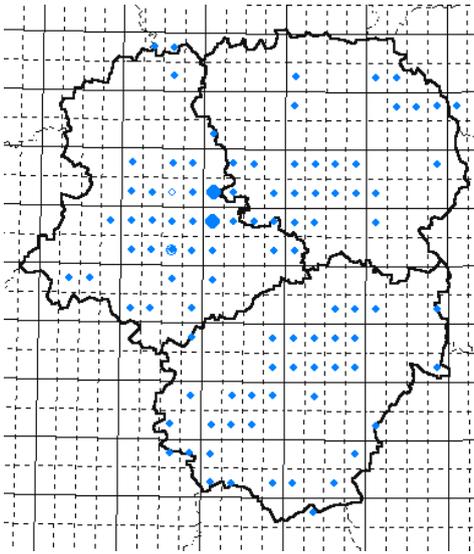


Pipistrelle commune. *Dessin de Christian Couartou*

Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*, (Kuhl 1819))

La Pipistrelle de Kuhl est très semblable à sa "petite cousine", la Pipistrelle commune. Elle s'en distingue par une bande blanche bien visible sur la bordure de la membrane alaire (entre le 5^{ème} doigt et le pied). Pour les différencier efficacement, un seul critère est vraiment fiable : l'examen des dents.

Répartition



Présente dans tout le sud de l'Europe, du Portugal à la Grèce, la Pipistrelle de Kuhl semble actuellement progresser vers le nord, avec une récente apparition dans le sud de l'Angleterre. En France, elle est présente au sud d'une ligne reliant la Normandie à la Franche Comté et devient plus communément notée au sud d'une ligne reliant Bordeaux à Grenoble. Moins commune en altitude, elle est cependant notée en chasse jusqu'à 1900 m dans les Alpes du Sud.

Cantuel (1949) la note assez rare en Haute-Vienne suite à sa découverte par d'Abadie à Magnac-Laval (Brosset & Caubère, 1959), et absente en Corrèze et en Creuse. Nos prospections la révèlent sur les trois départements limousins, présente un peu partout mais plus commune en dessous de 400 m (présente quand même à 800 m sur le Plateau de Millevaches).

Biologie – éthologie

Même si nous la trouvons présente dans les trois départements, la Pipistrelle de Kuhl est nettement moins abondante que la Pipistrelle commune. Comme pour cette dernière, les différents gîtes qu'elle occupe sont difficilement prospectés. Aussi ne la trouve-t-on que sur 208 sites en Limousin. Parmi lesquels, 11 ont été trouvés grâce à des séances de capture au filet et 191 par l'utilisation d'un détecteur d'ultrasons. Les gîtes découverts font tous partie d'une habitation ou d'une construction humaine : coffrage de stores, derrière des volets, dans le plafond d'un hôpital, entre deux poutres du linteau en bois d'une grange.

Elle a été trouvée à plusieurs reprises morte sur la route, sans doute victime des voitures comme la Pipistrelle commune. Elle a aussi été identifiée dans des pelotes de réjection de l'Effraie des clochers (6 sites).

Trois colonies de mise-bas sont connues : un coffrage de stores (Le Vigen, 87), les combles d'une mairie (Saint-Martin-Terressus, 87) et le plafond d'un hôpital (St Léonard, 87).

L'exploitation des villages et villes éclairés est une constante et représente 76% des contacts. Les parcs et les lisières de haies ou de forêts en bordure d'étang, de rivière ou de route, sont surtout exploités au crépuscule. La faible hauteur de vol pratiquée lors de ce type de chasse explique que cette espèce soit couramment percutée par des voitures.

La très faible charge alaire de la Pipistrelle de Kuhl en fait une espèce au vol peu rapide, dont la forme alaire ne permet qu'une manœuvrabilité moyenne. Ces capacités de vol sont très proches de celles de la Pipistrelle commune.

Statut

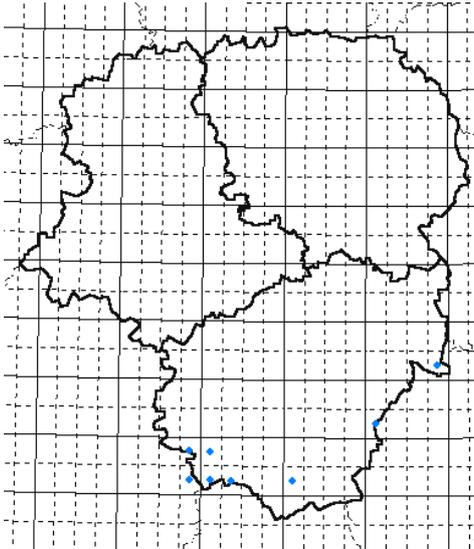
Espèce présente partout, assez commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	241	Nombre d'observations avant 1990	38	% de secteur de carte	34%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Vespère de Savi (*Hypsugo savii*, (Kolenati 1856))

Cette petite espèce, anciennement classée parmi les Pipistrelles, bien qu'étant plus proche en fait du genre *Vespertilion*, est une découverte récente en Limousin.

Répartition



Sa répartition en France, de type méditerranéen, était encore largement inconnue lors de l'enquête de 1984. A l'heure actuelle, elle a été rencontrée dans l'ensemble des Alpes jusqu'en Franche-Comté, ainsi que dans le Massif Central et les Pyrénées.

Son attirance pour les milieux rupestres a dirigé nos prospections vers le Causse calcaire du Bassin de Brive et les Gorges rocheuses de l'est du Limousin.

Sa pénétration en Corrèze semble s'être effectuée d'une part par le Lot vers le Bassin de Brive et, d'autre part, par le Cantal vers les gorges de la Dordogne (site de Bort Les Orgues). Sur cette rivière, sa présence sur tous les sites rocheux jusqu'à Argentat au sud semble probable.

Biologie – éthologie

Toutes nos rencontres avec le Vespère de Savi ont été faites grâce au détecteur d'ultrasons. Cette espèce fait partie des chiroptères dont les émissions ultrasonores présentent des critères fiables pour une identification acoustique. Aucun gîte n'est donc connu à l'heure actuelle.

C'est une espèce au vol rapide, qui chasse en lisière et au dessus des forêts, dans les grandes vallées aux versants rocheux. Elle fréquente assez peu le voisinage des habitations même éclairées, sauf en cas de présence de grands monuments de pierre en situation élevée.

Statut

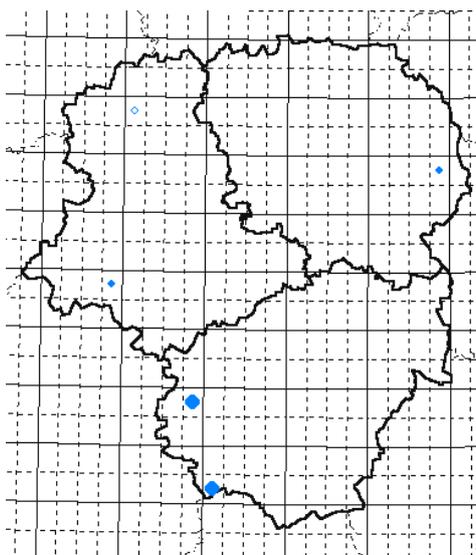
Espèce localisée, en limite nord-ouest de répartition, rare

Nombre d'observations 1990 – 1998	13	Nombre d'observations avant 1990		% de secteur de carte	2%
-----------------------------------	----	----------------------------------	--	-----------------------	----

Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*, (Kuhl 1819))

L'image typique du Minioptère, c'est un tapis de têtes grises à museaux roses, couvrant parfois plusieurs mètres carrés de la paroi d'une grotte. Ces essaims, aussi spectaculaires que rares, font oublier la réelle physionomie de l'individu isolé : le front est bombé, massif, surplombant un petit museau court ; les oreilles sont petites ; les avant-bras longs et fins sont souvent maintenus écartés du corps, en appui sur la paroi.

Répartition



Répandu dans toute l'Europe du sud, le Minioptère occupe en France toute la zone méditerranéenne, à partir de laquelle il remonte jusqu'en Franche-Comté et Bourgogne à l'est, et jusque dans le Loir et Cher par l'ouest en contournant le Massif Central.

En Limousin, le climat du Bassin de Brive, sous influence méditerranéenne, favorise toute l'année la présence du Minioptère. L'existence d'une autre population importante en Charente explique sans doute l'observation régulière d'individus en transit dans le sud-ouest de la Haute-Vienne.

Deux colonies de reproduction sont connues. La grotte de la Fage (sud-ouest de la Corrèze) rassemble environ 12000 Minioptères (adultes et jeunes). L'autre site est l'intérieur d'un grand viaduc en pierre du XIX^{ème} siècle, où 2000 femelles viennent mettre bas, toujours associées à des Grands Murins.

Biologie – éthologie

La grotte de la Fage accueille de décembre à février des effectifs variant de 11000 à 5000 individus, qui montrent depuis 1987 une tendance générale à la baisse pouvant être liée à des dérangements hivernaux. Les essaims s'installent sur des voûtes ou des parois, en formation très compacte.

En transit, des observations ont été faites jusque dans le nord de la Haute-Vienne : au Dorat, où R. d'Abadie, en octobre 1949, a observé 40 Minioptères dans le clocher. Les autres observations ont été faites dans une cave voûtée près du château des Cars (87) et dans une petite galerie de mine à Saint-Bonnet-la-Rivière (19). Un individu a été trouvé dans une pelote de réjection d'Effraie, dans l'est de la Creuse (Le Compas). Ces gîtes temporaires doivent être situés sur des couloirs de transit entre les différents sites vitaux (hibernation, reproduction). Quelques reprises du baguage pratiqué dans les années 1940 et 1950, dans les cavités de la Fage et de Rancogne (Charente), démontrent à la fois une fidélité au site, et des déplacements pouvant être assez importants (supérieurs à 500 km) entre la Charente et les départements du littoral méditerranéen.

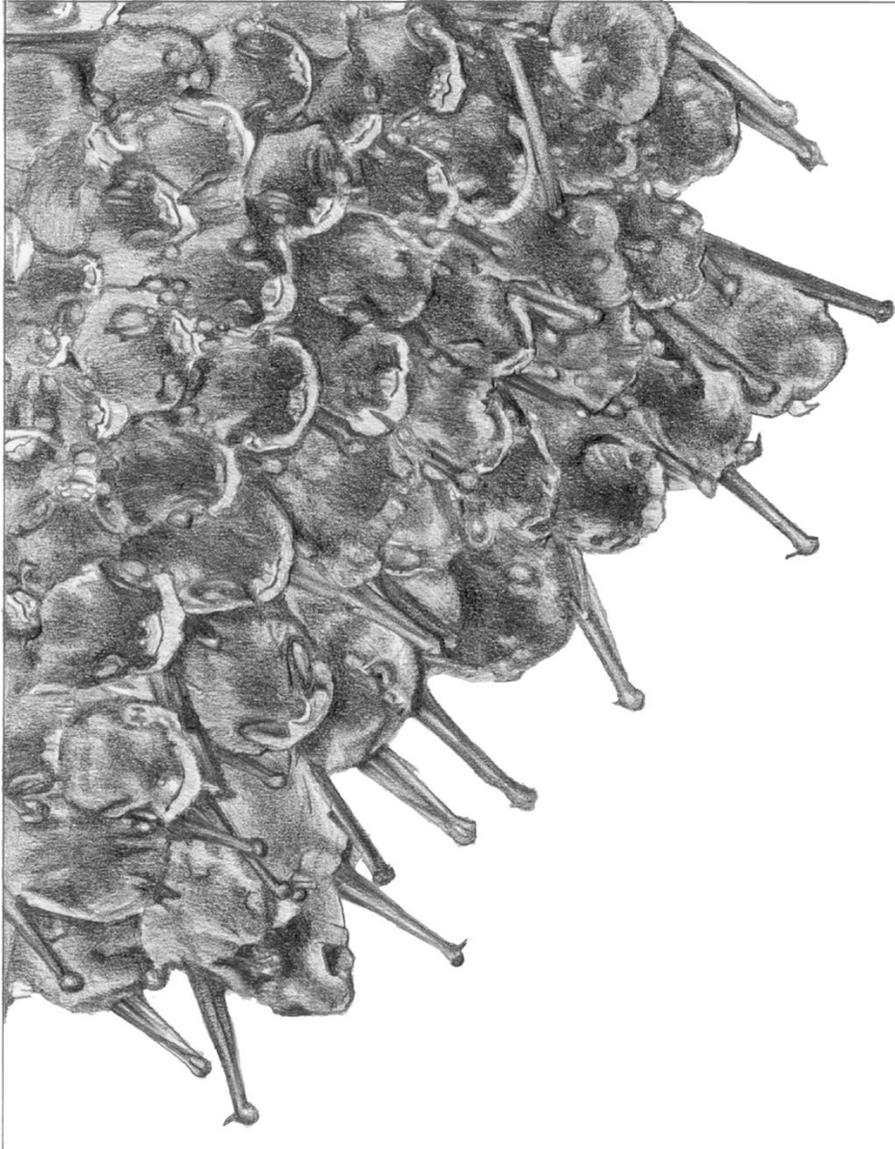
Le Minioptère est une espèce qui chasse le long des lisières supérieures de végétation haute, et juste au-dessus de la canopée. C'est donc une chauve-souris liée aux forêts et aux réseaux linéaires de feuillus.

Statut

Les effectifs localement importants, liés au caractère particulièrement grégaire du Minioptère peuvent faire croire à une abondance supérieure à la réalité. De tels rassemblements sont en fait rarissimes en France, et rendent par ailleurs l'espèce très vulnérable aux dérangements et destruction (7 sites seulement concernent 92% de la population française en hiver).

Espèce localisée, rare

Nombre d'observations 1990 – 1998	34	Nombre d'observations avant 1990	28	% de secteur de carte	1%
-----------------------------------	----	----------------------------------	----	-----------------------	----



Miniopères de Schreibers. *Dessin de Pierre Molteau*

LES RONGEURS

Apparu à la fin du Paléocène (environ 60 millions d'années), l'ordre des Rongeurs (ou Rodentia) est une belle réussite de l'évolution. En effet, la moitié des mammifères connus sur terre sont des Rongeurs.

Avec 19 espèces, soit presque un tiers des mammifères présents en Limousin, cet ordre est le deuxième en diversité, après les Chiroptères.

Il est divisé en cinq familles : les Sciuridés (Ecureuil), les Gliridés (Loir, Lérot, Muscardin), les Muridés (rats, souris, mulots), les Arvicolidés (campagnols, Rat musqué) et les Myocastoridés (Ragondin).

Excepté l'Ecureuil, strictement diurne, les Rongeurs du Limousin sont principalement crépusculaires et nocturnes. Les Gliridés sont les seuls à hiberner pendant la mauvaise saison.

Les Rongeurs ont en commun deux paires d'incisives (une supérieure et une inférieure) à croissance continue. Les molaires ou dents jugales ont une morphologie variable qui permet le plus souvent l'identification de chaque espèce. Entre les incisives et les molaires, les canines et prémolaires absentes, font place à un espace sans dents appelé diastème. Les Rongeurs sont essentiellement granivores mais quelques espèces sont herbivores et d'autres ont un régime plus varié avec apport carné. Le Rat surmulot, quant à lui, a une faculté d'adaptation supérieure avec un régime presque omnivore.

On peut trouver des Rongeurs dans tous les milieux : milieux boisés (Ecureuil), champs largement ouverts (Campagnol des champs), milieux aquatiques (Campagnol amphibie, Ragondin), habitations (Souris)...

Espèces de petite taille pour la plupart, les Rongeurs ont une fécondité élevée et une faible longévité. Leurs populations, soumises parfois à des variations spectaculaires, peuvent atteindre de fortes densités. Cet Ordre constitue ainsi la majorité des proies de certains prédateurs, tant chez les mammifères (Mustélidés, Chats, Renards...) que chez les rapaces (Chouettes, Buse variable, busards...).

Il est intéressant de remarquer une différence notable du nombre de Rongeurs entre le grand nord-est de la Creuse (19 espèces) et le sud-ouest de la Haute-Vienne (15 espèces). L'absence ou la raréfaction, dans la partie occidentale du Limousin, de quatre espèces (Muscardin, Mulot à collier, Campagnol souterrain et Campagnol terrestre) semble en partie confirmer l'idée d'un gradient est-ouest lié à l'éloignement progressif des centres de dispersion d'une majorité de Rongeurs d'origine orientale (Saint-Girons, 1984).



Les Sciuridés

Cette famille, qui rassemble en Europe de nombreuses espèces (Ecoreuils, Marmotte, Sousliks...), n'est représentée en Limousin que par l'Ecoreuil roux.

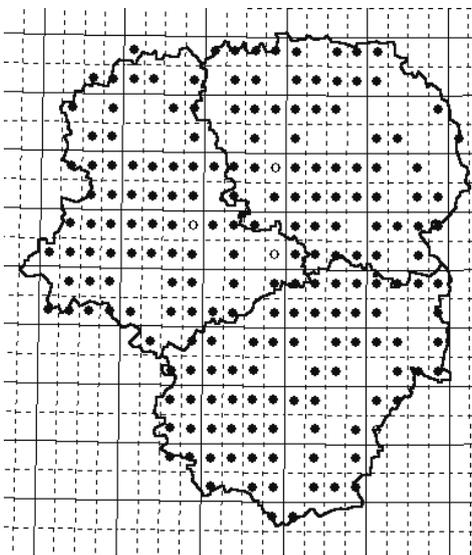
Ecoreuil roux (*Sciurus vulgaris* Linnaeus, 1758)

L'escuròu, lo chat escuròu

L'Ecoreuil roux est le plus grand Rongeur indigène du Limousin avec une longueur sans la queue de 18 à 25 cm et un poids variant de 250 à 480 g.

Généralement roux, il présente parfois des formes foncées. Son ventre est blanc. Sa queue en panache est bien connue et de longues touffes de poils au-dessus des oreilles sont surtout visibles l'hiver.

Répartition



Occupant toutes les forêts d'Europe et d'Asie, l'Ecoreuil est présent sur tout le Limousin. Cette espèce surtout forestière est relativement discrète et, bien que considérée comme commune, n'est pas systématiquement notée par la plupart des observateurs.

Un grand nombre de citations concerne l'observation de restes de repas. Ceux-ci sont parfois très caractéristiques comme les pommes de pin rongées de façon moins soignée que ne le ferait un Mulot.

Une autre catégorie de citations fait état d'observations d'individus traversant une route (71) ou l'ayant traversée à leurs dépens (61). Les accidents de la route ne sont pas les seules causes de mortalité : les restes (poils) d'un Ecoreuil furent trouvés sur une souche, poste de nourrissage d'un Autour des palombes.

Biologie – Ethologie

En Limousin, l'Ecoreuil roux ne recherche pas uniquement les milieux boisés. On l'observe aussi dans le bocage et aux abords des habitations où il n'hésite pas à fréquenter les mangeoires destinées aux oiseaux. Il est même observé régulièrement au cœur de Limoges dans les parcs urbains, les jardins privés et les bords de Vienne. Il y trouve en effet les grands arbres dont il a besoin pour vivre et installer son nid.

La plupart des observations sont faites de mars à septembre. Si l'Ecoreuil n'hiberne pas, il réduit néanmoins son activité pendant la mauvaise saison, surtout durant les trois derniers mois de l'année. La reproduction débute dès le mois de janvier chez certains individus.

Statuts

Faute de données régulières, les fluctuations inter-annuelles des populations de cette espèce ne sont actuellement pas détectées en Limousin. On ne peut donc pas constater la régression qui semble toucher cette espèce en France. Protection nationale.

Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	502	Nombre d'observations avant 1990	64	% de secteur de carte	67%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----



Les Gliridés

Cette famille compte trois espèces en France.

Ces rongeurs sont particulièrement adaptés à la vie nocturne, comme en témoignent leur yeux globuleux. Ils sont très agiles et bons grimpeurs, pouvant utiliser leur queue comme balancier.

Les représentants de cette famille sont des espèces dormeuses, c'est-à-dire qu'elles passent près de la moitié de l'année en léthargie.

A noter une particularité qui permet parfois aux Gliridés d'échapper à leurs prédateurs : la peau de leur queue est fragile et se détache aisément.



Loir. *Dessin de Pierre Molteau*

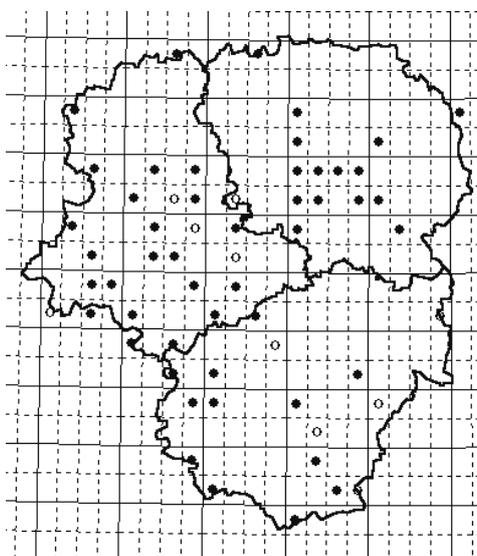
Loir (*Glis glis* (Linnaeus, 1766))

Lo liron, lo rat-liron, la lira, lo rat dormant

Rappelant la silhouette de l'Ecureuil, le Loir est le plus gros représentant de la petite famille des Gliridés. Baptisé "Loir vrai" par les auteurs anciens à cause de sa ressemblance avec les autres membres de sa famille. Certains pensaient, dans un passé récent, qu'il était le produit du croisement d'un Rat et d'un Ecureuil.

Le Loir est pourtant un animal aisément reconnaissable par ses grands yeux, sa fourrure grise et sa longue queue touffue. Ses mœurs nocturnes ne permettent pas, il est vrai, de le rencontrer communément dans la nature, malgré son cri caractéristique.

Répartition



Présent en Europe, du nord de l'Espagne à la mer Baltique et de la Grèce à l'Asie mineure, il manque dans le tiers nord-est de la France, ainsi qu'en Aquitaine.

En dépit d'une carte de répartition où la présence du Loir est sporadique, il est difficile de dire s'il est arrêté par les reliefs : il est noté jusqu'à 700 m d'altitude.

Il recherche les forêts de feuillus où il trouve gîte et nourriture plus aisément que dans les sapinières.

Biologie - éthologie

Près de la moitié des observations concernent des victimes de prédateurs. Ainsi, les Chats domestiques peuvent causer des prélèvements importants sur les individus fréquentant les habitations. Des restes ont été identifiés dans des excréments de Genette. Enfin, près du tiers des données concerne des ossements trouvés dans des pelotes d'Effraie, bien qu'il ne représente que moins de 1% de ses proies.

Le Loir entre en hibernation à partir du mois d'octobre après avoir fait le plein de graisse corporelle, ainsi que de provisions. Son long sommeil est entrecoupé de périodes actives pendant lesquelles il grignote les réserves accumulées. Dès le mois d'avril, le Loir sort de sa torpeur pour reprendre des forces et se reproduire.

Les sites d'hibernation de ce rongeur dit dormeur sont très variés. Les trous d'arbres sont couramment occupés. Certains individus ont été trouvés dans des tas de bois, un trou de parpaing, une cavité sous un pont, des greniers et même à l'intérieur d'un poteau téléphonique creux ! Ce dernier cas a été découvert lors d'une pose de ligne durant l'hiver ; l'animal pris au piège hibernait sur un tas de cadavres d'autres espèces cavernicoles.

Statut

Le Loir semble présent partout dans notre région dont les milieux conviennent bien à sa biologie (bocage, vergers, forêts de feuillus...). Les plantations massives de résineux entreprises notamment sur les reliefs limousins ont sans nul doute eu une incidence négative sur ce rongeur. A l'échelle de la France, il est signalé en légère régression.

Espèce disséminée, d'abondance indéterminée

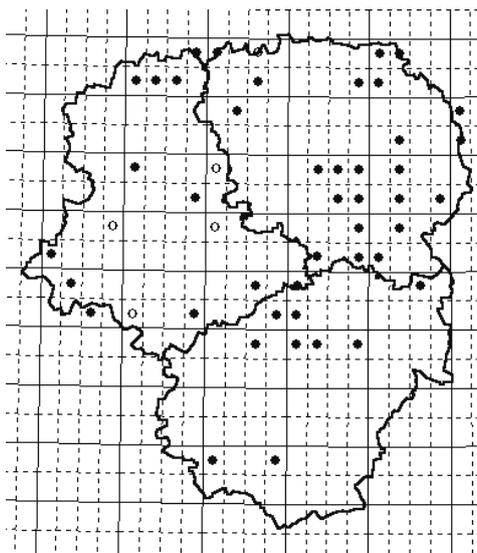
Nombre d'observations 1990 – 1998	71	Nombre d'observations avant 1990	22	% de secteur de carte	19%
-----------------------------------	----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Lérot (*Eliomys quercinus* (Linnaeus, 1766))

Lo rat-liron, la lira, lo rat durmant

Baptisé « Loir des greniers » pour ses mœurs proches de celles de son cousin, le Lérot a l'allure et la réputation, pas toujours fondée d'ailleurs, de charpenter nocturne de la maison. Il est vrai que ses gros yeux sont à peine dissimulés par un bandeau noir qui lui confère une face de gentil brigand des combles.

Répartition



Espèce d'Europe occidentale à l'exception des îles britanniques, de la Scandinavie et d'Europe orientale, le Lérot est rare dans l'extrême ouest de la France.

Il se rencontre indifféremment en plaine et sur nos reliefs, plutôt dans les lieux boisés. Les contacts avec cet animal se font plutôt de nuit.

Fréquent dans les greniers, les combles, faux plafonds des habitations, ses effectifs peuvent être localement importants. Ainsi, sur la commune de La Nouaille (23) à l'aide d'une nasse à rats, six individus furent capturés en quelques heures.

Biologie - éthologie

Le Lérot est une proie assez rare de l'Effraie (moins de 1% des proies) même si ces oiseaux partagent bien souvent son territoire. Parmi ses prédateurs, on peut aussi noter l'Autour des palombes (un individu trouvé dans une aire) et le Hibou moyen duc (un individu abandonné par l'oiseau dérangé).

Le Lérot fréquente très souvent les habitations où il trouve quiétude et nourriture. C'est un très bon grimpeur, que l'on peut parfois observer escaladant une façade, pour rejoindre les combles. Fruits et graines y sont consommés, mais les proies animales peuvent composer jusqu'à 80% de son régime alimentaire (Insectes, Araignées, œufs...).

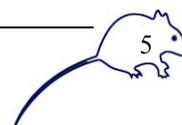
Comme pour tout bon dormeur, l'hiver est une période où les contacts avec l'animal se font beaucoup plus rares. La fin de la torpeur du Lérot s'annonce début avril avec les premières chaleurs des beaux jours. Dès septembre, les animaux regagnent les lieux d'hibernation qu'ils partagent avec d'autres congénères pour y passer la mauvaise saison.

Statut

Les mœurs pour le moins discrètes de l'animal ne nous permettent pas de bien connaître sa dynamique de population en Limousin. Il semble présent partout dans la région, mais son statut reste à déterminer.

Espèce disséminée, d'abondance indéterminée

Nombre d'observations 1990 – 1998	63	Nombre d'observations avant 1990	7	% de secteur de carte	17%
-----------------------------------	----	----------------------------------	---	-----------------------	-----

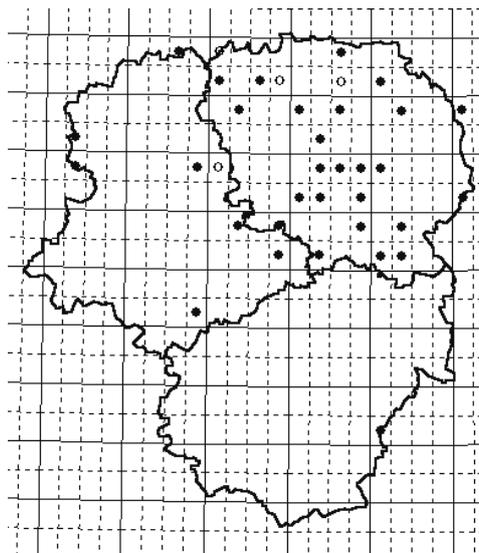


Muscardin (*Muscardinus avellanarius* (Linnaeus, 1758))

De la taille d'une Souris aux formes plus arrondies, le Muscardin est le plus petit parmi les trois espèces de rongeurs dites "dormeuses".

Son museau moins effilé et son pelage orangé le différencie de ses proches cousins. Il est parfois appelé "Rat d'or".

Répartition



Son aire de répartition recouvre l'Europe occidentale sauf l'Angleterre, et se prolonge jusqu'au sud de la Suède. En France, il est plus abondant dans le nord-est. Il est peu ou pas signalé au sud d'une ligne allant de Rennes à Marseille.

Le Limousin se trouve sur la zone charnière : le Muscardin est relativement bien présent en Creuse et dans la partie est de la Haute-Vienne, mais rarement contacté ailleurs.

Les deux tiers des données concernent des restes trouvés dans des pelotes de réjection d'Effraie (<1% des proies). Les zones d'absence en Creuse correspondent à un échantillonnage trop faible.

Biologie - éthologie

Les indices de présence les plus remarquables sont les nids en boule que l'on peut découvrir lors d'abattages d'arbres ou de débroussaillages (8 citations). Le nid d'été est souvent observé dans des ronciers, alors que celui d'hiver occupe des souches ou des nichoirs.

Le biotope de ce rongeur se caractérise par la présence de taillis et de ronciers. Il apprécie les landes sèches ; c'est dans ce type de milieu qu'on peut le rencontrer dans l'ouest de la Haute-Vienne. Contrairement au Loir ou au Léro, il ne fréquente pas les habitations et n'enregistre pas de provisions.

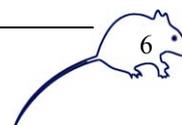
Le mois d'avril correspond à la fin de la période d'hibernation. Aussitôt sortis de leur torpeur hivernale, les mâles partent à la recherche d'une femelle pour s'accoupler. Cette période où les rongeurs sont particulièrement actifs est favorable à leur observation. Dès le mois d'octobre, les Muscardins retombent en léthargie dans un abri préalablement préparé.

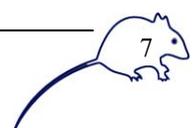
Statut

La discrétion de ce petit rongeur aux mœurs nocturnes ne permet pas de le contacter facilement. Le statut du Muscardin est aussi mal connu en France qu'en Limousin.

Espèce en limite de répartition, de répartition indéterminée, rare

Nombre d'observations 1990 – 1998	47	Nombre d'observations avant 1990	6	% de secteur de carte	12%
-----------------------------------	----	----------------------------------	---	-----------------------	-----





Les Muridés

Cette famille comprend six espèces en Limousin. Du Rat surmulot au Rat des moissons, leur silhouette se caractérise par un museau assez pointu, des yeux et des oreilles proéminents ainsi qu'une queue longue et mince.

Ces rongeurs sont très prolifiques et possèdent des molaires tuberculées (trois par rangée) adaptées à un régime alimentaire varié.



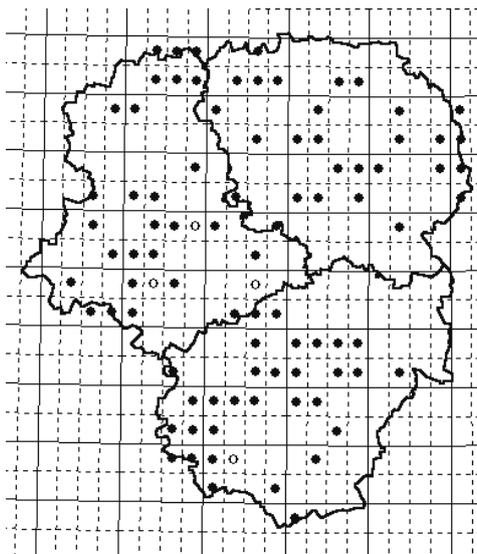
Rat noir. *Dessin de Pierre Molteau*

Rat surmulot (*Rattus norvegicus* (Berkenhout, 1769))

Lo rat chabronier (de chabron = le chevron), lo rat chabretier

Aussi appelé Rat brun, ce Rongeur, plus gros que le Rat noir, suscite le dégoût. Son nom reste en effet rattaché aux épidémies de peste, dont il était le principal vecteur.

Répartition



Originnaire des régions froides d'Asie (Mongolie), le Rat surmulot a envahi l'Europe au début du XVIII^{ème} siècle. Il a été introduit par le commerce maritime sur tous les continents, mais, dans de nombreux pays, il se cantonne aux zones côtières et aux grandes villes.

Il n'occupe pas les mêmes habitats que le Rat noir : alors que ce dernier recherche les lieux chauds et secs, le Surmulot s'accommode de toute zone humide, comme les égouts, caves, rivières, étangs. Il vit à proximité des habitations, près des fermes, dans les décharges... On l'appelle aussi Rat d'égout.

Comme le Rat noir et la Souris domestique, c'est une espèce commensale de l'homme. Dans les villes, il joue le rôle autrefois tenu par les cochons dans les fermes.

Biologie – éthologie

La plus grande partie des observations concerne des animaux trouvés morts empoisonnés ou victimes de la circulation (29) et des restes trouvés dans les pelotes de réjection d'Effraie (86), où ce gros rongeur représente moins de 1% des proies.

De mœurs nocturnes, il n'est pas rare de l'observer déambulant dans les villes ou sur le bord des étangs.

La rencontre entre deux individus provoque de longs cris modulés, à fréquence élevée (22 khz) inaudibles sans détecteurs ultrasons.

Statut

Malgré la lutte menée contre ce Rat (piégeage, appâts empoisonnés), accusé de transmettre des maladies et de détruire les réserves alimentaires, il reste présent partout en Europe, et abondant en France en dehors de la région méditerranéenne.

Bien que plus facile à contacter que le Rat noir, la carte de répartition ne doit pas représenter la situation réelle du Rat surmulot dans notre région : il est sans doute présent partout en Limousin et en particulier dans les villes.

On peut remarquer qu'un seul individu a été noté au-dessus de 700 m, peut-être parce que les hommes y sont moins nombreux...

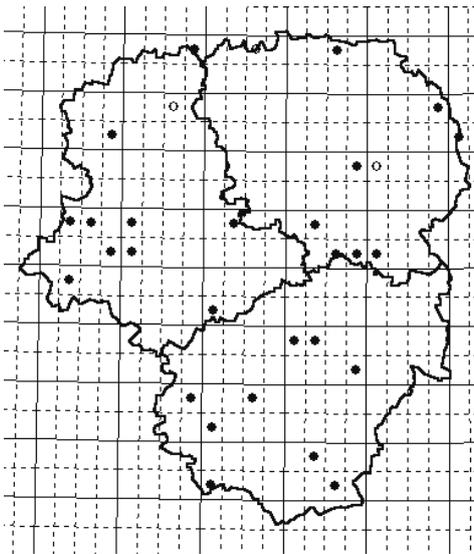
Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	135	Nombre d'observations avant 1990	7	% de secteur de carte	31%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	---	-----------------------	-----

Rat noir (*Rattus rattus* (Linnaeus, 1758))

Des oreilles roses et glabres presque translucides, une queue fine plus longue que la longueur tête + corps, sont les caractères les plus nets pour sa détermination de visu. La coloration peut prendre plusieurs formes. Une note de R. D'Abadie (1948) fait état de la présence à Magnac-Laval (87) d'individus gris-brun à ventre blanc, appelés "Rats frugivores", mais dans l'ensemble, la coloration du pelage n'a pas été relevée.

Répartition



Originnaire d'Asie tropicale (Assam, Birmanie, Indochine), le Rat noir a été introduit par le commerce maritime sur tous les continents, sauf l'Antarctique. Il est arrivé en Europe à l'époque romaine.

De sa région d'origine, il a gardé une préférence pour la chaleur : il est absent du nord de l'Europe et, en France, il est plus abondant dans le midi, où il peut vivre en pleine nature.

En Limousin, il recherche les habitations humaines ; il vit en commensal. Fin grimpeur, on peut le voir déambuler sur les charpentes ou les façades.

Biologie – éthologie

De mœurs nocturnes, il est rarement observé par les naturalistes limousins. La plupart des citations (18) proviennent de restes trouvés dans des pelotes de réjection de l'Effraie, où il représente moins de 1% des proies. Les critères de détermination portent surtout sur la forme du crâne et des mesures sont nécessaires.

Quelques individus ont été trouvés empoisonnés ; il est vrai qu'il s'attaque volontiers aux réserves de nourriture dans les greniers ou les granges.

Il émet parfois un "chant" presque continu sur une note très aiguë (25 khz).

Statut

Très abondant au Moyen Age, il s'est raréfié presque partout en France. Une des causes invoquées est la venue du Rat surmulot, mais l'évolution du cadre de vie des hommes, avec la réfection des bâtiments vétustes et la transformation des combles, conduisant à la disparition de son habitat, serait la cause principale.

Espèce qualifiée de "banale" dans l'Inventaire de la Faune de France, il est difficile de définir son statut en Limousin à partir de nos observations (seulement 29 stations). Sa faible proportion dans les pelotes de réjection est sans doute due davantage à sa taille qu'à sa rareté ; il fait en effet partie des plus grosses proies capturées par l'Effraie, avec les jeunes Rats surmulots et les Loirs.

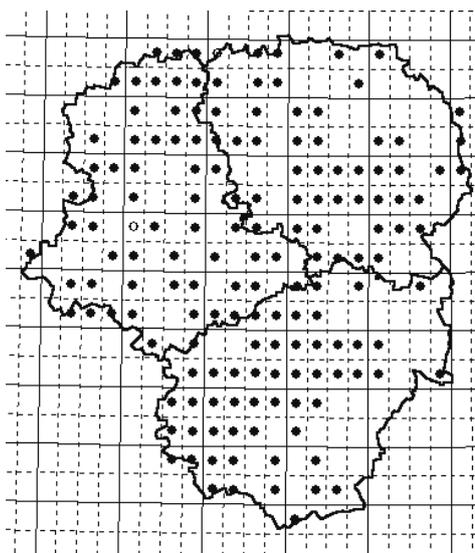
Espèce disséminée, d'abondance indéterminée

Nombre d'observations 1990 – 1998	32	Nombre d'observations avant 1990	3	% de secteur de carte	10%
-----------------------------------	----	----------------------------------	---	-----------------------	-----

Souris domestique (*Mus musculus* Linnaeus, 1758)

Petite, vive, de couleur grise, la Souris domestique est parfois confondue avec le Mulot sylvestre dont elle se distingue par des oreilles plus petites et la couleur du pelage qui, chez le Mulot, présente un contraste plus accentué entre le dos brun et le ventre blanc.

Répartition



Originnaire d'Asie et du Proche-Orient, la Souris domestique est aujourd'hui présente dans le monde entier; elle a suivi les migrations humaines et l'avancée des moyens de transport.

Elle vit à proximité de l'homme; en ville, on la trouve dans les magasins, les entrepôts, les habitations; à la campagne, elle recherche dans les granges, les greniers, les tas d'ordures, les jardins...

On la trouve partout en Limousin, où elle vit en commensale de l'homme. Les zones où elle n'a pas été notée correspondent à des secteurs où aucun lot de pelotes de taille suffisante n'a été analysé.

Biologie – éthologie

La plus grande partie des observations concerne des restes trouvés dans les pelotes de réjection d'Effraie (229). Mais elle reste toujours en faible proportion, de l'ordre de 1% des proies.

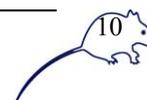
Principalement de mœurs nocturnes, on peut l'observer le soir se promenant dans les cuisines à la recherche de quelques biscottes ou morceaux de pain abandonnés sur la table.

Statut

Elle est considérée comme indésirable dans les maisons, moins à cause de la nourriture qu'elle chaparde que des salissures qu'elle laisse partout où elle passe. Les chats et les tapettes en tuent quelques unes, mais elle est si prolifique, avec jusqu'à 10 nichées par an, de 4 à 8 petits chaque fois, que ses populations ne semblent pas trop en souffrir.

Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	256	Nombre d'observations avant 1990	8	% de secteur de carte	55%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	---	-----------------------	-----



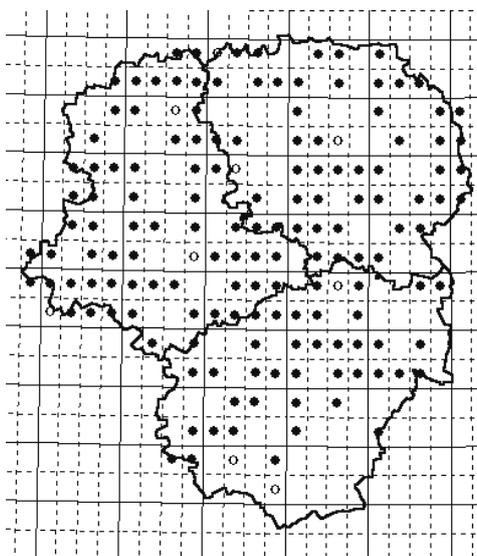


Rat des moissons. *Dessin de Pierre Molteau*

Rat des moissons (*Micromys minutus* (Pallas, 1771))

Le Rat des moissons est le plus petit rongeur d'Europe (T+C=5-8 cm, Q=5-7 cm, P=5-11 g). Facilement reconnaissable, il arbore un poil roux jaunâtre à brun roux sur le dessus et blanc nettement délimité sur le dessous. Il a la particularité de posséder une queue préhensile qui lui permet de s'accrocher aux tiges des hautes herbes et des céréales. La petite taille de son crâne peut suffire à l'identifier parmi les proies des rapaces nocturnes. La présence de cinq racines à la première molaire supérieure permet de confirmer l'identification.

Répartition



Espèce d'Europe moyenne, le Rat des moissons est absent de l'extrême sud-est de la France. Il est présent dans la presque totalité du Limousin. L'absence de cette espèce correspond le plus souvent à un échantillonnage de pelotes faible ou nul.

Néanmoins, on peut constater que le plateau de Xaintrie (au sud-est de la Corrèze) ne porte aucun indice alors que des lots importants (trois lots à plus de 150 pelotes) ont été analysés. Cette zone est contiguë au département du Cantal qui, comme le nord du Tarn et l'Aveyron limitrophes, ne présentait pas d'indice de présence du Rat des moissons (SFPEM, 1984).

L'altitude, considérée comme un facteur limitant, ne peut expliquer cette absence car on constate que l'espèce est bien présente sur le plateau de Millevaches (plus de 700 m). La prédominance des forêts dans cette zone est sans doute un élément d'explication.

Biologie – Ethologie

Cette espèce est presque uniquement contactée par l'intermédiaire des pelotes de réjection de l'Effraie. Mais le taux de présence dans les pelotes est variable : par exemple, elle était absente sur un total de 827 proies à Saint-Domet (23), et représentait 4,6% (sur 174 proies) à Magnac-Bourg (87). Ce taux est en moyenne de 1%.

Quelques nids découverts viennent compléter ces observations. Ainsi, un nid a été trouvé dans des joncs au bord d'une rivière, à 40 cm du sol, un autre, constitué de molinie, était accroché à l'extrémité d'une branche basse de genévrier, ou encore au milieu d'une cariçaie inondée en queue d'étang.

Statut

Les variations annuelles et inter annuelles des populations de Rat des moissons ne sont pas perceptibles dans les résultats d'analyses de pelotes. Il est donc difficile, en Limousin, d'étayer l'idée admise depuis de nombreuses années, que cette espèce est en régression en Europe.

Espèce présente partout, commune

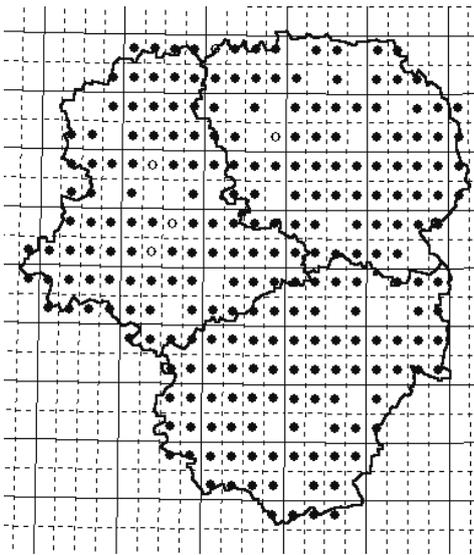
Nombre d'observations 1990 – 1998	222	Nombre d'observations avant 1990	17	% de secteur de carte	52%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus* (Linnaeus, 1758))

Lo mulòt, lo mulet

Ce rongeur, comme son cousin le Mulot à collier, se distingue des autres petits rongeurs par ses yeux proéminents, ses grandes oreilles et sa queue couverte de poils courts et clairsemés. La couleur du dos varie du gris au fauve. Le pelage du ventre, séparé nettement par une ligne de démarcation sur les flancs, est gris clair, à l'exception parfois d'une petite tache jaune ocre à la gorge.

Répartition



Espèce occupant toute l'Europe (sauf la Scandinavie), l'Asie moyenne et l'Afrique du Nord, le Mulot sylvestre est très bien représenté sur l'ensemble du Limousin. Les 18% de secteurs qui ne portent pas d'indice de présence correspondent à des lacunes de prospection.

La grande majorité des citations obtenues pour cette espèce provient des résultats d'analyse des pelotes d'Effraie. En Limousin, le Mulot sylvestre représente en moyenne 16% des proies de l'Effraie. Cette proportion est cependant très variable : de 4,9% à Aixe-sur-Vienne (87) pour 182 proies, à 36,8% des 291 crânes d'un lot provenant de Donzenac (19) par exemple.

Les citations provenant d'autres sources que les pelotes sont des observations directes d'individus vivants ou morts (piégés par une tapette dans une habitation par exemple), mais aussi des restes osseux retrouvés dans des crottes de Renards, Genettes et Mustélidés.

Biologie – Ethologie

Cette espèce, ubiquiste, présente malgré tout une forte affinité pour les milieux boisés, à l'exception des monocultures de résineux dépourvues de strate arbustive. Il est souvent observé au bord de ruisseaux, dans des prés pâturés, des tourbières, des forêts...

Le Mulot sylvestre est actif toute l'année mais se reproduit principalement entre avril et octobre; des femelles gestantes ont été trouvées de mai à août. Ses populations présentent une variation annelle de leur densité qui montre un pic d'abondance au début de l'hiver puis une régression jusqu'au printemps, période d'apparition des premiers jeunes. Ces variations ne semblent pas perceptibles dans les résultats d'analyses de pelotes d'Effraie.

Statut

Cette espèce ubiquiste et prolifique ne semble pas menacée en Limousin.

Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	568	Nombre d'observations avant 1990	55	% de secteur de carte	82%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----



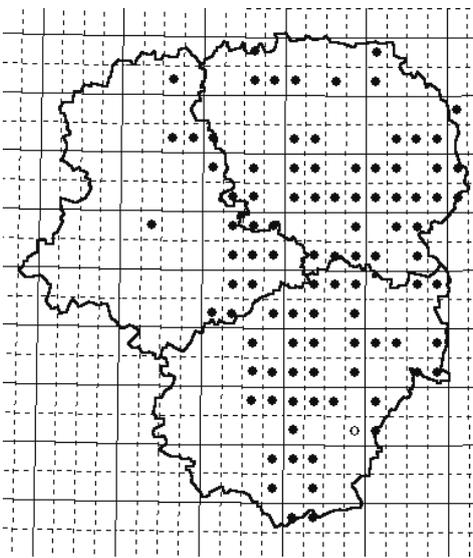
Mulot à gorge jaune. *Dessin de Pierre Molteau*

Mulot à gorge jaune (*Apodemus flavicollis* (Melchior, 1834))

Lo mulot, lo mulet

Le Mulot à gorge jaune, aussi appelé Mulot à collier, présente les mêmes caractéristiques générales que le Mulot sylvestre. Il s'en différencie par une queue plus longue, des couleurs plus vives, un ventre plus blanc et une zone colorée plus grande qui forme parfois un collier complet à la gorge. Sa taille est généralement supérieure mais l'identification des cranes reste délicate car les données biométriques se recouvrent en partie chez les deux espèces de Mulot.

Répartition



Le Mulot à gorge jaune vit en Europe centrale et septentrionale, jusqu'à l'Oural et le Caucase. La France se trouve à la frange occidentale de son aire de répartition, le Limousin se trouvant sur cette limite : cette espèce n'a été identifiée qu'à l'est d'une ligne reliant Beaulieu-sur-Dordogne (19) à Saint-Sulpice-les-Feuilles (87), à l'exception d'une citation au centre de la Haute-Vienne.

Si sur cette zone de présence, seulement la moitié environ des secteurs sont concernés, ceci est dû à une pression d'échantillonnage trop faible et à une identification "certaine" des seuls individus de grande taille. Ceux-ci ne représentent qu'environ 1% des proies de l'Effraie.

Le Mulot à collier semble plus présent que le Mulot sylvestre dans les pelotes d'Effraie dans les zones d'altitudes (au-dessus de 500 m), comme le plateau de Millevaches.

Biologie – Ethologie

Le Mulot à collier est plus inféodé que le Mulot sylvestre aux milieux boisés et tolère mieux les peuplements de conifères. Le fort caractère sylvicole du Mulot à collier explique aussi sa faible représentation dans les pelotes de l'Effraie.

Crépusculaire et nocturne, le Mulot à collier est actif toute l'année et présente les mêmes fluctuations annuelles de population que son "cousin".

Statut

Il est difficile de donner un statut précis à cette espèce. En comparant la carte de répartition de l'espèce telle qu'elle est présentée ici et celle de l'Atlas des mammifères sauvages de France (SFEPM, 1984), on constate une avancée vers l'ouest. Simple progression des connaissances ou réelle progression de l'espèce?

Espèce localisée, commune dans son aire

Nombre d'observations 1990 – 1998	144	Nombre d'observations avant 1990	4	% de secteur de carte	34%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	---	-----------------------	-----

Les Arvicolidés

Huit espèces composent cette famille en Limousin. Elles ont en commun une grande fertilité et des molaires (trois par rangée) à prismes, hautes et à croissance continue, adaptées à un régime alimentaire essentiellement herbivore.



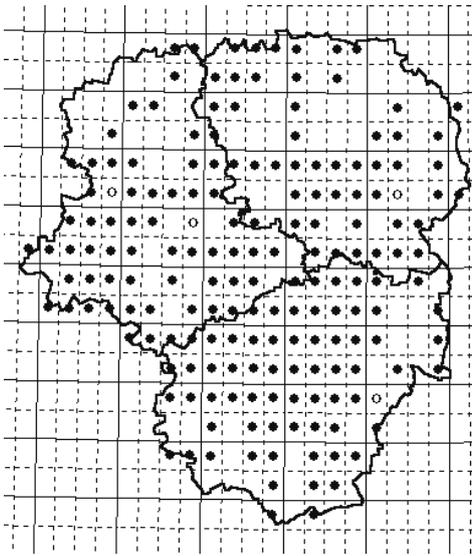
Campagnol amphibie. *Dessin de Pierre Molteau*

Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus* Miller, 1908)

Lo rat gaulhier (de gaulha = la boue), lo rat golier (car il se glisse dans les conduites, buses = las golas)

De silhouette rondelette, proche de celle des autres campagnols, il s'en distingue par une taille plus importante (T+C=16-22 cm, P=165-280 g) et une queue proportionnellement plus longue (11-13,5 cm). Son pelage brun foncé sur le dessus est plus sombre que celui du Campagnol terrestre. Il se différencie de cette dernière espèce grâce au recoupement de plusieurs critères crâniens.

Répartition



La présence de cette espèce est limitée à la péninsule ibérique et à la France, où il manque dans la frange nord et est.

Le Campagnol amphibie est présent dans les biotopes aquatiques de l'ensemble du Limousin. Son absence de 36% des secteurs est certainement due aux lacunes de prospection.

Sur 373 citations, 147 proviennent des résultats d'analyse de pelotes de rapaces nocturnes. Cette espèce représente moins de 1% des proies.

Le reste des citations proviennent d'observations d'individus et surtout d'indices de présence : coulées, crottes, empreintes...

Biologie – Ethologie

Le Campagnol amphibie se reproduit du printemps à l'automne. La femelle met bas 3 ou 4 portées de 2 à 8 jeunes dans des terriers creusés au niveau des berges couvertes de végétation. Ces terriers ont un conduit qui mène à l'air libre et un autre submergé.

Les indices de présence sont le plus souvent observés sur les "reliefs" des cours d'eau (rochers, tronc...) où la végétation de rive est dense (jonc, carex...). Il occupe également les mouillères.

Statut

Cette espèce ne semble pas menacée dans notre région où le réseau hydrographique est bien développé. Le drainage des mouillères et joncées et le boisement naturel des berges sont les principales menaces.

Espèce présente partout, commune

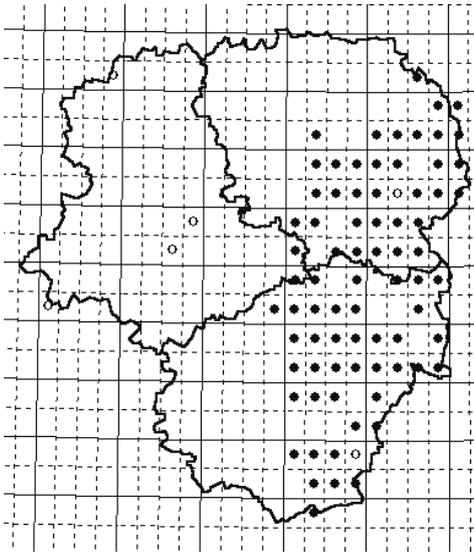
Nombre d'observations 1990 – 1998	373	Nombre d'observations avant 1990	10	% de secteur de carte	64%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Campagnol terrestre (*Arvicola terrestris* (Linnaeus, 1758))

Très proche du Campagnol amphibie, qui n'est considéré comme espèce à part entière que depuis une trentaine d'années, le Campagnol terrestre peut néanmoins se reconnaître par sa taille plus faible (T+C=12-19 cm, P=80-250 g) et sa queue proportionnellement moins longue (7-11 cm). Il ressemble aussi au Campagnol agreste dont la taille est presque deux fois inférieure.

Les populations limousines du Campagnol terrestre appartiennent à la sous-espèce Sherman qui est fouisseuse et peu ou pas aquatique.

Répartition



Présent en Asie, Asie mineure et en Europe à l'est du Massif central, la limite occidentale de distribution du Campagnol terrestre passe donc par le Limousin.

Il n'est en effet présent qu'à l'est d'une ligne reliant Guéret (23) à Beaulieu-sur-Dordogne (19). Au nord de Guéret, cette limite n'est pas connue précisément, faute de prospection suffisante.

Les données anciennes de Haute-Vienne, bien que publiées, sont douteuses, les critères d'identification utilisés n'étant pas connus. La présence de l'espèce n'ayant pas été confirmée depuis malgré une forte pression d'observation, il s'agissait sans doute de Campagnols amphibies.

Biologie – Ethologie

La grande majorité des citations provient des résultats d'analyses de pelotes de rapaces nocturnes. Cette espèce représente environ 1% des proies de l'Effraie sur l'ensemble du Limousin. Ce taux est plus important si on considère les lots provenant uniquement de la zone couverte par l'espèce. Il peut atteindre près de 20% des proies sur l'année (Mercoeur, 19). Cette proportion présente des variations sensibles au cours de l'année : une augmentation en été et automne, et une diminution en hiver et printemps. Les autres citations proviennent d'individus pris au piège ou empoisonnés dans le cadre de programmes de lutte contre cette espèce.

Le Campagnol terrestre se reproduit du printemps à l'automne, élevant jusqu'à 4 portées de 4 à 5 jeunes par an.

D'une façon comparable à la Taupe, il constitue des monticules de terre provenant du creusement des galeries. Ces indices de présence sont très visibles, mais peuvent être confondus avec ceux de la Taupe. Une seule note mentionne l'espèce par cet indice.

Statut

Le Campagnol terrestre, malgré les fortes fluctuations de ses effectifs, ne semble pas menacé. Mais localement, il fait l'objet de campagnes de lutte en raison des dégâts qu'il occasionne aux champs et prairies. Ces techniques sont lourdes de conséquences pour les prédateurs et l'ensemble des rongeurs.

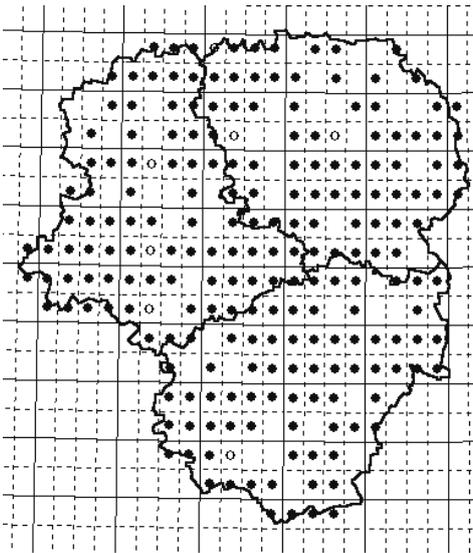
Espèce localisée, commune dans son aire

Nombre d'observations 1990 – 1998	128	Nombre d'observations avant 1990	9	% de secteur de carte	26%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	---	-----------------------	-----

Campagnol roussâtre (*Clethrionomys glareolus* (Schreber, 1780))

Ce petit Rongeur (T+C=100 mm, P=15-20 g) se caractérise, comme son nom l'indique, par la couleur roussâtre des poils de son dos. Les flancs et le ventre sont grisâtre. Ses oreilles et ses yeux sont plus grands et sa queue plus longue que chez les espèces du genre *Microtus*. Les crânes de cette espèce sont également faciles à identifier dans les pelotes de rapaces nocturnes grâce aux dents jugales aux angles arrondis.

Répartition



Présent sur l'ensemble de l'Europe, Sibérie, Asie mineure, le Campagnol roussâtre est connu partout en Limousin.

L'analyse de pelotes a permis de récolter la majorité des citations. Les secteurs sur lesquels n'apparaît pas ce Campagnol (27%) correspondent à des lacunes de prospection.

Biologie – Ethologie

Lié aux milieux arborés, haies et forêts à sous-bois développés, il ne représente qu'un faible pourcentage des proies de l'Effraie (4% en Limousin). Ce taux est plus important dans les lots de pelotes de Chouette hulotte ou de Hibou moyen duc. Il faut cependant noter le cas exceptionnel d'un lot de pelotes d'Effraie provenant de Mercœur (19), où le Campagnol roussâtre représentait 14% des 457 proies identifiées.

Excellent grimpeur, peu farouche et plus actif le jour que les autres Campagnols, il s'avère relativement facile à observer. Quelques observations d'individus sont ainsi signalés en pleine journée dans les bois mais aussi dans une tourbière, près d'un ruisseau.

La femelle produit 2 ou 3 portées annuelles de 2 à 7 jeunes, surtout au printemps et au début de l'été.

Statut

Cette espèce ne semble pas menacée dans notre région.

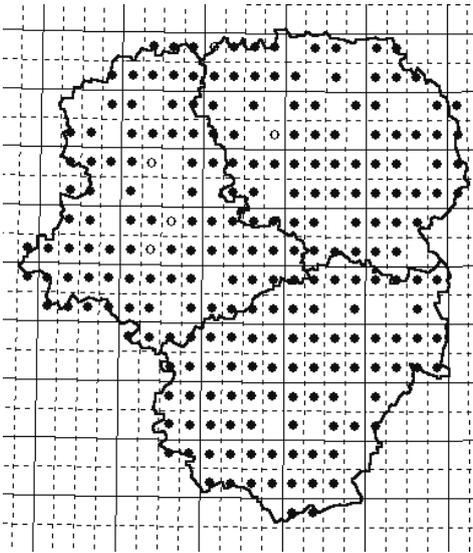
Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	452	Nombre d'observations avant 1990	36	% de secteur de carte	73%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Campagnol agreste (*Microtus agrestis* (Linnaeus, 1761))

Le Campagnol agreste ressemble fortement à son cousin le Campagnol des champs. Il s'en distingue toutefois par un poil plus long et rude ainsi qu'une queue nettement plus foncée sur le dessus qu'en dessous. La deuxième molaire supérieure possède un lobe supplémentaire vers l'intérieur, que l'on ne retrouve pas chez les autres espèces de Campagnols.

Répartition



Comme pour les autres petits rongeurs communs et répandus sur l'ensemble du Limousin, les secteurs non couverts par l'indice de présence du Campagnol agreste reflètent l'hétérogénéité de l'échantillonnage des pelotes de rapaces nocturnes.

Le Campagnol agreste représente en moyenne 14% des proies de l'Effraie. Cette proportion est cependant très variable et peut atteindre plus de 30% sur la zone où le Campagnol des champs est absent : 47,9% des 140 proies contenues dans les pelotes d'Effraie à Saint-Pantaléon-de-Larche, dans le Bassin de Brive.

Biologie – Ethologie

Le Campagnol agreste est moins lié aux milieux ouverts que le Campagnol des champs et préfère les biotopes herbeux à végétation haute, humides ou très secs.

Un couple produit 3 ou 4 portées de 3 à 8 jeunes par an.

Statut

Aucune pullulation n'a été mentionnée en Limousin.

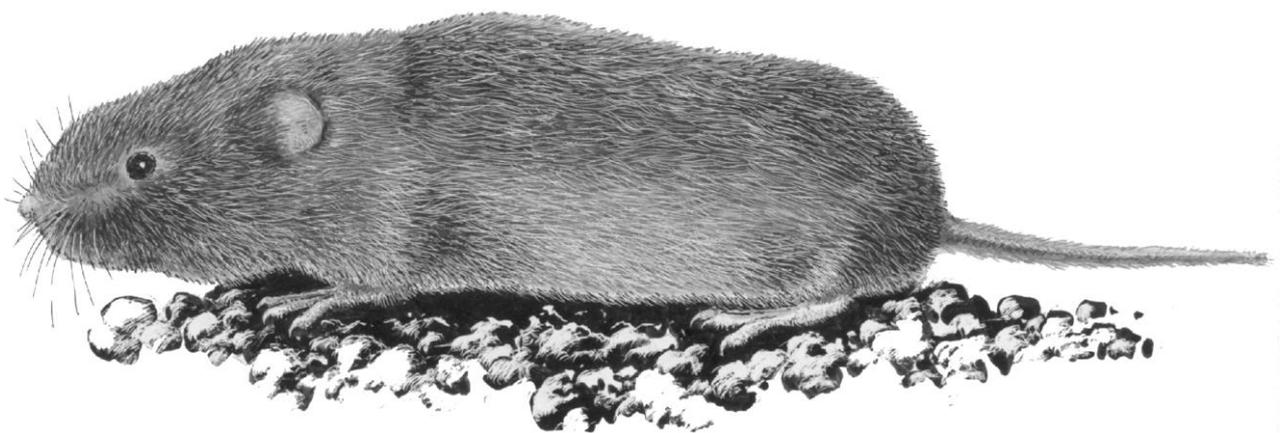
L'espèce n'est pas menacée.

Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	488	Nombre d'observations avant 1990	39	% de secteur de carte	77%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----



Campagnol des champs. *Dessin de Pierre Molteau*

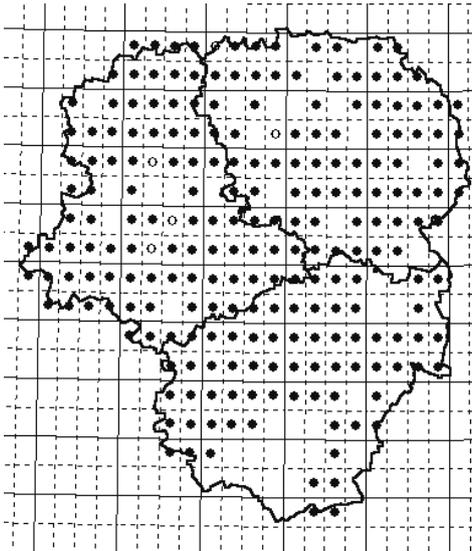


Campagnol souterrain. *Dessin de Pierre Molteau*

Campagnol des champs (*Microtus arvalis* (Pallas, 1778))

Le Campagnol des champs, comme toutes les espèces du genre *Microtus*, est un petit Rongeur (T+C=80-100 mm) à queue courte unicolore (30 mm), aux oreilles et aux yeux visibles. Cette espèce arbore un poil court, brun gris dessus et gris jaunâtre dessous. Son crâne est identifiable par l'absence de rhombe pitomyen* sur la première molaire inférieure et l'absence de lobe supplémentaire sur la deuxième molaire supérieure.

Répartition



Le Campagnol des champs a une répartition troublante en Limousin. En effet, cette espèce très répandue est la mieux représentée dans les proies de l'Effraie avec 25% en moyenne sur notre région, hormis une zone où son absence est manifeste. Cette zone qui représente environ 1000km² en Corrèze, peut être grossièrement délimitée par les villes de Beaulieu-sur-Dordogne, Argentat, Tulle et Brive-la-Gaillarde. Cette zone semble s'étendre au sud sur une partie des départements du Lot et de la Dordogne (SFPEM, 1984).

Cette particularité de répartition mériterait d'être étudiée plus précisément.

Les raisons de cette lacune dans la répartition du Campagnol des champs semblent difficiles à éclaircir à la lumière des données environnementales. Le relief, les sols, les paysages, les données climatologiques sont variables sur cette partie de la Corrèze. Il est intéressant de remarquer à partir des résultats d'analyses de pelotes d'Effraie, que le rapport entre le nombre de Campagnol des champs et celui du Campagnol agreste est favorable au premier sur l'ensemble de la Haute-Vienne et sur le nord de la Creuse, qu'il s'équilibre sur le plateau de Millevaches et qu'il devient favorable au Campagnol agreste au sud du plateau de Millevaches et en périphérie de la zone où le Campagnol des champs est absent.

Biologie – Ethologie

Peu sociable, le Campagnol des champs emmagasine des réserves pour l'hiver dans des terriers creusés à faible profondeur.

Chacune des 6 portées annuelles compte 3 à 7 jeunes.

Statut

Le Campagnol des champs, connu pour les fortes fluctuations cycliques de ses populations, ne semble pas être l'objet de pullulations spectaculaires en Limousin. L'absence quasi totale des grandes prairies ouvertes et la présence de nombreux prédateurs (rapaces et carnivores) sont probablement les raisons de cette relative stabilité.

Espèce commune, à répartition lacunaire

Nombre d'observations 1990 – 1998	499	Nombre d'observations avant 1990	42	% de secteur de carte	77%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

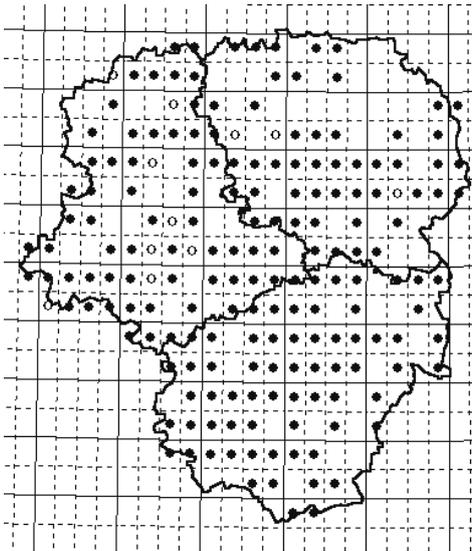
* confluence des triangles 4 et 5 de la première molaire inférieure

Campagnol de Gerbe (*Microtus pyrenaicus* (Gerbe, 1879))

Le Campagnol de Gerbe ressemble fortement au Campagnol souterrain dont il est un proche parent. Il s'en différencie par des critères dentaires : s'il présente lui aussi un rhombe pitymyen*, sa troisième molaire supérieure possède trois lobes internes contre quatre pour le Campagnol souterrain.

Le Campagnol de Gerbe et le Campagnol de Savi (*Microtus savii*) qui vit en Suisse, en Italie et dans sud-est de la France, forment une paire d'espèces.

Répartition



Le Campagnol de Gerbe, qui n'est présent que dans le quart sud ouest de la France, est répandu sur toute la région limousine. Son absence sur une petite zone au nord-est de la Creuse ainsi que sur d'autres secteurs est imputable à un trop faible échantillonnage des pelotes de rapaces nocturnes et au début de sa limite d'aire.

La grande majorité des données de cette espèce provient effectivement des résultats d'analyse des pelotes. Il n'y représente que 2% en moyenne des proies de l'Effraie.

A l'instar du Campagnol souterrain, ce faible pourcentage par rapport à d'autres espèces de Campagnol est probablement dû à son mode de vie.

Biologie – Ethologie

Ce Campagnol évolue souvent en surface dans des milieux à végétation herbacée et au sol profond. Il a été capturé en lisière forestière caducifoliée.

Ses populations peuvent être localement abondantes comme dans un jardin d'Objat (19) où plusieurs individus furent capturés.

Statut

Des études de terrains doivent être conduites pour statuer sur cette espèce. Elle semble bien représentée dans le bassin de Brive, au regard de sa présence dans les pelotes de réjection d'Effraie.

Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	303	Nombre d'observations avant 1990	26	% de secteur de carte	61%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

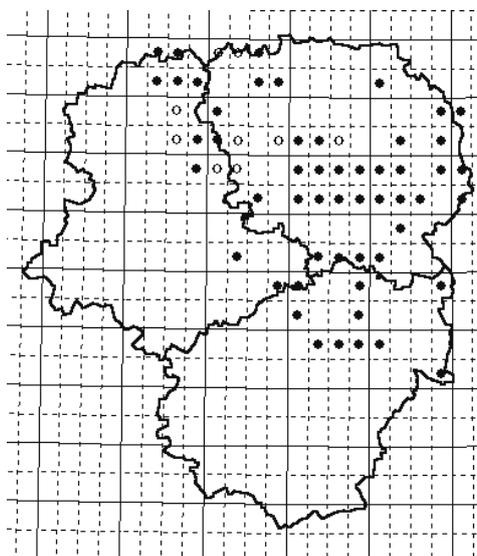
* confluence des triangles 4 et 5 de la première molaire inférieure

Campagnol souterrain (*Microtus subterraneus* (de Selys-Longchamps, 1836))

Le Campagnol souterrain peut être confondu avec le Campagnol des champs dont il se distingue surtout par des yeux petits, mais aussi par la couleur gris foncé du dos et une queue bicolore plus contrastée (T+C=80-100 mm, P=17-23 g).

Les critères dentaires sont plus évidents avec la présence du rhombe pitymyen* sur la première molaire inférieure et quatre lobes internes sur la troisième molaire supérieure qui le distinguent du Campagnol de Gerbe.

Répartition



Espèce d'Europe moyenne, de la France à la Grèce et au Caucase, il manque en France dans le Sud-ouest et le pourtour méditerranéen où il est remplacé par le Campagnol de Gerbe.

La limite de répartition du Campagnol souterrain passe par le Limousin. Il n'est effectivement présent qu'au nord-est d'une ligne passant par Lussac-les-Eglises, au nord de la Haute-Vienne, Corrèze, au centre du département du même nom et Bort-les-Orgues, commune limitrophe du Cantal.

Le petit nombre de citations est dû à la faible proportion que représente cette espèce dans les proies de rapaces nocturnes (<1%). Ce faible pourcentage s'expliquerait surtout par ses mœurs souterraines.

Biologie – Ethologie

Cette espèce produit jusqu'à 5 ou 6 portées par an mais le nombre de jeunes par portée, entre 2 et 4, est relativement faible.

Statut

Nous n'avons pas assez de recul en Limousin pour nous faire une idée précise de l'évolution des populations du Campagnol souterrain. Les seuls contacts sont obtenus par l'intermédiaire de l'Effraie. des études sur le terrain doivent être conduites pour statuer sur cette espèce.

Espèce localisée, rare

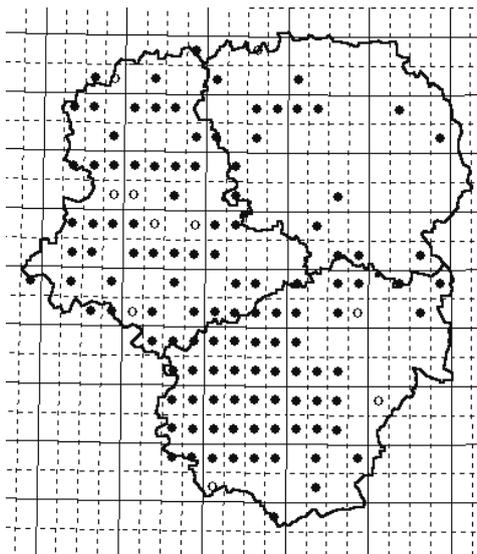
Nombre d'observations 1990 – 1998	74	Nombre d'observations avant 1990	14	% de secteur de carte	19%
-----------------------------------	----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

* confluence des triangles 4 et 5 de la première molaire inférieure

Rat musqué (*Ondatra zibethicus* (Linnaeus, 1766))

Le Rat musqué est un Rongeur d'aspect massif (T+C=25-40 cm, P=600-2,400 g), de taille comprise entre celle du Campagnol amphibie et celle du Ragondin. Il est doté d'une fourrure brun foncé. Sa queue est assez longue (19-28 cm), aplatie et peu velue. Ses pattes postérieures sont plus longues que les antérieures et sont pourvues de pieds à palmure incomplète.

Répartition



Originnaire d'Amérique du Nord, le Rat musqué a été introduit comme animal à fourrure, en 1905, près de Prague (Tchécoslovaquie), d'où il s'est répandu dans presque toute l'Europe centrale et occidentale.

Apparu en France dès 1928, échappé ou libéré d'élevage, il est présent sur la quasi-totalité du territoire à l'exception des zones d'altitude et des cours d'eau à débit rapide, à berges rocailleuses ou à fortes variations de niveau d'eau.

Assez bien représenté en Limousin, le Rat musqué présente une disparité au niveau de sa répartition géographique. Cette espèce est principalement inféodée à des milieux de faible altitude (nord de la Creuse, ouest de la Corrèze et une grande partie de la Haute-Vienne).

Biologie – Ethologie

Le Rat musqué est une espèce liée aux milieux aquatiques : eaux stagnantes (étangs, canaux, marais) et courantes (rivières, parties calmes de fleuve) bordées de végétation aquatique et terrestre importante.

Il s'abrite dans un terrier en réseau creusé dans la berge. Il peut construire également une hutte typique d'environ un mètre de haut, formée de plantes aquatiques (roseaux, joncs, carex), qui sert souvent de réserve de nourriture.

Les observations sont principalement des indices de présences (empreintes - crottes). Le Rat musqué est un animal sociable et semi-aquatique. Son activité est surtout crépusculaire et nocturne. L'éclectisme de son régime alimentaire (une cinquantaine d'espèces végétales consommées) lui permet de faire face aux variations saisonnières des biotopes occupés. Il effectue de grands déplacements automnaux (dispersion des jeunes) et printaniers (reproduction).

La compétition avec le Ragondin et le Campagnol amphibie n'est pas démontrée; ces espèces peuvent vivre en sympatrie.

Statut

Le Rat musqué figure sur la liste des animaux pouvant être classés « nuisibles » en France (minages des berges par creusement des terriers).

Espèce introduite, de répartition et d'abondance indéterminées

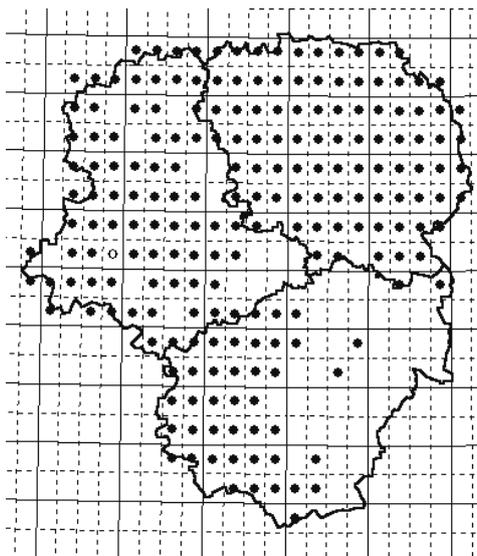
Nombre d'observations 1990 – 1998	254	Nombre d'observations avant 1990	21	% de secteur de carte	42%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Ragondin (*Myocastor coypus* (Molina, 1782))

Lo Rat Gaulhier

Le Ragondin est un très gros Rongeur (T+C=60 cm, P=6 kg), facilement reconnaissable à la face externe des incisives oranges. Il possède une silhouette massive, un pelage brun foncé à brun roussâtre (pattes et ventre plus clairs que le reste du corps), une queue cylindrique, écailleuse et peu velue, et des pieds en partie palmés (4^{ème} et 5^{ème} orteils).

Répartition



Originaire d'Amérique du Sud, le Ragondin a été importé en France comme animal à fourrure dès la fin du XIX^{ème} siècle; il s'est installé çà et là au début du XX^{ème} siècle, puis a disparu. Dans les années 1930, de nombreux lâchers ont été effectués (baisse de la demande en fourrure).

Après quelques années de développement lent, l'espèce connaît une explosion démographique qui engendre des dégâts au niveau des édifices hydrologiques (minages des berges par la construction des terriers) et au sein des cultures riveraines des cours d'eau (betteraves, légumineuses, céréales).

Les données relatives à cette espèce sont abondantes puisqu'elle fait l'objet d'une campagne de destruction en Haute-Vienne et Creuse. Le Ragondin est particulièrement bien représenté en Limousin. Il l'est cependant un peu moins dans la moitié est de la Corrèze où les hivers sont plus rigoureux.

Biologie – Ethologie

Parfaitement adapté à la vie aquatique (lèvres obturables derrière les incisives, narines valvulaires, yeux et oreilles petits situés haut sur la tête, bourre serrée et fine la rendant imperméable), on le rencontre dans les eaux stagnantes (étangs, mares, canaux) et courantes (rivières, parties calmes de fleuve) riches en végétation aquatique et terrestre. A l'aide des griffes des pattes antérieures, il creuse des terriers dans les berges dont les entrées sont souvent à moitié submergées.

Le Ragondin est un animal crépusculaire et nocturne, plutôt sédentaire et grégaire. Presque exclusivement végétarien, il est cependant opportuniste dans son régime alimentaire. Polygame, les mâles dominants délimitent des "harems spatiaux" en période de reproduction : le domaine des mâles dominants recouvre celui des femelles tandis que les mâles dominés restent périphériques.

Statut

La première mention de l'espèce dans la région a été relatée sur la commune de Bosroger (23) (Anonyme, 1963). Devant son expansion démographique, l'espèce a été classée « nuisible ». Différentes méthodes de lutte, sans efficacité notable, ont été employées : piégeage, tir au fusil, appât rodenticide à base de bromadiolone.

Le seul facteur de mortalité connu est le froid, qui induit parfois des morts par collision routière. Le fort taux de reproduction des Ragondins et le manque de prédateurs naturels font, qu'en absence de facteurs climatiques extrêmes, une population ayant subi une campagne d'empoisonnement retrouve sa densité originelle en moins d'une année. L'éradication paraît utopique; la régulation de l'espèce par le tir ou le piégeage est sans doute la meilleur méthode au sens écologique.

Espèce introduite, de répartition indéterminée, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	990	Nombre d'observations avant 1990	9	% de secteur de carte	74%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	---	-----------------------	-----



Ragondin. *Dessin de Pierre Molteau*

A titre anecdotique...

Campagnol de neiges (*Chionomys nivalis* (Martins, 1842))

Plus grand que les Campagnols du genre *Microtus*, le Campagnol des neiges est caractérisé par de très longues moustaches, pouvant atteindre 5 cm de long : ces longues vibrisses lui permettent de se diriger entre les pierres des éboulis. La coloration du pelage est variable, du gris fumé au brun foncé, ou même plus ou moins roussâtre.

L'identification se fait à l'aide du dessin des molaires. Ce Campagnol peut être confondu avec le Campagnol roussâtre, car les premières molaires inférieures présentent aussi cinq lobes. Mais l'émail de ses dents est moins épais, et les molaires ne forment pas de racines chez les individus âgés, comme pour le Campagnol roussâtre.

Le Campagnol des neiges est répandu dans les zones montagneuses d'Europe. En France, il est présent dans les Alpes et les Pyrénées, mais aussi dans la région méditerranéenne. Dans le Massif Central, il est bien représenté dans la frange méridionale, mais très sporadique dans le reste du massif (seulement une donnée dans le Cantal et dans le Puy de Dôme).

Un individu aurait été trouvé en 1982 dans un lot de pelotes de réjection récolté dans le sud de la commune de Neuvic, à quelques kilomètres de la vallée de la Dordogne.

Cette espèce recherche les sites rocheux : éboulis, pierriers, chaos rocheux..., ou même les murs de pierres sèches. Il préfère les sites orientés sud avec des pentes de l'ordre de 10 à 20% (Aulagnier, Janeau, 1996). Les milieux qu'il fréquente étant souvent très accidentés et remplis de cachettes, il n'est qu'occasionnellement la proie des rapaces nocturnes ou diurnes, du Renard, de l'Hermine ou de la Belette.

Ce Campagnol est à rechercher dans les pelotes de réjection trouvées dans les gorges rocheuses du sud-est de la Corrèze. Il serait plus souvent la proie de la Chouette Hulotte que de l'Effraie.

LES CARNIVORES

Les Carnivores se caractérisent par des mâchoires robustes et des dents carnassières, capables de couper la chair des proies. Les mâles de toutes les espèces de cet Ordre ont un os pénien (= baculum).

L'ordre des Carnivores se divise, en France, en six familles : les Canidés (Renard, Chien viverrin), les Ursidés (Ours brun), les Mustélidés (Belette, Hermine, Fouine, Martre, Blaireau, Loutre, Vison), les Vivérridés (Genette), les Félidés (Chat sauvage, Lynx) et les Procyonidés (Raton laveur).

En Limousin, les Carnivores comptent dix représentants.

Les Mustélidés

Les membres de cette famille sont des mammifères à corps allongé et souple, prolongé par une queue, en générale longue et fournie. Ils possèdent des glandes anales développées à forte odeur "musquée".



Loutre. *Dessin de Pierre Molteau*

Loutre (*Lutra lutra* (Linnaeus, 1758))

La loira, la loina, la lura (= la paresseuse)

La Loutre est le plus grand des mustélidés. Le mâle affiche une longueur totale de 1,25 m en moyenne pour un poids de 9 kg. Les femelles, plus petites, mesurent 1,05 m pour 7,5 kg. Toute sa morphologie est adaptée au milieu aquatique : corps fuselé, queue musclée, pattes palmées, narines et oreilles obturables, vision amphibie, pelage étanche et chaud...

Répartition



La Loutre vit en Europe, de l'Espagne à la Scandinavie et de l'Irlande à la Grèce, en Afrique du Nord et dans une grande partie de l'Asie.

La répartition actuelle de la Loutre en France s'explique en grande partie par l'historique du piégeage. Entre 1880 et 1940, quarante à cinquante Loutres par département étaient détruites chaque année. Alors qu'elle était présente partout en France au milieu du siècle dernier, elle ne subsiste que dans l'ouest, de la Bretagne aux Landes, et dans le Massif Central

En Limousin, la Loutre n'a certainement pas disparue complètement. La Montagne limousine a dû constituer un refuge, à partir duquel l'espèce a recolonisé lentement les bassins Creuse/Vienne, ainsi que Dordogne/Corrèze/Vézère, depuis les années 70 jusqu'à la situation actuelle. Depuis peu, la Loutre est notée en tête du bassin de la Charente.

Biologie – éthologie

La Loutre est surtout nocturne. Elle prospecte étangs et rivières (jusqu'aux petits ruisseaux) à la recherche de petits poissons (90% mesurent moins de 10 cm de long), d'amphibiens (surtout au printemps) et de mammifères aquatiques (surtout en hiver).

Son domaine vital est étendu ; on compte en moyenne 20 km de rivière pour un mâle et deux femelles territorialisés.

Statut

Sa progression vers l'ouest semble freinée par la pollution dramatique de la Vienne à partir de Limoges, et celle de la Corrèze en aval de Tulle et peut-être par l'empoisonnement des Ragondins à la bromadiolone en Haute-Vienne (les Loutres s'intoxiquent en consommant des animaux contaminés). Les barrages en séries posent également de nombreux problèmes.

La Loutre est donc à l'heure actuelle menacée par la pollution des eaux, les campagnes d'empoisonnement aux anticoagulants contre les rongeurs aquatiques et la circulation routière (quatre individus victimes de la route entre 1989 et 1991, en Creuse).

Quelques notes encourageantes semblent cependant montrer une installation récente sur les hauts cours de l'Isle, l'Auvézère et la Tardoire, provenant peut-être d'individus issus de la population limousine ayant franchi les crêtes entre bassins, car aucune population n'est notée en Dordogne ni dans l'est charentais (SFPEM / MNHN, 1993).

Protection nationale.

Espèce localisée, commune

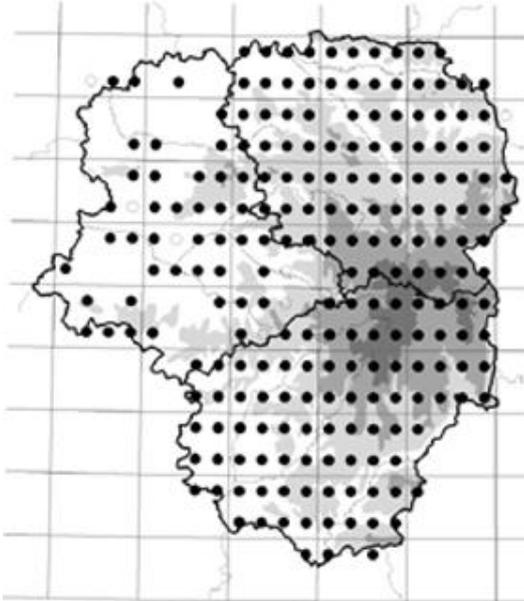
Nombre d'observations 1990 – 1998	244	Nombre d'observations avant 1990	81	% de secteur de carte	42%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Martre (*Martes martes* (Linnaeus, 1758))

La martra, lo chat martra

Distinguer sur le terrain la Martre de la Fouine demande quelque expérience. La première est un peu plus élancée, fine, la queue mieux fournie, le pelage est brun-roux, les oreilles plus proéminentes. Enfin de profil, la bavette (jaune orangée) ne se voit pas, car elle ne descend pas sur les pattes avant.

Répartition



La Martre occupe toute l'Europe (sauf l'extrême sud), atteignant au nord la limite de la forêt.

En Limousin, elle est présente dans toutes les zones boisées, feuillues ou mixtes.

De nombreuses données fournies par le Service de la garderie de Creuse et la Fédération de Chasse de la Corrèze expliquent la bonne couverture de prospection dans ces départements.

Biologie – éthologie

L'habitat type de la Martre est la forêt, dense ou clairsemée, voire le bocage à maillage serré. C'est la concurrence avec la Fouine qui confine la Martre aux lieux habités : en l'absence de la première, la seconde occupe le milieu forestier, alors que l'inverse ne se vérifie pas ; la Martre évite en général les milieux ouverts et les habitations.

Le régime alimentaire étudié en limousin est de type omnivore à tendance carnivore en hiver, et frugivore à la belle saison. La consommation de baies de lierre au printemps est remarquable (31% en fréquence d'apparition de chaque taxon). En été, ce sont surtout les cerises, poires, mures et Insectes qui forment le régime. Les mammifères (73% en hiver) sont surtout de petits rongeurs forestiers. Les oiseaux, surtout des jeunes rapaces et corvidés capturés au nid (jusqu'à 18 m de hauteur) représentent 44,5% au printemps. Sur l'année, les fruits totalisent 48% (Barataud, 1991).

Statut

Malgré la quasi absence d'impact sur l'économie rurale, la Martre est classée nuisible dans la plupart des départements. Les mentalités évoluent moins vite que la connaissance... Il est à noter que la circulation routière est un facteur de mortalité important (124 cas recensés) surtout au mois d'août, au moment de la dispersion des jeunes de l'année à la recherche d'un territoire.

Espèce présente partout, commune

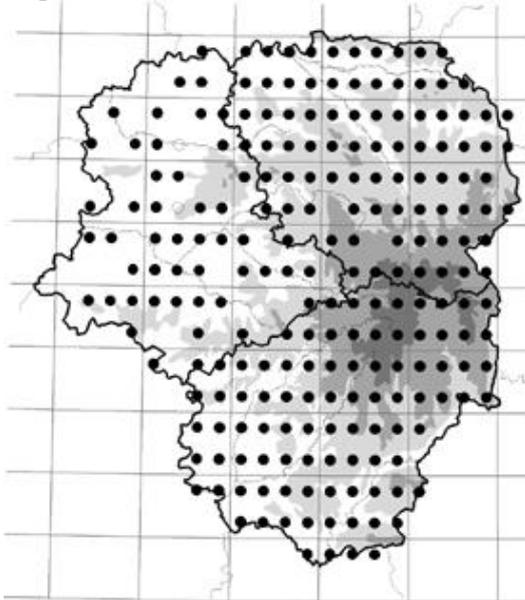
Nombre d'observations 1990 – 1998	774	Nombre d'observations avant 1990	84	% de secteur de carte	80%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Fouine (*Martes foina* (Erxleben, 1777))

La flaina ou la faina (femelle), lo fainard (mâle)

C'est avec la Martre, l'espèce représentative de la famille. Un peu plus petite que cette dernière, elle s'en distingue par un pelage un peu plus ras, de couleur brun-grisâtre. La tache de la gorge est blanche et se prolonge en s'évasant jusqu'à la face interne des pattes antérieures. La truffe est en général plus claire que celle de la Martre.

Répartition



La Fouine est présente en Europe centrale et méridionale jusqu'à la Baltique, et en Asie jusqu'à la Chine. Elle est présente partout en France.

Espèce rupestre à tendance plus méridionale que la Martre, elle semble éviter les secteurs d'altitude supérieure à 500-600 m. Ailleurs, elle est uniformément représentée.

L'apparente abondance en Creuse est liée au grand nombre d'observations transmises par le Service de la garderie de Creuse.

Biologie – éthologie

Elle utilise parfaitement tous les types d'habitations : granges, clochers d'église, greniers d'habitations abandonnées ou non, combles et espaces laissés accessibles derrière les fausses cloisons, faux plafonds dans des usines, même en activité.

C'est une espèce strictement nocturne. Son régime alimentaire est omnivore et opportuniste : elle peut consommer des rongeurs, des œufs, des fruits en été et en automne, des insectes, des déchets ménagers...

Avec la Martre, c'est une espèce très souvent victime de la circulation routière.

Statut

Elle est classée nuisible dans les trois départements. Piégée autrefois abondamment, elle bénéficie aujourd'hui de la désertification du milieu agricole.

Espèce présente partout, commune

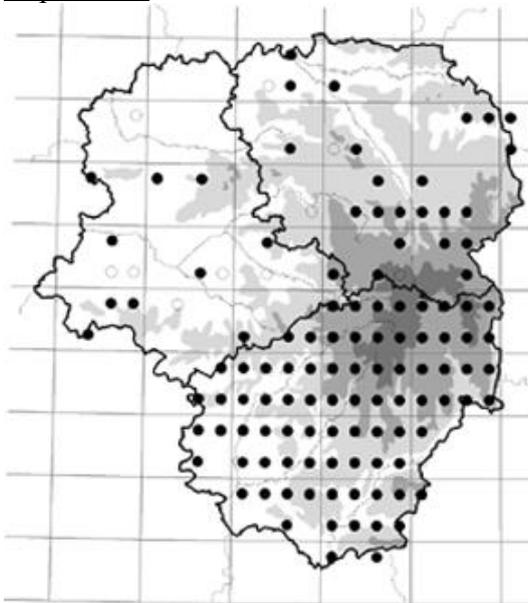
Nombre d'observations 1990 – 1998	683	Nombre d'observations avant 1990	20	% de secteur de carte	80%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Hermine (*Mustela erminea* Linnaeus, 1758)

L'armina, la beleta blanca

A première vue, l'Hermine ressemble à une grosse Belette. La longueur (sans la queue) est effectivement plus grande avec, en moyenne, 27 cm pour les mâles et 24 cm pour les femelles. Le poids est de 270 g pour les mâles et de 175 g pour les femelles. De plus, l'Hermine porte une touffe de poils noirs au bout de la queue et la ligne de démarcation entre le brun clair du dos et le blanc du ventre est en ligne droite (en zigzag chez la Belette). En hiver, le pelage est entièrement blanc, avec juste l'extrémité de la queue noire.

Répartition



L'Hermine occupe les régions froides et tempérées de l'Europe. En France, elle est présente partout sauf sur le littoral méditerranéen, et elle est rare en Aquitaine.

Même si la carte limousine est surtout le reflet du caractère discret de l'espèce, elle ne peut être qualifiée de commune, à part peut-être sur les hauts plateaux de l'est, l'essentiel des observations ayant été réalisées entre 500 et 900 m.

La plupart des citations sont visuelles (animaux traversant la route) ; quelques données (10) concernent des individus écrasés.

Biologie – éthologie

Les milieux boisés clairs, mixtes, en bordure de rivières, d'étangs, marais et tourbières représentent l'habitat privilégié. La préférence alimentaire de l'Hermine va vers les gros Campagnols du genre *Arvicola*. Les petits Rongeurs et Oiseaux complètent le régime de ce carnivore exclusif.

Statut

Classée "gibier" au niveau national, l'Hermine ne peut plus être piégée. C'est la reconnaissance de l'absence totale d'incidence négative de ce mammifère sur les activités agricoles. Il est au contraire un prédateur efficace du Rat taupier (*A. terrestris*) qui inquiète les agriculteurs de Haute Corrèze.

Espèce localisée, d'abondance indéterminée

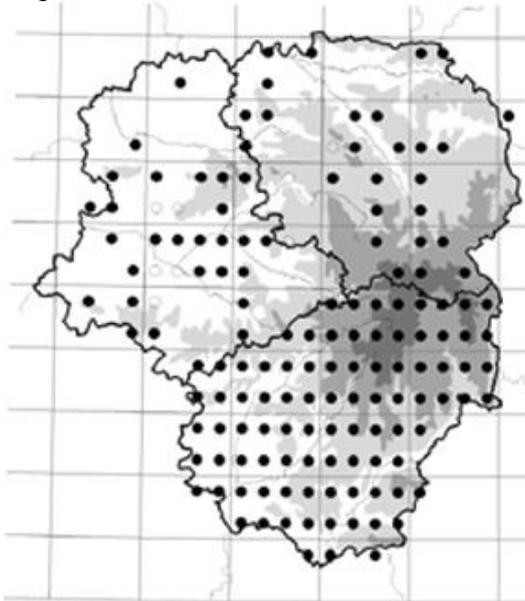
Nombre d'observations 1990 – 1998	272	Nombre d'observations avant 1990	28	% de secteur de carte	42%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Belette (*Mustela nivalis* Linnaeus, 1766)

La beròta, la buròla, la beleta (= la jolie)

La Belette est le poids plume de nos carnivores. Une femelle fraîchement tuée par une buse (Creuse, juin 1988) ne pesait que 40 g ! Les mâles pèsent couramment 100 g, pour une longueur sans la queue de 20 cm (17 cm pour les femelles). Le corps filiforme et la queue courte de la Belette sont des adaptations à la poursuite des campagnols dans leurs galeries souterraines.

Répartition



Présente dans toute l'Eurasie, l'espèce occupe l'ensemble de la France. La rareté des notes en Limousin, mises à part les données de la Fédération de Chasseurs de Corrèze, s'explique par la discrétion de la Belette, qui ne laisse que très peu d'indices exploitables de son passage sur le terrain.

Les observations directes sont rares : on n'aperçoit souvent que la tête sortant d'un trou de campagnol ou d'un tas de bois...

Ce sont souvent les cadavres sur les routes (18 cas recensés) qui révèlent la présence de l'espèce.

Biologie – éthologie

La Belette occupe tous les milieux, à l'exception des grandes étendues reboisées en résineux. L'habitat de prédilection est le bocage ou l'alternance de prairies et de bois. Sa capacité à se faufiler dans les galeries de campagnols (un trou de 2,5 cm de diamètre lui suffit) lui permet cependant d'occuper les zones d'exploitation agricole intensive.

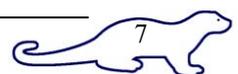
La Belette représente le type même du prédateur spécialisé. Elle est étroitement liée aux rongeurs du genre *Microtus*, dont les variations d'abondance influencent le comportement et la dynamique des populations de ce carnivore. Les campagnols totalisent 45 à 99% de son régime (en % d'occurrence*). Les proies secondaires sont d'autres rongeurs, des lagomorphes et des oiseaux.

Statut

Inexplicablement, la Belette est classée "nuisible". L'image d'une Belette (de 50 à 100 g) maîtrisant un lièvre adulte a la vie dure et prêterait à rire si elle n'avait tant de conséquences sur l'espèce.

Espèce présente partout, d'abondance indéterminée

Nombre d'observations 1990 – 1998	360	Nombre d'observations avant 1990	23	% de secteur de carte	51%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----





Belette. *Dessin de Pierre Molteau*

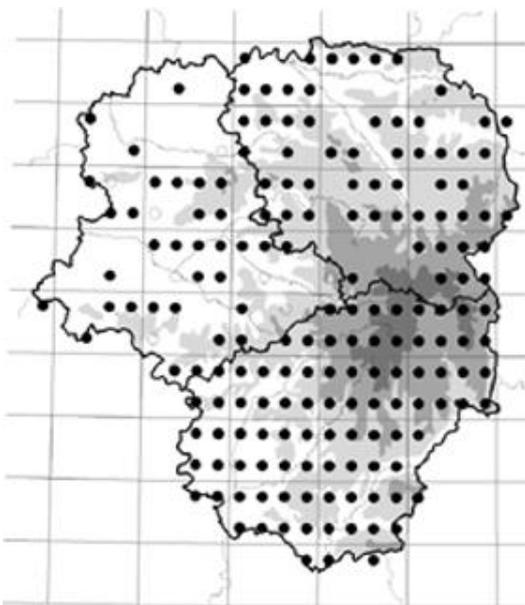
Putois (*Mustela putorius* Linnaeus, 1758)

Lo pitois, lo piteis, lo chat puteis, lo pudent, lo pudinhard

Espèce plus petite et ramassée que la Fouine ou la Martre, sa queue est plus courte et moins fournie. La couleur est brun sombre, éclaircie sur le dos et les flancs par le sous-poil et la bourre jaunâtres. Le masque est caractéristique : un "loup" noir débordant plus ou moins largement les yeux sur une face blanche. Mais il existe des individus mélaniques, qui ne présentent que deux taches blanches sur les babines supérieures.

Les glandes anales sont très développées et, même non effrayé, l'odeur sui generis est perceptible...

Répartition



Le Putois occupe la partie sud de l'Europe septentrionale. En France, sa répartition est régulière au nord de la Loire et plus aléatoire au sud.

Pour le Limousin, il semble présent partout. Les données proviennent essentiellement en Corrèze de la fédération des Chasseurs.

Biologie – éthologie

Son régime alimentaire omnivore est à prédominance carnivore. Souvent inféodé aux milieux humides, il exploite les rassemblements pour la reproduction des Crapauds commun et Grenouilles rousses. Dans ces occasions, il consomme les parties postérieures, laissant systématiquement les pontes, les peaux et les têtes, qui contiennent les glandes à venin chez les Crapauds.

Il n'est pas rare qu'il s'installe dans des terriers de Lapins de garenne.

Statut

Classé nuisible dans les trois départements, il est piégé occasionnellement dans les garennes.

Espèce présente partout, assez commune

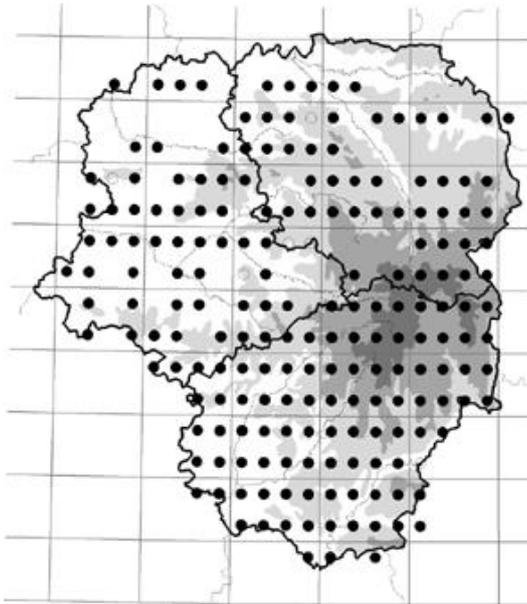
Nombre d'observations 1990 – 1998	435	Nombre d'observations avant 1990	7	% de secteur de carte	64%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	---	-----------------------	-----

Blaireau (*Meles meles* (Linnaeus, 1758))

Lo tais, lo taïsson, lo tais chen (à nez de chien), lo tais porc (à nez de porc)

Dans la famille des mustélidés, il semble l'exception confirmant la règle. La souplesse et la légèreté font place ici à un aspect massif, lourd (les mâles atteignent plus de 15 kg à l'automne). Les pattes antérieures, très fortes, sont dotées de grandes griffes trahissant des aptitudes au fouissage. La fourrure paraît grise ; la tête blanche est ornée de deux larges bandes noires s'arrêtant derrière les oreilles et la nuque.

Répartition



Uniformément réparti dans toute la France, il l'est également en Limousin. Il occupe donc les trois départements et s'adapte aux différents biotopes.

Ses compétences en terrassement sont telles qu'il creuse ses terriers dans des endroits aussi divers que des ravines boisées, des rangées de souches arrachées lors d'enrésinement, des talus de voies ferrées, d'anciens souterrains, des caves de bâtiments agricoles inoccupés, d'anciens aqueducs...

Biologie – éthologie

Partageant les mêmes terriers que le Renard (mais pas les mêmes appartements et rarement les mêmes issues), il ne semble pas avoir autant souffert que ce dernier de l'épidémie de gale qui décime les Renards, par endroit, depuis environ cinq ans.

Son observation est possible lors d'affûts printaniers sur les sites des terriers. Elle est plus aisée lorsqu'il y a eu naissance de deux à cinq blairotins qui, jouant autour des gueules de terriers, endorment la méfiance des adultes.

Un record a été établi en 1992, sur le terrier des Petites Forêts à Saint-Priest-sous-Aixe, avec des observations répétées de onze individus : un gros mâle et deux femelles accompagnées de huit blairotins.

Statut

Le Blaireau est classé espèce gibier dans les trois départements.

Il n'est chassé qu'au déterrage et est parfois relâché immédiatement. Par contre, il arrive que les chiens tuent les blairotins quand ceux-ci sont trop jeunes pour se défendre.

L'espèce ne semble pas en danger, mais la forte pression de déterrage par endroit crée une instabilité quasi permanente des groupes familiaux.

Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	691	Nombre d'observations avant 1990	82	% de secteur de carte	69%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

A titre anecdotique...

Vison d'Amérique (*Mustela vison* Schreber, 1777)

"Cousin d'Amérique" du Vison d'Europe (*M. lutreola*), il s'en distingue par une taille légèrement supérieure. La fourrure des deux espèces est marron foncé. Des taches blanches ornent les lèvres supérieures et inférieures du Vison d'Europe. Le Vison d'Amérique, quant à lui, arbore uniquement un menton blanc, ainsi que quelques taches blanches facultatives sur la gorge et le poitrail.

Cette espèce a été importée d'Amérique du Nord, en 1916 pour la production de fourrure et d'huile. Volontairement ou non, des individus s'échappent de captivité et s'adaptent à leur nouveau biotope. De par sa taille supérieure et sa période de reproduction plus précoce dans l'année, le Vison d'Amérique est rendu responsable, par endroit, du déclin et de la disparition du Vison d'Europe.

La seule donnée limousine de Vison d'Amérique concerne un individu adulte piégé dans un pigeonnier sur la commune de Cussac, dans le sud-ouest de la Haute-Vienne. Ce pigeonnier se trouve à moins de 10 m d'un "carrefour" hydrographique constitué par le déversoir d'un étang près duquel se trouve un moulin et son système de dérivation d'eau.

L'origine de cet animal peut s'expliquer par l'existence, à cette date (1990), de deux élevages distants de moins de 5 km chacun et dont l'un se situe en aval sur la même rivière, la Colle.

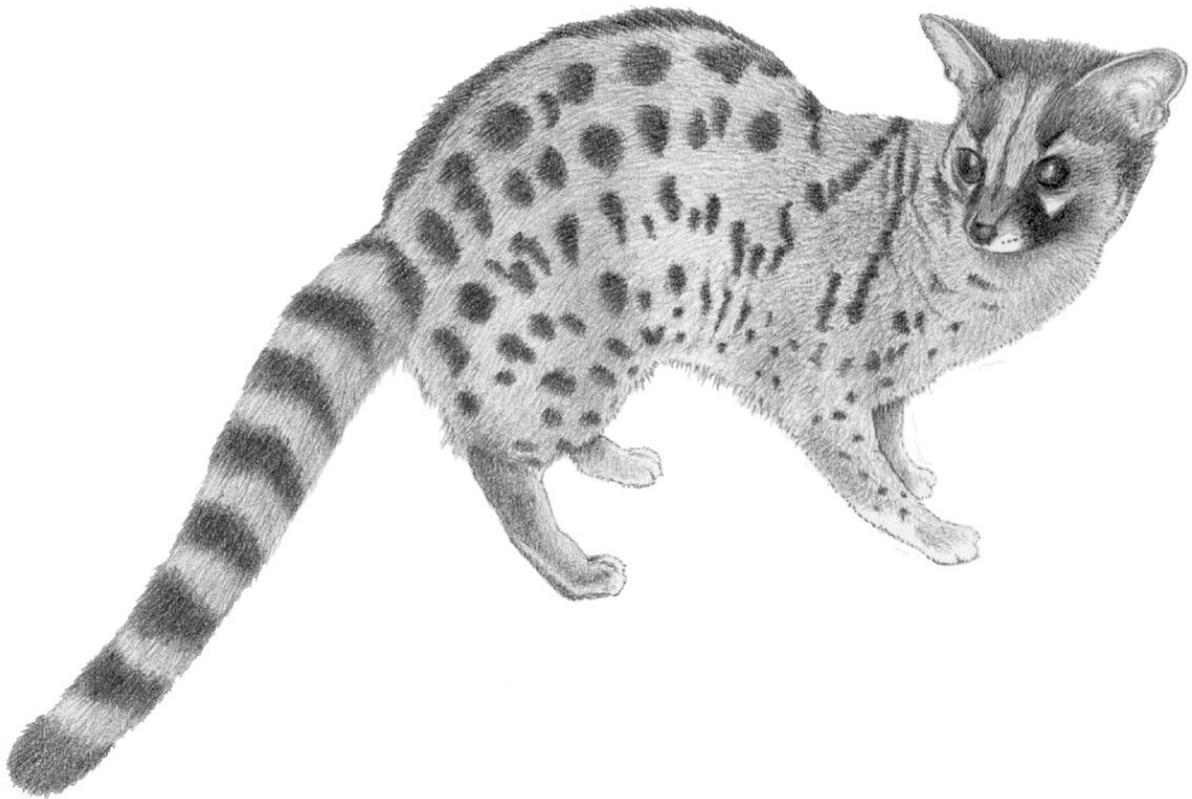
Le Vison d'Europe est protégé alors que le Vison d'Amérique est classé nuisible.

La distinction entre les deux espèces, peu ou pas maîtrisée par les piégeurs, rend l'application de la loi difficile.

Le Vison d'Europe n'a jamais été observé en Limousin, mais serait à rechercher en limite avec le département de la Dordogne.

Les Viverridés

Cette famille fait la transition entre les Mustélidés et les Félidés. Elle comprend des espèces de taille moyenne, souples, à glandes anales développées, dont on extrait le musc.



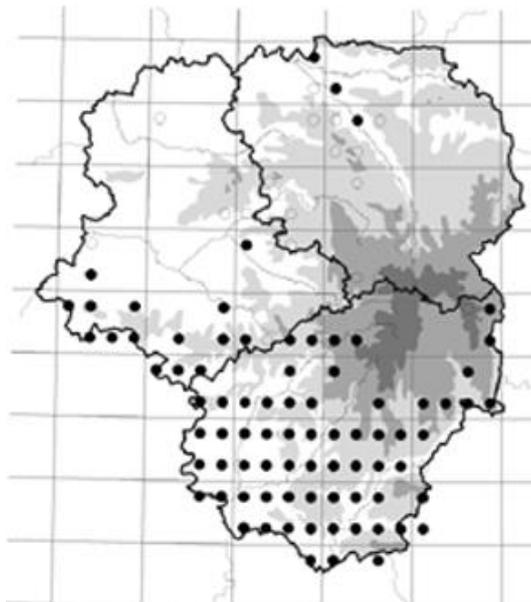
Genette. *Dessin de Pierre Molteau*

Genette (*Genetta genetta* (Linnaeus, 1758))

La janeta

Son pelage est très contrasté, gris fauve tacheté de brun noir. Sa queue, plus longue que le corps, est fournie, cerclée de sept à huit anneaux noirs. Les pupilles sont en amandes et se réduisent à de simples fentes verticales à la lumière. Les griffes sont semi-rétractiles. La longueur totale avoisine 90 cm environ dont une quarantaine pour la queue. Le poids de l'adulte est compris entre 1,5 et 2 kg.

Répartition



Originnaire d'Afrique et importée en Espagne par les Sarrazins, elle occupe aujourd'hui la péninsule ibérique et le quart sud-ouest de la France. Son aire de distribution actuelle semble s'étendre lentement vers le nord, à la faveur des vallées.

En Limousin, la Genette est bien présente dans les deux tiers sud de la Corrèze (vallées de la Vézère, Corrèze, Dordogne et affluents) et l'extrême sud de la Haute-Vienne (vallées de la Boucheuse et de la Dronne). Dans le reste de la région, elle est présente localement mais en faible densité à la faveur de conditions favorables, notamment les vallées encaissées et boisées : vallée de la Creuse (23), vallée de la Vienne (87) (plus précisément le Taurion, la Maulde et la Briance) et enfin la haute vallée de la Dordogne en amont de Neuvic (19).

Elle apparaît absente de la Montagne limousine, du nord de la Haute-Vienne et de l'ouest de la Creuse (haute et basse Marche).

Biologie – éthologie

C'est une espèce nocturne dont l'observation directe dans la nature est rare. On peut signaler l'observation d'un adulte, gîté sur un "nid" de branches de saules, à 1,8 m du sol (Pageas (87), 1996). Enroulé sur lui-même, la queue masquant son museau, cet animal a laissé passer l'observateur à moins de deux mètres de lui sans s'échapper.

C'est le plus souvent les excréments rassemblés en grand nombre dans des crottoirs placés sur un site surélevé qui trahissent sa présence.

Le nombre d'individus trouvés morts sur la route en Limousin est relativement faible par rapport aux autres mustélidés (14 données sur la période d'étude), ce qui laisse penser que la Genette est peu abondante.

Statut

Selon les informations des gardes nationaux de la chasse et de la faune sauvage et des services techniques de la Fédération départementale des chasseurs de la Corrèze, les populations du sud corrézien et sud haut viennois apparaissent stables, en continuité avec celles des départements du Lot et de la Dordogne.

Il serait nécessaire de préciser si la répartition est effectivement discontinue, comme elle apparaît sur la carte. Le Limousin pourrait constituer un trait d'union entre le sud-ouest où l'espèce est bien représentée, et les départements voisins au nord et à l'est (Indre, Cher, Allier), où elle se trouve en limite d'aire de répartition (Léger, 1999a).

L'espèce serait à rechercher au nord-ouest du département de la Creuse (vallée de la Petite Creuse), dans la haute vallée du Cher (vers Evaux-les-Bains, 23).

Protection nationale.

Espèce localisée, d'abondance indéterminée

Nombre d'observations 1990 – 1998	227	Nombre d'observations avant 1990	58	% de secteur de carte	29%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Les Félidés

Classés dans le sous-ordre des Féloïdés au côté des Viverridés, les Félidés se caractérisent par des griffes acérées rétractiles et une dentition aux arêtes tranchantes, adaptations favorisant la capture et la consommation des Vertébrés. Deux espèces sauvages sont présentes en France, le Lynx et le Chat forestier, la seconde seule se trouvant en Limousin.



Chat forestier. *Dessin de Pierre Molteau*

Chat forestier (*Felis silvestris* Schreber, 1777)

La chat, lo chat sauvatge, lo margaud (mâle), la marga (femelle)

Le Chat sauvage, également appelé Chat forestier, ressemble beaucoup à un Chat domestique tigré. Il s'en distingue par une nette impression générale de puissance et d'agilité, avec une stature supérieure, des membres robustes, une queue épaisse, cylindrique et annelée, terminée par un manchon noir. Les rayures du pelage sont moins marquées, notamment sur le dos et les flancs. L'étude du crâne permet une distinction certaine entre les deux espèces. La longueur moyenne est de 55 cm + 30 cm de queue. Le poids moyen est de 3,5 kg pour les femelles et de 5 kg pour les mâles qui peuvent atteindre un maximum de 8 kg.

Répartition



La distribution européenne du Chat sauvage est très morcelée, du Portugal à l'Ecosse jusqu'au Caucase. La destruction directe et la perte de son habitat forestier typique sont responsables de sa disparition de nombreuses régions.

En France, il est bien représenté dans le quart nord-est du pays et le massif pyrénéen.

Seules ont été retenues les observations confirmées par un examen des dépouilles ou du crâne, ou ayant fait l'objet d'une description détaillée (vérifications effectuées par F. Léger, office national de la chasse).

En Limousin, le Chat forestier se trouve ne limite d'aire de répartition. La majorité des observations sont faites en Creuse, transmises par le service de garderie. La seule observation certaine en Corrèze concerne un individu tué dans un piège en 1968, sur la commune de Sainte-Marie-Lapanouze (Léger, comm. pers.).

Biologie – éthologie

Les observations sont faites de nuit, souvent au cours de mission de comptage de lièvres ou de sangliers du service de garderie de Creuse. La moitié des données concerne des individus trouvés morts sur la route.

Les excréments et traces laissés par le Chat sauvage ne peuvent pas être distingués de ceux du Chat domestique (*Felis catus*).

Le milieu type du Chat sauvage est la forêt caducifoliée ou mixte (la monoculture de résineux lui est défavorable), avec une prédilection pour les stades jeunes des forêts et les clairières de régénération forestière. Il chasse toujours au sol et capture surtout des petits rongeurs ou des Lapins de garenne quand cette proie est abondante.

Statut

En France, il apparaît en expansion vers l'ouest : des populations se sont reconstituées dans l'Indre, le Cher, et depuis quelques années en Sologne. Ceci est sans doute dû en partie à la déprise agricole, mais surtout à la forte diminution de la pression de piégeage.

En Limousin, il serait à rechercher dans la vallée de la Dordogne, le Plateau de Millevaches, ainsi que dans le centre et l'ouest de la Creuse (Léger, 1999b).

Protection nationale.

Espèce en limite de répartition, d'abondance indéterminée

Nombre d'observations 1990 – 1998	12	Nombre d'observations avant 1990	4	% de secteur de carte	3%
-----------------------------------	----	----------------------------------	---	-----------------------	----

Les Canidés

Appartenant au sous-ordre des Canoïdés, avec les Mustélidés, cette famille ne comprend que deux espèces en France, le Renard et le Loup, et une espèce introduite, le Chien viverrin. Caractérisés par un odorat remarquable, une mâchoire puissante, les Canidés sont aussi très adaptables et d'une grande mobilité. C'est ainsi qu'ils ont su coloniser tous les types de milieu en Europe.



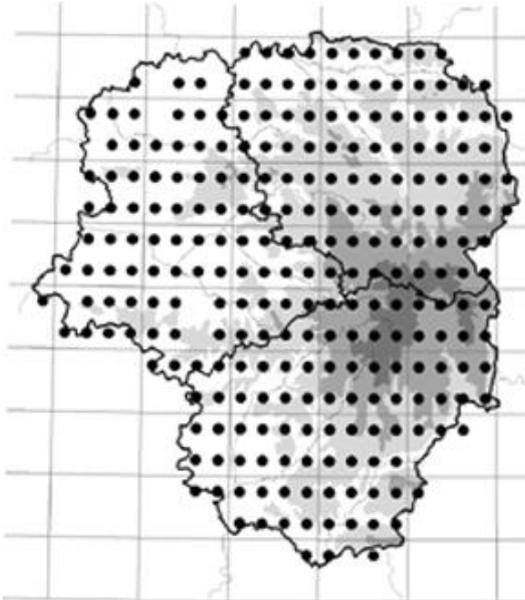
Renard. *Dessin de Christian Couartou*

Renard (*Vulpes vulpes* (Linnaeus, 1758))

Lo rainard, lo rainaud, la coa borruda, la mandra (femelle), la volp (en ancien occitan)

Petit Canidé assez bas sur pattes et à queue longue et touffue, le Renard dégage une impression de souplesse et de légèreté que son proche parent le Chien nous a fait oublier. Pesant seulement 6 à 7 kg en moyenne, il mesure environ 1,1 m de long dont un tiers pour la queue. Son pelage roux caractéristique varie du jaune-isabelle au brun foncé.

Distribution



Présent en Amérique du Nord, au Maghreb, dans toute l'Eurasie et en Australie où il a été introduit, le Renard occupe une des aires les plus vastes pour un mammifère terrestre.

En France, il est présent partout avec des variations d'abondance toutefois et les vides sur la carte limousine témoignent sans doute d'une absence de prospection. La Fédération des Chasseurs de Corrèze et le Service de la Garderie de Creuse ont transmis leurs observations.

Biologie – éthologie

Le Renard affectionne le milieu semi ouvert. Il peut chasser en sous-bois mais ce sont les prairies qui lui fournissent l'essentiel de sa nourriture. Son régime, extrêmement varié, montre cependant une dominance des Campagnols, parfois du Lapin de Garenne là où il est encore abondant.

Les insectes (Grillons au printemps, Coléoptères toute l'année), les Lombrics et les fruits représentent une part importante de son alimentation en plusieurs saisons, les sucres des fruits étant indispensables à l'accumulation des réserves de graisse hivernales. Ainsi sur 120 crottes examinées au mois de décembre (Chavanac, 19), 82,5% contenaient exclusivement des restes de baies de sorbiers (Barataud M., 1990).

La technique de chasse aux campagnols (saut à quatre pattes jointes sur la proie) est remarquable et très efficace : trois rongeurs capturés en dix minutes dans un pré à Mercoeur (19).

Statut

Abondamment chassé en battue ou à l'affût, déterré, piégé, gazé il y a encore peu de temps (ce qui est aujourd'hui interdit), les persécutions perpétrées sur cette espèce sont sans commune mesure avec le nombre de volailles raflées près des fermes.

Le législateur y accorde sa bénédiction en apposant la marque de "nuisible" au renard.

La circulation routière (34 cas notés) et la gale (notamment dans le nord de la Haute-Vienne et l'ouest de la Corrèze) influencent également la dynamique des populations qui reste inconnue.

Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	1124	Nombre d'observations avant 1990	69	% de secteur de carte	91%
-----------------------------------	------	----------------------------------	----	-----------------------	-----

A titre anecdotique...

Les Ursidés

Raton laveur (*Procyon lotor* (Linnaeus, 1758))

Petit mammifère à silhouette allongée, arborant une grande queue, le Raton Laveur, originaire d'Amérique, a été introduit en Europe en raison de la valeur de sa fourrure. Bien implanté en Allemagne, il s'est répandu dans l'est de la France vers 1970.

Depuis 1990, des observations ponctuelles sont faites dans de nombreuses régions, et jusqu'en Limousin... Deux Ratons Laveurs détenus par un particulier se sont échappés à Vayres (87); l'un d'eux a été trouvé mort sur la route et naturalisé, en novembre 1990 (Léger F., 1999c).

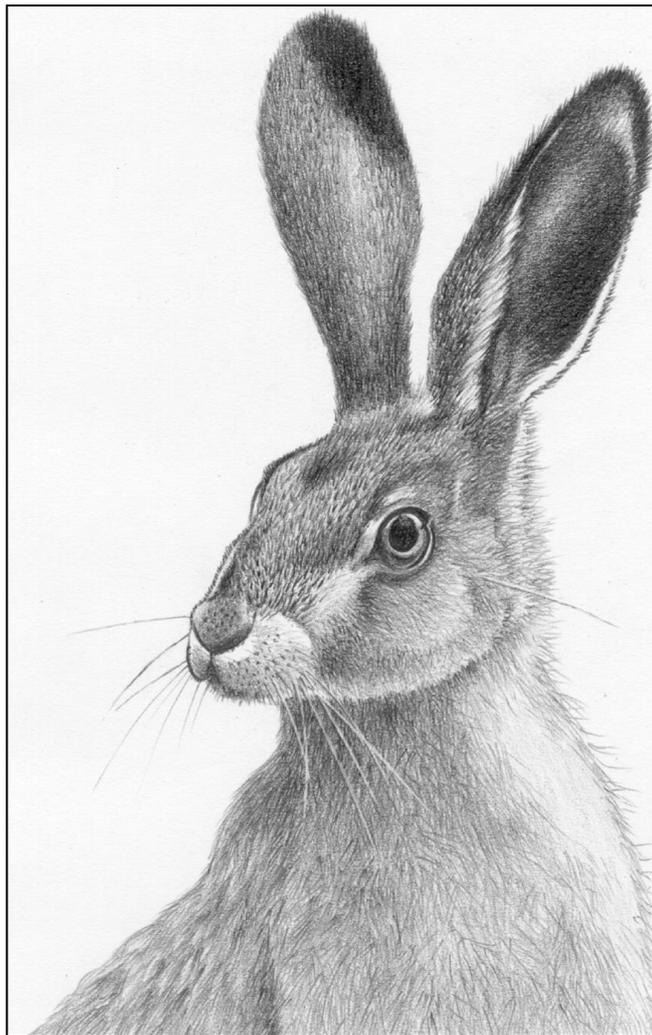
Il existe aujourd'hui des populations reproductrices dans les départements de l'Aisne et des Vosges.

LES LAGOMORPHES

Ils sont, comme les Rongeurs, caractérisés par leurs dents, particulièrement bien adaptées à leur régime alimentaire, les incisives étant les plus remarquables. Les dents poussent en permanence et s'usent au fur et à mesure. La constance de leur longueur est donc un vrai miracle d'équilibre entre les contraintes de fonctionnalité et les règles anatomiques. Elles sont adaptées à la consommation de végétaux coriaces : étant émaillées uniquement sur leur face externe elles s'aiguisent en s'usant vers l'arrière, restant toujours tranchantes. La défense des lagomorphes contre leurs prédateurs est entièrement passive, basée sur la fuite.

Les deux représentants des lagomorphes en Limousin sont le Lièvre d'Europe et le Lapin de garenne (famille des Léporidés). Ils présentent des caractéristiques communes. Tout d'abord, leur lait est très riche, ce qui permet à la mère d'allaiter très peu souvent et pendant une durée très brève, évitant ainsi de rendre ses petits facilement repérables et disposant alors de plus de temps pour se nourrir.

De plus, ils ont développé un moyen d'assimilation des végétaux original par rapport aux ruminants, la cæcotrophie : les résidus de la digestion sont transférés après l'intestin dans un cæcum caractérisé par une activité bactérienne intense. A l'issue du cæcum, deux sortes de crottes sont produites : les véritables, celles qui contiennent beaucoup de fibres et peu d'eau, et d'autres plus molles et riches en micro-organismes que l'animal va ré-ingérer, amorçant ainsi la deuxième phase de la digestion.



Lièvre d'Europe. *Dessin de Pierre Molteau*

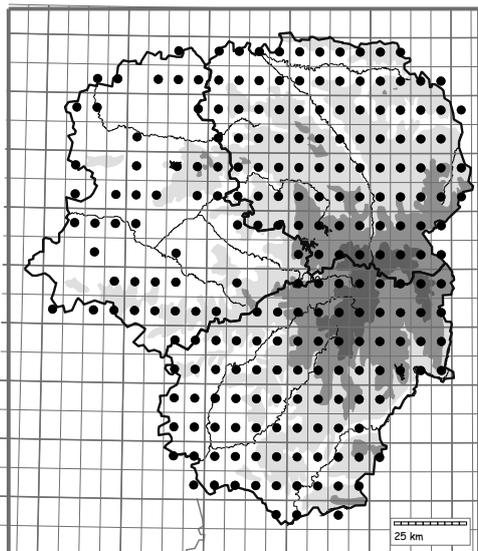


Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus* Pallas, 1778)

La lebre, l'aurelhard, la penuda, la pes nuds (= le pieds nus)

Il est facilement reconnaissable à ses oreilles très longues et terminées par des extrémités noires. Ses pattes arrières, deux fois plus longues que celles de devant et équipées entre les doigts de poils crampons traduisent ses performances de coureur. Il mesure entre 45 et 60 cm pour un poids de 3,5 kg.

Répartition



Le Lièvre vit en Asie, en Afrique et dans toute l'Europe, à l'exception de l'Irlande, de l'Islande et du nord de la Scandinavie. Il est présent partout en France, avec des densités variable suivant les lâchers d'animaux.

En Creuse, les observations proviennent pour la plupart du Service de la garderie, et en Corrèze de la Fédération Départementale des Chasseurs. Pour la Haute-Vienne, quelques données ont été fournies par les ACCA.

Le Lièvre est une espèce très discrète, caractérisée par une activité presque exclusivement nocturne et un comportement solitaire, excepté en période de reproduction. Les données correspondent souvent à des indices de présence (crottes, empreintes ou gîtes).

Biologie - Ethologie

Le Lièvre reste toujours fidèle à son territoire, sur lequel il aménage plusieurs gîtes qui consistent en une légère dépression dans le sol. Les gîtes et les lieux de gagnage sont reliés entre eux par des itinéraires fixes empruntés par le lièvre : les coulées. Il est doté d'un odorat très développé et de facultés auditives très poussées. Sa nourriture est constituée de plantes coriaces dans lesquelles il puise toute l'eau nécessaire à son métabolisme. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel marqué entre le lièvre et la hase.

La période de reproduction s'étale de fin janvier à septembre, avec une activité maximum d'avril à juin. Une hase peut avoir trois à quatre portées par an, comptant chacune un à quatre levrauts. La première portée est mise-bas en général en mars. Les petits sont recouverts de poils et ont les yeux ouverts dès la naissance. La mortalité des jeunes est élevée, plus particulièrement pour la dernière portée, l'hiver arrivant avant la fin de leur développement.

Statut

Les populations de Lièvre sont faibles. Ces effectifs sont liés essentiellement à l'évolution des méthodes de culture (herbicides, insecticides, développement du machinisme, arrachage de haies). Le lièvre est également sensible à différentes maladies telles la coccidiose, la tularémie ou la maladie hémorragique virale (VHD).

Ses effectifs sont également régulés par les activités cynégétiques. Des centaines de couples sont régulièrement lâchés dans la nature sur un département comme la Corrèze.

Espèce présente partout, effectifs renforcés par des lâchers

Nombre d'observations 1990 – 1998	817	Nombre d'observations avant 1990	28	% de secteur de carte	80%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

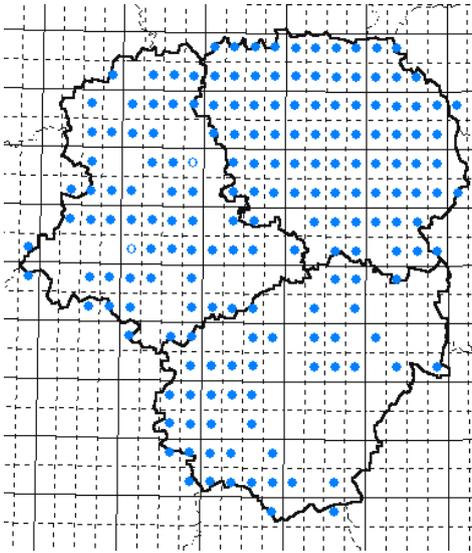


Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus* (Linnaeus, 1758))

Lo lapin sauvatge, lo lapin de garena, lo garena

Il est originaire du sud-ouest de la Méditerranée (Espagne, Afrique du Nord) et a été très tôt domestiqué, à l'époque romaine. Il a été introduit en Europe continentale au Moyen Age, plus précisément au XIV^e siècle, par des moines qui en faisaient l'élevage. Des individus se sont échappés et leurs très bonnes facultés d'adaptation leur ont permis de coloniser l'Europe. La longueur totale du lapin varie entre 35 et 45 cm, pour un poids de 1.3 à 2.5 kg. Ses oreilles et ses pattes arrières sont moins longues que celles du lièvre, mais sa vue est plus développée. Ses pattes avant sont plus puissantes, adaptées à creuser des terriers.

Répartition



Comme pour le Lièvre, les disparités apparentes sont dues à une transmission de données systématique par le Service de la garderie de Creuse, ce qui n'a pas été le cas pour les deux autres départements. En Haute-Vienne, quelques données fournies par les ACCA sont venues compléter les observations dont nous disposons. En fait, on trouve globalement des Lapins partout en Limousin, mais avec des effectifs faibles et des variations importantes d'une année à l'autre rendant délicat le suivi des populations et donc leur cartographie.

Le Lapin est moins discret que le Lièvre, puisqu'il n'hésite pas à sortir en plein jour s'il se sent en sécurité, mais surtout parce qu'il vit en groupe et parfois à proximité des habitations. La plupart des données concernent des individus vus, quelques-unes font état d'indices de présence (crottes, grattis, empreintes ou garennes) ; peu d'individus (26) ont été signalés victimes de collisions avec un véhicule. Un cas de cohabitation avec un blaireau a été signalé à Janailhac (87).

Biologie - Ethologie

Le Lapin affectionne tout particulièrement les bordures de forêt, les friches, les landes et les plantations forestières. C'est un animal sociable qui vit en colonie de 10 individus et plus, dans une garenne, constituée d'un ensemble de terriers. Les excréments sont déposés sous forme de monticules à des endroits précis, près de la colonie. Les Lapins se nourrissent à proximité immédiate de leur colonie, ce qui peut causer des dégâts aux cultures.

Le Lapin est très prolifique. Les accouplements ont lieu de janvier jusqu'à l'automne, une femelle pouvant avoir 3 à 5 portées de 4 à 8 lapereaux par an. A la différence du Lièvre, les petits naissent nus et aveugles et sont allaités pendant 4 semaines. Ils atteignent la maturité sexuelle au bout de seulement 5 à 8 mois.

Statut

Le Lapin est sensible à différentes maladies, en particulier la myxomatose et récemment la maladie hémolytique qui ont eu des conséquences graves sur ses effectifs, devenus faibles à très faibles. Du point de vue cynégétique, cette espèce souffre également du manque de réserves fixes dans lesquelles des colonies pourraient se développer en étant en permanence en sécurité. En conséquence, la population limousine est désormais très clairsemée et parfois « polluée » par des animaux issus de lâchers. On ne compte que quelques îlots de population naturelle et stable, dont l'un en Creuse, à proximité de La Villetelle.

Espèce présente partout, d'abondance indéterminée

Nombre d'observations 1990 – 1998	470	Nombre d'observations avant 1990	17	% de secteur de carte	64%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----





LES ONGULES

Tous les Ongulés présents en Limousin sont des Artiodactyles. Ce nom provient de leur nombre pair de doigts, pourvus de sabots et portant tout le poids du corps. Les Ongulés possèdent des glandes dont le rôle essentiel est de réaliser le marquage territorial.

On peut distinguer trois familles présentes dans notre région :

- les Cervidés, qui sont représentés par le Cerf élaphe, le Chevreuil et, à titre anecdotique, le Daim et l'Hydropote,
- les Suidés, dont l'unique représentant est le Sanglier,
- les Bovidés, représentés par des espèces introduites le Chamois et le Mouflon de Corse.

Les Cervidés et les Bovidés font partie du sous groupe des ruminants. Le Sanglier, quant à lui, est omnivore.



Cerf. Dessin de Christian Couartou



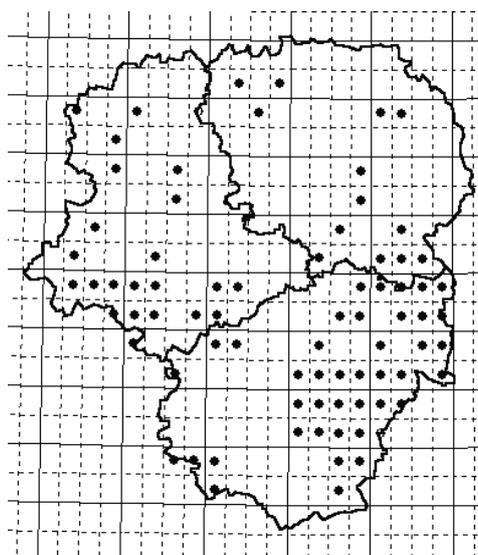
Les Cervidés

Cerf élaphe (*Cervus elaphus* Linnaeus, 1758)

Lo cerv

Le mâle porte des bois, structures osseuses caduques que l'on retrouve chez la grande majorité des Cervidés, dont il est le représentant le plus caractéristique. Sa hauteur au garrot peut varier de 1 à 1,5 m pour un poids de 130 à 230 kg. Les Cerfs vivent en harde, conduite par une biche expérimentée. Les vieux Cerfs et les animaux malades vivent en solitaires.

Répartition



Les populations du Massif Central sont issues de lâchers effectués au cours du XX^{ème} siècle avec des animaux provenant de la forêt de Chambord.

Les données dont nous disposons ont été complétées par les plans de chasse pour la Creuse et la Corrèze.

En Limousin, les observations montrent une population répartie entre trois sites principaux : les hauts plateaux creusois et corréziens (plateau de Millevaches) avec environ 300 animaux ; le secteur de Marcillac la Croisille, environ 400 individus ; les monts de Châlus (forêt de Vieillecour) en relation avec un petit noyau vers Meuzac. Ces effectifs sont estimés à 400 individus environ.

Les autres observations, plus clairsemées, relèvent d'individus isolés et laissent envisager une possible communication avec des populations situées dans l'Indre ou en Haute-Vienne.

Biologie - Ethologie

Le Cerf est un animal très discret, excepté en période de brame. Ainsi, sur les 160 données dont nous disposons, 48 correspondent à des indices de présence telles que des empreintes, des excréments ou des bois trouvés. Le cerf se nourrit de plantes herbacées, de bourgeons, de champignons et de fruits (glands, faines, châtaignes) ainsi que de pousses d'arbres et d'arbustes.

La période de reproduction, qui correspond au brame, a lieu de la mi-septembre à la mi-octobre. Alors, les mâles ne se nourrissent presque plus et leur état de fatigue avancé à la fin du brame peut expliquer que deux cerfs puissent mourir parce que leurs bois se sont enchevêtrés (La Courtine, Creuse).

La biche met bas généralement à un seul faon, huit mois après le brame, en mai / juin. Celui-ci est recouvert d'un pelage tacheté, le rendant quasiment invisible lorsqu'il reste immobile dans le sous bois.

Statut

Les populations connaissent jusqu'à présent une augmentation faible, mais régulière. Les effectifs de Cerfs sont gérés par plans de chasse, établis en fonction des effectifs estimés et également des intérêts économiques (activités agricoles, mais surtout sylvicoles) suite aux dégâts causés aux plantations. Les sylviculteurs prônent donc une diminution de la densité de population, ce qui aboutit d'ores et déjà à une augmentation du nombre d'animaux attribués par plan de chasse.

Espèce localisée, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	178	Nombre d'observations avant 1990	19	% de secteur de carte	29%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

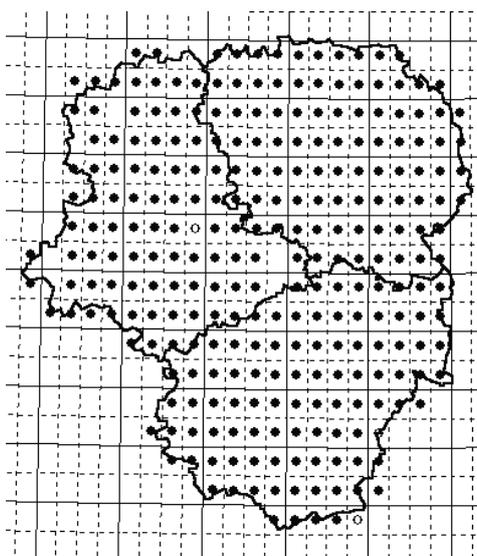


Chevreuil (*Capreolus capreolus* (Linnaeus, 1758))

La chabra, la chabra sauvatja, la chabròla, lo chabròu, lo chabruelh, lo chabrit

C'est le plus petit Cervidé présent dans notre région. C'est également le plus commun, puisqu'il a su coloniser tous les milieux. Ceci est vrai dans toute l'Europe, où il est devenu le Cervidé le plus répandu, élisant domicile aussi bien en forêt qu'en plaine ou en montagne. Son poids varie de 15 à 30 kg, pour une longueur totale de 1 m et une hauteur de 70 à 80 cm au garrot.

Répartition



Le Chevreuil est présent partout en Limousin. Les données dont nous disposons proviennent pour une bonne part du Service de la Garderie en Creuse, de la DDAF de Corrèze et des ACCA de Haute-Vienne, ces deux dernières sources correspondant aux plans de chasse réalisés.

Elles correspondent pour la grande majorité à des observations directes avec seulement 314 notes d'indices de présence (empreintes ou laissées, mais aussi frottis ou grattis). Quelques observations (12) concernent des animaux trouvés morts sur la route.

Le Limousin est caractérisé par l'abondance de bosquets et de régions boisées offrant un habitat adéquat au Chevreuil. Celui-ci est en effet particulièrement bien adapté à la vie dans les fourrés et les sous-bois, comme l'atteste sa morphologie (membres postérieurs plus longs que les antérieurs).

Biologie - Ethologie

La principale particularité du Chevreuil réside dans l'ovo-implantation différée : le rut a lieu en juillet / août; la fécondation donne un œuf qui ne se fixe pas dans l'utérus, la nidation étant différée jusqu'au solstice d'hiver. Ce n'est qu'à partir de cette date, que la gestation reprend son cours normal. Les chevrettes sont également fécondables durant le rut d'automne, avec cette fois une gestation normale. Elles mettent bas à un ou deux faons en général.

Le Chevreuil se nourrit de plantes herbacées et ligneuses. Surtout actif à l'aube et au crépuscule, on peut l'apercevoir en plein jour s'il n'est pas dérangé.

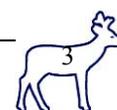
Les bois tombent en novembre / décembre et repoussent de janvier à mars. Comme pour tous les cervidés, les bois se développent jusqu'à un certain âge, puis régressent. Cet âge est de 7 ans pour le Chevreuil.

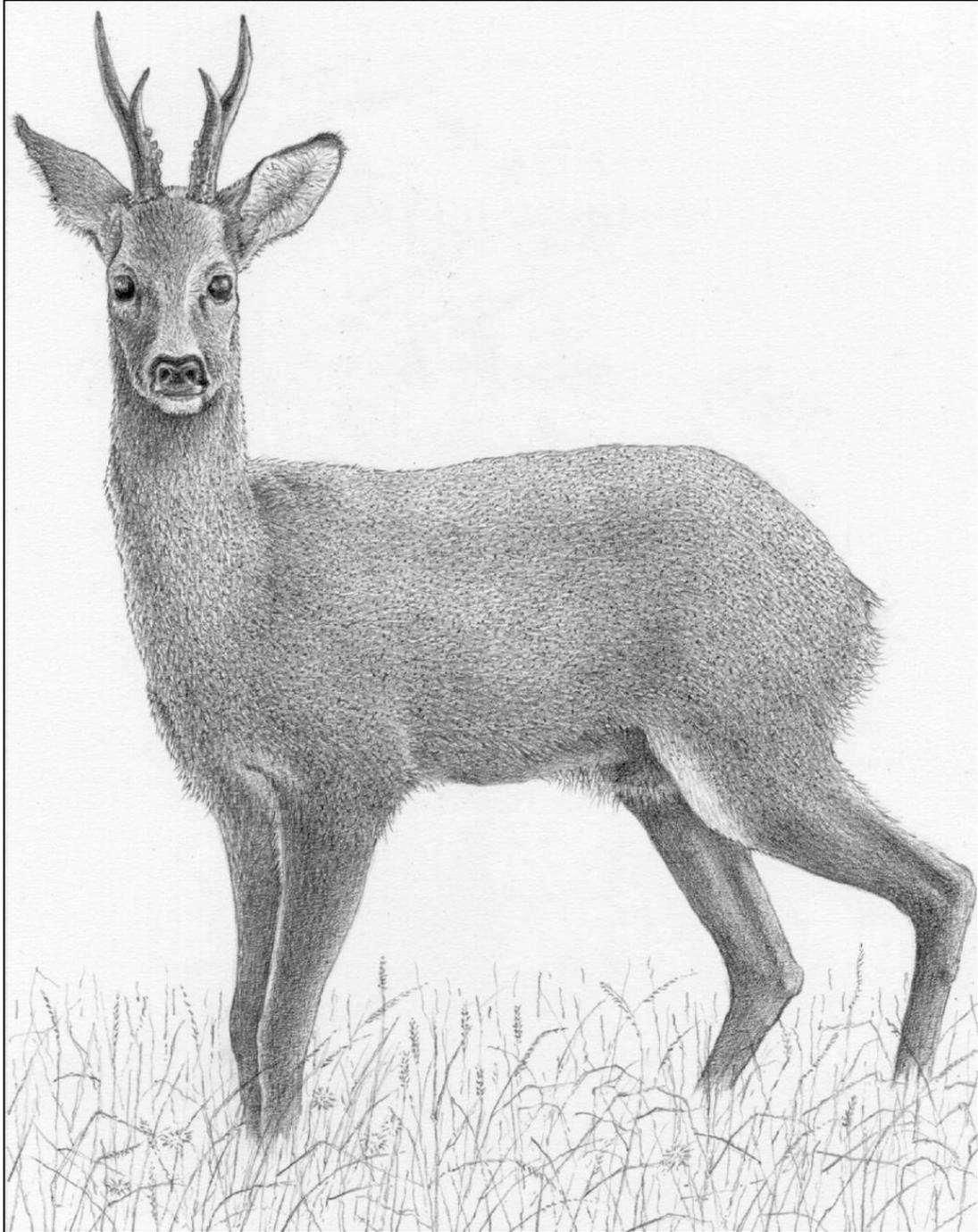
Statut

Il s'agit d'une espèce très commune qui a connu un accroissement régulier de ses effectifs durant ces dernières années. Les Chevreuils sont régulés essentiellement par plan de chasse puisque cet animal ne connaît, en Limousin, aucun prédateur naturel à l'âge adulte.

Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	1718	Nombre d'observations avant 1990	63	% de secteur de carte	95%
-----------------------------------	------	----------------------------------	----	-----------------------	-----





Chevreuil. Dessin de Pierre Molteau

A titre anecdotique...

Daim (*Dama dama* (Linnaeus, 1758))

L'allure caractéristique du Daim, avec ses bois en forme de palette, le rend facilement reconnaissable parmi les Cervidés. Il est tacheté de blanc en été, dépourvu de tache et plus gris en hiver. Sa longueur totale atteint 1,5 m, sa hauteur au garrot 1,1 m, pour un poids d'une centaine de kilogrammes.

Originaire des îles méditerranéennes et de l'Asie mineure, il a d'abord été élevé en enclos en France, puis a commencé à y vivre en liberté dès le début du XIX^e siècle

On ne note que cinq observations, depuis 1990, sur l'ensemble du Limousin : deux en Haute-Vienne (Le Vigen, Saint-Julien les Combes), deux dans l'ouest de la Corrèze (Le Chastang, Saint-Bonnet-l'Enfantier) et une en Creuse dans la forêt de la Feuillade (Faux-la-montagne). Il s'agit à chaque fois d'individus échappés d'élevages ou de parcs. A titre d'exemple, les Daims du Vigen sont des animaux échappés de l'élevage de Ligoure. Les apparitions du Daim en Limousin correspondent donc à des accidents et non à des tentatives délibérées d'introduction.

Les Daims rencontrés en liberté en Limousin sont toujours des animaux domestiques qui se sont échappés. Ils ne constituent en aucun cas une souche naturelle. En conséquence, dès qu'un individu est signalé, il est inscrit au plan de chasse suivant afin d'être éliminé. Les observations proviennent donc soit d'individus récemment échappés, soit de plans de chasse non réalisés.

Hydropote (*Hydropotes inermis* Swinboe, 1870)

Originaire de Chine et de Corée, il n'a été connu par les scientifiques occidentaux qu'à partir de 1870. Le premier spécimen importé en Europe le fut en 1873 par le zoo de Londres. Entre 1929 et 1932, 32 individus ont été introduits en semi-liberté en Angleterre (Wipsnade et Woburn park).

C'est le seul Cervidé d'Europe ne présentant pas de bois. Les mâles portent à la mâchoire supérieure des défenses saillantes, dont la longueur peut atteindre 8 cm, ce qui les rapproche morphologiquement des espèces primitives. Il est petit, sa longueur totale atteignant 1 m pour une hauteur au garrot de 60 cm et un poids de 10 kg. Sa robe est uniforme, de couleur brun jaunâtre. Ses oreilles sont larges.

En Limousin, les seules observations d'Hydropote correspondent à un site isolé en Haute-Vienne. En 1954, trois animaux venant d'Angleterre ont été introduits dans un parc par un particulier. Ces animaux s'étant bien adaptés au milieu et compte tenu du succès de la reproduction, d'autres Hydropotes issus du zoo de Clères (Seine-Maritime) vinrent renforcer la population déjà existante. C'est au début des années 1960 que quelques individus s'échappèrent du parc, donnant naissance au premier noyau de population "sauvage". Le parc fut ensuite laissé progressivement à l'abandon de 1965 à 1970.

Actuellement, cette population se répartit sur deux communes (Saint Jean de Ligoure et Le Vigen) et ne semble pas s'étendre.

Depuis 1974, l'Hydropote est inscrit comme espèce protégée dans l'arrêté réglementaire de la police de la chasse en Haute-Vienne. La mortalité naturelle (rigueur de l'hiver) et accidentelle (fauche des prés et collisions routières) sont les principaux facteurs permettant d'expliquer son extension limitée.



A titre anecdotique...

Les Bovidés

Chamois (*Rupicapra rupicapra* (Linnaeus, 1758))

Le Chamois possède des cornes (d'origine épidermique) et non des bois (d'origine osseuse) comme les Cervidés. Il représente une forme très ancienne qui s'est différencié des Bouquetins il y a 20 ou 30 millions d'années, durant les premières glaciations. Un Chamois a une longueur totale de 1 à 1,3 m pour une hauteur au garrot de 70 à 80 cm et un poids de 35 à 50 kg.

Une femelle de trois ou quatre ans a été observée, seule, à plusieurs reprises en 1998, près d'Evaux-les-Bains, dans l'est de la Creuse. Ce comportement apparaît atypique, les femelles Chamois vivant habituellement en harde, sous la conduite d'une femelle plus expérimentée.

Elle se situe ici très en dehors de son aire de répartition. Le Chamois n'est en effet pas une espèce originaire du Massif Central, les populations qui s'y développent actuellement ayant été introduites par l'homme. Le noyau de population le plus proche des points d'observation relevés se situe au Sancy, à une centaine de kilomètres.

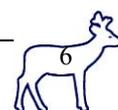
Il doit s'agir d'une arrivée "accidentelle", car il n'existe pas dans notre région de sites correspondant à son milieu de prédilection.

Mouflon de Corse (*Ovis gmelini* Beyth, 1841)

Petit mouton sauvage, le mâle de Mouflon est facilement identifiable à ses longues cornes très incurvées et atteignant 85 cm de long. Originaire d'Asie mineure, il aurait été introduit dans les îles méditerranéennes à l'époque néolithique. En France, son introduction dans la nature date des années 50-60. Des populations sont présentes dans les Alpes, les Pyrénées, le Massif Central (Mont-Dore) et le Mont Caroux (sud-est).

Un individu a été observé par des chasseurs pendant l'automne 1997, dans les gorges de la Maronne, sur la commune de La Chapelle-Saint-Géraud, dans le sud-est de la Corrèze.

Cette espèce n'a été signalée qu'une seule fois, mais les gorges abruptes et rocailleuses des vallées de la Cère et de la Dordogne lui sont probablement favorables.



Les Suidés

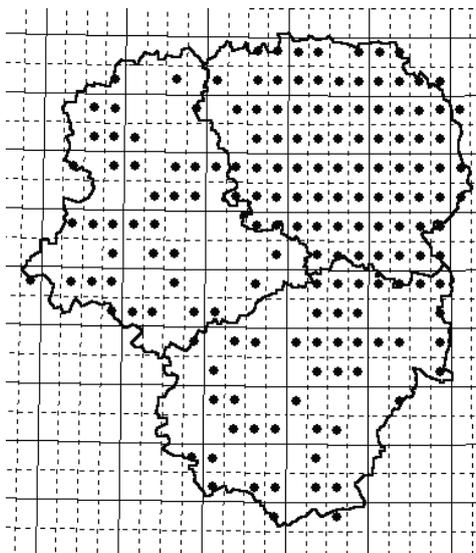
Sanglier (*Sus scrofa* Linnaeus, 1758)

Lo singlar, lo pòrc singlar

La particularité du Sanglier par rapport aux autres Ongulés est de ne pas être un ruminant mais un omnivore, donc non spécialisé. Il porte des canines inférieures qui poussent en permanence et qui lui servent d'arme et d'outil. Elles s'affûtent en frottant sur les canines supérieures appelées "grès".

Le Sanglier adulte a un poids variant de 150 à 200 kg, une longueur totale de 1,10 à 1,80 m et une hauteur au garrot de 1 m au maximum.

Répartition



La disparité apparente de population entre la Creuse et les autres départements provient du nombre important d'informations que nous a transmis le Service de la garderie de Creuse.

Partout ailleurs, les points d'observations sont plus épars, soulignant la discrétion de cet animal nocturne et aimant le calme.

Le Sanglier est présent en Limousin partout où le biotope lui est favorable : forêts de chênes ou de hêtres proches de champs ou de prés, avec des mouillères.

Biologie - Ethologie

Le Sanglier se montre peu discret en ce qui concerne les traces qu'il laisse : ainsi 155 données correspondent à des indices de présence; ce sont surtout des empreintes, mais aussi des souilles (cuvettes de boue dans lesquelles les Sangliers se roulent pour se débarrasser de leurs parasites) ainsi que des sillons creusés à coup de bûches dans le sol forestier et les cultures ainsi que

La femelle vit en compagnie de ses petits, jusqu'à ce qu'ils atteignent deux ans. Une « famille » de sangliers est souvent constituée de plusieurs laies apparentées et de leur progéniture. Seuls les vieux mâles sont solitaires. La période du rut peut s'étaler d'octobre à janvier avec une activité maximum en novembre. Les portées comptent de 4 à 12 marcassins (6 en moyenne). Fait unique chez les Ongulés, la femelle construit un nid de branchages (le chaudron) pour mettre bas. Celui-ci est soigneusement dissimulé dans une végétation dense.

Le régime alimentaire du Sanglier est constitué de vers, de larves d'Insectes, d'Escargots, de micromammifères, éventuellement de charognes mais surtout de fruits (glands, faines, châtaignes) et de racines et tubercules, ce qui explique les dégâts causés aux cultures et contribue fortement à signaler sa présence.

Statut

L'homme est le seul prédateur de cette espèce. En Creuse, ses effectifs sont en augmentation, l'évolution pouvant être en dent de scie d'une année sur l'autre. La régulation des effectifs est nécessaire afin de rendre supportables les dégâts causés aux cultures. On peut déplorer parfois des lâchers clandestins d'animaux hybrides qui dénaturent l'espèce et causent plus de dégâts aux cultures, puisqu'ils sont moins farouches.

Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	394	Nombre d'observations avant 1990	6	% de secteur de carte	59%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	---	-----------------------	-----





LIMOUSIN, TERRE DE LOUPS*

Animal qui défraye la chronique depuis quelques années, le loup est certainement le carnivore qui possède la plus grande charge mythique de notre faune sauvage européenne. Jusqu'à sa disparition "officielle" en 1937, il fut le dernier représentant des grands prédateurs présents dans les plaines de France.

Toujours inscrit dans l'inconscient collectif comme la bête démoniaque par excellence, éternel concurrent de l'homme, sa récente réapparition naturelle en France (1992 dans le Mercantour) ranime de vieilles querelles sur le thème de la cohabitation de l'homme avec la "sauvagerie" de la nature.

Région traditionnellement rurale et isolée en marge des principales voies de communication, le Limousin a accueilli jusqu'à très récemment les dernières populations de loups en France.

Situé au centre de la France, adossé sur la partie occidentale du Massif Central, le Limousin se compose de trois départements : la Haute-Vienne et sa capitale régionale Limoges, la Creuse et la Corrèze.

Les traces de passage du loup sont encore fraîches dans cette région. Ce voisinage empreint d'épisodes chaotiques réels ou fictifs a laissé un héritage ethnologique d'une incroyable richesse auprès des populations rurales. La toponymie en témoigne : plus de 80 noms de lieux-dits, écarts, hameaux et sites naturels ont comme origine commune *Canis Lupus*. "Gratte Loube", "le Mas du Loup", "Pisse loup", "la fosse aux loups" et sont autant de témoignages visibles dans notre paysage. Là encore, l'animal a marqué de son empreinte l'esprit humain.

Des générations de paysans limousins ont dû cohabiter avec ce concurrent direct commensal de l'homme.

Les populations de loups de notre région fréquentaient alors un territoire agreste relativement anthropisé, paysage formé de terres labourées, de landes et de prairies. La forêt ne couvrait qu'un pourcentage réduit des sols. Les proies sauvages (sangliers, chevreuils, lièvres...) représentaient l'essentiel du menu du loup, avec, malgré tout, un prélèvement non négligeable de proies domestiques (moutons, chèvres, oies, ânes...). En 1888, le cheptel ovin de notre région était estimé à environ 2 millions de têtes (moins de la moitié aujourd'hui).

Les lieux de mise bas étaient choisis suivant le critère de l'isolement (taillis denses de châtaigniers, fourrés, vallées abruptes, chaos rocheux...). Certains auteurs anciens citent même des places en plein cœur de cultures de seigle.

Gare au loup !

Malgré ses mœurs pour le moins discrètes, la rencontre avec l'animal était régulière et le loup perçu comme le grand carnivore de nos campagnes, faisait partie du paysage rural ordinaire de l'époque.

Les enfants, très tôt employés au gardiennage des troupeaux, tout en craignant ce "grand chien", savaient se prémunir des éventuelles attaques sur les animaux domestiques. Les techniques d'effarouchement étaient diverses et toutes efficaces pour peu qu'elles aient été bruyantes ou visibles de loin. Des témoignages parlent communément de la pratique des sabots entrechoqués. Les bergères n'hésitaient pas à quitter leur coiffe afin de se montrer (vision terrible !) échevelées au ravisseur.

Prières et incantations étaient également utilisées afin de mettre en fuite le prédateur. En Corrèze on "enclavait" le loup. Cette pratique à mi-chemin entre la sorcellerie et la religion consistait à réciter en présence de la "bête" une phrase magique qui avait pour résultat de bloquer ouverte la mâchoire du canidé ! Ce dernier était alors dans l'incapacité d'attraper l'appétissante brebis.

Lors d'attaques sur les troupeaux, les bergers et les vachers avaient pour mission de contrarier son instinct naturel de prédateur. Les chiens de protection étaient utilisés comme un soutien moral et physique au gardien. Quant aux musiciens de retour de veillée, ils jouaient de la vielle ou éclairaient à la lanterne les passagers de forêts "mal fréquentées".

* Texte publié dans *la Voix du Loup*, n°3, 1999

Lors de ces mêmes veillées, les anciens se plaisaient à raconter, à la lueur vacillante d'une bougie, les histoires terribles de *leberous* ou de loup-garous. Notre loup était mis en scène dans des situations des plus inquiétantes et mystérieuses, rajoutant à l'animal déjà mal aimé une dimension mystique.

Au 17^{ème} siècle, plusieurs bêtes féroces parcoururent le Nord du Limousin. Présentées comme des loup-garous, sorciers ou même panthères, leurs descriptions proches de celle du loup n'avaient pourtant rien à voir avec les mœurs discrètes de *Canis Lupus*.

En 1698, année de disette en Limousin, ces "bêtes qui dévoraient les gens" firent leur apparition dans la Marche. Elles semèrent la terreur dans les arrondissements de Guéret et d'Aubusson (23), blessant ou dévorant plus de 100 personnes. Cette bête du Limousin baptisée également "bête de la Marche" fit parler d'elle jusque dans le comté du Gévaudan. On crut en effet un moment que ce fameux fauve du Limousin avait pu réapparaître soixante ans plus tard pour semer de nouveau la terreur en Lozère. En pleine psychose de la bête du Gévaudan, un médecin de Marvejols transmit un courrier à l'adresse des consuls de Limoges afin de leur demander comment les magistrats municipaux avaient procédé pour se délivrer du fléau (L. Guibert).

Féroce le loup ?

La confusion permanente faite entre le loup et ces créatures mi-humaines, mi-lupines, a largement contribué à donner une image négative et fautive de l'espèce.

La bibliographie de référence relative au loup prétend que la dernière personne dévorée en France par le grand prédateur, l'aurait été en Limousin. Des auteurs dont le sérieux et la crédibilité ne peuvent être nullement mis en doute tels que Ragache (), Carbone (1991) ou Bernard () ont repris cette information en définitive erronée. En 1918, une certaine Marie Rampnoux, originaire d'un petit village proche de la Chapelle-Montbrandeix (87) aurait quitté à l'aube de son 76^{ème} anniversaire la maison occupée alors par ses deux grands fils. Cette personne âgée n'ayant plus toute sa tête, aurait erré plusieurs jours dans la forêt voisine. Elle fut retrouvée une semaine plus tard, morte vraisemblablement d'épuisement. Comme le cadavre remontait à plusieurs jours et que des carnivores avaient visiblement déchiété le corps, la rumeur enfla rapidement. Quoi de plus normal, alors, de penser qu'un loup sauvage avait eu raison de la faible femme! Suite à une enquête menée sur le terrain, les témoignages des anciens, toujours présents aujourd'hui, parlent plus volontiers de chiens qui auraient profité de la présence de ce corps sans vie. Aucune preuve tangible ne permet donc d'affirmer que les loups, d'ailleurs quasiment disparus à l'époque, aient été les auteurs de l'attaque.

Les rares cas relatés d'attaques de loups sur des personnes remontent à des temps anciens. Ils étaient le fait, le plus souvent, d'animaux enragés. Nul doute cependant, que tout cela ait été largement exagéré par des témoignages qui manquent presque systématiquement de crédibilité et de précisions.

Rappelons à toutes fins utiles que des pays tels que l'Espagne, l'Italie et d'autres pays européens cohabitent depuis toujours avec des populations de loups sans pour autant qu'aient été signalés des cas d'attaques sur les humains.

Pour le paysan limousin qui vivait à proximité de ce prédateur, celui-ci ne semble pas avoir été un sujet particulier d'épouvante. Les Annales de la Haute-Vienne de 1810 précisent même, en reprenant un article sur les nouveaux cours d'agriculture, que le loup pouvait rendre quelques services aux cultivateurs, en mettant à mort des nuisibles (rats, campagnols, renard, hannetons).

D'autres auteurs présentent régulièrement la louve comme une excellente mère, un modèle de tendresse maternelle (Figaro Littéraire 1949). Des auteurs régionaux qui ont eu l'occasion de rassembler de nombreux témoignages de bergères limousines précisent même que "bien qu'il emporte l'agneau, le loup de la chanson ne se présente pas comme un animal particulièrement effrayant. On a tout lieu de croire qu'il lâchera sa proie dès le premier geste de la bergère pour, au plus vite, se sauver et rejoindre le fond du bois" (A. Cougnoux).

L'éradication du loup ou la lutte finale

La fin du 18^{ème} siècle annonce le début programmé de l'extinction de l'espèce partout en France. A cette époque, près d'un million d'habitants peuplent notre région et le Limousin est alors l'une des régions de France les plus fécondes. La densité de la population y atteint, même au cœur des reliefs à bien des égards inhospitaliers, 50 habitants/km². En 1830 les terres exploitées par les populations rurales (labours, landes,

prairies, châtaigneraies, vignes) occupent plus de 90% du territoire régional. Peu de zones réellement sauvages s'offrent aux loups. La forêt relictuelle encore présente est fréquentée par les charbonniers et les hommes qui font fonctionner les forges chauffées au bois. Chaque famille de paysans limousins exploite une propriété étendue, bien souvent, de moins de 5 ha. Cette pression humaine, ces défrichements massifs, entraînent une perturbation très importante des milieux naturels et aussi des populations de loups de notre région (fragmentation des populations).

L'octroi de primes, délivrées à toute personne éliminant un loup, précipitera la fin du règne de ce grand carnivore dans notre pays.

Ce fut Turgot, alors intendant de Limoges, qui proposa une Ordonnance Royale (05/07/1768) et décida qu'une gratification serait accordée aux personnes qui apporteraient la preuve de la destruction de ces bêtes : 12 livres pour un loup abattu, 15 livres pour une louve, 18 livres si la louve est pleine, 3 livres pour un louveteau, 48 livres pour un loup enragé (à titre de référence, un paysan gagnait à cette époque, 200 à 300 livres par an).

Plus tard, la louveterie fut réorganisée et les primes largement majorées, accélérant ainsi le processus d'extinction de l'espèce.

Notre région porte encore les stigmates de cette campagne d'élimination programmée du loup. De nombreuses fosses à loups sont visibles au cœur des forêts. Ces trous ou "trompe loup" profonds de 8 à 10 pieds (environ 3 à 4 mètres) étaient recouverts de petites baguettes, elles-mêmes tapissées de mousse et de feuilles. Ces pièges étaient judicieusement placés dans les zones fréquentées par l'animal.

En l'An 8 du calendrier républicain (septembre 1799 à septembre 1800), il se tua pour les seuls départements de la Haute-Vienne et de la Creuse 243 loups. Certaines personnes devinrent célèbres par leur chasse exemplaire menée contre les loups. Ainsi le plus connu, François de Challeix de Veyrac (87) prit durant son existence 72 louveteaux et reçut à son 73^{ème} en 1898 une médaille de la Société d'Agriculture. Il avoua même : "certaines louves m'ont rapporté plus que des truies !" (Demartial, 1919).

Au cimetière de Saint Hilaire la Treille (87), une épitaphe originale est visible sur la tombe d'un dénommé Jacques Bertrand ;

« Il fût le plus grand destructeurs de loups, en cinq années il en a pris 27, tous présentés à la mairie de sa commune ».

Les exploits de ce courageux chasseur circulent toujours dans le pays. Un jour cet homme se trouva main nue face à un terrible loup qui décida de se jeter sur lui. Jacques Bertrand, ne faisant appel qu'à son courage, plongea sa main dans sa gueule béante et retroussa l'animal tel un gant....

La fin du 19^{ème} siècle se présente comme une période charnière dans l'histoire de la disparition du loup dans notre pays. Des battues furent organisées un peu partout dans la région, certaines rassemblant comme en 1879 à St Germain-Beaupré (23), 1800 personnes (Morlaud J - Plaisance J).

En 1895, sa présence était encore signalée dans 50% des départements français. De 1898 à 1908, son aire de répartition se réduisit de 75% et ne concernait plus à cette date que 4,25% du territoire national (De Beaufort, 1987).

Les derniers en Limousin ?

Historiquement notre région se présente comme l'un des derniers territoires de France fréquentés par une population sauvage de loups. Cette "terre à loups" a donc plutôt mieux résisté au déclin précipité de l'espèce.

L'existence de ces derniers refuges peut s'expliquer par la conjonction de plusieurs facteurs. Au 19^{ème} siècle, ces territoires concernés ne bénéficiaient pas encore d'importantes voies de communication, le chemin de fer et son corollaire de grands travaux toujours enclin à perturber la faune sauvage, n'a sillonné le Limousin que tardivement (la voie ferrée ne relia Limoges à Paris qu'en 1856). L'aire de répartition géographique des derniers loups de France (frange ouest du département de la Haute-Vienne) englobe deux grands bastions (Monts de Châlus et Monts de Blond) qui se trouvaient à l'écart des principaux axes de circulation.



Derniers pôles de populations reproductrices de loups en France 1923 – 1937 (de Beaufort, 1987)

Ce relatif isolement, conjugué à la présence d'une végétation souvent dense, voire inextricable, de brandes et de taillis, ont certainement profité à l'animal.

L'importante population de moutons, source de nourriture non négligeable a eu également un rôle important à jouer sur le maintien de ces dernières populations de loups.

Mais les hypothèses avancées pour expliquer la présence des derniers loups de France en Limousin ne sont pas satisfaisantes, ou tout du moins pas suffisantes. Comment peut-on expliquer que des populations de loups n'aient pas pu subsister sur des territoires sauvages et inaccessibles telles que nos montagnes françaises ? Comment peut-on expliquer que l'ours en revanche ait "su" profiter des dernières zones naturelles les plus reculées pour survivre, alors que le loup, dans le même moment, était éradiqué. A-t-on moins traqué le loup en Limousin qu'ailleurs ? Nul ne peut l'affirmer.

Mais où donc et à quelle époque a-t-on tué les derniers loups en Limousin ? Il est particulièrement malaisé de répondre de manière catégorique à cette question. Il serait d'ailleurs préférable de ne pas parler "du dernier" mais bel et bien "des derniers loups", tant les témoignages sont nombreux de personnes, érudits, historiens ou naturalistes, qui prétendent détenir la "vraie" information.

La bibliographie régionaliste fourmille d'anecdotes à caractère historique sur ces fameux derniers loups. Depuis 1900, plus de 20 loups, ou prétendus tels, ont été abattus aux quatre coins du Limousin. La date la plus tardive, rapportée pourtant dans un ouvrage de référence (*Le loup en France - éléments d'écologie historique* de François de Beaufort) est 1960, sur la commune d'Ussel. Cette date, tout comme les quatre autres communément avancées d'après guerre, peuvent être considérées comme fantaisistes et non fondées (1947 : Dournazac (87), 1947 : St-Hilaire-Luc (19), 1948 : Argentat (19), 1963 ou 1964 : Lussat (23)).

Suite à l'étude attentive des différentes dates tardives (après la première guerre mondiale) avancées dans des ouvrages de référence, il convient néanmoins d'émettre les plus grandes réserves sur la véracité de celles-ci. Même si ces fameux derniers loups sont présentés par des auteurs dignes de foi, ces citations sont bien souvent reprises d'ouvrages ou de témoignages régionaux qui manquent sensiblement de sérieux.

Si l'on ne prend en considération que les preuves irréfutables ou tout du moins rationnelles (documents d'époque authentifiés ainsi que trophées "millésimés"), les mentions crédibles se font plus rares.

Des massifs boisés tels que la forêt de Fayat (commune de Château-Chervix 87), ainsi que le territoire de Bandiat-Tardoire, et la Charente limousine reviennent régulièrement comme derniers sites de présence des loups. Deux louvards furent tués en forêt de Fayat datés de 1912. Leurs trophées sont toujours visibles dans la salle à manger des descendants du propriétaire de l'équipage de vénerie qui les a abattus.

Un autre trophée authentifié, daté du 25 mai 1922 atteste qu'un loup a été abattu sur la commune de La Chapelle-Monbrandeix (87) par le lieutenant de louveterie Marvaud, celui-ci est d'ailleurs toujours visible chez la famille de ses descendants.

Trois dates postérieures à celle-ci peuvent être mentionnées et considérées comme crédibles malgré qu'elles ne reposent que sur des témoignages.

En 1923, sur la commune de Javerdat, (87) des dégâts sur des moutons furent constatés motivant l'organisation d'une battue. Au terme de celle-ci, deux loups auraient été tués et un troisième découvert quelques temps plus tard mortellement blessé dans un taillis.

En 1925 Cleux (87) revendique à son tour son dernier loup abattu par un habitant de Peyrelade sur la route de la Chapelle du Bois du Rat. La dépouille fut montrée au marché de St-Junien et achetée par un volailler de Dordogne.

Les derniers loups du Limousin auraient été tués en 1926. L'un sur la commune de Sussac (-87- sur les contreforts du plateau des milles vaches) et l'autre à Magnac Laval au nord de la Haute-Vienne.

Le fauve abattu à Sussac l'aurait été d'une battue organisée à la suite de nombreuses disparitions de brebis et de chèvres les hivers précédents.

Le 6 janvier 1926, Pierre Tauron, agriculteur, abat d'un coup de fusil un loup de 38 kg. Le lendemain l'animal fut amené à Limoges par tramway et vendu 150 F à un fourreur de la rue Adrien Dubouché.

La mention de Magnac Laval manque sensiblement de précisions mais cette donnée mérite d'être amenée à la connaissance car elle est tirée d'écrits d'un érudit naturaliste de l'époque, Cantuel.

Depuis cette date aucune observation certaine n'a été faite dans notre région.

D'après Rollinat, autre auteur ancien, le dernier loup du Massif Central aurait été éliminé dans le Cantal en 1927 non loin du Lioran. Ironie de l'histoire, et après une longue période d'extinction de l'espèce en France, le canidé sauvage refait parler de lui près de 71 années plus tard par sa réapparition surprenante au même endroit (Lioran) dans le Massif Central. En effet, en février 1998, dans ce même département voisin du Cantal, signe du destin, sur le même site (Lioran) de sa disparition, un loup d'origine identique à la population sauvage italienne présente dans le Parc National du Mercantour (nord de Nice) a été tué par une voiture en traversant la route.

L'énigme de la présence de ce loup apparemment sauvage reste entier.

Serait-ce le signe avant coureur du retour du loup dans nos campagnes ?

Gestion en faveur des Mammifères

Préservation des milieux

Le bocage

Les haies constituent des éléments indispensables à la vie de la plupart des mammifères. Elles sont à la fois des gîtes, des réserves de nourriture et des repères dans les déplacements.

Les alignements de grands arbres et les talus plantés peuvent jouer un rôle similaire.

L'ensemble de ces caractéristiques en font sans doute le milieu le plus diversifié et riche en individus; il est indispensable de le conserver.

La forêt

La forêt de feuillus conservant des sujets âgés et une strate arbustive fournie est la plus favorable au maintien d'un grand nombre d'espèces animales.

Pour les espèces forestières de Chiroptères rares ou menacées, il est important d'encourager la mise en place de mesures de gestion forestière limitant la surface dévolue à la monoculture en futaie régulière d'essences non autochtones à croissance rapide (<30% de la surface boisée totale). En cas de coupe rase, il est nécessaire de conserver des semenciers isolés ou des îlots forestiers suivant la surface de la coupe.

D'une façon générale, les traitements chimiques non sélectifs et à rémanence importante sont une menace pour l'ensemble des espèces animales. Il faut donc favoriser la lutte intégrée et les méthodes biologiques.

Espèces sensibles

Les Chiroptères

Préservation des ponts

Les anfractuosités de maçonnerie dans les voûtes des ponts sont utilisées par plusieurs espèces de Chauve-souris : abri diurne pendant la période d'activité ou gîte de transit au moment des déplacements (territoires de chasse ↔ sites de reproduction ↔ sites d'hivernage). Neuf espèces ont été recensées en Limousin. L'espèce la plus régulièrement observée est le Murin de Daubenton. Le Murin de Natterer et les Grand ou Petit murins sont aussi bien représentés.

Mais sans une action de protection, la réfection nécessaire des ponts conduit à la mort d'espèces protégées, ou à la disparition de sites de repos.

Depuis 1987, une action est menée en collaboration avec la Direction de l'Aménagement du département de la Haute-Vienne et les subdivisions de l'équipement. La démarche est simple : la liste de ponts réfectibles dans l'année nous est fournie par les services de l'Aménagement de la Haute-Vienne. Les ponts susceptibles d'être refaits sont prospectés, les disjointements à préserver entourés à la peinture.

Le maintien des disjointements occupés par les Chauves-souris est une meilleure solution que la pose de nichoirs, briques mécaniques bouchées d'un côté au ciment prompt et appliquées horizontalement ou verticalement à la voûte.

Prise en compte dans les études d'impact

Parmi la classe des Mammifères, l'ordre des Chiroptères est le seul à bénéficier d'une protection totale pour toutes les espèces françaises. En effet, l'arrêté du 17 avril 1981, pris en

application de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, interdit la destruction des 29 espèces de chauves-souris.

Sur le plan communautaire, la Directive Habitats confirme le statut de protection et dresse une liste de 13 espèces jugées d'importance communautaire, dont 9 sont présentes en Corrèze (Annexe II). Enfin, un décret du 11 mars 1996, publie l'Accord européen pour la conservation des Chauves-souris en Europe, relatif à la Convention de Bonn du 23 juin 1979. Cet accord prévoit également une protection des gîtes et des habitats fréquentés par les chiroptères.

Cette législation renforcée est la conséquence du constat suivant : sur les 29 espèces présentes en France, 2 sont presque éteintes, 2 sont en danger et 8 sont fortement menacées.

Les Chauves-souris représentent un groupe bio-indicateur très intéressant : la diversité des espèces présentes sur une zone est directement révélatrice de la richesse de l'entomofaune locale, donc de la diversité des micro-habitats présents.

Des mesures ont été proposées dans le cadre de l'aménagement de l'A89, qui traverse la Corrèze.

La Loutre

La Loutre, comme les *Neomys*, est indicateur d'une eau de qualité. La préservation et l'amélioration de la qualité des eaux sont nécessaires au maintien de ces espèces, prédatrices des habitants des ruisseaux et rivières.

Espèces introduites

Le Ragondin

Face à l'augmentation des populations de Ragondins, en 1990, une campagne d'éradication a été déclenchée en Haute-Vienne, avec l'utilisation d'un anticoagulant, la bromadiolone. Ce produit est utilisé sur un appât (carotte), installé sur des radeaux flottants, lors de la période hivernale.

Dès le début de l'opération, les associations ont dénoncé ce procédé, car la rémanence de la bromadiolone est importante. En effet, les animaux qui en ont consommé (Ragondins, mais aussi Rats musqués et Campagnols amphibies), sont porteurs du produit actif pendant une longue période (même morts). Des prédateurs peuvent être contaminés à leur tour et c'est ainsi que l'on a pu constater une raréfaction voire une disparition des indices de présence de Loutre sur la Gartempe à la suite de la mise en place de cette campagne.

Espèces gibiers

Des populations de Lièvres, de Sangliers... sont introduites pour renforcer les populations locales, avec le risque d'une pollution génétique...

Les Mammifères en occitan

Belette

la beròta, la buròla, la beleta (la jolie)

"*fin coma 'na beròta*" = malin, rusé comme une belette

"*empaurit coma 'na beleta*" = peureux comme une belette

"*quò es 'na beleta*" = c'est une poule mouillée

La voir ou la croiser porte malheur ; Mais si on l'attrape et on garde sa queue sur nous, elle porte bonheur.

Blaireau

Lo tais, lo taisson, lo tais chen (à nez de chien), lo tais pòrc (à nez de porc)

"*de las jarras de tais*" = se dit de quelqu'un qui a les jambes courtes

"*Gras coma taisson*" = gras comme un blaireau

Toponymie :

Dans la toponymie limousine, on trouve de nombreux lieux-dits faisant allusion au blaireau : "la croix du Thay" (Isle, 87), en occitan, "*La crotz dau tais*" = le carrefour du blaireau; les Combes du teix (Peyrat le Château, 87), Texon (Flavignac, 87), en occitan "*Taisson*", Teissonnière (Marcillac la Croisille, 19), en occitan "*taissoniera*" = terrier à blaireaux....

Écureuil roux

L'escuròu, lo chat escuròu

"*Escarrabilhat coma'n 'escuròu*" = très vif comme un écureuil

"*Desliat coma 'n 'escuròu*" = lesté comme un écureuil

nos anciens, avaient de l'imagination à son propos car la petite tabatière à priser, ronde ou ovale, creusée dans le bois massif et munie d'un léger couvercle à lacet, ils l'appelaient *la coa d'escuròu* (=la queue d'écureuil

"*relhar coma chat escuròu*" = grimper comme l'écureuil

Fouine

Lo fainard, la faina ou la flaina

"*pudir coma un fainard*" = puer comme une fouine

"*Qu'es pièg que la faina dau bòsc de Mauclòu*" = c'est pire que la fouine du bois de Maucloup (village de la commune de Saint-Goussaud, en Creuse). La tradition orale garde ainsi des souvenirs...

Lièvre d'Europe

La lebre, l'aurelhard, la penuda, la pes nuds (= la pieds nus), lo lebraud (le mâle ou jeune lièvre), la lebrauda (la hase)

"*Fugir coma la lebre*" = courir comme le lièvre

"*Espingar coma un lebraud*" folâtrer comme un jeune lièvre

"*Empaurit coma 'na lebre*" = froussard comme un lièvre

"*Durmir en lebre*" = dormir les yeux ouverts

La lune est *lo solelh de las lebres* (le soleil des lièvres).

"*Si las lebres esperavan tant!*" = si les lièvres attendaient si longtemps!

"*la lebre se desbossa, ente mins um l'acorsa*" = le lièvre déboule là où on le poursuit le moins

"*Abriau escond lo lebraud*" = avril cache le levraut

"*Si n'era çò que n'es, las lebres segrian los chens*" = s'il n'était ce qu'il est, les lièvres suivraient les chiens...

"*Mielhs vau tener un conilh que segre 'na lebre*" = Mieux vaut tenir un lapin que poursuivre un lièvre

"*Tant que lo chen pissa, la lebre se'n vai*" = Tant que le chien pisse, le lièvre s'en va

"*Um 'chapta pas la lebre dins lo sac*" = on n'achète pas le lièvre dans le sac

"*Quo es 'na lebre o un cossujon?*" = C'est un lièvre ou une petite souche?

"*Ente es 'na bona lebre, son de bons chens per la segre*" = où est un bon lièvre, sont de bons chiens pour le suivre

"*Se pren pas de lebre emb d'un tambor*" = il ne se prend pas de lièvre avec un tambour

Formulette dite en partant du pouce vers l'auriculaire pour amuser les enfants :

"*Per un cròs de plais la pita lebre a conhat.*

Queu 'qui l'a visda

Queu 'qui l'a 'trapada

Queu 'qui l'a escorjada

Queu 'qui l'a facha coser,

E queu paubre pitit chaitiu que ne'n volia tant s'es fotut dins l'estanh"

=Par un trou de haie, le petit lièvre s'est glissé. Celui-ci l'a vu, celui-ci l'a attrapé, celui-ci l'a écorché, celui-ci l'a fait cuire, et ce pauvre petit coquin qui en voulait tant s'est jeté dans l'étang.

Loutre

la loira, la loina, la lura (la paresseuse)

"*Durmir coma 'na loira*" = dormir comme une loutre

"*Gras coma loira*" = gras comme loutre

"*Filh de loira*" = fille de prostituée

"*Fai brave temps, la lura s'estend*" = il fait beau, la loutre s'étend

Musaraigne

la murja, la lira, la musaranha, la liròta

"*A un nas ponchut coma 'na liròta*" = il a un nez pointu comme une musaraigne

Putois

lo piteis, lo pitois, lo chat puteis, lo pudinhard, lo pudent

"*Pudir coma un piteis*" = puer comme un Putois

Rat

lo rat

"*Beurat coma rat*" = trempé jusqu'aux os

"*Esser content coma rat en palha*" = équivalent à heureux comme un coq en pâte

"*A pas plegut 'na pissada de rat*" = il n'a pas plu une seule goutte

"*Genier vòu pas veire pissar un rat*" = janvier ne veut pas voir pisser un rat

"*Si un cròs lo rat sap mas, leu se fara 'trapar*" = si le rat ne connaît qu'un trou, il se fera vite attraper

"*Au mes de març, lo rat se vòu pas molhar sa coa ; si la mòlha pas, quò vai pas mielhs per aquò*" = au mois de mars, le rat ne veut pas mouiller sa queue ; s'il ne la mouille pas, ça ne va pas mieux pour cela

Renard

Lo rainard, lo rainaud, la coa borruda, la mandra (femelle), la volp (en ancien occitan)

En ancien occitan, le renard se disait *la volp*, ce qui donne en toponymie limousine Ronchevoux (lieu-dit de Bersac) écrit "*Ronchavolp*" entre 1147 et 1189, c'est-à-dire "le renard qui ronfle". "Soleilhavoup" (Naves), lieu où le renard se chauffe au soleil (*la solelhavolp* est la clairière en occitan du Limousin). "Saint-Germain-Lavolps", "Saint Sornin Lavolps", "Vousspillac"

Proverbes :

"*Lo rainard non minja las jalinas de son vesin*" = le renard ne mange pas les poules de son voisin

"*Un bon rainard chaça pas a l'entorn de son cròs*" = Un bon renard ne chasse pas près de sa tanière

"*lo meissongier : la coa dau rainard li sautaria per gòrja, tant bela qu'es, diria qu'a vist res*" = le menteur : la queue du renard lui sortirait par la bouche, aussi grande qu'elle soit, il dirait qu'il n'a rien vu

"*Quand lo rainard las pòt pas 'trapar, ditz : son tròp negras*" = quand le renard ne peut pas les attraper (les poules), il dit : elles sont trop noires.

"*Ente lo rainard passa, lai rachana pus lo jau*" = où le renard passe, n'y chante plus le coq

"*Rainard que duerm pren pas las polas*" = renard qui dort ne prend pas les poules

Expressions :

"*Tirar au rainard*" = tirer au flanc

"*Se'n socia pas mai qu'un rainard de moras*" = il ne s'en soucie pas plus qu'un renard de mûres

"*Aima çò que sec lo rainard*" = elle aime ce qui suit le renard (ce dit d'une femme qui aime courir les aventures)

Lo Rainard, c'est un gros caillou qui fait obstacle, une conduite d'eau enterrée, un égout ou un drain, un gros crochet allongé, horizontal qui vient maintenir à l'intérieur le battant non mobile d'une porte d'étable, de grange et de maison.

Le renard évoque fréquemment une attitude, celle de quelqu'un qui se courbe, se ploie. Pour quelqu'un qui, à la suite d'un gros effort, a écopé d'un tour de rein ou d'un douloureux lumbago, on dit "*a lo rainard*" (= il a "le renard").

Sanglier

lo singlar, lo pòrc singlar

En toponymie limousine, le sanglier pointe son groin à travers un nom cadastral de la commune de Nantiat (Haute-Vienne) : "le peu deu Singlards", auquel il faudrait restituer une orthographe occitane correcte : "*lo peug daus singlar*" = le mont des sangliers

Taupe

la taupa, la negra, la mojàiritz (la fouilleuse)

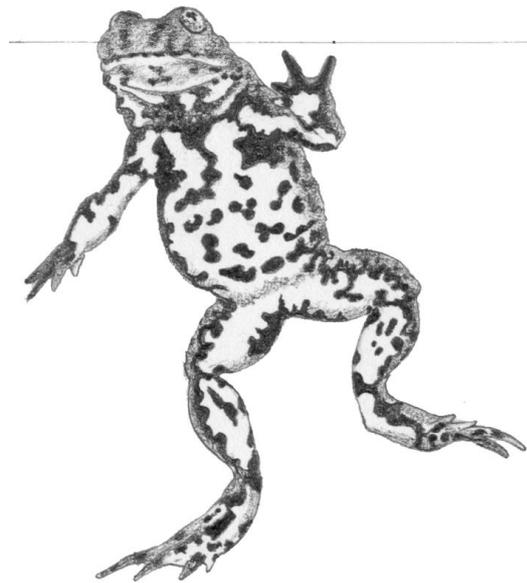
"*Negre coma taupa*" = noir comme taupe

"*Vugle coma taupa*" = aveugle comme taupe

"*Crebara emb d'una taupa en sa gòrja*" = il crèvera avec une taupe dans la bouche ; se dit d'un avare

Matière rassemblée par l'Institut d'Etudes Occitanes du Limousin. Un merci tout particulier à Yves Lavalade qui a fait un très gros travail de recherche pour son bestiaire occitan d'où la majeure partie des textes a été puisée.

LES AMPHIBIENS



Sonneur à ventre jaune. *Dessin de Pierre Molteau*

Atlas des Amphibiens

La classe des Amphibiens regroupe sous nos latitudes les Grenouilles, Rainettes, Crapauds, Tritons et Salamandres. Selon qu'ils conservent ou non leur queue à l'âge adulte, ils se divisent en deux ordres : les Urodèles (de : uros = queue, deles = visible) et les Anoures (a(n) = sans). La peau est souvent lisse ou verruqueuse (sans écaille), généralement humide. Leur température corporelle est variable.

En Limousin, cette classe se compose de 8 genres répartis en 16 espèces certaines sur les 31 espèces d'Amphibiens recensées en France (Tableau n°1). La présence du Triton alpestre reste à confirmer. Pour ce qui est du Pélodyte ponctué, la dernière mention date de 1991.

Urodèles : 5 espèces	Anoures : 12 espèces
Les Salamandres et Tritons conservent leur queue à l'âge adulte	La queue des Grenouilles, Rainettes et Crapauds ne persiste pas à l'âge adulte
Salamandre tachetée <i>Salamandra salamandra</i> Triton crêté <i>Triturus cristatus</i> Triton marbré <i>Triturus marmoratus</i> Triton palmé <i>Triturus helveticus</i> Triton alpestre* <i>Triturus alpestris</i>	Crapaud accoucheur <i>Alytes obstetricans</i> Sonneur à ventre jaune <i>Bombina variegata</i> Pélodyte ponctué <i>Pelodytes punctatus</i> Crapaud calamite <i>Bufo calamita</i> Crapaud commun <i>Bufo bufo</i> Grenouille agile <i>Rana dalmatina</i> Grenouille rousse <i>Rana temporaria</i> Grenouilles vertes <i>Rana esculenta</i> , <i>R. lessonae</i> , <i>R. perezi</i> , <i>R. grafi</i> <i>R. ridibunda</i> , Rainette verte <i>Hyla arborea</i> Rainette méridionale <i>Hyla meridionalis</i>

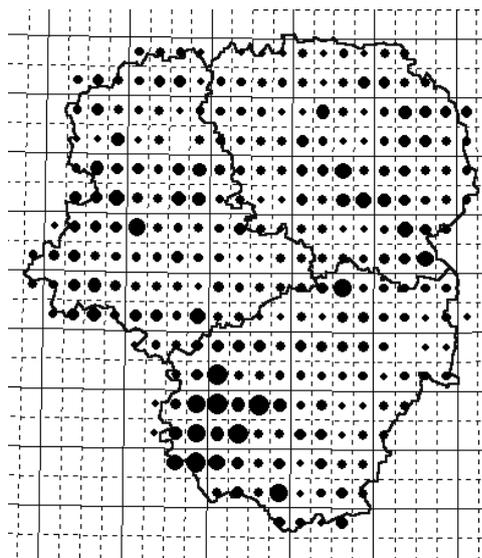
* espèce dont la présence reste à confirmer en Limousin

Tableau n°1 – Amphibiens présents en Limousin

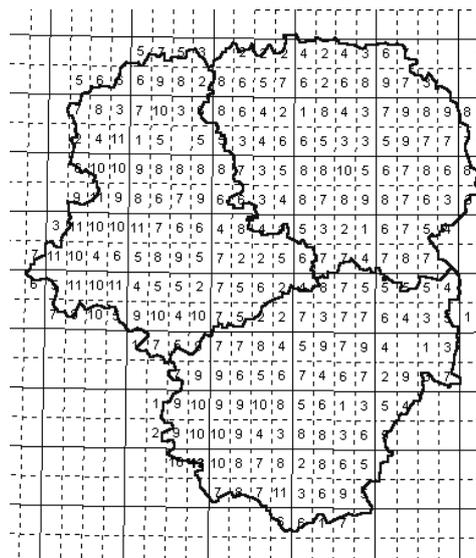
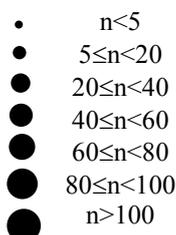
La base de données Amphibiens

L'atlas est élaboré à partir de 5690 données transmises entre le 1^{er} janvier 1990 et le 15 mai 1999, par 102 observateurs. La plupart des observations ont été récoltées de 1994 à 1998. Des fiches regroupant les noms des espèces susceptibles d'être rencontrées en Limousin ont été distribuées aux observateurs. Seules les données certaines figurent sur les cartes, les données non confirmées sont évoquées dans le texte. La pression d'observation ainsi que la diversité spécifique par secteur de carte sont respectivement matérialisées sur les cartes n°1 et 2.

La région est relativement bien couverte. Seulement neuf secteurs de cartes, pour la plupart en limite de région, n'ont fait l'objet d'aucun inventaire d'amphibiens.

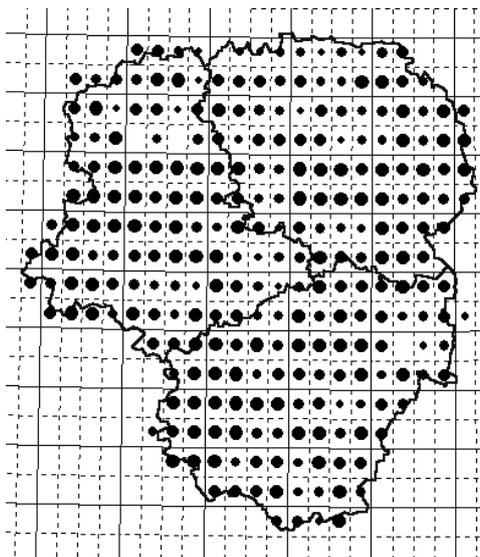


Carte n°1 - Répartition des citations



Carte n°2 - Nombre d'espèces par secteur

Afin de contrôler l'homogénéité des inventaires, nous avons déterminé une liste d'espèces "communes", a priori présentes dans toute la région. Il s'agit du Crapaud commun, de la Grenouille rousse, du complexe des Grenouilles vertes, du Triton palmé et de la Salamandre.

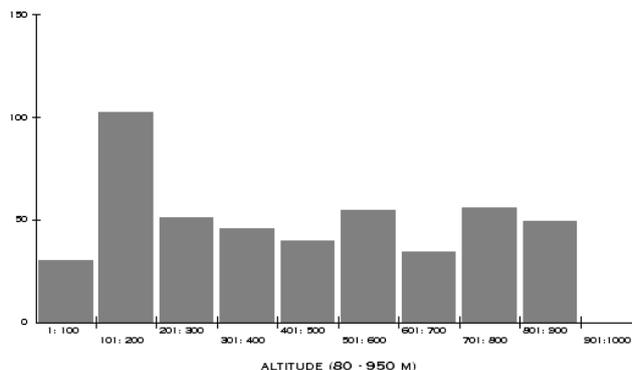


Carte n°3 - Répartition des espèces "communes"

La carte ci-contre présente la répartition de ces espèces dites communes. La taille des points est proportionnelle au nombre d'espèces présentes. Les zones sous-prospectées correspondent au nord, au centre de la région et au nord-est de la Corrèze.

Comme le montre le graphe n°1, la répartition altitudinale des observations est relativement homogène.

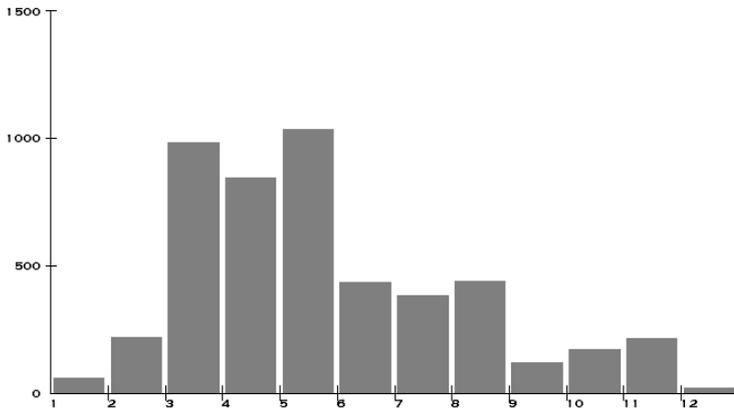
Indice (pondéré par représentation de chaque tranche altitudinale)



Graphe n°1 - Répartition altitudinale des observations d'Amphibiens

Méthodes d'inventaire

Présence mensuelle : nombre de citations.

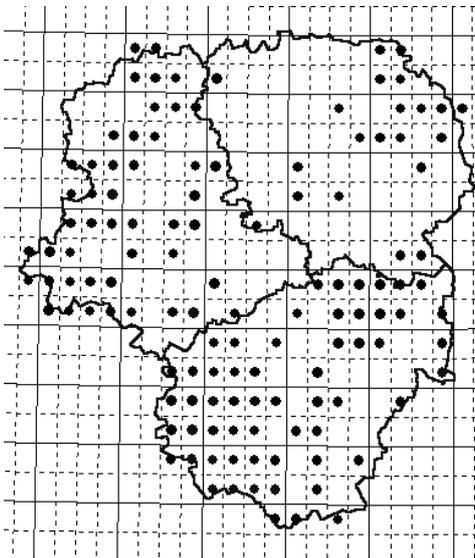


Les méthodes de récolte de données sont multiples et dépendent des espèces recherchées. Aucun protocole de recherche n'a été préconisé pour la période d'étude. Les cartes rapportent seulement la présence de l'espèce, sans notion d'abondance relative. Les Amphibiens ont principalement été recherchés durant la période de reproduction, soit de février à août, comme le montre le graphe n°2.

Graphe n°2 – Répartition des inventaires au cours de l'année

L'identification des espèces a été réalisée à partir :

- des chants,
- des observations aléatoires ou dirigées (pêche à l'aide de filets troubleaux dans les mares, les étangs, les fossés, ... ou la nuit en éclairant les milieux aquatiques),
- des individus morts ou vifs rencontrés sur la route, en conditions favorables (pluie, température supérieure à 10°C)
- des restes trouvés dans les pelotes de réjection d'Effraie.



Carte n°4 - Inventaires d'écoute d'Amphibiens
1 avril – 31 mai

Chants

Les Anoues chantent tous plus ou moins fort. Certaines espèces comme les Rainettes ou le Crapaud calamite ont pu être localisées en réalisant des points d'écoute durant la période favorable (avril-mai). Les inventaires sont difficiles pour les espèces qui ont une période de chant assez courte.

La carte n°4 montre de vastes zones où aucun inventaire d'Amphibien par le chant n'a été effectué du 1 avril au 31 mai. L'absence de certaines espèces par secteur peut ainsi s'expliquer par une trop faible utilisation de ce mode de prospection.

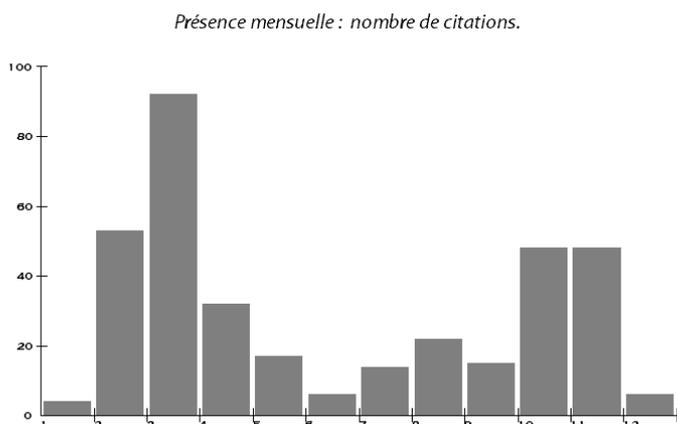
Observations aléatoires

La période de reproduction est le moment le plus propice à l'observation des animaux et de leur comportement. La principale source d'information provient de l'observation d'adultes ou de juvéniles. La plupart des observations de larves concerne la Salamandre, le Triton palmé, le Triton marbré, l'Alyte et la Grenouille rousse. Les pontes n'ont été que très rarement signalées et leur détermination reste trop délicate.

Il est noté si possible, le nombre d'individus rencontrés, leur comportement (animal vu, en transit, en chasse, mort...), le milieu d'observation pour chaque espèce, avec comme précision la commune et le lieu-dit. La nature du contact permet de définir l'importance du site pour l'espèce (reproduction, hivernage, transit...).

L'observation aléatoire est la méthode de prospection la plus efficace et la moins perturbante.

Promenades nocturnes sur les routes



Les routes sont souvent traversées ou suivies par les amphibiens au moment où ils rejoignent les sites de reproduction ou d'hivernage.

Les cadavres dus aux "collisions" avec des véhicules constituent alors une part importante des observations. Contrairement aux idées reçues, le printemps n'est pas la seule période pendant laquelle les animaux sont victimes du trafic. L'automne est également meurtrier, en particulier pour les Salamandres et les Crapauds communs (graphe n°3).

Graphe n°3 – Mortalité routière des Amphibiens au cours de l'année

Proies de l'Effraie des clochers

Les restes trouvés dans les pelotes ont permis de compléter certaines cartes. Les Amphibiens représentent en moyenne environ 1% des proies de l'Effraie, mais pour certains lots de pelotes, cette proportion peut atteindre 20% (sur un site où 200 proies ont été identifiées). Les espèces les plus souvent trouvées sont la Grenouille rousse et la Grenouille agile, mais aussi quelques Grenouilles vertes et Rainettes vertes.

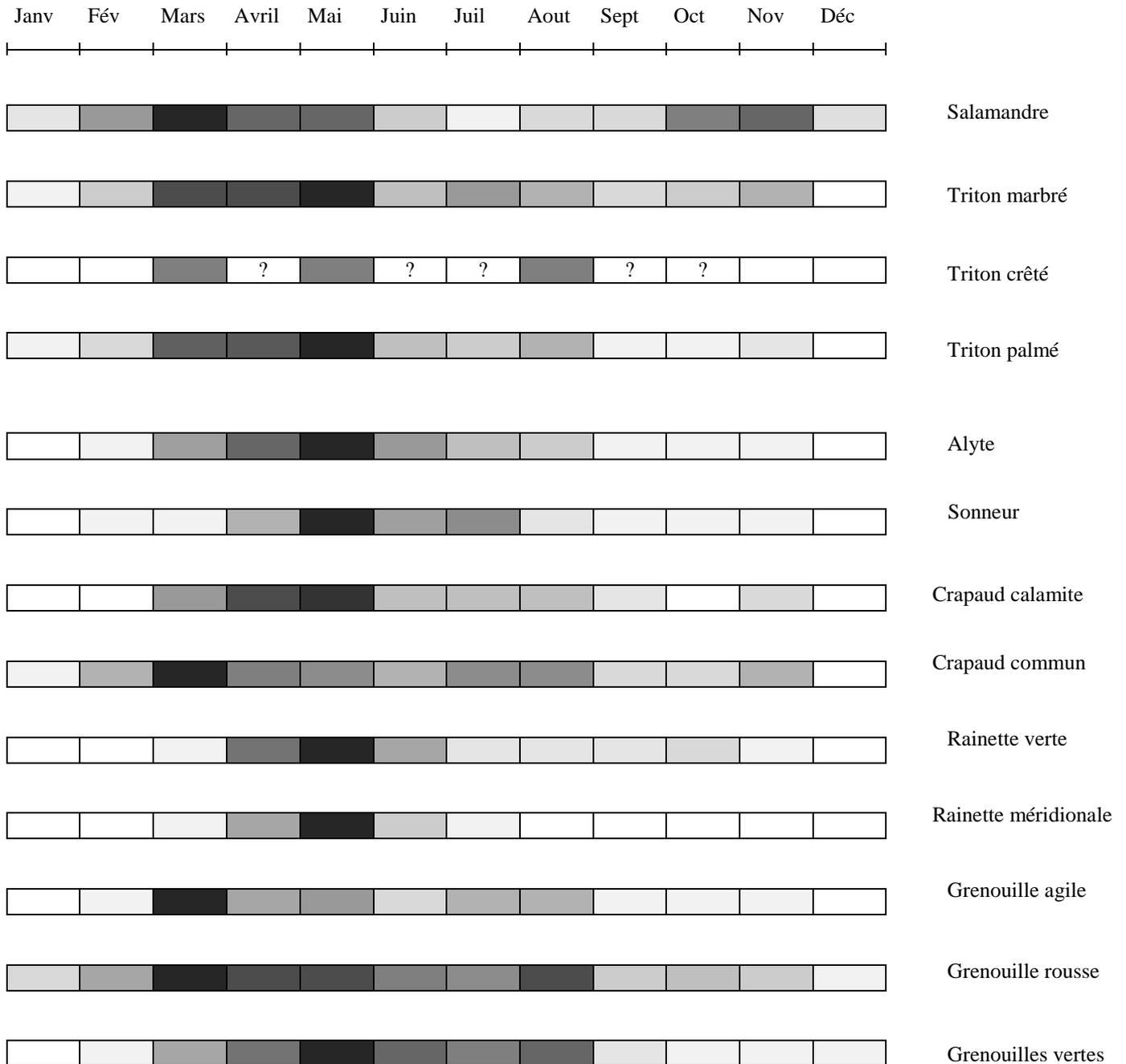
Généralités sur la biologie des Amphibiens

Les Amphibiens ne se sont pas affranchis du milieu aquatique pour assurer leur cycle vital. Leur développement larvaire se déroule le plus souvent dans des eaux calmes, plus rarement en eau courante (Salamandre, Euprocte).

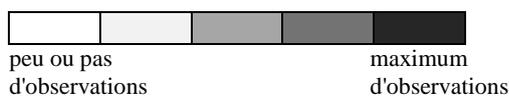
A quelques exceptions près, la fécondation et la ponte ont lieu dans l'eau. Les œufs protégés dans une gangue gélatineuse évoluent dans l'eau et donnent naissance à des têtards ou à des larves. L'émergence des animaux fait suite à une succession de métamorphoses durant lesquelles se développent les pattes. Petit à petit, le système respiratoire, au départ branchial, évolue pour devenir pulmonaire. Avant d'être adultes, les juvéniles se réfugient dans les landes, bois, haies où ils consomment des invertébrés. Cette période dure de 2 à 3 ans suivant les espèces. Sexuellement matures, ils retourneront à l'eau le temps de se reproduire généralement de février à mai.

Cartographie
des Amphibiens
du Limousin

Période d'observations des Amphibiens en Limousin



Légende :



Diagrammes établis à partir des données collectées par les observateurs du GMHL

LES URODELES

L'ordre des Urodèles ou Caudata comprend toutes les espèces qui conservent leur queue après la métamorphose. En France, dix espèces composent cet ordre. Leur corps est allongé et muni de quatre pattes : ces caractères induisent souvent des confusions avec les Lézards ! Les pattes postérieures se terminent par cinq doigts alors que les antérieures n'en comptent que quatre. La peau est verruqueuse et contient un venin sans possibilité d'inoculation. Ce système de défense passif est concentré au niveau des glandes parotoïdes situées derrière les yeux.

Cet ordre n'est représenté en France que par la famille des Salamandridés.

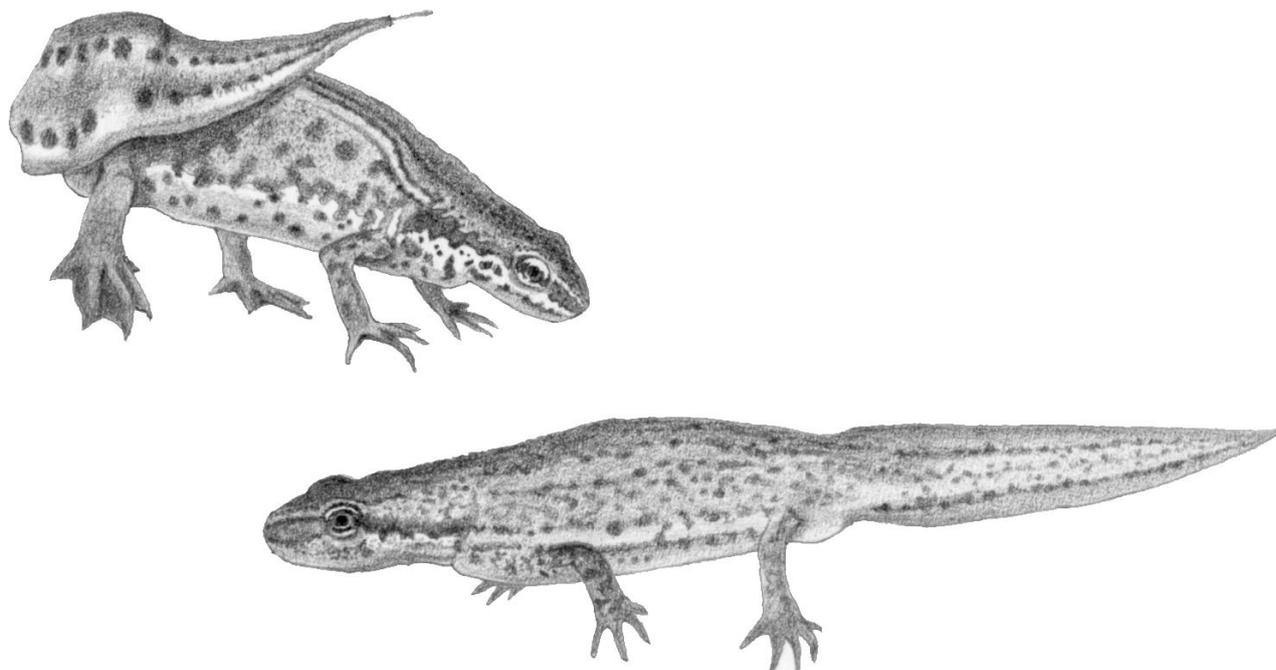
Les Salamandridés

Lo bistòrt, lo triton, lo garda font (= garde fontaine)

Cette famille est composée de cinq espèces en Limousin : une espèce de Salamandre et quatre espèces de Tritons. Les Tritons se distinguent par une section de la queue ovale alors que celle de la Salamandre est ronde. En période de reproduction, les mâles de Tritons arborent souvent une crête, des couleurs vives et parfois une palmure aux pattes. La fécondation est toujours interne. Seuls les Tritons pondent des œufs. La femelle les dépose et les colle sur des feuilles qu'elle replie en guise de protection. La Salamandre donne directement naissance à des larves; elle est ovovivipare.

Les membres de cette famille sont actifs la nuit, lorsque les conditions météorologiques sont favorables (température supérieure à 5°C et forte hygrométrie). La peau doit toujours être humide, la respiration se faisant partiellement par la peau. Il est possible d'observer ces espèces en Limousin presque toute l'année, à l'état de larves dans l'eau ou adultes. Suivant les périodes, ces derniers se trouvent sur les lieux d'hivernation (sous les pierres, les branches, dans les caves...), sur les lieux de reproduction dans l'eau, ou sur les routes en migration.

Le régime alimentaire est exclusivement carnivore. Il se compose essentiellement d'invertébrés. On peut observer parfois du cannibalisme, les adultes consommant parfois des larves.



Couple de Triton palmé. *Dessin de Pierre Molteau*

Le mâle se reconnaît aux palmures des pattes postérieures et à son filament à l'extrémité de la queue, présent durant la période de reproduction.

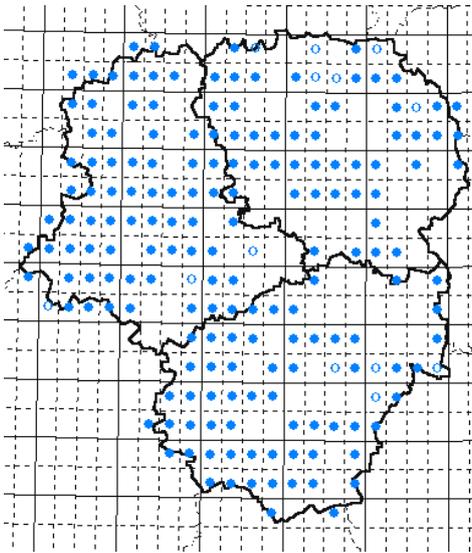
Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra* (Linnaeus, 1758))

L'eissoflet, l'eissofret, la perlacha, lo verjat, la blonda, lo ta (= frappé par la foudre, immobile)

La Salamandre tachetée, aussi appelée Salamandre terrestre, se caractérise par un corps et des pattes robustes, de grands yeux noirs, une queue cylindrique, des taches jaune brillant ou orange sur fond noir ou marron très foncé et une taille d'environ 16 cm. La distribution des taches de couleur est variable.

Par sa taille et sa coloration, on ne peut pas la confondre avec le Triton marbré, vert clair ou vert foncé sur fond noir, à la queue haute aplatie latéralement. Les deux glandes parotoïdes de la tête sécrètent des gouttes d'un venin, toxique pour ses prédateurs, mais inoffensive pour l'Homme.

Répartition



La Salamandre se rencontre de l'Europe tempérée à l'Afrique du Nord.

Elle est potentiellement présente dans tous les secteurs du Limousin sous influence atlantique et les habitats favorables à l'espèce.

Ses milieux de prédilection sont les régions boisées où elle peut trouver refuge là où l'humidité de l'air est élevée : sous les tas de bois, dans la mousse, l'humus, les tas de feuilles mortes, les fissures de rochers ou même sous les pierres, ainsi que dans les caves en hiver.

Elle semble moins présente en altitude, bien qu'elle vive à plus de 1000 m dans le Massif Central.

Biologie – éthologie

Adaptée à la vie terrestre, elle se nourrit de vers et de limaces. Nocturne, elle sort en grand nombre par temps de pluie. L'espèce est ovovivipare : le développement des œufs et l'éclosion des larves se font dans l'utérus. La femelle met bas ses larves dans des sources, des fontaines, des ruisselets, d'anciens abreuvoirs et des lavoirs. Une femelle morte sur la route et pleine de 49 larves et de 50 œufs a été observée en mars, dans une hêtraie (vallée de la Gartempe). Les larves, au développement inégal, mesuraient de 1,5 cm à 3,5 cm.

Les déplacements et les activités de ponte des larves surviennent au retour des pluies, fin septembre et fin janvier à basse altitude. Même en décembre, par 5°C, elle sort, mais avec difficulté. En période de canicule, elle ne se montre pas.

Les larves de la Salamandre sont noires avec des bracelets jaunes en haut des pattes. Proche de l'émergence, la larve a encore les branchies et des taches brunâtres et jaunâtres discrètes se dessinent sur son dos. Ainsi, la Salamandre juvénile à peine métamorphosée ressemble à l'adulte en miniature. Les jeunes âgés d'un an mesurent une dizaine de centimètres.

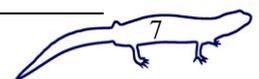
Statut

La Salamandre ne semble pas menacée en Limousin. Bien présente, la principale menace qui pèse sur elle est la transformation des forêts de feuillus et du réseau de ruisselets, par enrésinement et drainage.

Protection nationale.

Espèce présente partout, commune

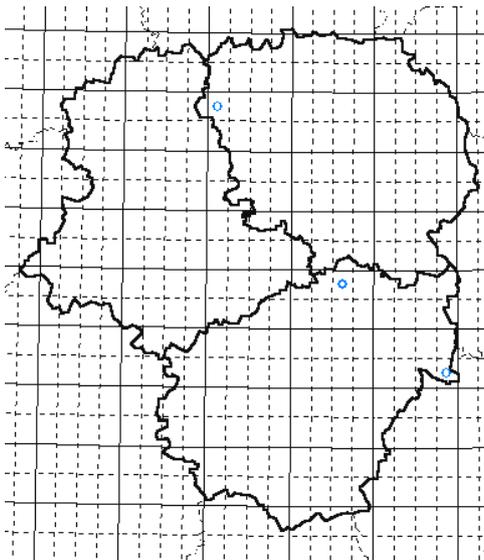
Nombre d'observations 1990 – 1998	696	Nombre d'observations avant 1990	60	% de secteur de carte	63%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----



Triton alpestre (*Triturus alpestris* (Laurenti, 1768))

Long de plus de 10 cm, c'est le Triton le plus coloré. Durant la période de reproduction, le mâle présente un ventre orange à rouge sans tache; les flancs sont ponctués de noir sur fond blanc, soulignés par une ligne bleu ciel. Le dos est bleu ardoise. Il porte également une crête continue peu élevée. Les larves ressemblent à celles de la Salamandre; plus petites, elles n'ont pas de taches claires au niveau des hanches.

Répartition



Son aire de répartition s'étend sur toute l'Europe centrale. Sa distribution résulte d'une recolonisation post-glaciaire à partir de la Roumanie. Une population isolée existe dans les monts Cantabriques.

Cette espèce est sans doute très rare en Limousin. La limite certaine de répartition ouest est la partie orientale du Massif Central. Aucune donnée fiable n'a été enregistrée sur la période d'étude. Ce Triton n'est pas signalé à l'ouest du Cantal, du Puy de Dôme et de l'Allier.

La donnée la plus récente, mais non confirmée, est une larve trouvée en 1991 sur la commune de Tarnac (19). L'atlas national (SHF, 1989) indique cette espèce sur les communes de La Courtine, Néoux, La Souterraine (23), Tarnac et de Bort les Orgues (19).

Si sa présence se confirmait, il serait intéressant de connaître l'origine de cette population et de suivre son évolution. Les milieux où il est signalé correspondent surtout à des tourbières, mais également des mares et une carrière.

Biologie – éthologie

Cette espèce pionnière, d'origine montagnarde, recherche les eaux froides stagnantes en milieu forestier. Lorsque les ressources alimentaires sont faibles et que l'eau est froide, les Tritons se reproduisent en conservant leur organisation larvaire. La reproduction débute en avril. Le développement larvaire, de durée très variable, s'étend sur environ trois mois. Les jeunes se réfugient dans les souches ou sous les pierres. L'erratisme est important chez cette espèce.

Les stations datant des années 80, sont une carrière à Sarroux (19) et un étang à Tarnac (19). La donnée de Creuse, sur la commune de La Souterraine, n'est pas précisée.

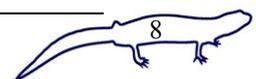
Statut

A la fin du siècle dernier, une espèce appelée *Salamandra nigra* était notée en Creuse (Boudet et Raymond, 1890) : il s'agit probablement d'observations de Triton alpestre en phase terrestre. Dans les synthèses faites au niveau du Massif Central, le Triton alpestre est noté rare en Corrèze (Cantuel, 1949) et absent à l'ouest de la rivière Allier (Brugiere, 1986).

La présence de cette espèce reste à confirmer en Limousin.
Protection nationale.

Espèce très rare ("si elle est présente en Limousin")

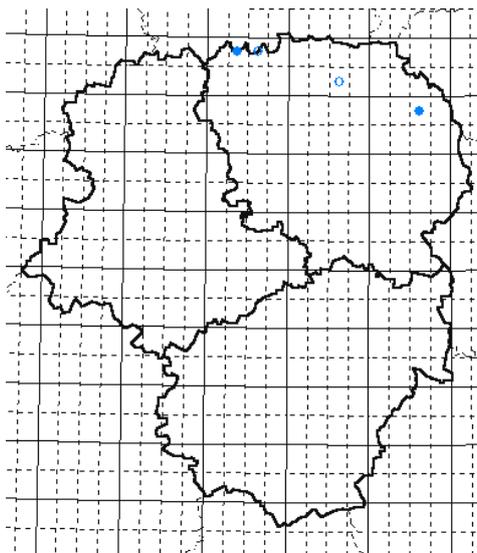
Nombre d'observations 1990 – 1998	1	Nombre d'observations avant 1990	3	% de secteur de carte	%
-----------------------------------	---	----------------------------------	---	-----------------------	---



Triton crêté (*Triturus superspecies cristatus* (Laurenti, 1768))

L'origine du nom de ce Triton vient du fait que le mâle porte une crête dorsale et caudale de grande taille durant la période des amours. La femelle présente un simple sillon. La peau est très verruqueuse, parsemée de taches noires sur un fond olivâtre. Ses 16 cm de long et son ventre orange à jaune permettent de l'identifier sans trop d'hésitation. Les flancs sont couverts de points blancs et les orteils sont annelés de jaune et noir.

Répartition



La distribution de ce Triton est centro-européenne avec une vaste aire de répartition. Il est absent de la péninsule ibérique et de l'Irlande.

La limite sud de son aire de distribution passe par le Limousin. Seules trois stations sont connues dans le nord de la Creuse (Lussat et Crozant). Les mentions en Corrèze, où Cantuel le signale commun, et en Haute-Vienne n'ont pas été confirmées.

L'altitude maximale en Limousin est de 380 m. Ce Triton est connu à plus de 1000 m en Auvergne (Brugière, 1986).

Biologie – éthologie

Le Triton crêté est une espèce de plaine vivant principalement dans les zones de bocage. Il se reproduit à partir du mois de mars dans les mares permanentes assez profondes avec beaucoup de végétation immergée. Il peut coloniser des milieux neufs comme des carrières. Les adultes ne restent qu'environ trois mois dans l'eau, pour la reproduction. Les rivières à cours lent peuvent abriter l'espèce pour cette étape du cycle. Les larves sortent de l'eau à partir de début août; elles ont alors une taille de 8 cm. Les juvéniles se réfugient à proximité du lieu de reproduction dans les haies, sous les pierres où ils se nourrissent d'Arthropodes.

Les jeunes larves sont difficiles à distinguer de celles du Triton marbré. De plus, ces deux espèces peuvent se reproduire et donner un hybride, le Triton de Blasius, dont les femelles sont partiellement fertiles. Cet hybride n'est pas mentionné en Limousin mais il est probablement présent. Il se distingue des deux espèces parentes par sa coloration. Les individus typiques ont le dos correspondant aux colorations du Triton marbré et le ventre du Triton crêté.

Il est préférable de chercher le Triton crêté la nuit en éclairant le fond des mares et la végétation immergée durant la période de reproduction, les adultes se tenant souvent immergés au bord. Sur les stations de Lussat (23), il cohabite avec d'autres espèces d'amphibiens (Triton marbré, Triton palmé, Rainette verte, Grenouilles vertes et Alyte).

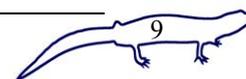
Statut

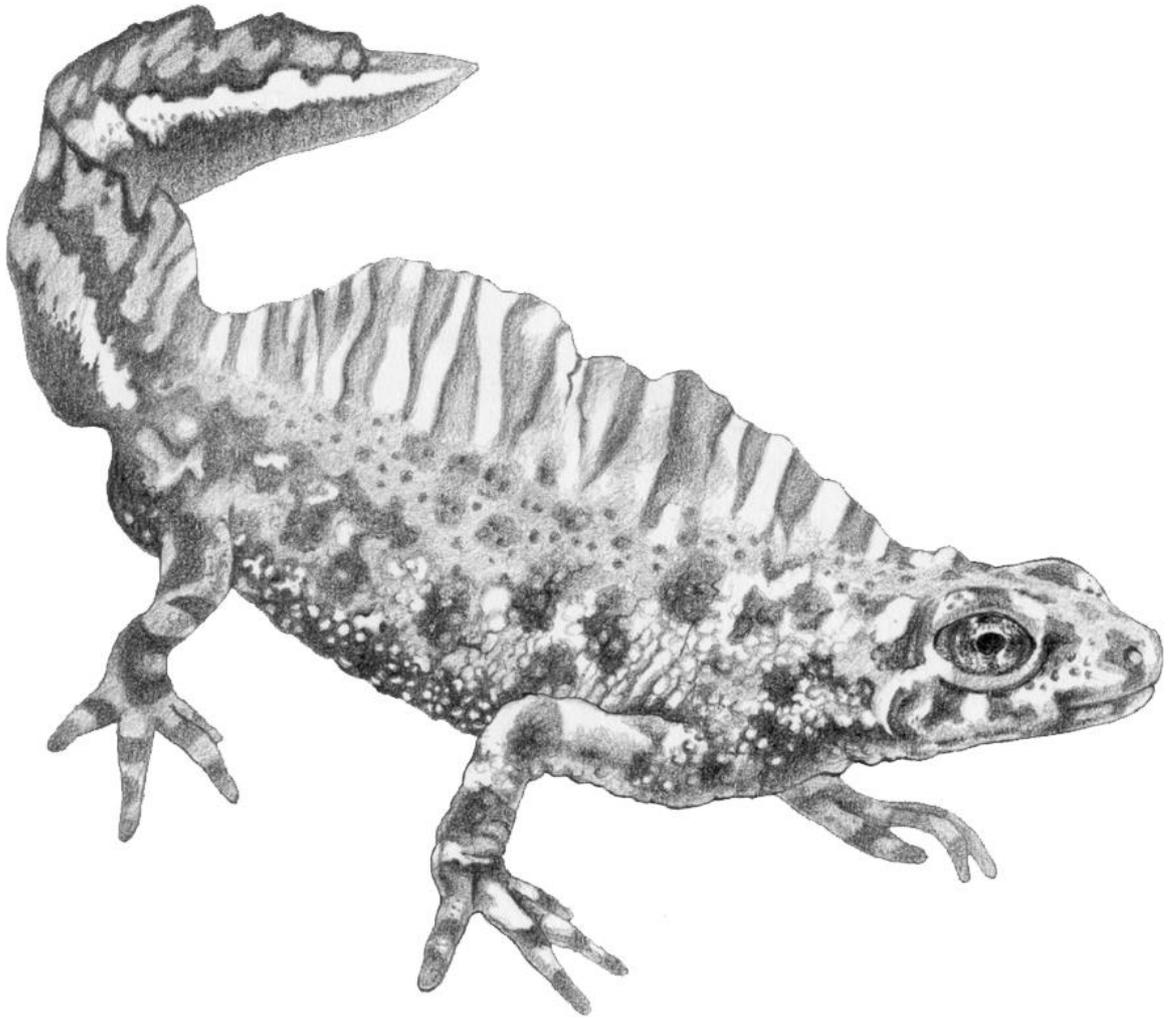
L'atlas européen (Collectif, 1997) signale cette espèce en expansion. Mais les boisements et la compétition avec le Triton marbré constituent sans doute une limite. En Limousin, au regard de sa présence dans les départements limitrophes et des données anciennes, ce Triton est à rechercher dans le nord de la région, en particulier dans le bassin de Gouzon. Dans les années 80, une station était connue à Châtelus-Malvaleix (23), mais la mare a été comblée.

Protection nationale.

Espèce localisée, en limite d'aire de répartition et très rare

Nombre d'observations 1990 – 1998	7	Nombre d'observations avant 1990	2	% de secteur de carte	<1%
-----------------------------------	---	----------------------------------	---	-----------------------	-----





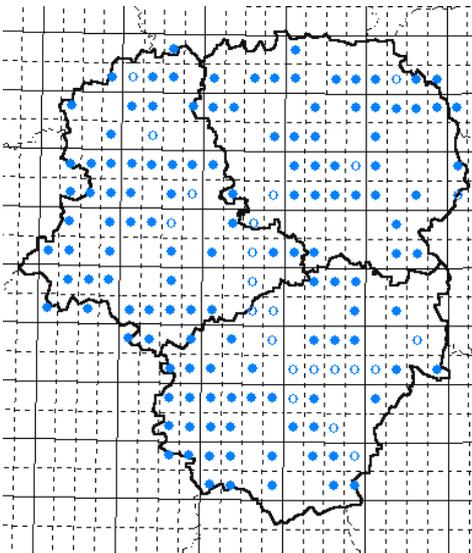
Triton marbré mâle en livrée nuptiale. *Dessin de Pierre Molteau*

Triton marbré (*Triturus marmoratus* (Latreille, 1800))

Le Triton marbré est le plus gros de nos Tritons avec 16 cm de long. Souvent confondu avec la Salamandre, il s'en distingue par une coloration du dos verdâtre marbrée de noir et un ventre noir parsemé de petites taches blanches. La section de la queue est ovale. Les doigts sont annelés de vert et noir. Le dimorphisme sexuel est très marqué durant la période de reproduction. Les femelles et les juvéniles ont une ligne vertébrale continue orange alors que le mâle arbore une superbe crête ondulée partant de l'arrière de la tête et allant jusqu'à l'extrémité de la queue avec une interruption au niveau du cloaque.

La peau est granuleuse et les glandes parotoïdes sont bien marquées.

Répartition



Présent seulement dans la péninsule ibérique et une partie de la France, la répartition est assez restreinte. En France, la Seine marque sa limite Nord de répartition et la Loire sa limite Est.

Le Triton marbré est présent partout en Limousin. 232 stations sont connues. La plus élevée est à Peyrelevade (19) dans une carrière située à plus de 900 m. Cependant, les populations semblent plus importantes à basse altitude.

Il se reproduit dans les mares, étangs, fossés situés à proximité de boisement, où l'eau stagne.

Biologie – éthologie

Cette espèce peut s'observer toute l'année dans l'eau. C'est le Triton le plus aquatique. En phase terrestre, les jeunes et les adultes se réfugient dans les caves, sous les pierres et surtout dans les bois (sous les écorces, dans les souches, les galeries de rongeurs...).

En période de reproduction, le rassemblement le plus important a été observé dans les monts de Blond (87), avec plus de 100 individus dans un étang forestier. Les larves ressemblent à de petits poissons avec des pattes. Celles-ci peuvent passer l'hiver dans l'eau, la métamorphose n'ayant lieu qu'au printemps suivant.

Les contacts de cette espèce sur la route se font principalement à deux périodes : en mars et en octobre-novembre. Cela correspond aux époques de déplacement des individus de leurs lieux de reproduction vers les sites d'hivernage. Malheureusement, ils sont souvent victimes du trafic routier.

Très vorace, le Triton marbré n'hésite pas à capturer des Tritons palmés adultes : des cas de prédation ont été notés à deux reprises dans des mares.

Statut

Forestier, le Triton marbré ne semble pas menacé en Limousin. Le bocage et la déprise agricole lui ont sans doute été favorables. Cependant, le comblement des mares et des ornières constitue une menace pour l'espèce.

Protection nationale.

Espèce présente partout, commune

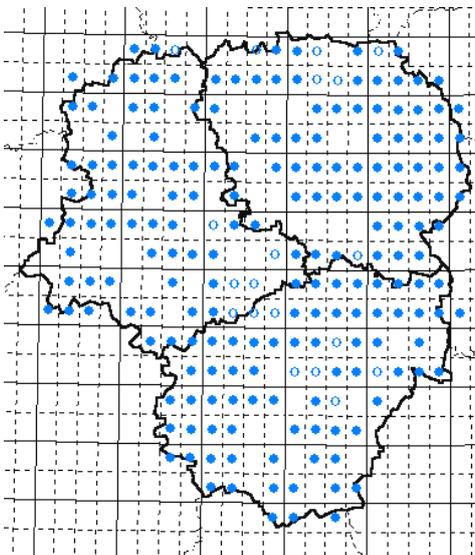
Nombre d'observations 1990 – 1998	329	Nombre d'observations avant 1990	65	% de secteur de carte	49%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Triton palmé (*Triturus helveticus* (Razoumowsky, 1789))

Lacerta helvetica fut son premier nom scientifique ; ce nom de genre est attribué à certains Lézards, preuve de la confusion avec ce groupe de Reptiles. Les Tritons n'ont rien à voir avec les Lézards : leur peau est lisse, sans écailles. Le mâle se reconnaît aisément au filament qui termine sa queue et aux palmures qu'il porte aux pattes postérieures durant les amours. Ce trait morphologique est à l'origine de son nom. Contrairement aux autres Tritons, les mâles n'arborent pas de crête pendant la période de reproduction. Les adultes mesurent environ 8 cm.

La gorge ne porte jamais de taches circulaires, toutefois il y a parfois des zones noires mal définies, ce qui lui vaut d'être confondu avec le Triton ponctué, qui semble absent de notre région.

Répartition



Ce Triton a une répartition sub-atlantique. Il est présent sur toute la Grande-Bretagne, la France, le nord de la péninsule ibérique et l'ouest de l'Allemagne.

C'est l'espèce de Triton la plus commune en Limousin où elle est présente partout. 517 stations sont répertoriées. Les secteurs vides reflètent certainement le manque de prospection plutôt que l'absence de l'espèce. Trois stations se trouvent à plus de 850 m.

Les mares, les fonds tourbeux, les étangs, les carrières, les rigoles de drainage et même les milieux eutrophisés sont colonisés par le Triton palmé.

Biologie – éthologie

Observé pratiquement toute l'année, la période où l'on note cependant le plus d'observations s'étend de mars à de mai, époque de la reproduction. Des rassemblements peuvent alors comprendre plus de 100 individus. La nuit, en éclairant les mares, il est facile d'observer le ballet aquatique que le mâle livre pour séduire la femelle afin que celle-ci absorbe avec son cloaque le spermatophore laissé par le mâle sur le fond. La femelle déposera plus tard les œufs sur les feuilles de Callitriches, qu'elle aura pris soin de plier en deux. La sphaigne sert de support pour les œufs dans les tourbières. Le développement larvaire dure environ trois mois. Les larves sont signalées de février à novembre.

Comme celles de l'Alyte ou du Triton marbré, les larves du Triton palmé peuvent passer l'hiver dans l'eau. Les juvéniles se réfugient à proximité des lieux de reproduction sous les écorces, dans les trous de rongeurs... Ils mesurent alors 4 cm de long. Leur pouvoir de dispersion est faible, en moyenne 200 m autour du lieu de reproduction.

Certains individus ont été observés avec des goitres, des pustules. La proportion d'individus malades pouvait atteindre 20% sur certaines mares (environs de Limoges et bassin de Brive).

Statut

Espèce subatlantique à grande amplitude écologique, ce Triton ne semble pas menacé en Limousin.
Protection nationale.

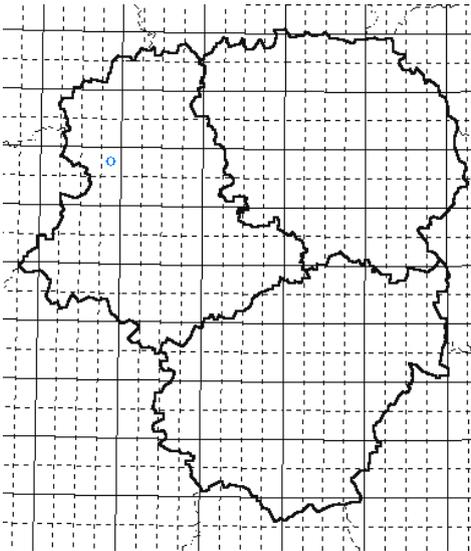
Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	706	Nombre d'observations avant 1990	112	% de secteur de carte	69%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	-----	-----------------------	-----

Triton ponctué (*Triturus vulgaris* (Linnaeus, 1758))

Le Triton ponctué ressemble beaucoup au Triton palmé. Il s'en distingue par les taches régulières noires situées sous le ventre et la gorge. En période de reproduction, le mâle porte une crête crénelée se prolongeant sur la queue. Des palmures ornent les pattes postérieures mais celles-ci laissent les doigts disjoints. En période de reproduction, les mâles ne portent pas de filament à l'extrémité de la queue. La longueur totale du corps, queue comprise, est de 9 cm.

Répartition



Ce Triton est présent sur une grande partie de l'Europe. La limite sud de répartition en France est la Loire; au-delà il se raréfie. Sa présence n'est pas confirmée dans le sud-ouest et le centre de la France.

Il n'a été signalé en Limousin qu'une fois en 1981, à Cieux (87); cette observation n'a pas été confirmée depuis. Durant la période d'étude, il a été cité à deux reprises : à Curemonte (19) et à Pageas (87). Ces données restent douteuses, car elles n'ont pu être confirmées et seules des femelles, de détermination plus délicate, sont signalées à chaque fois.

Il existe un grand risque de confusion avec le Triton palmé. Il est à noter que des Tritons palmés présentant de petites taches noires sous le cou formant un collier ont été observés près de Curemonte (19).

Statut

Espèce probablement absente du Limousin, si on considère sa répartition nationale.
Protection nationale.

Espèce très rare ("si elle est présente en Limousin")

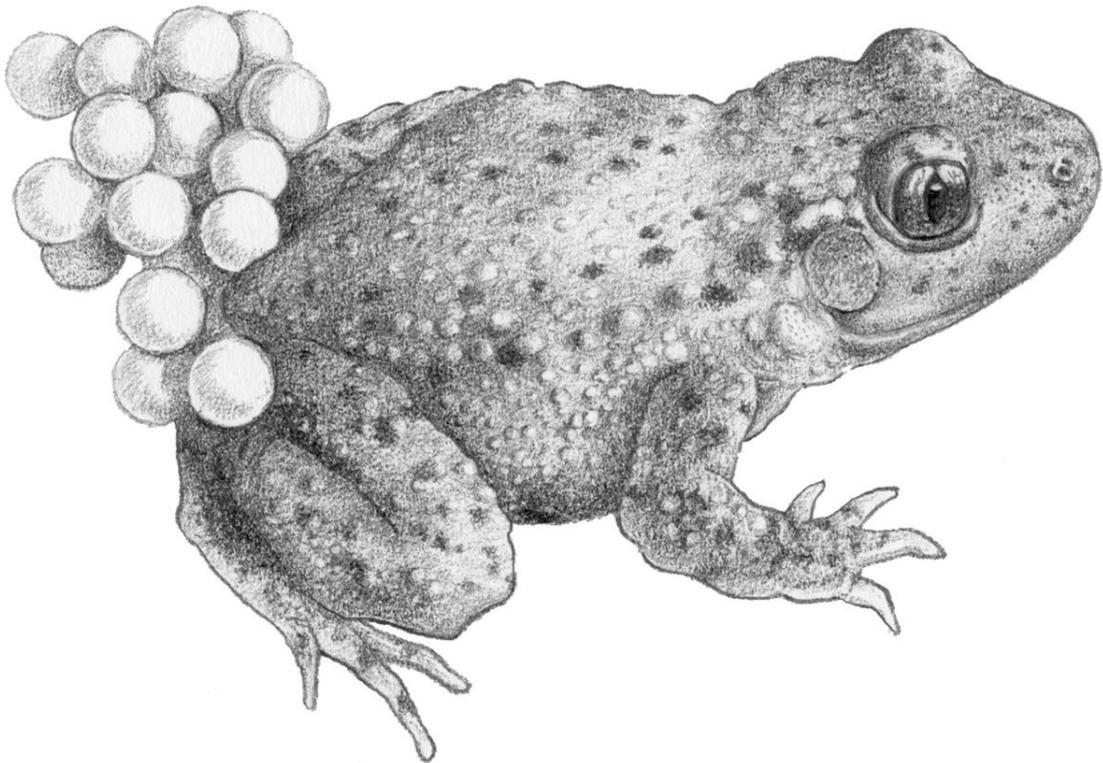
Nombre d'observations 1990 – 1998		Nombre d'observations avant 1990	1	% de secteur de carte	%
-----------------------------------	--	----------------------------------	---	-----------------------	---

LES ANOURES

L'ordre des Anoures se divise en six familles en France : les Discoglossidés (Alyte, Sonneur, Discoglosses), les Pélobatidés (Pelobates), les Pélodytidés (Pélodyte ponctué), les Bufonidés (Crapauds), les Hylidés (Rainettes) et les Ranidés (Grenouilles). En Limousin, seule la famille des Pélobatidés n'est pas représentée.

Les Discoglossidés

Cette famille comprend deux espèces en Limousin : le Sonneur à ventre jaune et l'Alyte, aussi appelé Crapaud accoucheur. Ces espèces font partie des plus anciennes décrites : les premiers restes fossiles datent de 23 millions d'années. Les têtards se caractérisent par un spiracle ventral, contrairement aux autres Anoures.



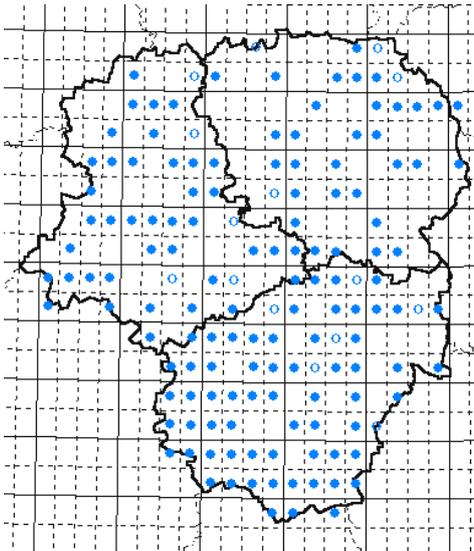
Alyte. Dessin de Pierre Molteau

Alyte ou Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans* (Laurenti, 1768))

Lo clucaron, lo simon, lo grapaudon

Tout gris, ce crapaud a la même taille que le Sonneur. Sa peau est très verruqueuse; les pustules sont ornées d'une petite tache rouge chez le mâle durant les amours. Il doit son nom au caractère "papa poule" du mâle : il porte sa descendance entre les pattes jusqu'à l'éclosion des œufs. Son iris est marbré et doré avec une pupille verticale. Sa voix ressemble à celle du Hibou petit-duc, cela correspond à un *pou...*, *pou...*, *pou...* aigu et sec.

Répartition



Son aire de répartition s'étend de l'Allemagne à l'Espagne et au Portugal. Il est absent de l'Angleterre et de l'Italie.

L'Alyte est présent sur l'ensemble de la région, jusque sur les hauteurs du plateau de Millevaches (880 m).

On le rencontre en général près des villages, dans les carrières, les étangs à proximité des bois, mais il occupe également des étangs tourbeux. Il est plus abondant lorsque le substrat est sableux (arène granitique, grès). La persistance de mares de village favorise sa présence.

Biologie - éthologie

C'est son chant flûté qui, la plupart du temps, signale sa présence. Il a été entendu dès le 2 février en 1997 (Voutezac, 19) et au plus tard le 15 octobre en 1995 (Sexcles, 19). L'Alyte est noté le plus souvent de mars à juillet, mais on trouve des têtards toute l'année dans les mares ou les étangs. Ceux qui passent l'hiver dans l'eau atteignent en général une bonne taille, environ 5 cm de long.

C'est le seul Anoure qui s'accouple à terre. Le mâle conserve le chapelet d'œufs (40 à 70) autour de ses pattes arrières et il leur garantit chaleur et forte hygrométrie en s'enfouissant dans le sable ou en se dissimulant sous une pierre. Au bout de quelques jours, lorsqu'il sent l'éclosion proche, le mâle porte sa progéniture à l'eau. Le développement larvaire dure alors de trois à sept mois.

L'Alyte est peu exigeant sur la structure du milieu : végétation présente ou non, superficie variable. Ses quartiers d'hiver et d'été sont assez proches.

Statut

En France, ce crapaud est en régression en plaine, là où les sites de reproduction disparaissent : les carrières abandonnées, lieux recherchés par ce petit crapaud, sont souvent réutilisées en dépôts d'ordures ou aménagées.

Il ne semble pas menacé en Limousin, à court terme.

Protection nationale.

Espèce présente partout, commune

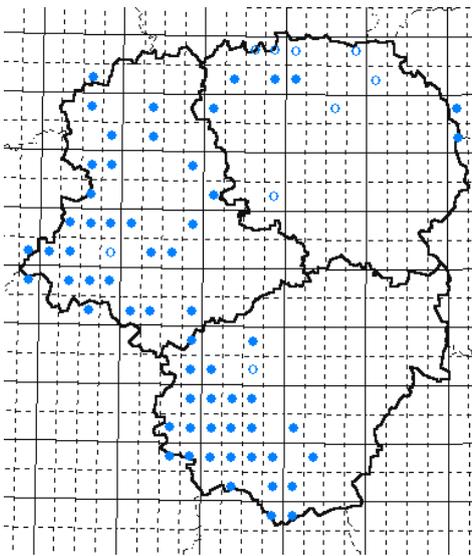
Nombre d'observations 1990 – 1998	437	Nombre d'observations avant 1990	48	% de secteur de carte	49%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata* (Linnaeus, 1758))

Lo tuston

Ce crapaud aquatique de 5 cm de long se reconnaît à sa coloration ventrale noire à bleu ardoise, marbrée de jaune, et à son dos couleur terre. Sa peau est couverte de pustules protubérantes se terminant souvent par une petite pointe noire. Sa pupille est en forme de cœur ou triangulaire. Son chant assez discret, de jour comme de nuit, est un *poup, poup, ...* assez lent. Le mâle, sans ressembler tout à fait à Popeye, possède des bras très robustes et des brosses copulatrices noires.

Répartition



Le Sonneur à ventre jaune est présent partout en Europe centrale et méridionale, excepté dans la péninsule ibérique et dans le sud de la Grèce.

Il semble être relativement bien représenté dans notre région où une centaine de stations sont connues. Il est probablement présent dans toute la partie de basse altitude du Limousin, c'est-à-dire dans la moitié nord de la Creuse, la plus grande partie de la Haute-Vienne et le sud-ouest de la Corrèze. Il n'a pas été trouvé au-dessus de 500 m.

En général, on trouve un maximum de 10 individus par site, dans les ornières forestières, les mouillères dans les prés, les mares, les carrières, les fossés... Cette espèce est parfaitement adaptée au milieu humide temporaire. L'effectif maximum comptabilisé sur un site est de l'ordre d'une cinquantaine d'individus. Trois sites abritant une telle population sont actuellement connus : le premier est une ancienne carrière, les deux autres sont des chemins forestiers avec des ornières constamment en eau.

Biologie – éthologie

Les observations sont principalement faites d'avril à août, mais un individu a été vu sur un site de reproduction début mars 1994 et un autre a été trouvé sous la mousse au mois de janvier 1995. Il n'y a pas eu d'observation d'individus en déplacement.

Les Sonneurs peuvent cohabiter avec d'autres espèces. Ainsi, dans un chemin forestier avec ornières, la population de Sonneurs vit en compagnie de Salamandres, Tritons palmés, Grenouilles rousses, Grenouilles agiles.

Espèce pionnière, on trouve souvent ce crapaud flottant à la surface parmi la végétation de berge, les pattes postérieures étendues. Lorsqu'il se sent menacé dans l'eau, il plonge immédiatement. Sur terre, il se cambre et montre la coloration jaune de ses paumes et de la plante de ses pieds pour "informer" de sa toxicité.

De grande longévité (environ 25 ans ; Joly, com. Pers.), il pond peu d'œufs à la fois et répète l'opération à plusieurs reprises dans la saison. Le développement larvaire dure de 6 à 8 semaines.

Statut

Cette espèce était jusqu'à présent peu connue en Limousin et nous ne pouvons donner objectivement la tendance d'évolution des populations. Evitant les reliefs du Massif Central, la limite ouest de sa répartition passe en Limousin. Son statut en France et en Europe est critique.

Protection nationale.

Espèce localisée, assez commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	166	Nombre d'observations avant 1990	17	% de secteur de carte	22%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

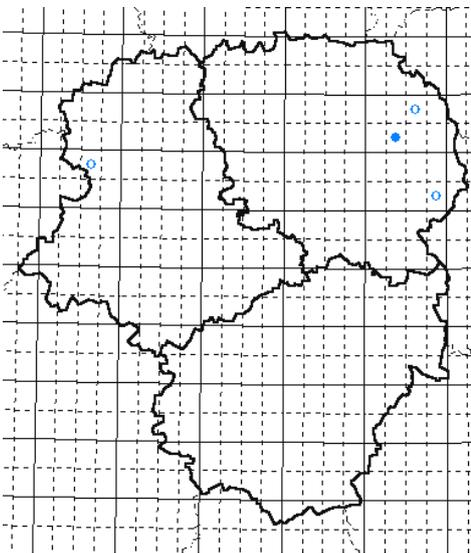
Les Pélodytidés

Rattachée par certains auteurs aux Pélobatidés, cette famille est uniquement représentée en Europe par le Pélodyte ponctué, de morphologie proche de celle des Grenouilles vraies (Ranidés).

Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus* (Daudin, 1803))

Cette petite espèce d'environ 4 cm, aussi appelée "Grenouille persillée", a la peau verruqueuse parsemée de taches vertes, des yeux proéminents à la pupille verticale et un chant assez discret ressemblant au bruit d'une bille d'acier rebondissant sur un carrelage.

Répartition



C'est une espèce à répartition très réduite, puisqu'elle n'est présente qu'en France et dans la péninsule ibérique. Au niveau national, le Pélodyte présente une distribution plutôt méridionale mais généralement disséminée.

En Limousin, le Pélodyte ponctué fait partie des Amphibiens les plus rares.

Sa présence n'a pu être attestée qu'à quatre reprises, dont une seule fois après 1990. La majorité des citations proviennent de l'est de la Creuse et plus particulièrement du bassin sédimentaire de Gouzon.

Lié aux basses altitudes et plus précisément aux vallées alluviales, rien ne semble empêcher son occupation de l'arc ouest du Limousin et du nord de la Creuse.

Biologie-éthologie

La difficulté de mettre en évidence cette espèce provient de deux raisons principales : son comportement est discret (chant de faible intensité et sur de courtes périodes); sa reproduction ne provoque pas de gros rassemblements.

Statut

L'entreprise récente d'inventaire systématique des Amphibiens en Limousin ne permet pas d'estimer l'abondance du Pélodyte et encore moins sa dynamique. Cela nécessiterait d'approfondir les recherches au moins dans la moitié ouest du Limousin et dans le bassin de Gouzon.

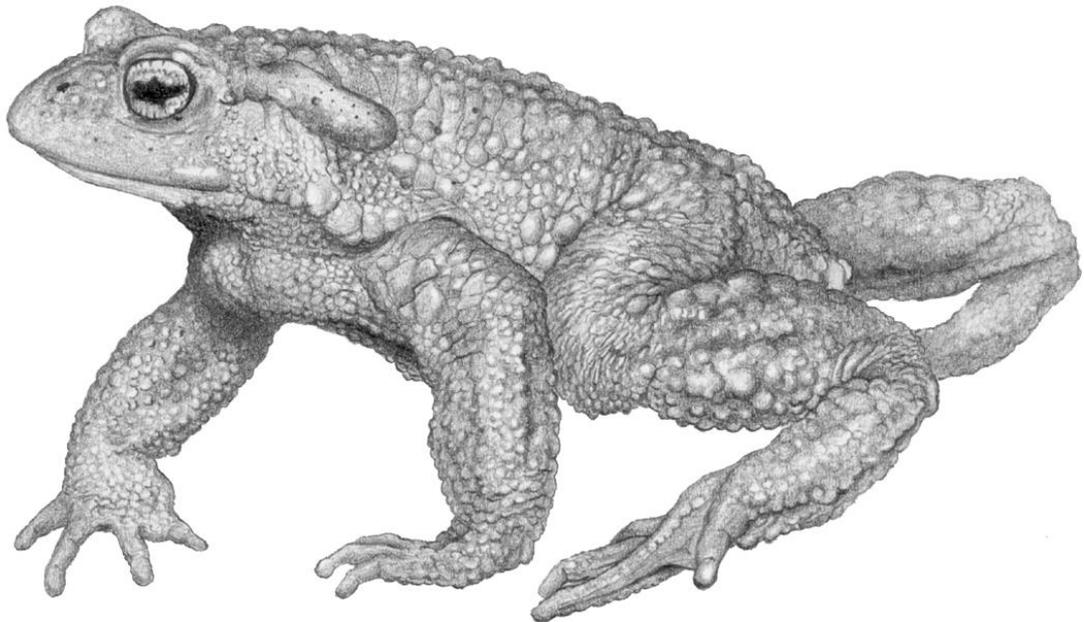
Protection nationale.

Espèce à répartition indéterminée, rare, à rechercher

Nombre d'observations 1990 – 1998	1	Nombre d'observations avant 1990	4	% de secteur de carte	<1%
-----------------------------------	---	----------------------------------	---	-----------------------	-----

Les Bufonidés

Ils se distinguent des Grenouilles par l'absence de dents et l'adaptation à la marche. Plus terrestres, ils ne retournent dans le milieu aquatique que pour la reproduction. Leurs pontes ressemblent à de longs colliers de perles noires. Leur peau est plus sèche, et ils possèdent des amas saillants à l'arrière des yeux : les glandes parotoïdes. La pupille est horizontale chez les espèces européennes.



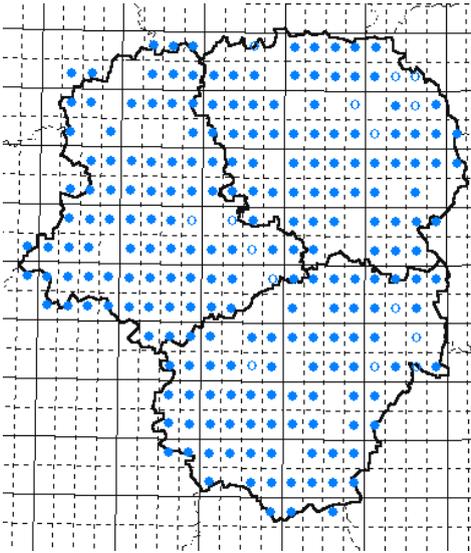
Crapaud commun. *Dessin de Pierre Molteau*

Crapaud commun (*Bufo bufo* (Linnaeus, 1758))

Lo grapaud, lo pautut, lo grapald, lo grapaud borsat

D'une taille moyenne de 10 cm, ce crapaud trapu est entièrement brun sur le dos et très peu contrasté; la face ventrale est grisâtre. Les membres sont courts, la peau fortement verruqueuse et l'iris orangé. Les femelles, plus grosses que les mâles, peuvent atteindre une taille de 15 cm.

Répartition



C'est une espèce à très vaste répartition : il est présent dans toute l'Europe et en Asie centrale.

Comme son nom l'indique, c'est le Crapaud et sans doute l'Amphibien le mieux représenté en Limousin, tout comme en France. Si la carte de répartition régionale montre quelques lacunes, celles-ci sont probablement liées à des défauts de prospection plutôt qu'à une absence de l'espèce.

Certains secteurs restent donc à sillonner à partir de février : le nord et le sud de la Haute-Vienne, le nord de la Creuse, l'est de la Corrèze.

Biologie-éthologie

Les Crapauds en phase terrestre se rencontrent dans tous les types de milieux. La saison de reproduction est précoce : elle commence après un radoucissement de la température en février ou mars suivant l'altitude et donne lieu à une migration printanière importante. De nombreux individus peuvent alors se rencontrer sur les routes en bordure d'étangs, de grandes mares, de fossés. Les chants sont émis de février à avril. En dehors de cette période, l'espèce est habituellement terrestre et possède une nette préférence pour les endroits relativement secs (collines boisées, friches et jardins...).

Enfin, la fidélité au site de ponte est remarquable.

Statut

Le Crapaud commun ne semble pas menacé à court ou moyen terme. Cependant, l'hécatombe due à l'automobile au moment des migrations prénuptiales devrait être évaluée afin de proposer des aménagements limitant l'impact routier.

Protection nationale.

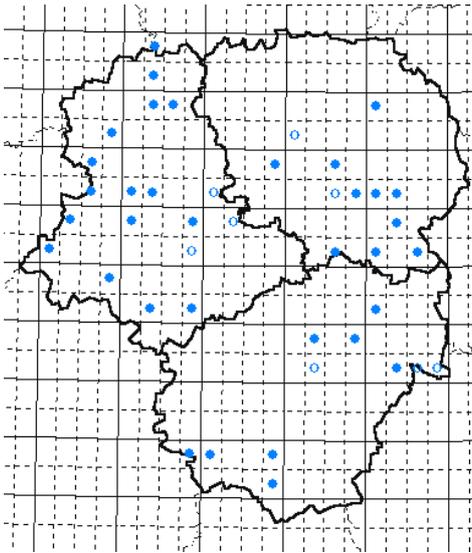
Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	1078	Nombre d'observations avant 1990	72	% de secteur de carte	79%
-----------------------------------	------	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Crapaud calamite (*Bufo calamita* Laurenti, 1768)

Animal trapu, de 5 à 8 cm de long, le Crapaud calamite est pourvu d'une coloration de fond olivâtre, marbrée de motifs verdâtres ou bruns. De nombreuses petites glandes orangées parsèment son dos, parcouru par une ligne vertébrale jaune. Ses iris sont jaune citron. Il est aussi appelé Crapaud des joncs.

Répartition



Le Crapaud calamite est présent du sud de l'Espagne à la mer Baltique.

En Limousin, il possède une distribution typiquement disséminée.

Il colonise à la fois les milieux de plaine (moitié ouest de la Haute-Vienne et sud de la Corrèze), collinéens et de moyenne montagne (Montagne Limousine, Monts de Blond...).

Les populations limousines semblent éparées et relativement éloignées les unes des autres, cette caractéristique fragilisant le maintien de l'espèce.

Biologie-éthologie

Les observations faites en Limousin montrent les faibles exigences de l'espèce en matière de sites de reproduction. En effet, des biotopes aussi variés que des étangs poissonneux, des ornières, des sablières, des mares plus ou moins végétalisées, des prairies humides conviennent à ce crapaud. Il semble accepter facilement la cohabitation avec d'autres espèces; des pontes ont été observées en grand nombre dans un étang également occupé par des Grenouilles rouges, Grenouilles vertes, Poules d'eau, Ragondins et poissons (Veyrac, 87, avril 98).

La dynamique des populations se caractérise par un fort erratisme des jeunes et des femelles, couplé à une fidélité importante des individus les plus âgés aux lieux de ponte. Ces deux raisons expliquent que les chœurs des mâles atteignent des puissances sonores remarquables, permettant d'attirer les femelles présentes dans un rayon de plusieurs centaines de mètres.

Opportuniste, ce Crapaud se met à chanter dès que le climat devient favorable (humidité, température supérieure à 12°C). Aussi peut-on entendre l'animal durant cinq mois de l'année (de mars à juillet). Toutefois, on observe une période de reproduction marquée en mai, avec une légère reprise en juillet.

Statut

Menacée dans de nombreuses régions françaises, l'espèce semble plutôt moins en danger en Limousin où elle devrait être assez bien représentée du fait de l'importance des milieux favorables. Cette hypothèse est à confirmer par des prospections complémentaires. Mieux encore, la dynamique pourrait être suivie par des prospections diachroniques de sites.

Protection nationale.

Espèce disséminée, rare

Nombre d'observations 1990 – 1998	83	Nombre d'observations avant 1990	12	% de secteur de carte	14%
-----------------------------------	----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Les Hylidés

La rana, la raineta, lo rale, la cigala

Cette famille, représentée au niveau mondial par de nombreuses espèces, notamment sous les tropiques, ne compte en Europe qu'un genre : *Hyla*.

C'est le seul groupe de grenouilles arboricoles, caractérisées par une peau lisse, des membres allongés, une pupille horizontale et surtout des pelotes adhésives au bout des doigts.

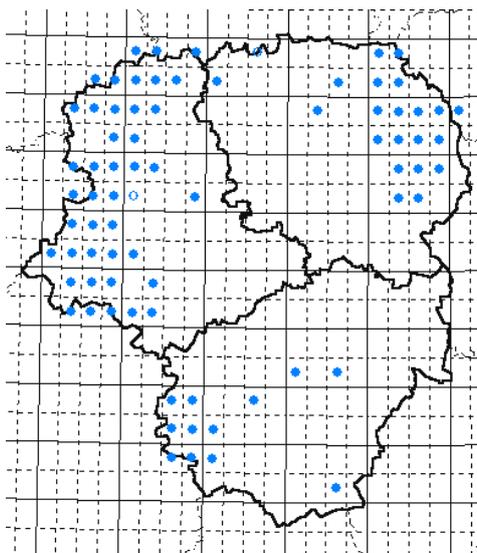


Rainette verte. *Dessin de Pierre Molteau*

Rainette verte (*Hyla arborea* (Linnaeus, 1758))

De taille modeste (moins de 4,5 cm), cette espèce au corps généralement vert pomme se distingue en principe de sa voisine la Rainette méridionale par une bande brune latérale marquant la limite entre le dos et le ventre. Mais il existe des individus atypiques...! Le meilleur critère de détermination reste le chant, qui est plus rapide chez la Rainette verte.

Répartition



La Rainette verte a une large répartition en Europe, de l'Espagne à la Suède, et jusqu'à l'Oural. Elle manque en France dans la région méditerranéenne.

La Rainette verte semble éviter les zones d'altitude du Limousin. Les deux tiers des citations proviennent de secteurs d'altitude inférieure à 300 m. Seuls quelques individus ont été signalés dans la tranche 500-700 m.

En Corrèze, la transition entre les Rainettes vertes et méridionales s'observe dans la moitié nord du bassin de Brive. Certaines mares de ce secteur peuvent abriter plusieurs dizaines d'individus de chaque espèce.

La répartition par taches que l'on observe sur la région peut être corrélée avec la carte des chants d'Amphibiens (*introduction Amphibiens*). En effet, trois zones de faible altitude (moins de 500 m en moyenne) sont sous-prospectées : le sud-est de la Corrèze et de la Haute-Vienne, et surtout le quart nord-ouest de la Creuse.

Biologie-éthologie

Les contacts avec cette espèce se font principalement grâce au chant, d'avril à fin juin, avec un pic d'activité en mai. Elle s'accommode de divers milieux : mares, abreuvoirs, bordures d'étangs...

Les chœurs de Rainettes vertes, aisément identifiables, sont remarquables par leur intensité et portent à plusieurs centaines de mètres. On observe une reprise de chants isolés vers la fin de l'été. Emis durant la journée, on les appelle chants d'automne.

Des populations de couleur ocre avec des taches ont été observés dans le sud de la Haute-Vienne (Dournazac, 87).

Statut

La présence de nombreux petits étangs et mares ne laisse pas craindre une raréfaction de l'espèce à court terme en Limousin.

Protection nationale.

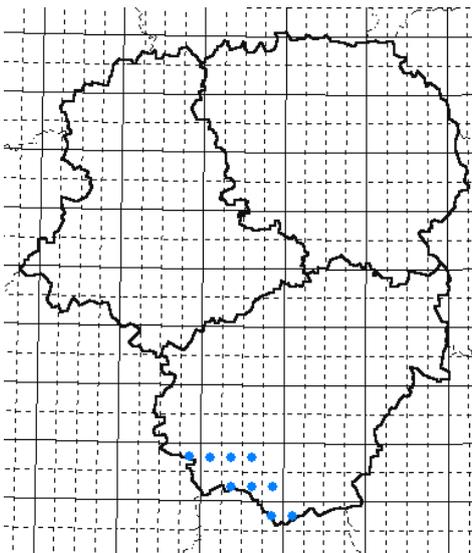
Espèce localisée, assez commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	212	Nombre d'observations avant 1990	9	% de secteur de carte	26%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	---	-----------------------	-----

Rainette méridionale (*Hyla meridionalis* Boettger, 1874)

Très semblable à la Rainette verte, la distinction se fait habituellement par la longueur de la bande brune sur les flancs de l'animal. Elle s'estompe à la hauteur de la patte avant chez la Rainette méridionale, tandis qu'elle se poursuit jusqu'à la patte postérieure chez la Rainette verte. Mais le chant, beaucoup moins rapide, reste le seul critère permettant d'éviter toute confusion entre ces espèces.

Répartition



Espèce méditerranéenne à répartition morcelée, elle est présente dans le tiers sud de la France et la moitié sud de l'Espagne.

Le foyer principal des populations en France se situe sur le pourtour méditerranéen et remonte vers l'ouest jusqu'en Vendée. En Limousin, seul le sud-ouest de la Corrèze abrite des populations de l'espèce, qui atteint ici sa limite de répartition.

Sa pénétration en Corrèze semble suivre la vallée de la Dordogne et ses affluents : la Vézère, la Corrèze, et notamment son affluent en rive gauche, la Loyre. Il est à noter que les populations connues en Corrèze se localisent sur des secteurs géologiques gréseux, argileux ou marneux, d'altitude faible (inférieure à 400 m), et de climat d'influence méridionale (température moyenne annuelle supérieure à 12°C).

Biologie-éthologie

Les citations proviennent d'une période de trois mois (avril à juin) avec un pic marqué en mai.

La quasi totalité des contacts se fait par l'intermédiaire du chant, trahissant la présence de l'animal à plusieurs centaines de mètres alentour.

En période de reproduction, l'espèce fréquente une grande variété de milieux largement ensoleillés : mares plus ou moins végétalisées, bassins et même piscines en plastique.

Dans le nord de sa répartition en Corrèze, elle cohabite parfois avec la Rainette verte, dans des mares de petite taille.

Statut

Il serait intéressant d'expliquer l'absence de l'espèce dans le quart nord-ouest du bassin de Brive (région de St Robert, Ayen) où les conditions locales semblent favorables.

Le caractère assez ubiquiste de la Rainette méridionale, concernant notamment ses sites de reproduction, permet d'espérer un maintien de ses populations en Limousin.

Protection nationale.

Espèce localisée, en limite de répartition, commune dans son aire

Nombre d'observations 1990 – 1998	56	Nombre d'observations avant 1990	0	% de secteur de carte	3%
-----------------------------------	----	----------------------------------	---	-----------------------	----

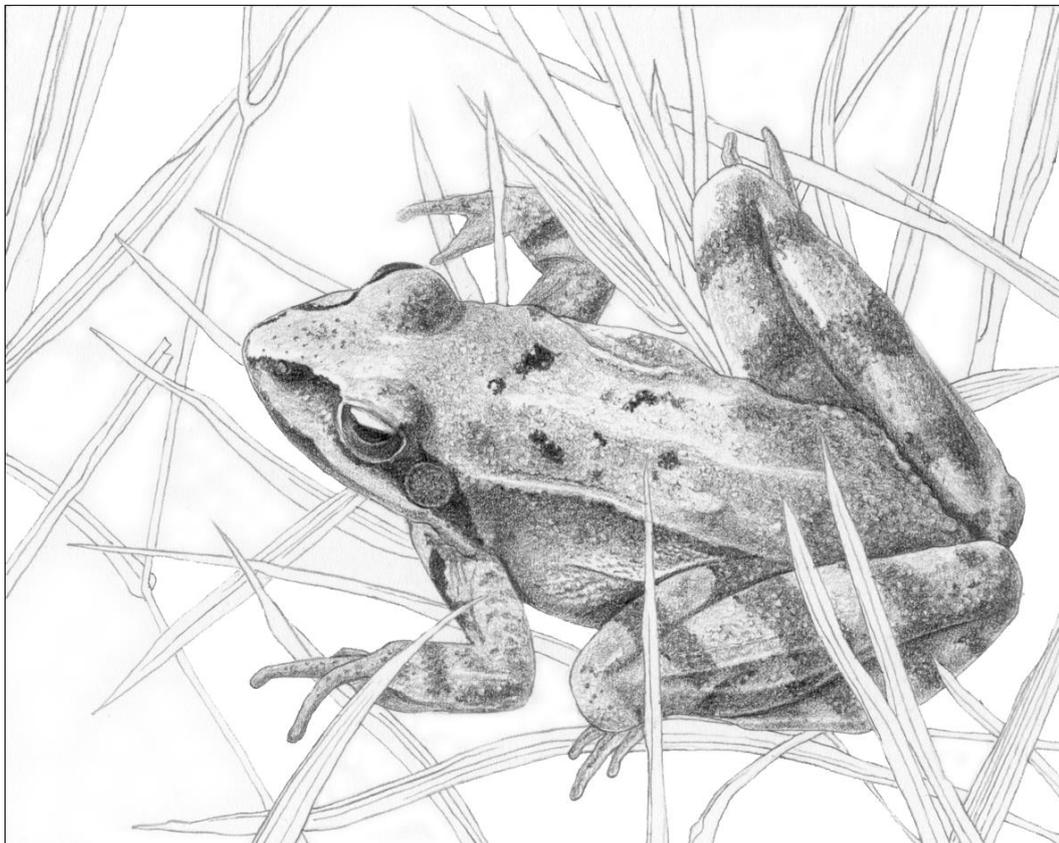
Les Ranidés

La galhauda, la graulha, la gairauda, la granolha, la rana, la chantarana, l'aigairauda

Répandue à travers le monde, la famille des Ranidés comprend l'ensemble des Grenouilles "vraies", caractérisées par une peau peu verruqueuse, des membres allongés adaptés à la nage, une pupille horizontale et des pontes en amas compacts. Les espèces rencontrées dans la région appartenant au genre *Rana* possèdent toutes deux lignes saillantes à la limite du dos et des flancs (jointures dorsolatérales).

On distingue :

- les grenouilles vertes, appartenant au sous genre *Pelophylax* ; elles sont aquatiques, à la voix sonore, sans masque, avec les yeux rapprochés
- les grenouilles brunes, appartenant au sous genre *Rana* ; elles sont terrestres et discrètes, possédant un masque sombre derrière l'œil et couvrant le tympan. Les yeux sont écartés.

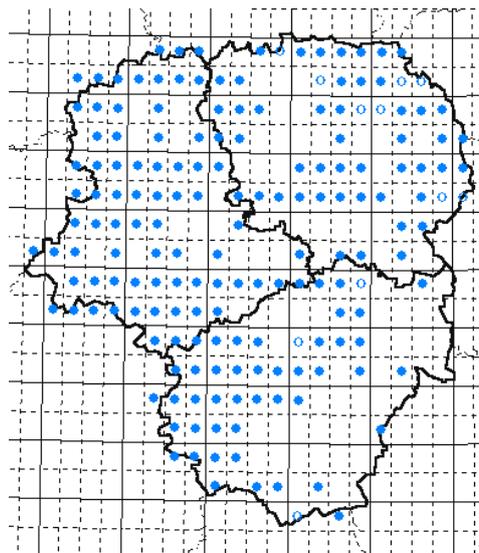


Grenouille agile. *Dessin de Pierre Molteau*

Grenouille agile (*Rana dalmatina* Bonaparte, 1840)

Classée dans le groupe des grenouilles "brunes", elle est très proche de la Grenouille rousse. Les éléments de distinction les plus fiables sont un nez plus fin et plus long, des membres postérieurs plus allongés, permettant les sauts de grande ampleur, un ventre blanc crème le plus souvent immaculé, un iris jaune seulement sur le tiers supérieur.

Répartition



Largement répandue en Europe, cette grenouille occupe une large bande centrale en France, négligeant l'extrême nord et le pourtour méditerranéen.

L'espèce tend à occuper préférentiellement les zones de plaine du Limousin (moitié moins de citations au dessus de 500 m d'altitude). La Grenouille agile semble éviter la majorité des zones d'altitude (Montagne limousine, plateaux du sud-est corrézien). Néanmoins, cette carte doit être interprétée avec un œil critique, étant donné la difficulté d'identifier avec certitude l'espèce.

Cette grenouille est à rechercher dans les zones de plaine de la Creuse et le sud de la Corrèze. La prospection de l'espèce sur le Plateau de Millevaches doit être affinée.

Biologie-éthologie

Comme la Grenouille rousse, l'animal s'observe toute l'année, principalement entre mars et août. Un pic d'activité correspondant à la période de reproduction a lieu en mars en Limousin.

Réputée forestière, l'espèce a pourtant été rencontrée dans de nombreux milieux ouverts dans la région (prés, prairies humides, fossés...).

Ses pontes se distinguent de celles de la Grenouille rousse, qui peut pondre à la même époque, par leur taille plus petite et leur amarrage aux plantes aquatiques.

Statut

Cette espèce présente des critères de fragilité : une reproduction moins importante que la plupart des autres Ranidés et une cohabitation à son désavantage avec les autres Amphibiens.

Protection nationale.

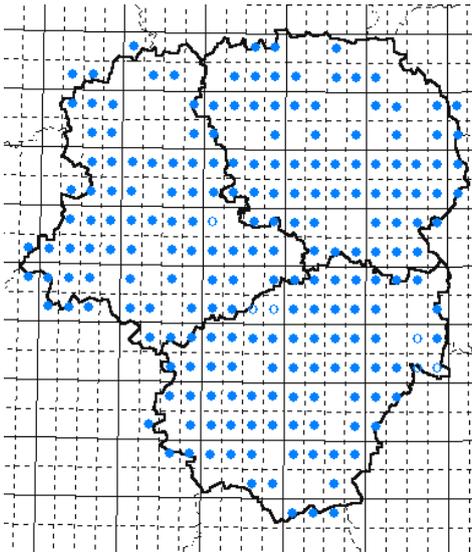
Espèce de répartition indéterminée, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	482	Nombre d'observations avant 1990	41	% de secteur de carte	61%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Grenouille rousse (*Rana temporaria* Linnaeus, 1758)

Classée dans le groupe des grenouilles "brunes", elle se distingue de la Grenouille agile par un faisceau de critères et notamment un museau court et trapu, des pattes arrières plus courtes, la peau de la gorge généralement tachetée, un iris qui présente un cercle entièrement doré.

Répartition



Espèce à très vaste répartition, elle est présente dans toute l'Europe jusqu'à l'Oural et au Cap Nord, mais manque dans le sud de la Italie et en Grèce.

La répartition française est typique d'une espèce boréale : elle est présente dans tout le nord du pays, alors que, plus au sud, elle préfère les zones de montagne et les milieux à climat froid.

Le climat limousin, son relief et ses milieux (tourbières, prairies humides...) permettent à l'espèce d'occuper la quasi totalité du territoire. Elle semble néanmoins plus abondante au dessus de 500 m (le double de citations pour ces altitudes). Les lacunes de la carte proviennent certainement d'un défaut de prospection.

Elle est sans doute moins abondante dans l'extrême sud-ouest corrézien, où le climat et les milieux subissent une influence méridionale.

Biologie-éthologie

C'est l'un des Amphibiens les plus précoces : la saison de reproduction débute en février, voire en janvier, dans les zones les plus chaudes. Les pontes sont déposées, souvent en grande quantité, dans des mares peu profondes, des prairies inondées...

Adaptée aux climats montagnards, cette grenouille résiste à de longues périodes de basses températures et le développement larvaire est très rapide. Elle est ainsi bien représentée dans les tourbières limousines où elle supporte l'acidité de l'eau (jusqu'à pH=4).

La Grenouille rousse est contactée essentiellement à vue et au moment des déplacements vers les lieux de ponte, les chants discrets permettant peu de contacts auditifs.

Statut

Tant que la qualité et la diversité des milieux de vie de l'espèce seront préservés, la Grenouille rousse ne sera pas menacée. La distinction entre cette espèce et la Grenouille agile est relativement délicate, en particulier pour les jeunes individus et les pontes : des précisions seraient à apporter sur la répartition des ces deux espèces dans le sud de la région.

Pêche de l'espèce réglementée.

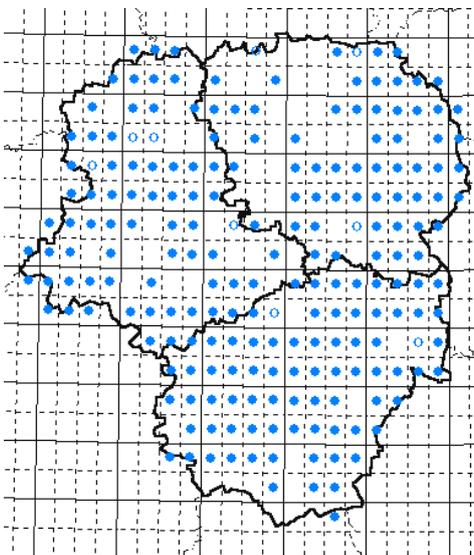
Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	699	Nombre d'observations avant 1990	61	% de secteur de carte	72%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Grenouille de Lessona (*Rana lessonae* Camerano, 1882) et Grenouille verte (*Rana klepton esculenta* Linnaeus, 1758)

Rana esculenta est l'hybride entre *Rana lessonae*, la Petite Grenouille verte, et *Rana ridibunda*, la Grenouille rieuse. Mais cet hybride, dit klepton, est normalement auto-stérile : il ne peut se reproduire avec un autre hybride issu du même croisement. Par conséquent, en France, *Rana kl. esculenta* doit s'accoupler avec *Rana lessonae* ou *Rana ridibunda* pour donner des descendants fertiles. Ces hybrides présentent une forte variation de leurs caractères morphologiques et ressemblent souvent à la forme parentale sympatrique. Ainsi, les risques de confusion entre *Rana kl. esculenta* et la forme parentale *Rana lessonae* sont loin d'être négligeables.

Répartition



La Grenouille verte est bien représentée sur l'ensemble du Limousin, et à toutes les altitudes. *Rana lessonae* existe en Limousin où quelques données de mâles chanteurs ont pu être recueillies (Monts d'Ambazac, 87).

Le nord-ouest de la Creuse est sous-prospecté, ce qui peut être corroboré par l'examen de la carte des chants d'Amphibiens (*intro Amphibiens*).

L'extrême sud-ouest corrézien, occupé par le Causse de Martel, ne convient pas aux Grenouilles vertes, de par la nature perméable du substrat (calcaires du jurassique) et la fermeture du milieu (chênaie pubescente essentiellement).

Biologie-éthologie

Ces Grenouilles vertes, principalement observées en mai, se rencontrent de mars à septembre dans de nombreux types de milieux humides : étangs, mares, lacs, prairies humides, fossés, ruisseaux...

Rana lessonae semble liée aux marais riches en végétaux tandis que *Rana kl. esculenta* préfère les eaux libres. La moitié des citations de mai proviennent de chants de mâles. Ceux-ci se distinguent assez aisément de ceux de la Grenouille rieuse. Des confusions sont possible en revanche avec la Grenouille de Pérez dont le chant est également une trille rapide.

Statut

Ces Grenouilles vertes sont très communes en Limousin. Cependant, la proportion des deux espèces reste à préciser. Leur identification spécifique étant très délicate, on prendra soin de rechercher des mâles chanteurs, afin de noter, après capture : taille, couleur des sacs vocaux, marbrure des cuisses, forme et taille du tubercule métatarsal...

Protection nationale pour *Rana lessonae*, capture réglementée pour *Rana kl. esculenta*.

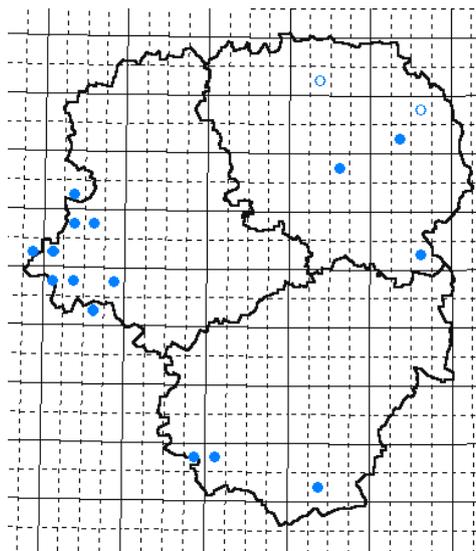
Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	714	Nombre d'observations avant 1990	66	% de secteur de carte	72%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Grenouille rieuse (*Rana ridibunda* Pallas, 1771) et Grenouille de Pérez (*Rana perezi* Seoane, 1885)

La Grenouille rieuse et la Grenouille de Pérez, morphologiquement proches des taxa *lessonaesculenta*, s'en distinguent notamment par le chant, plus puissant et plus saccadé. Une écoute attentive permet de distinguer *Rana ridibunda* de *Rana perezi*. La distinction n'ayant pas été faite de façon précise au cours de l'étude, nous avons préféré rassembler ces deux espèces dans ce chapitre.

Répartition



Après les glaciations, la Grenouille rieuse aurait colonisé l'Europe centrale jusqu'à l'est de la France où les populations semblent être les seules indigènes du pays. Ailleurs, sa présence serait due à des introductions par des ranculteurs, à des fuites des laboratoires des universités ou des particuliers qui peuplent leurs mares.

La Grenouille de Pérez a une origine bien plus méridionale, car elle occupe la moitié sud de la France, en contournant le Massif Central. Sa limite de répartition passerait par le sud-ouest limousin.

Les quelques sites découverts dans la région ne représentent vraisemblablement qu'une partie des populations, car seulement six prospecteurs ont identifié formellement les espèces au chant.

Toutefois, on peut déjà supposer que les quelques sites répertoriés dans l'est de la région correspondraient à des populations de Grenouilles rieuses, tandis que les citations de l'ouest corrézien pourraient correspondre aux Grenouilles de Pérez. Ces suppositions mériteraient d'être vérifiées. Le sud-ouest de la Haute-Vienne, l'ouest et le sud-ouest de la Corrèze sont à prospecter préférentiellement pour la Grenouille de Pérez; l'ensemble de la région est à parcourir pour rechercher la Grenouille rieuse.

Biologie-éthologie

Les chants ont été entendus entre les mois d'avril et de juin. Prolifique, la Grenouille rieuse pond en moyenne 5000 œufs. La Grenouille de Pérez est moins productive et les rassemblements comprennent peu d'individus, voire un seul couple. Les lieux de reproduction connus en Limousin sont essentiellement des étangs. La Grenouille de Pérez se tient presque exclusivement dans les milieux aquatiques à eau dormante, tandis que la Grenouille rieuse, connue pour son éclectisme, va jusqu'à coloniser les milieux d'eau courante, en plaine comme en montagne.

Statut

La Grenouille rieuse, généralement issue d'introductions, a tendance à se maintenir, voire à étendre sa zone de présence autour de foyers d'origine. Le statut de la Grenouille de Pérez demeure inconnu en Limousin. L'écoute des enregistrements des chants entre avril et juin reste la méthode de recensement la plus fiable pour ces espèces en attendant de trouver des critères de différenciation visuels certains.

Espèces de répartition et d'abondance indéterminées, à rechercher

Nombre d'observations 1990 – 1998	23	Nombre d'observations avant 1990	2	% de secteur de carte	5%
-----------------------------------	----	----------------------------------	---	-----------------------	----

Gestion en faveur des Amphibiens

Les menaces qui pèsent sur les Amphibiens sont principalement la destruction des milieux, la pollution, la capture et l'introduction d'espèces exotiques.

Préservation des milieux

Bocages

Les Amphibiens n'ont pas seulement besoin de milieux aquatiques, mais aussi de zones refuges, pour se nourrir et passer une partie de l'année. Les bosquets et haies sont alors recherchés. Une partie de notre région a déjà subi un remembrement décapant, supprimant toutes les structures linéaires "inutiles"... pour les remplacer par des barbelés! L'effet n'est pas le même...

Mares et milieux humides

Il existe dans notre région de nombreuses mares qui avaient pour fonction le stockage de l'eau et sa redistribution par un réseau de rigoles, l'abreuvement et le lavage des animaux. Certaines mares sont des lavoirs. Leur utilité ancienne est aujourd'hui souvent oubliée. Abandonnées ou comblées, les mares disparaissent et avec elles des lieux de reproduction pour les Amphibiens.

Coordonnés par le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin, des inventaires sont en cours pour permettre d'entreprendre rigoureusement des travaux de gestion, de conservation des mares, d'établir une typologie des mares pour la région, de respecter l'architecture locale et les exigences des espèces. Ces inventaires permettent de plus une sensibilisation locale, les municipalités étant souvent intéressées par la mise en valeur de leur patrimoine.

Les zones humides sont souvent drainées supprimant les mouillères utilisées par certaines espèces pour la reproduction (Sonneur, Grenouille rousse, Grenouille de Lessona). Une sensibilisation des exploitants de ces milieux peu productifs est nécessaire.

La déprise agricole entraîne le retour à la forêt, la fermeture du milieu et la diminution de l'ensoleillement indispensable à la plupart des Amphibiens. L'erratisme des jeunes ne suffit pas à maintenir connectées les populations, surtout si le réseau hydrographique est modifié (barrages, étangs...).

Adaptation des infrastructures routières

Dès que les températures s'adoucissent, les Amphibiens entreprennent de véritables migrations de reproduction vers la pièce d'eau où ont lieu les accouplements. Mais les routes coupent parfois le passage des migrants, et ce sont des centaines d'individus écrasés sur la chaussée.

Il existe des solutions pour éviter ces hécatombes, comme les passages sous la route, ou la recherche des passages migratoires avant la construction des routes et le choix d'un tracé adapté (Berthoud G., Müller S. 1983, Mougey T. 1993, Percsy Ch. 1994). Des propositions ont été faites dans ce sens lors de l'étude d'impact pour l'A89, et dans la mesure du possible pour toutes les études d'impact concernant des infrastructures routières en Limousin.

La pollution

L'utilisation généralisée des engrais chimiques, la concentration des lisiers... la mauvaise pratique de la fertilisation de façon générale, entraînent une eutrophisation des milieux aquatiques et le développement d'algues, rendant les mares impropres à la reproduction de nombreuses espèces d'Amphibiens.

Les mares sont parfois transformées en décharges et donc rapidement invivables pour les Amphibiens. La réhabilitation de telles mares semble difficile, les huiles de vidange, par exemple, étant très difficiles à nettoyer complètement ; la solution serait alors de creuser une mare de remplacement.

Le fait de mettre des poissons dans le moindre trou d'eau est une habitude tenace. Suivant la concentration de ceux-ci, certains Amphibiens peuvent s'en accommoder, mais la diversité est moindre qu'en leur absence, surtout si la végétation aquatique est inexistante.

Terrariophilie

La terrariophilie est toujours à la mode, et semble même se développer. Même si les espèces régionales semblent peu pâtir de cette menace, il ne faut pas oublier que cela a provoqué, dans d'autres régions d'Europe, la disparition de populations d'espèces rares (Heyden, 1990).

Espèces introduites

La terrariophilie ou les élevages pour la gastronomie peuvent avoir des conséquences graves. Des espèces utilisées pour la gastronomie, comme la Grenouille rieuse ou la Grenouille taureau (*Rana catesbeiana*), peuvent être abandonnées dans la nature, et s'adaptant à nos climats, concurrencent les espèces indigènes (Barthelemy, 1997).

Les Amphibiens souffrent aussi de l'introduction d'espèces prédatrices comme la Tortue de Floride ou les Perches soleil...

Les Amphibiens en occitan

Salamandre tachetée

L'eissoflet, l'eissofret, la perlacha, lo verjat, la blonda, lo ta (= frappé par la foudre, immobile)

"L'eissoflet, dit-on, est pleine de lait, qu'elle rejette si on la serre – un lait brûlant, autrement dit un venin mortel. La Mairaine, lorsqu'elle avait la gorge sèche de soif disait : "*M'es d'eivis qu'ai minjat 'n 'eissoflet*" = il me semble que j'ai mangé une salamandre. Bref cet animal à sang froid est tenu pour chaud, corrosif, le feu lui-même. Ne dit-on pas qu'elle traverse le feu sans être brûlée?"

dans "Le tombeau des ancêtres", de Marcelle Delpastre

"*De tot biais, de trobar l'eissoflet sus sa via es pas austruc*" = de toute manière, rencontrer la salamandre sur son chemin ne porte pas bonheur

Crapaud commun

Lo grapaud, lo pautut, lo grapald, lo grapaud borsat

Expression :

"*Nastre coma grapaud*" = têtu comme un crapaud

"*Vorre coma grapaud*" = laid comme un crapaud

"*Pelat coma grapaud*" = pelé, nu comme un crapaud

"*Tas chauças fan daus grapauds, quò es marca d'aiga...*" = tes chaussettes tombent, font des plis, c'est signe de pluie...

"*Estetar 'n 'aubre ente lo grapaud se freta*" = couper un arbre au pied = étêter un arbre où le crapaud se frotte.

La tradition nous dit : "Il ne faut pas toucher le crapaud, sa peau est pleine de venin, cela vous ferait venir du mal. Il ne faut pas s'arrêter non plus pour le regarder, il vous jetterait son venin."

Mais cela porte bonheur de croiser un crapaud. Un crapaud dans la maison ou dans l'étable, *quò es austruc*, c'est du bonheur. Cela mange le venin, protège contre les maladies.

Les crapauds, quelquefois "tombent des nuages". Un gros orage en amène des tas... C'est pour cela que si l'on veut se débarrasser des crapauds, il faut les renvoyer dans les nuages : vous posez une petite planche en équilibre sur un rondin, vous mettez le crapaud d'un côté, au bout, et vous tapez sur l'autre bout, un bon coup. Vous voyez le crapaud s'élever dans les airs, les quatre pattes ouvertes, et vous ne le revoyez plus...

Il y a des gens à qui tout réussit, semble-t-il, ils n'ont que du bonheur, ils sont riches, rien ne leur manque. Ils ont "*la poleta*" (=la poulette). Pour posséder *la poleta*, il faut avoir fait pacte avec le diable. C'est lui qui donne la poulette, sous la forme d'un gros crapaud. Celui qui a fait le pacte doit acheter un pot à quelqu'un et le payer sans marchander. Il l'apporte chez lui, le met dans l'âtre, près du feu et dedans il y a un gros crapaud qu'il faut nourrir chaque jour sans oublier. Chaque jour le crapaud crotte une pièce d'or...

dans "Sorcellerie et magie en Limousin", Marcelle Despatre

Formule de conjuration employée surtout pour les enfants contre le mal de ventre, en passant la main sur la partie douloureuse d'un geste circulaire : "*Redòu, redòu, mon ventre me dòu. Granolha verda, grapaud fòu*" = Cercle, cercle, mon ventre me fait mal. Grenouille verte, crapaud fou

Rainette

La rana, la raineta, lo rale, la cigala

Expressions :

"*Minjar la galhauada*" = manger la grenouille, pour dire faire faillite

"*La pomada de galhauada*" = la pommade de grenouille = l'eau tout simplement

Pour constater qu'une pluie a été bien légère, nous avons entendu : "*Quò a pas plegut per far nejar 'na graulha*" = il n'a pas plu de quoi faire noyer une grenouille

"*Chantar coma 'na rana*" = chanter faux

La courtilière est aussi appelé *la rana* dans certaines régions (Haute-Vienne et Creuse) à cause de son chant.

La rana, las ranas est la façon imagée de désigner la crécelle, cet instrument de bois dont le cliquetis peut faire penser au coassement de certaines grenouilles, et que portaient les lépreux pour s'annoncer.

"*Quand las ranas chanten, i a pus de freg*" = quand les rainettes chantent, il n'y a plus de froid - de gelées.

On prête une grande attention à la date de leur premier chant, car "si elles chantent avant le 25 mars, elles reculeront d'autant de jours qu'elles l'ont précédé" : "*Si las ranas chanten davant lo vint e cinc de març, tornen assar de tant*". C'est une observation très ordinaire. Une temps excessivement doux vers la mi-mars est suivi d'une période de froid qui, excessive ou non, arrête le chant de *las ranas*.

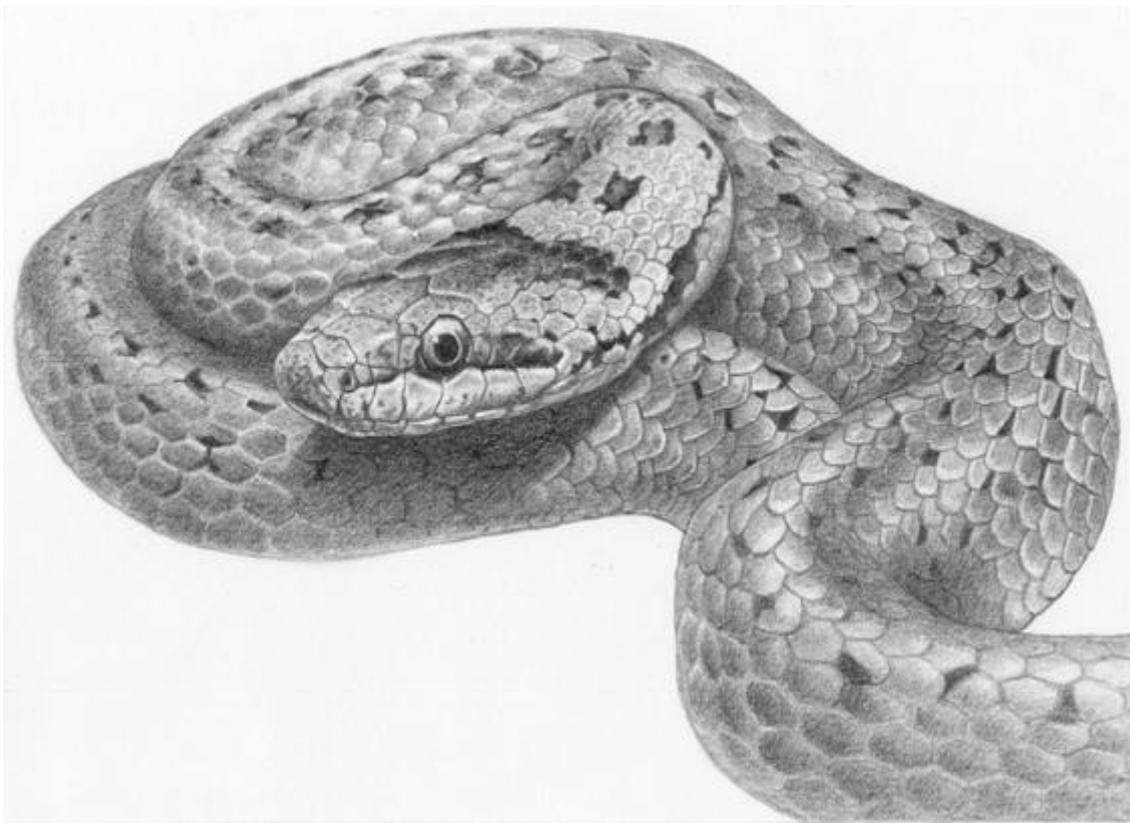
Mais le premier chant de *las ranas* entraîne un rite assez surprenant. Il convient en effet que, dès qu'il entend ce concert, chacun s'empare d'un bâton et frappe à grands coups sous son lit, comme pour en chasser quelque bête indésirable, en prononçant par trois fois à voix haute et intelligible ces paroles magiques : "*Ranasons ranasons, prenetz mas racasons!*" = petites rainettes, petites rainettes, prenez mes douleurs - du corps et de l'âme. Cela chasse la misère et les maladies de la maison.

Toponymie :

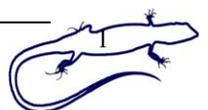
Les lieux-dits "Chanterane" (Lagarde-Enval, Chameyrat), "Les gaillaudes" (Cussac),... évoquent bien sûr la grenouille.

Matière rassemblée par l'Institut d'Etudes Occitanes du Limousin. Un merci tout particulier à Yves Lavalade qui a fait un très gros travail de recherche pour son bestiaire occitan d'où la majeure partie des texte a été puisée.

LES REPTILES



Coronelle lisse. *Dessin de Pierre Molteau*



Atlas des Reptiles

La classe des Reptiles est représentée sous nos latitudes par les Tortues, les Lézards, et les Serpents. Ce groupe dominait la terre il y a 300 millions d'années avec les Dinosaures. Actuellement, 6 000 espèces peuplent le monde.

En Limousin, les Reptiles se répartissent en 10 genres et 16 espèces sur les 38 recensées en France.

La diversité des Reptiles du Limousin

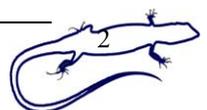
2 Chéloniens* (tortue)		14 Squamates			
		6 Sauriens (lézards)		8 Ophidiens (serpents)	
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	Orvet	<i>Anguis fragilis</i>	Couleuvre verte et jaune	<i>Coluber viridiflavus</i>
Trachémyde à tempes rouges ou Tortue de Floride*	<i>Trachemys scripta elegans</i>	Lézard ocellé	<i>Lacerta lepida</i>	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>
		Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i>	Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>
		Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Couleuvre d'esculape	<i>Elaphe longissima</i>
		Lézard vivipare	<i>Lacerta vivipara</i>	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>
		Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>
				Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>
				Vipère péliade	<i>Vipera berus</i>

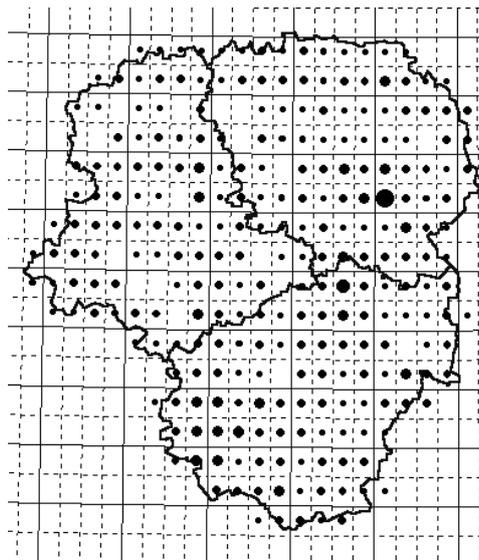
* L'apparition depuis quelques années de cette espèce est uniquement due à l'abandon dans la nature des animaux achetés dans les jardinerie. Elle est susceptible de poser des problèmes à terme notamment là où vit la Cistude. Cette espèce originaire du sud-est des U.S. est commercialisée depuis 1950. En 89/90, 1 878 000 individus ont été vendus en France. Une procédure pour interdire sa commercialisation en Europe est en cours.

La base de données Reptiles

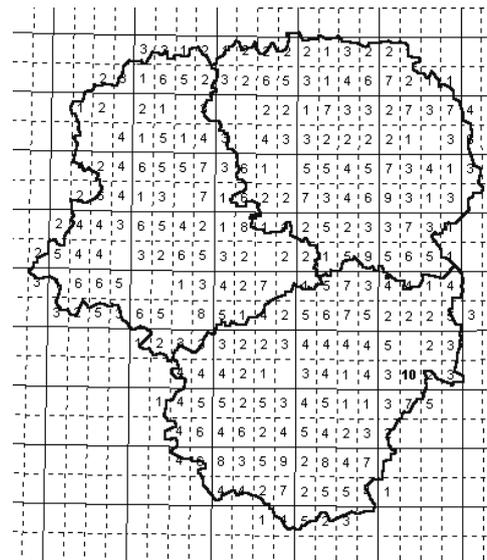
L'atlas est élaboré à partir de 2134 données transmises entre le 1^{er} janvier 1990 et le 15 mai 1999, par 99 observateurs. La plupart des observations ont été récoltées de 1994 à 1998. Des fiches regroupant les noms des espèces possibles en Limousin ont été distribuées aux observateurs. Seules les données certaines figurent sur les cartes, les données douteuses étant évoquées dans le texte. La pression d'observation ainsi que la diversité spécifique par secteur de carte sont matérialisées sur les cartes de la page suivante.

La région est relativement bien couverte si on considère le nombre de secteurs où au moins une espèce de reptile a été notée. Seuls 28 secteurs de cartes n'ont fait l'objet d'aucune mention de Reptiles.



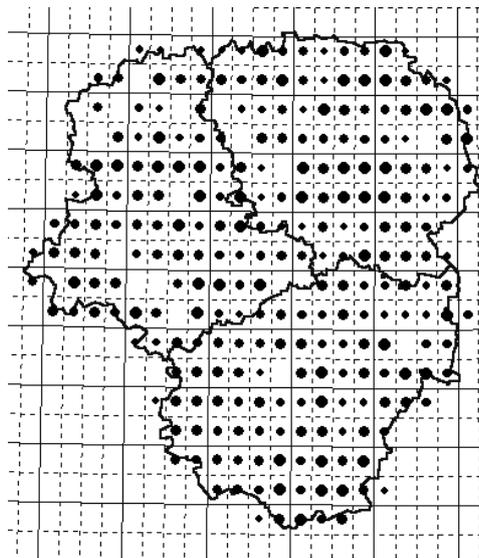


Carte n°1 - Répartition des citations



Carte n°2 - Nombre d'espèces par secteur

Afin de contrôler l'homogénéité des inventaires, nous avons déterminé une liste d'espèces communes, c'est-à-dire a priori présentes dans toute la région et significative d'une recherche active. Il s'agit de : Orvet, Lézard des murailles, Lézard vert, Couleuvre à collier. La Coronelle lisse ne figure pas dans cette liste ; ceci est dû à la sous-prospection des Reptiles par les naturalistes limousins.



Carte n°3 - Répartition des espèces "communes"

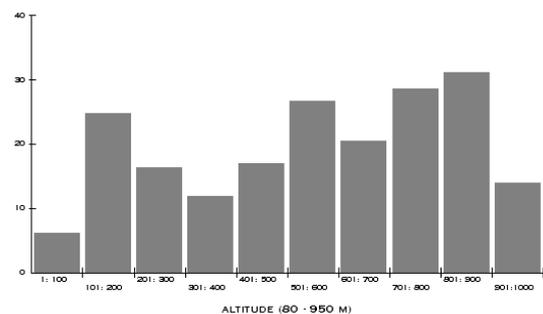
La carte ci-contre présente la répartition de ces espèces dites communes. La taille des points décroît avec le nombre d'espèces présentes. Les zones sous-prospectées pendant la période d'étude sont disséminées sur l'ensemble de la région.

D'une manière générale, peu de naturalistes ont recherché les Reptiles. La plupart des données de serpents sont des animaux trouvés morts sur la route. Il y a donc un gros effort de prospection à faire.

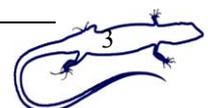
Etant donné le peu d'espèces notées, les cartes présentées avec les monographies ont souvent été difficiles à interpréter.

La répartition altitudinale des inventaires n'est pas très homogène. La zone d'altitude supérieure à 600 m apparaît relativement mieux prospectée que les petits reliefs et le bord du plateau de Millevaches (graphe n°1).

Indice (pondéré par représentation de chaque tranche altitudinale)

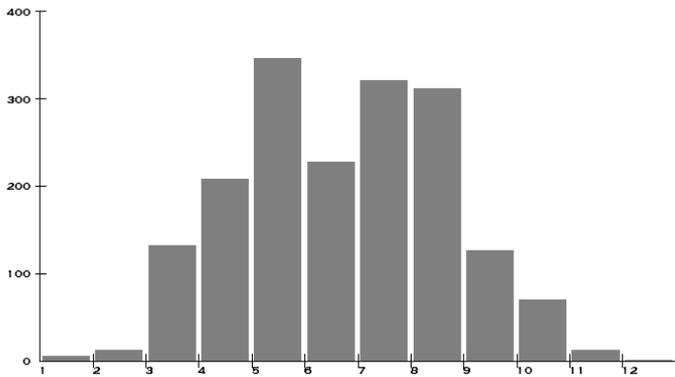


Graphe n°1 - Répartition altitudinale des inventaires Reptiles



Méthodes d'inventaire

Présence mensuelle : nombre de citations.



Graphique n°2 – Répartition des inventaires au cours de l'année

Les méthodes de récolte de données sont multiples et dépendent des espèces recherchées. Aucun protocole de recherche n'a été préconisé pour la période d'étude. Les cartes rapportent seulement la présence de l'espèce, sans notion d'abondance relative. La période d'observation se répartit principalement de mars à octobre.

La récolte de données est faite essentiellement à partir :

- des observations directes
- des cadavres récoltés sur la route
- des mues

Observations aléatoires

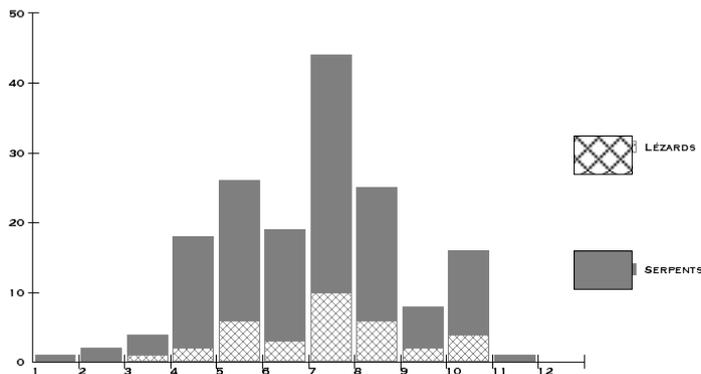
Les méthodes de prospection sont la recherche d'animaux :

- exposés au soleil sur les talus, routes, carrières, voies de chemins de fer...
- réfugiés sous les pierres, les tôles, les bâches plastiques : les anciennes carrières sont souvent de bon repères.

Les mois d'avril à juillet et octobre sont les meilleurs moments pour l'observation : le manque de chaleur rend les Reptiles moins "farouches", et l'automne permet souvent de contacter des jeunes qui se dispersent où qui cherchent un site d'hivernage.

Cadavres routiers

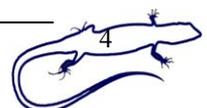
Présence mensuelle : nombre de citations.



Graphique n°3 – Mortalité routière des Reptiles au cours de l'année

Les cadavres dus aux collisions avec des véhicules représentent 174 données, soit 10 % des observations de serpents (graphe n°3).

Les espèces le plus souvent écrasées sont la Couleuvre à collier (52 citations) et la Couleuvre verte et jaune (43 citations).



Les mues

Quelques mues ont été récoltées et ont ainsi pu signaler la présence de quelques serpents.

Proies de l'Effraie des clochers

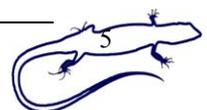
Deux sortes de proies sont à signaler : le Lézard des murailles, dont 5 individus ont été trouvés, et l'Orvet (1 individu). La présence d'un Orvet, vu ses mœurs nocturnes, apparaît moins étonnante que celle de Lézards des murailles... Une Vipère aspic a été retrouvée dans les combes d'une église, près d'un tas de pelotes !

Généralités sur les Reptiles

Les Reptiles sont des vertébrés poïkilothermes, c'est-à-dire à sang froid ; ils se reconnaissent aux écailles qui couvrent leur corps. Ils sont classés en deux ordres : les Chéloniens comprenant les Tortues et les Squamates comprenant les Sauriens (Lézards) et les Ophidiens (Serpents).

Si la fécondation est toujours interne, en revanche il existe des différences pour la gestation : certaines espèces sont ovipares comme les Tortues et la plupart des Couleuvres (sauf les Coronelles) alors que d'autres sont ovovivipares comme l'Orvet et les Vipères. Les jeunes ressemblent aux parents et sont autonomes dès leur naissance. Les Reptiles ont des yeux comparables aux autres Vertébrés. Certains distinguent les couleurs, d'où la présence de caractères sexuels secondaires comme la gorge bleue du mâle de Lézard vert. Leur corps est généralement recouvert d'écailles, et ils font peau neuve une à deux fois par an. La mue des serpents constitue un bon indice pour identifier les espèces présentes sur un site. De plus, les serpents font une mue à leur sortie d'hivernage, celles observées au printemps peuvent donc indiquer un site d'hivernage.

La majorité des Reptiles exploitent deux espaces différents suivant la saison : la période d'octobre à mars est passée « au chaud » dans une souche, une galerie de rongeur, un terrier de renard, C'est à ce moment qu'ils peuvent se rassembler. En dehors de cette période, ils occupent un territoire où l'ensoleillement est important avec des places dégagées et une végétation abondante. Tous les Reptiles sont carnivores. A ce titre, ils sont de précieux auxiliaires car les espèces proies les plus fréquemment consommées par les Serpents sont les petits Rongeurs.



LES CHELONIENS

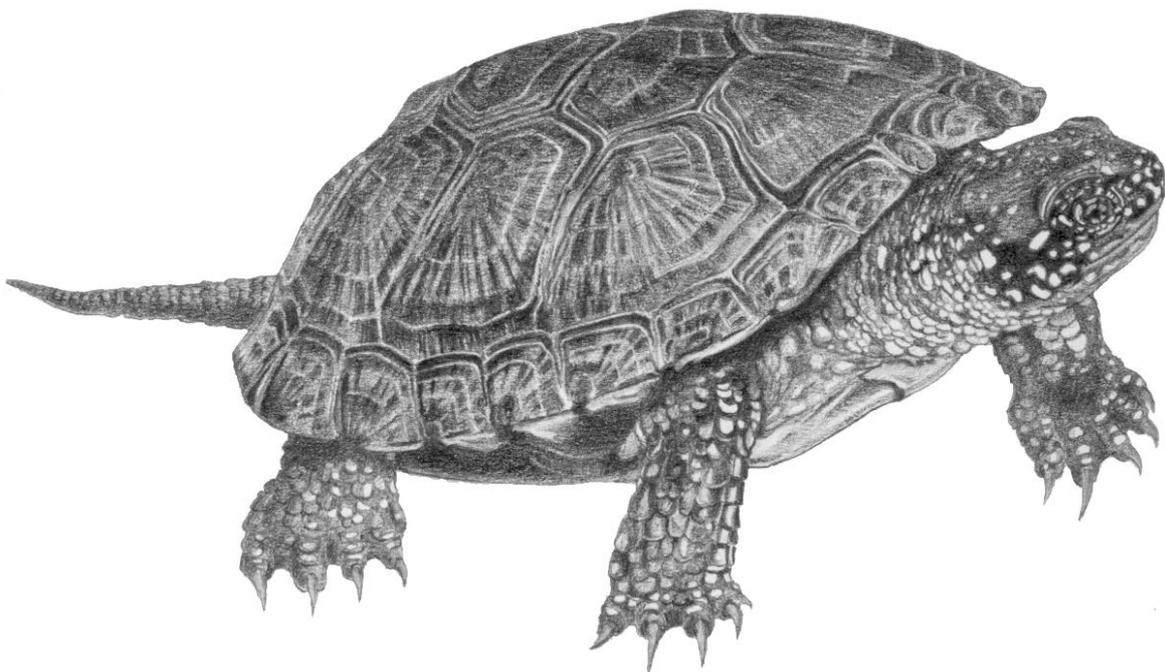
En France, l'ordre des Chéloniens se divise en quatre famille : les Dermochélyidés (Tortue luth), les Chéloniidés (autres Tortues marines), les Testudidés (Tortues terrestres) et les Emydidés (Cistude, Emyde).

En Limousin, la seule espèce autochtone appartient à la famille des Emydidés.

Les Emydidés

Cette famille de Tortues compte deux espèces autochtones en France, l'Emyde lépreuse (*Mauremys leprosa*), cantonnée à une toute petite zone des Pyrénées Orientales, et la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), plus répandue. La Tortue de Floride, originaire d'Amérique du nord, a été introduite sur l'ensemble du pays.

Les Emydidés sont des tortues aquatiques, voire palustres, qui ont les pattes palmées.



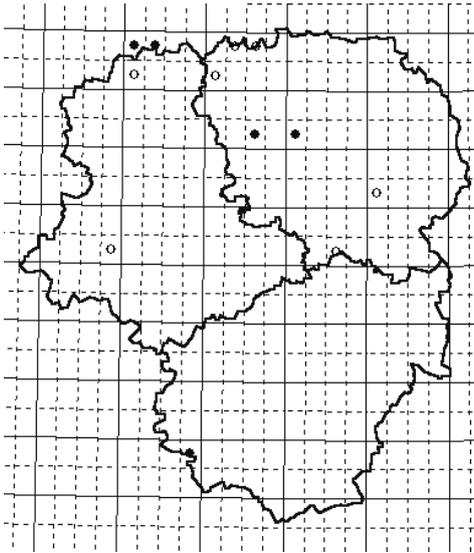
Cistude d'Europe. Dessin de Pierre Molteau

Cistude d'Europe (*Emys orbicularis* (Linnaeus, 1758))

La tortuja

D'une taille de 17 à 18 cm chez les femelles, un peu moins chez les mâles, les Cistudes ont une carapace noire, parfois brunâtre et plus ou moins claire, souvent striée de jaune. Les pattes et la tête sont grises ou noires, avec des points ou des traits jaune vif. Le mâle a un plastron légèrement concave et l'iris blanchâtre uni. Plusieurs sous-espèces ont été décrites.

Répartition



Cette espèce est présente dans le bassin méditerranéen, dans l'Europe de l'est, l'Afrique du Nord, l'Asie du sud-ouest.

En France, la limite nord de sa zone "naturelle" de répartition passe par Rochefort, la Brenne, l'Allier et la région lyonnaise. Plus au nord, il s'agirait surtout d'individus relâchés.

En Limousin, seules cinq stations sont connues, notamment à Verneuil-Moustiers (87), dans l'extrême nord de la Haute-Vienne, où une trentaine d'individus ont été observés en 1997, sur un même site. En Creuse et en Corrèze, il s'agit d'observations d'individus isolés.

Biologie - éthologie

Son biotope idéal est l'étang à fond vaseux, peu profond, avec des berges envahies par la végétation (roseaux, carex), mais elle peut aussi vivre dans les rivières à courant lent, les mares et les fossés. Craintive, elle ne se laisse pas facilement approcher et plonge dans l'eau à la moindre alerte. On peut l'observer se chauffant sur les branches au-dessus des étangs, sur les berges, surtout au printemps (avril) et en automne avant l'hibernation qui se déroule le plus souvent dans la vase. Ce sont souvent des ornithologues qui les observent lors d'affûts.

Opportuniste et carnassière, elle mange des cadavres de poissons, des têtards, des larves de libellules, des vers, des limaces... Après l'accouplement, les femelles sortent de l'eau à la recherche d'un site de ponte, parfois assez éloigné de l'étang (jusqu'à 500 m). Une petite excavation d'une dizaine de centimètres, en forme de poire, reçoit en moyenne une dizaine d'oeufs. Trois mois d'incubation seront nécessaires, mais il arrive que les jeunes ne sortent qu'au printemps suivant.

Statut

Les individus isolés observés ont peut-être été relâchés par des aquariophiles peu scrupuleux... Mais, il existe des populations dans le nord de la Haute-Vienne, peut-être en continuité avec celles de la Brenne.

Il convient de protéger les quelques stations connues, où les populations existantes mériteraient d'être davantage étudiées. Si la prédation est très élevée sur les oeufs (pontes détruites par les Fouines, les Renards...) et les juvéniles, les adultes n'ont potentiellement pas d'autre ennemi que l'Homme. Protéger les sites de ponte, les biotopes est une nécessité.

Protection nationale.

Espèce disséminée, rare

Nombre d'observations 1990 – 1998	8	Nombre d'observations avant 1990	10	% de secteur de carte	2%
-----------------------------------	---	----------------------------------	----	-----------------------	----

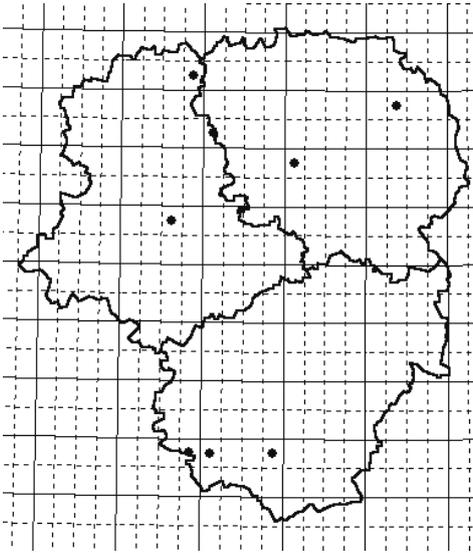


Trachémyde à tempes rouges ou Tortue de Floride

(*Trachemys scripta elegans* (Wied, 1838))

La Tortue de Floride, aussi appelée Trachémyde écrite ou Tortue à ouïe rouge, est une sous-espèce de tortue d'eau douce d'Amérique du Nord (bassin du Mississippi). Elle se caractérise par une tache rouge de chaque côté de la tête, en arrière de l'œil. Ce critère est bien visible, même pour les jeunes individus, et permet de la distinguer de la Cistude, tortue d'eau douce indigène. Elle peut dépasser 25 cm de long à l'âge adulte.

Répartition



La commercialisation de la Tortue de Floride a commencé dans les années cinquante. C'est aujourd'hui le reptile le plus commercialisé dans le monde.

Un grand nombre d'individus meurent dans la première année, mais lorsqu'ils survivent et deviennent trop encombrants, ils sont souvent relâchés dans le milieu naturel. C'est le cas un peu partout en France et en Europe.

Les observations faites en Limousin correspondent le plus souvent à des individus isolés, trouvés dans des étangs, souvent près des villes. Mais, cinq individus ont été notés en 1997, dans les gravières de Larche (19). Les effectifs semblent augmenter à proximité des villes.

Biologie - éthologie

Ubiquiste, cette tortue s'accommode d'étangs ou de points d'eau temporaires et de cours d'eau lents. En cas de nécessité, elle peut hiverner dans la vase.

Son écologie est proche de celle de la Cistude. Elle peut entrer en compétition avec cette dernière, avec des atouts supplémentaires : taille des adultes supérieure, maturité sexuelle plus précoce, œufs plus nombreux...

La reproduction de la Tortue de Floride n'a pas été constatée en Limousin, mais elle serait possible.

Elle consomme Insectes, Mollusques, Poissons et Amphibiens. Elle pourrait localement constituer un facteur de régression supplémentaire pour ces derniers.

Statut

Le nombre d'observations en milieu naturel dans les pays importateurs (Europe et Asie) ne cesse d'augmenter. La commercialisation est déjà interdite en Allemagne en raison des risques écologiques et le sera prochainement dans l'Union Européenne. Mais d'autres espèces, comme *Chrysemys picta dorsalis* risquent de prendre rapidement sa place sur le marché.

Des études sont en cours en France pour définir les dangers qu'elle peut faire courir à la faune locale.

Espèce introduite, disséminée, d'abondance indéterminée

Nombre d'observations 1990 – 1998	15	Nombre d'observations avant 1990	0	% de secteur de carte	3%
-----------------------------------	----	----------------------------------	---	-----------------------	----





LES SQUAMATES

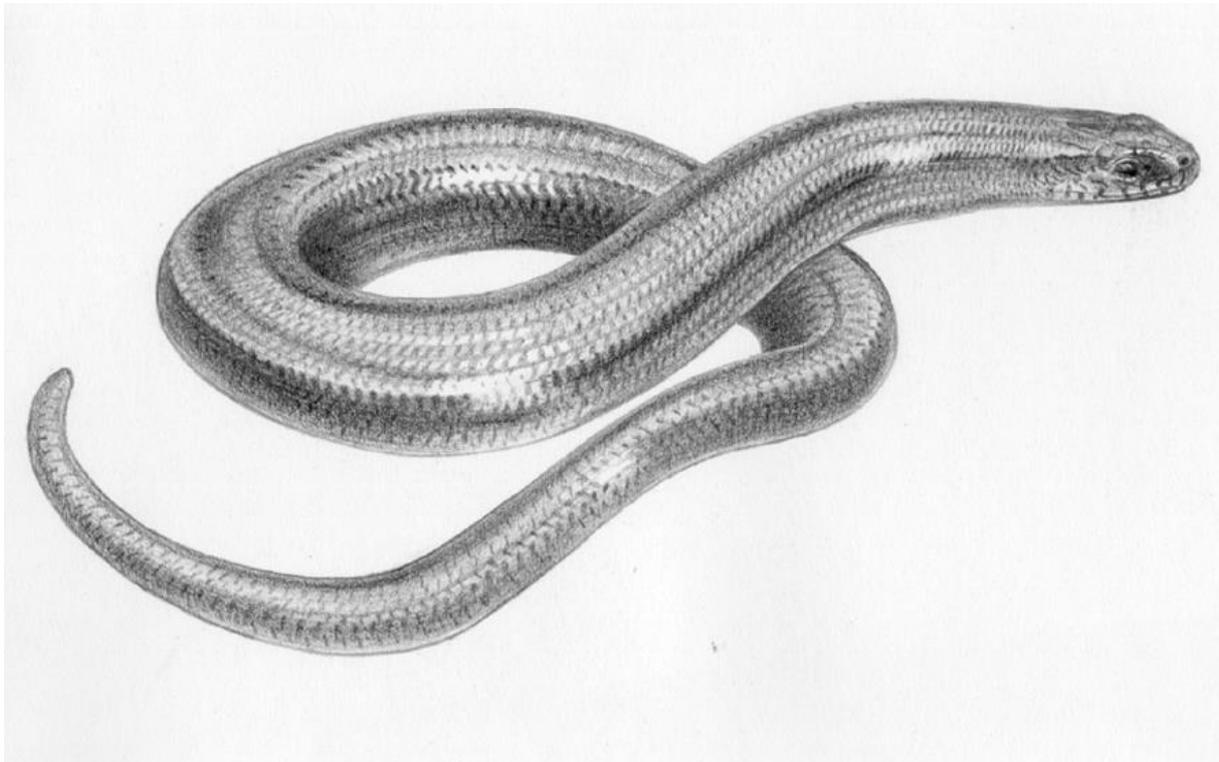
En France, l'ordre des Squamates se divise en deux sous-ordres, les Sauriens et les Ophidiens, eux-mêmes scindés en quatre et deux familles.

Le sous-ordre des Sauriens, englobe les familles des Anguidés (Orvet), Lacertidés (Lézards), Scincidés (Seps strié) et Geckonidés (Tarente, Hémidactyle). En Limousin, les Sauriens regroupent six espèces.

Le sous-ordre des Ophidiens comprend les familles des Colubridés (Couleuvres) et des Vipéridés (Vipères), ce qui représente sept espèces en Limousin.

Les Anguidés

Contrairement à leur apparence, les membres de cette famille sont bien des Lézards et non des Serpents. Leur corps est lisse, brillant, totalement dépourvu de pattes. Ils ont, comme les Lézards, la faculté de se "débarrasser" de leur queue en cas de besoin (autotomie). Les écailles dorsales sont petites et lisses; ils ont plusieurs rangées d'écailles ventrales. Leur paupière est mobile. Il n'existe qu'un seul représentant de cette famille en France : l'Orvet.



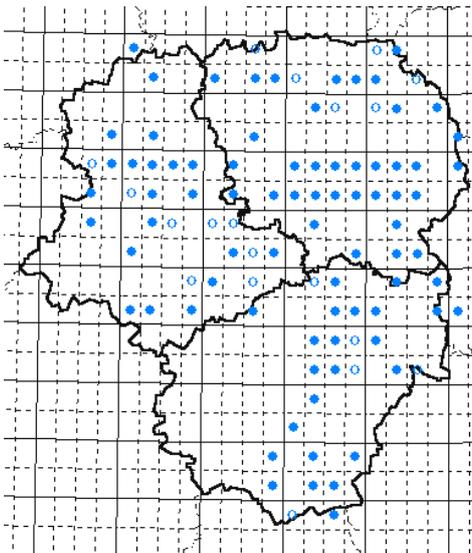
Orvet. *Dessin de Pierre Molteau*

Orvet (*Anguis fragilis* Linnaeus, 1758)

L'aduelh, l'anaduelh, l'enduelh, lo viruelh, lo vanuelh, la serp de veire (= le serpent de verre)

D'une trentaine de centimètres de long, le mâle est brun clair presque uniforme. La femelle est plus colorée : un dos clair, des flancs brun foncé; elle possède en plus une ligne vertébrale noire. Les jeunes ressemblent à la femelle, mais le beige du dos est remplacé par un jaune doré. C'est un Lézard sans cou marqué.

Répartition



Présent dans la presque totalité de l'Europe, il manque en Irlande, dans le nord de la Scandinavie, et le sud de la péninsule Ibérique.

En France, il est présent partout, mais est moins noté dans une grande partie du Sud-Ouest.

Assez commun en Limousin, il est présent dans les trois départements, surtout en altitude (jusqu'à 900 mètres).

Il fréquente des milieux variés, mais plutôt humides : lisières de forêts, talus, prairies humides, tourbières, jardins.

Biologie - éthologie

Assez lent et confiant, il est facile à observer. On peut le rencontrer se chauffant au soleil à l'abri des branchages, sous des souches, de grosses pierres. Opportuniste, sa nourriture se compose d'Arthropodes divers (Fourmis, Araignées), Vers, Limaces... Ovovivipare, les jeunes sortent de l'œuf, réduit à une simple membrane, juste après la ponte.

En été, des individus sont trouvés tués par les faucheuses sur les talus de bord de routes, ou encore écrasés sur la route (18 citations). 38 citations correspondent à des individus trouvés morts sans que la cause soit visible (prédation, méfait de promeneurs...). Les jeunes comme les adultes peuvent en effet être la proie des Hérissons, Oiseaux (Corvidés, Rapaces), Renards, Sangliers...

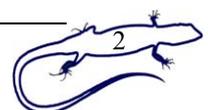
La disposition de tôles en lisière forestière exposée au soleil semble être attractive et permet de contacter l'espèce plus facilement.

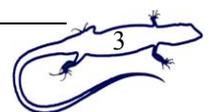
Statut

Il ne semble pas en danger en France, mais il souffre de la destruction de ses biotopes.
Protection nationale.

Espèce présente partout, assez commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	160	Nombre d'observations avant 1990	41	% de secteur de carte	30%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----



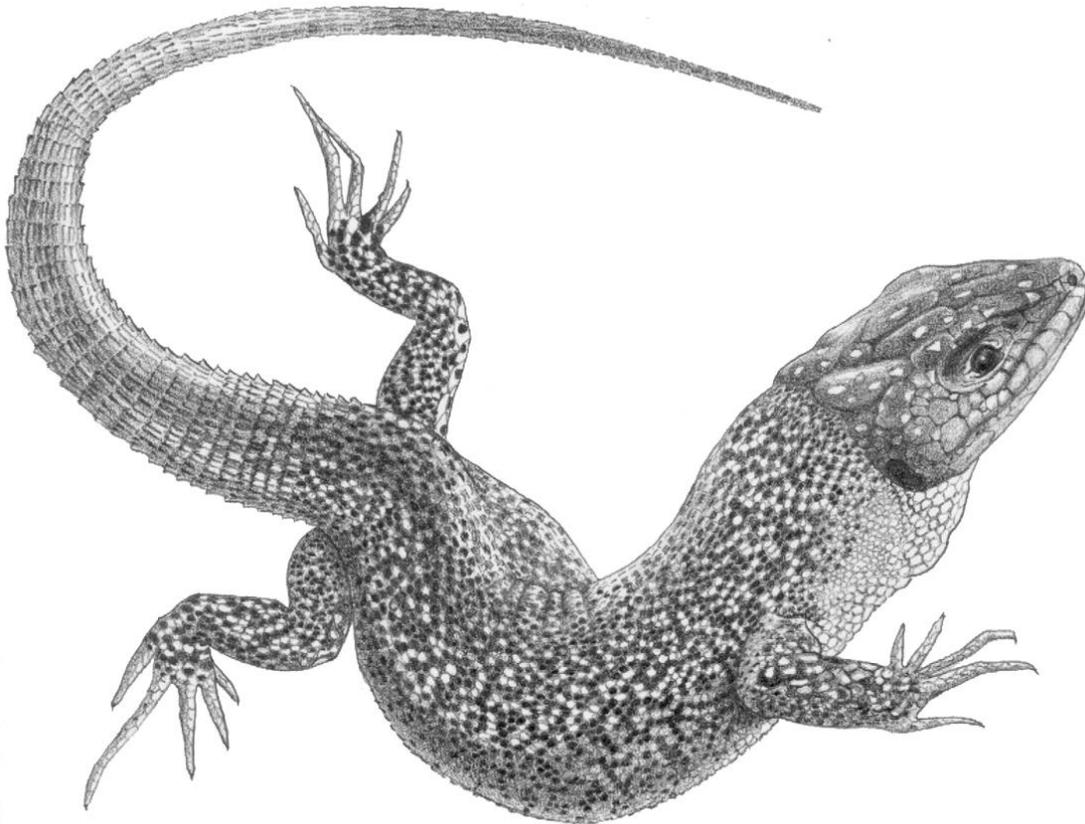


Les Lacertidés

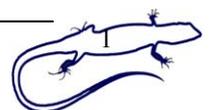
Lo lusert

Cette famille renferme les Lézards typiques. Sur les cinq espèces de Lacertidés présentes en Limousin, le Lézard des murailles et le Lézard vert sont les plus communs. Sont également présents le Lézard vivipare, le Lézard des souches et le plus grand lézard européen : le Lézard ocellé.

Les membres bien développés de ces Lézards leur permettent d'effectuer des courses rapides. Le dimorphisme sexuel est bien marqué, le mâle arborant parfois des couleurs vives.



Lézard vert. *Dessin de Pierre Molteau*

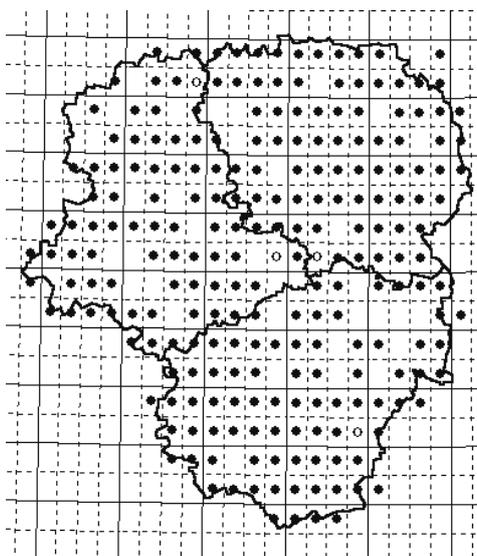


Lézard des murailles (*Podarcis muralis* (Laurenti, 1768))

La rapieta, la luserta, l'esgrinjòla, la serpauda, l'esgrisòla, la grisòla, la sargate, la lusertine

La "rapiette" du Limousin est un Lézard de taille moyenne : une vingtaine de centimètres du museau à la pointe de la queue. De couleur très variable, il est généralement brun, maculé de taches longitudinales plus foncées ou plus claires, avec une ligne vertébrale sombre. Les mâles sont généralement plus "vifs" que les femelles. Ces dernières ont le ventre beige, alors qu'il est orange voire rouge chez les mâles. En période de reproduction, ceux-ci arborent quelques points bleus sur les flancs.

Répartition



En Europe, il est limité au nord par le cinquantième parallèle ; il est présent jusque dans le nord de l'Espagne, en Italie, en Grèce et en Yougoslavie.

Présent dans toute la France, il est localement absent dans l'extrême nord du pays.

Commun sur la quasi totalité de la région, c'est l'hôte privilégié des murs en pierres sèches. On le trouve également dans les zones rocheuses, les talus et les lisières de forêt, mais aussi dans les villages et les villes où les jardins lui servent de terrain de chasse. Il recherche les sites abrités et bien exposés.

Biologie - éthologie

L'espèce est grégaire ; les mâles ont toutefois un territoire de quelques mètres carrés en période de reproduction. Les observations peuvent se faire presque toute l'année. De novembre à février, elles se limitent aux journées les plus chaudes et ensoleillées. Vifs et agiles, ils se déplacent rapidement.

Le régime alimentaire se compose presque exclusivement d'insectes, mais on signale quelques cas d'individus habitués à la gamelle du chien ! En revanche, ils sont la proie de nombreuses espèces : Lézard vert, Serpents, Oiseaux, divers Mammifères (Renard, Chat...).

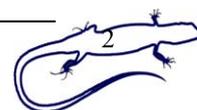
La ponte, déposée en mai-juin dans un terrier ou sous une pierre, compte environ sept œufs. Les jeunes naissent en août ou septembre.

Statut

Il s'agit du Lézard le plus commun en France. Le Lézard des murailles n'est pas en danger en Limousin. Protection nationale.

Espèce présente partout, commune

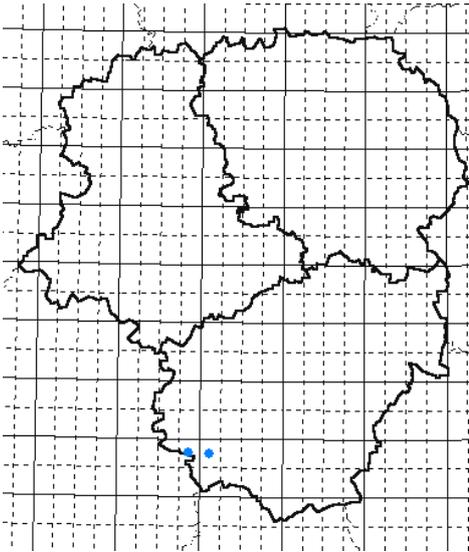
Nombre d'observations 1990 – 1998	769	Nombre d'observations avant 1990	60	% de secteur de carte	82%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----



Lézard ocellé (*Lacerta lepida* Daudin, 1802)

De grande taille (de 40 à 60 centimètres), ce puissant lézard au corps massif est de plus joliment coloré : vert vif maculé de points noirs, avec de gros ocellés bleus sur les flancs, très marqués chez les mâles, un peu moins chez les femelles.

Répartition



Sa répartition se limite à l'Espagne, au sud de la France et au nord-ouest de l'Italie. En France, il est présent dans le bassin méditerranéen et localement jusqu'à l'île d'Oléron, sur la façade atlantique.

Dans notre région, il n'est signalé que dans le sud-ouest de la Corrèze - région du Causse - où deux stations sont connues.

Il apprécie les falaises sèches et les pelouses calcaires avec une végétation broussailleuse. Il vit dans un terrier, et utilise communément les terriers de lapin.

Des notes anciennes le signalaient à proximité de Limoges (Boudet et Raymond, 1890) et il aurait été vu dans le sud de la Haute-Vienne (Mont Gargan).

Biologie - éthologie

Habitant du bassin méditerranéen, le Lézard ocellé affectionne la chaleur. Les journées particulièrement ensoleillées sont propices aux observations. Très rapide et agile, il détale bruyamment à l'abri des broussailles à la moindre alerte.

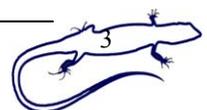
Chasseur vorace, il s'attaque à des proies variées : gros Insectes, Lézards, jeunes Oiseaux, petits Rongeurs... mais il mange aussi des fruits. Agressif, les combats entre les mâles sont fréquents. Aussi, il n'est pas rare, quand la densité est trop élevée, de rencontrer des Lézards avec une queue tronquée ou régénérée.

Statut :

Cette espèce atteint sa limite de répartition dans le sud de notre région. Il serait intéressant de le rechercher sur d'autres secteurs correspondant à son biotope, comme les buttes témoins du bassin de Brive, le causse de Grammat...
Protection nationale.

Espèce localisée, en limite de répartition, rare

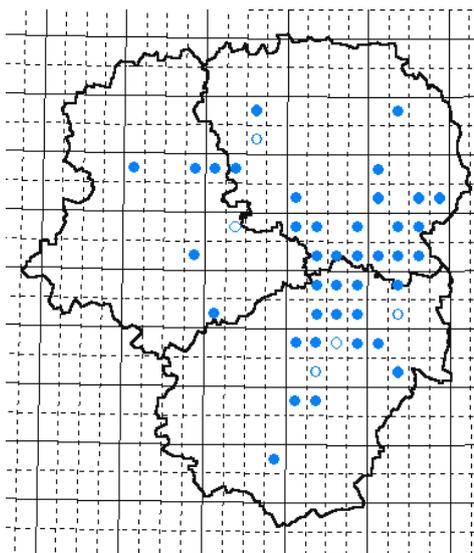
Nombre d'observations 1990 – 1998	3	Nombre d'observations avant 1990	0	% de secteur de carte	<1%
-----------------------------------	---	----------------------------------	---	-----------------------	-----



Lézard vivipare (*Lacerta vivipara* Jacquin, 1787)

Il ressemble au Lézard des murailles par sa taille. Sa robe comporte plusieurs nuances de brun, du plus foncé sur les flancs au plus clair sur le dos et les pattes. Une ligne vertébrale noire est présente chez les deux sexes, mais le mâle porte en plus quelques points noirs et blancs régulièrement disposés sur le corps.

Répartition



Espèce d'Europe moyenne et septentrionale, et d'Asie septentrionale, ce lézard est présent en France partout au nord d'une ligne Nantes-Dijon, ainsi que dans les régions montagneuses (Jura, Massif Central, Pyrénées).

Cité dans les trois départements (81 stations), c'est surtout en Haute-Corrèze et en Creuse qu'on le rencontre.

Dans notre région, il est davantage signalé en altitude. En effet, les observations les plus nombreuses sont faites au-dessus de 700 m. Ceci est sans doute lié au fait que les tourbières, son habitat de prédilection en Limousin, sont concentrées sur les plateaux de Millevaches et des Monédières. Il évite les lieux trop secs.

En Haute-Vienne, il a été observé dans la tourbière des Dauges, la vallée de la Glayeule, les landes des Aulières (Eyjeaux) et de la Porcherie.

Biologie - éthologie

Il ne craint pas les températures assez fraîches : il se montre dès le mois de mars et jusqu'en octobre. Il se nourrit de petits Insectes et d'Araignées.

Le Lézard vivipare est en fait ovovivipare : la femelle pond des oeufs dont les jeunes, de couleur presque noire, percent la membrane immédiatement pour en sortir. Ce mode de reproduction est idéal pour les reptiles qui vivent dans des zones froides : le développement des oeufs est optimal car la femelle choisit à chaque instant la meilleure exposition possible.

Souvent observé prenant le soleil sur les touffes de molinie, il n'hésite pas à aller dans l'eau, et est bon nageur.

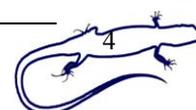
Statut

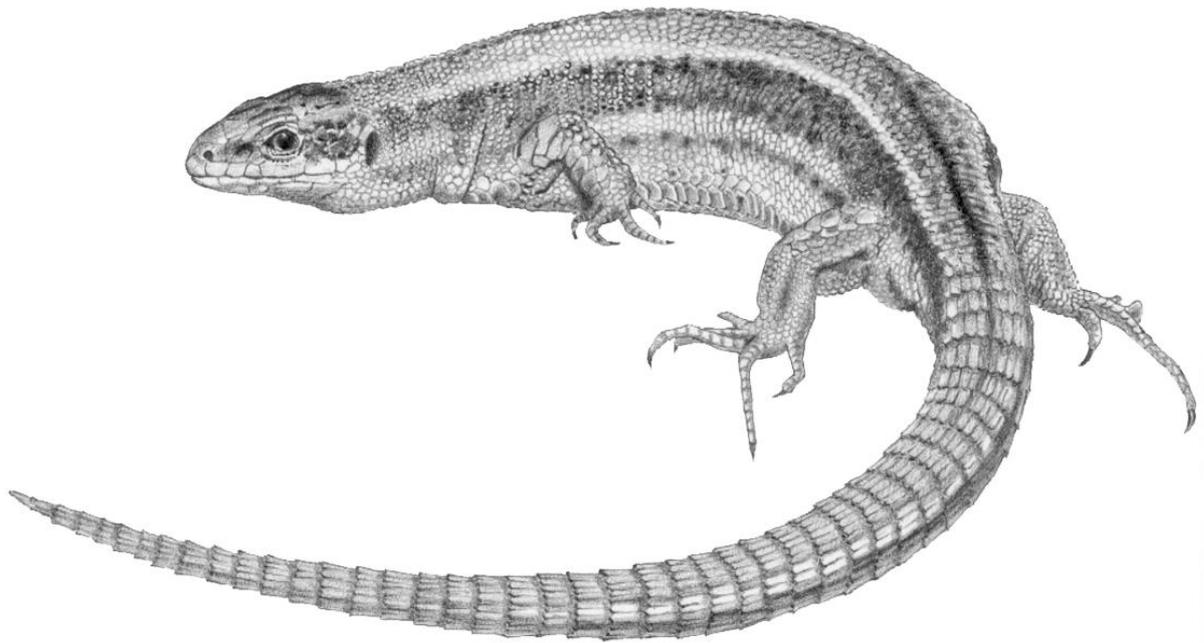
C'est une espèce assez peu répandue dont le maintien est lié à la préservation des zones humides bien ensoleillées. Plutôt lent par rapport aux autres Lézards, il est une proie facile pour la Vipère péliade (notamment des vipéreaux), ces deux espèces vivant dans les mêmes milieux.

Protection nationale.

Espèce localisée, assez commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	129	Nombre d'observations avant 1990	28	% de secteur de carte	16%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----





Lézard vivipare. *Dessin de Pierre Molteau*

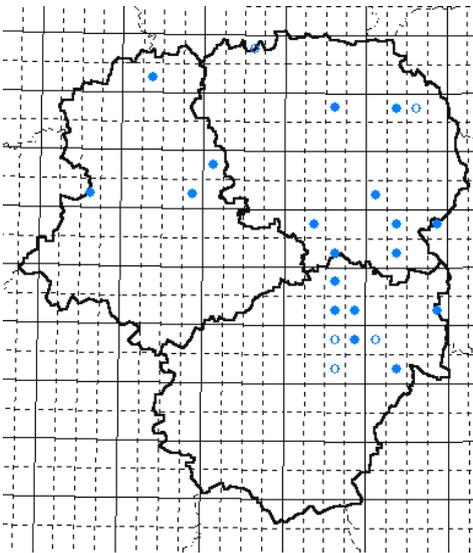


Lézard des souches (*Lacerta agilis* Linnaeus, 1758)

Long de 25 cm, il est plus massif et trapu que ses congénères. De coloration variable, les teintes brunes dominant, avec des taches et des ocelles plus claires ou plus foncées et parfois des bandes verdâtres chez les mâles. Il est aussi appelé Lézard agile.

Des risques de confusion sont possibles entre le mâle de Lézard des souches et la femelle de Lézard vert du fait de leurs colorations très proches. Un examen attentif des écailles de la tête permettra de conclure : une post-nasale pour le Lézard des souches et deux pour le Lézard vert. Le Lézard des souches a aussi la particularité d'avoir des écailles plus étroites sur le dos que sur les flancs.

Répartition



C'est une espèce d'Europe moyenne, présente des Pyrénées à la Suède et jusqu'au nord de la Grèce et à l'Asie centrale. En France, le Lézard des souches est surtout signalé dans le quart nord-est et le Massif central, mais aussi dans la partie orientale des Pyrénées.

Peu présent en Limousin, on connaît 29 stations situées surtout en Creuse et en Haute Corrèze. Quelques observations ont été faites en Haute-Vienne.

Ce Lézard fréquente des milieux variés et plutôt secs, comme les rocailles broussailleuses, les voies ferrées, les prés, les haies... à condition que l'exposition permette un bon ensoleillement. Dans notre région, il est signalé au voisinage des sablières, sur les talus sablonneux et dans les carrières abandonnées.

Biologie - éthologie

Les observations s'échelonnent de mars à octobre.

Comme le Lézard vivipare, il est plus fréquemment noté en altitude, avec un maximum d'observations entre 700 et 800 mètres. A l'instar de ses cousins, sa nourriture se compose d'insectes, Vers, Araignées, Cloportes...

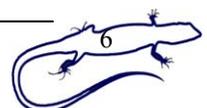
Statut

Ses populations n'atteignent jamais des effectifs importants, mais il ne semble pas menacé en France ; il est difficile de définir son statut en Limousin. C'est une espèce à rechercher partout.

Protection nationale.

Espèce disséminée, d'abondance indéterminée

Nombre d'observations 1990 – 1998	42	Nombre d'observations avant 1990	14	% de secteur de carte	7%
-----------------------------------	----	----------------------------------	----	-----------------------	----

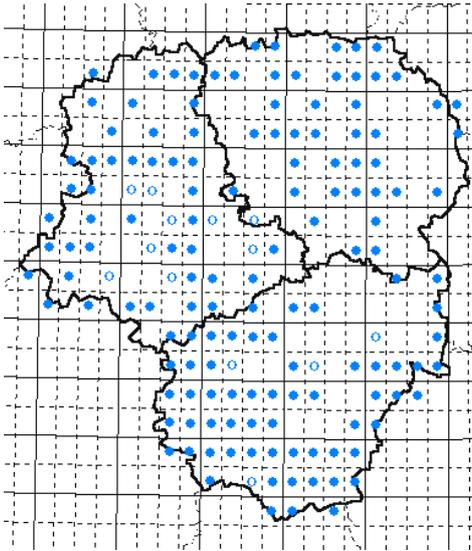


Lézard vert (*Lacerta viridis* (Laurenti, 1768))

Lo lusert verd, lo gròs lusert

Le Lézard vert mesure une trentaine de centimètres. C'est un très bel animal de couleur vert vif, avec une gorge bleue chez les mâles, qui s'intensifie pendant la période de reproduction. Le mâle a une coloration homogène, alors que la femelle présente des lignes brunes sur les flancs.

Répartition



Le Lézard vert est présent en Europe occidentale, centrale et méridionale, du nord de l'Espagne à la Normandie, et jusqu'au sud de la Russie et à l'Asie mineure. En France, il est absent de l'extrême nord et nord-est.

Commun en Limousin (269 stations), il est signalé dans les trois départements. Il préfère les zones de basse altitude, mais on le rencontre dans notre région jusqu'à près de 900 m.

Il occupe surtout les lisières des bois, les haies, les talus, que le milieu soit sec ou humide. Il ne craint pas la présence humaine et n'hésite pas à faire des incursions dans les jardins.

Biologie - éthologie

Le Lézard vert est signalé de mars à octobre. Mais une observation rare mérite d'être signalée : celle d'un individu prisonnier de la glace d'une flaque au mois de janvier, à Saint-Viance (19).

Territoriaux et agressifs au printemps, les mâles se livrent à des combats parfois violents. C'est d'ailleurs la période idéale pour les observer. Le Lézard vert est la proie fréquente de la Couleuvre verte et jaune, des Rapaces, des petits carnassiers, des Chats domestiques... Des restes ont été trouvés dans des crottes de Renard.

Son régime alimentaire, proche de celui des autres Lézards, se compose d'Araignées, de Sauterelles, d'Insectes divers, de Vers... mais il mange parfois de jeunes Lézards. Bon grimpeur, on peut l'observer dans des arbustes ou sur des troncs à la recherche de nourriture.

En mai 1847, M. Fournier relate une observation étonnante (Monnet, 1892) : un adulte de Lézard vert enterrant un congénère mort. Il s'agit sans doute là d'une interprétation anthropomorphe un peu rapide.

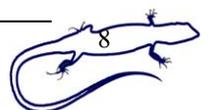
Statut

En France, il est localement en régression par suite de la destruction de son habitat.
Protection nationale.

Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	360	Nombre d'observations avant 1990	53	% de secteur de carte	53%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

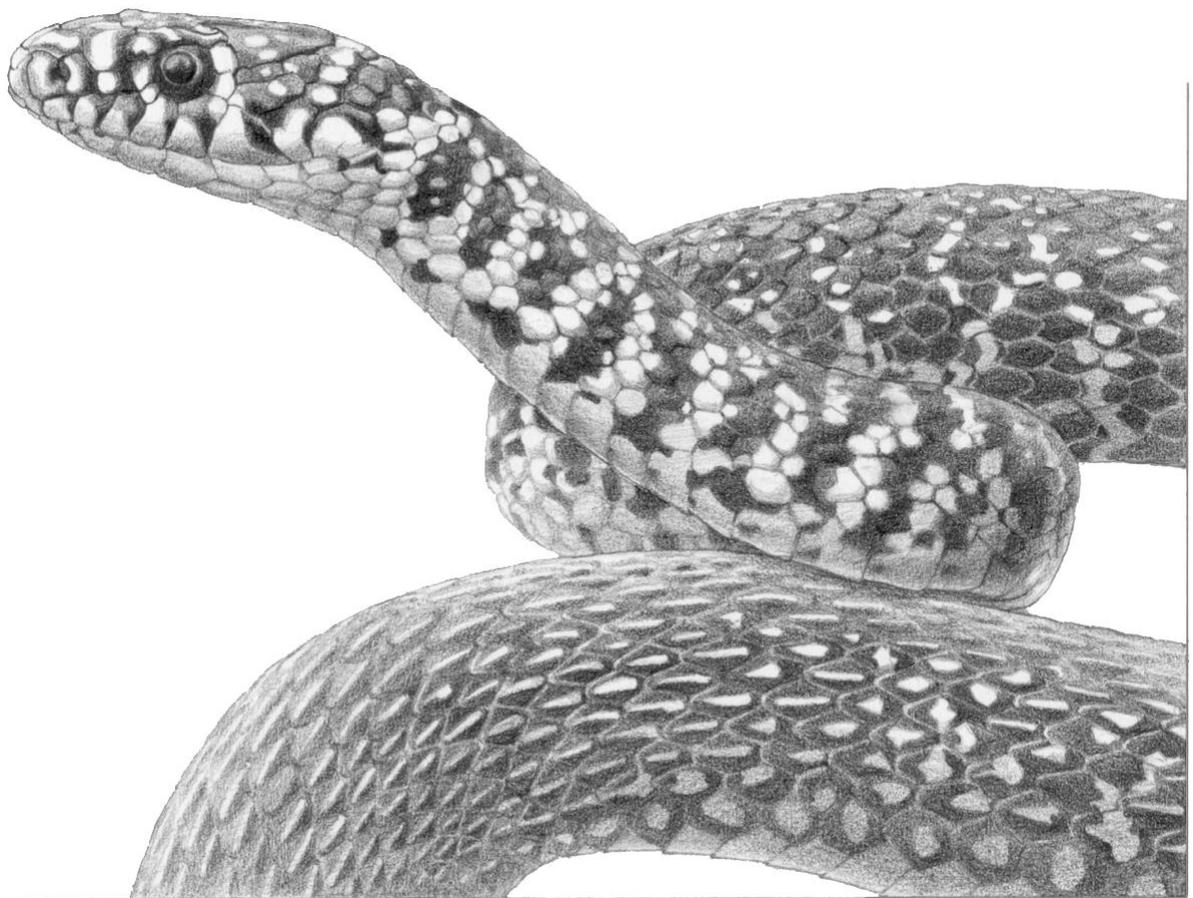




Les Colubridés

La colobra, l'anguila de plais, la barbôta

Cinq espèces de couleuvres se rencontrent en Limousin. Deux sont franchement aquatiques, les autres ont des moeurs terrestres, voire arboricoles. Complètement inoffensives, l'agressivité de certaines peut toutefois impressionner quiconque ose les saisir. Longues et effilées, elles ont toujours de grosses écailles sur la tête, et ne sont jamais venimeuses dans notre région.



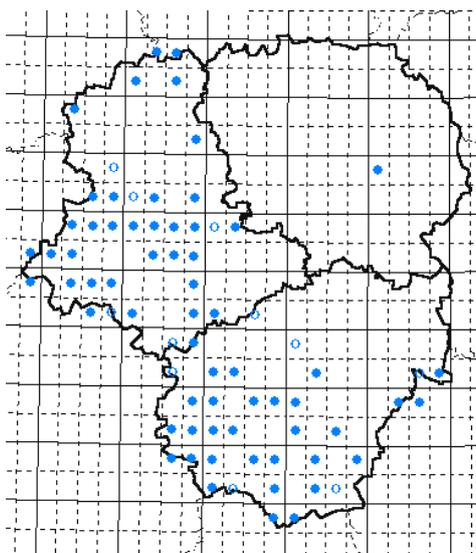
Couleuvre verte et jaune. *Dessin de Pierre Molteau*

Couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus* Lacepède, 1789)

Lo cinglant, la serp volanta

La Couleuvre verte et jaune est un serpent de grande taille (jusqu'à 1,5 m) caractérisé par sa couleur vert foncé pointillée de jaune. Le bout de sa queue formé de lignes longitudinales alternées de ces deux couleurs est également typique.

Répartition



L'aire de répartition de cette couleuvre est relativement restreinte : elle est présente en Italie, dans le nord-ouest de la Yougoslavie, le sud de la Suisse, et les trois-quarts sud de la France. Elle évite les zones d'altitude.

Assez commune dans l'ouest de la région, elle est peu signalée dans la partie est, notamment en Creuse, sans doute à cause du froid. Mais les défauts de prospection peuvent aussi être mis en cause.

Elle a été rencontrée jusqu'à 600 m d'altitude; les vallons et bosquets du Limousin lui conviennent parfaitement. Elle fréquente les talus, les lisières de forêts, les prairies ou encore les cimetières et les bords de rivières bien ensoleillés.

Biologie - éthologie

Bruyante lorsqu'elle s'enfuit, elle n'hésite pas à se jeter à l'eau lorsqu'elle y est contrainte. Très vive et parfois agressive, elle siffle et peut mordre violemment celui qui l'attrape. Elle se nourrit de rongeurs, d'oiseaux qu'elle débusque au nid, de lézards, de serpents, y compris de vipères et de couleuvres de sa propre espèce.

Elle grimpe volontiers dans les buissons ou les arbres pour rechercher le soleil.

Les observations sont plutôt ponctuelles, au hasard des promenades, de février à novembre, sauf en sortie d'hibernation où plusieurs individus ont été vus ensemble. Des accouplements ont été observés mi-mai dans le sud de la Corrèze.

La femelle pond une douzaine d'oeufs en juin ; l'éclosion a lieu en septembre.

Statut

Malgré sa vivacité, elle est une proie fréquente des Rapaces. Elle paie un lourd tribut au trafic routier : on la rencontre régulièrement écrasée sur la route (45 citations sur 137 serpents).

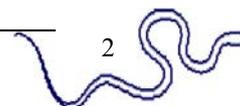
Elle est à rechercher dans le nord et l'ouest de la Creuse, pour pouvoir préciser son statut en Limousin.

En France, elle paraît en progression vers le nord, depuis le début du siècle.

Protection nationale.

Espèce de répartition indéterminée, commune dans l'ouest de la région

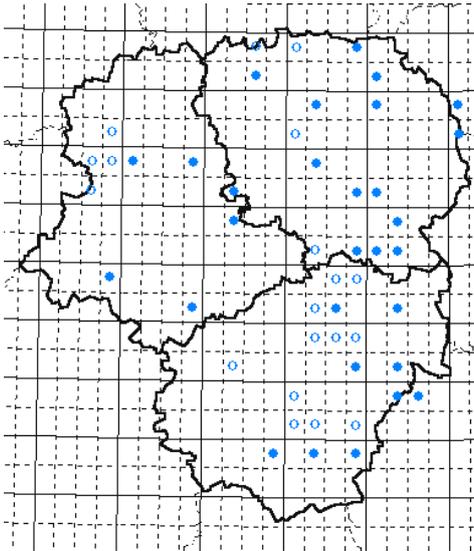
Nombre d'observations 1990 – 1998	136	Nombre d'observations avant 1990	32	% de secteur de carte	25%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----



Coronelle lisse (*Coronella austriaca* Laurenti, 1768)

La Coronelle lisse est une petite couleuvre d'environ 70 cm, de couleur gris à beige, avec des taches brunes plus foncées sur le dos. La face ventrale est de couleur uniforme, noirâtre à jaunâtre. Elle se caractérise notamment par une bande foncée, de chaque côté de la tête.

Répartition



Présente dans toute l'Europe, de l'Espagne à l'Oural, elle manque en France sur le pourtour méditerranéen, où elle est en compétition avec la Coronelle girondine. Son absence dans le sud-ouest est peut-être le fait du manque d'observateurs (SHF, 1989).

Cette espèce discrète est rarement signalée en Limousin. Les observations ont été faites sur l'ensemble de la région, mais plus particulièrement à des altitudes supérieures à 500 m.

Elle affectionne les milieux plutôt secs, comme les carrières abandonnées, les talus, les murets, les broussailles, les ruines... où elle trouve sa nourriture : les lézards.

Biologie - éthologie

Le régime alimentaire de cette espèce se compose presque exclusivement de Lézards (des murailles, vivipares ou encore Orvets) et plus occasionnellement de serpents et petits rongeurs.

Cette espèce est réputée pour les combats violents qui opposent les mâles durant la période de reproduction, au printemps.

Ovovivipare, la femelle pond une dizaine d'œufs en fin d'été ; les couleuvreaux se libèrent immédiatement de la membrane transparente.

Statut

La Coronelle lisse souffre en France de la disparition de ses habitats : débroussaillage, désherbage chimique des talus de route... et de sa relative ressemblance avec les Vipères.

Elle devrait être présente et est à rechercher partout en Limousin.

Protection nationale.

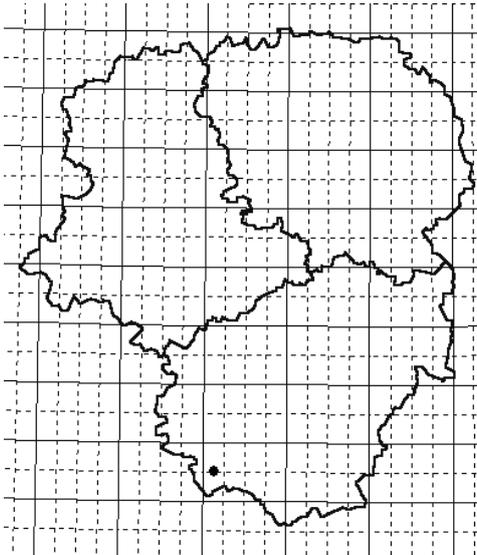
Espèce de répartition et d'abondance indéterminées

Nombre d'observations 1990 – 1998	42	Nombre d'observations avant 1990	26	% de secteur de carte	11%
-----------------------------------	----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

Coronelle girondine (*Coronella girondica* (Daudin, 1803))

La Coronelle girondine ressemble beaucoup à la Coronelle lisse, mais s'en distingue par la coloration du ventre très contrastée, souvent jaune et noire, la ligne noire qui barre l'œil, mais ne se prolonge pas en avant de l'œil, et par d'autres différences moins visibles (supralabiales quatre et cinq en contact avec l'œil, écaille rostrale peu visible du dessus de la tête...).

Répartition



La Coronelle girondine vit en Europe dans les zones méditerranéennes et sub-méditerranéennes, de la péninsule ibérique jusqu'au Tyrol, et dans le nord de l'Afrique.

Elle recherche les sites secs et ensoleillés, avec des murs de pierres, partout où les lézards sont abondants.

La seule observation limousine a été faite sur le causse de Brive : un individu était en train de se faire avaler par une Couleuvre verte et jaune !

Biologie - éthologie

C'est une espèce très discrète, sans doute le plus mal connu des serpents français. Cette couleuvre se nourrit presque uniquement de lézards, qu'elle chasse à l'affût tapis sous une pierre ou une souche. Elle ne se déplace à découvert qu'au crépuscule.

Elle est ovipare, contrairement à la Coronelle lisse.

Statut

Cette couleuvre est parfois victime de la circulation routière. Elle semble peu souffrir des activités humaines. Elle est à rechercher sur le causse corrézien, dans la zone où le Lézard ocellé est présent. Protection nationale.

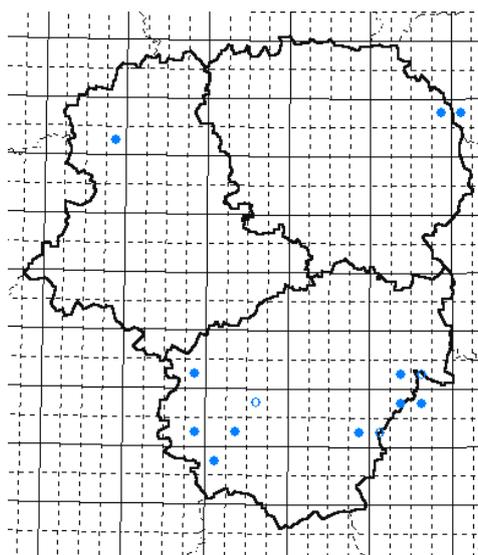
Espèce localisée, d'abondance indéterminée

Nombre d'observations 1990 – 1998	1	Nombre d'observations avant 1990	0	% de secteur de carte	%
-----------------------------------	---	----------------------------------	---	-----------------------	---

Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima* (Laurenti, 1768))

Symbole de l'ordre des médecins, de taille comparable à la Couleuvre verte et jaune, l'Esculape est une couleuvre de couleur brun olive, à la face ventrale jaune. Des confusions sont possibles chez les juvéniles avec les Couleuvres à collier ou les Couleuvres vertes et jaunes.

Répartition



Espèce d'Europe occidentale, centrale et méridionale, elle est présente du nord-est de l'Espagne au sud de la Pologne et à l'Asie mineure. Elle manque en France au nord d'une ligne reliant Brest, Paris et Belfort. Ailleurs, elle ne présente pas une répartition homogène.

En Limousin, elle est très peu signalée et très localisée : elle est surtout notée dans la vallée de la Dordogne, et dans l'ouest de la Corrèze. Une seule observation a été faite en Haute-Vienne, à Bellac. En Creuse, il s'agit principalement d'individus trouvés morts sur la route, sur la commune d'Evaux-les-Bains.

Seulement 14 stations sont connues. La Couleuvre d'Esculape est observée dans les zones sèches et broussailleuses (lisières de forêts, talus, terrains vagues, ravins forestiers...).

Biologie - éthologie

Les observations ont été faites entre 150 et 600 mètres d'altitude. Son régime alimentaire et ses mœurs sont semblables à ceux de la Couleuvre verte et jaune, mais la Couleuvre d'Esculape est nettement arboricole : elle grimpe très bien aux arbres pour s'exposer au soleil.

Elle s'approche volontiers des habitations, et peut être observée sous des tas de foin par exemple, près des granges, sous les toitures. Assez sensible au froid, elle est surtout visible durant les journées les plus chaudes.

Statut

Sans doute rare en Limousin, cette grande couleuvre mérite une attention particulière. Sa distribution apparaît sporadique.

Elle est à rechercher sur l'ensemble de la région, dans les sites favorables.

Protection nationale.

Espèce de répartition indéterminée, rare

Nombre d'observations 1990 – 1998	17	Nombre d'observations avant 1990	13	% de secteur de carte	4%
-----------------------------------	----	----------------------------------	----	-----------------------	----

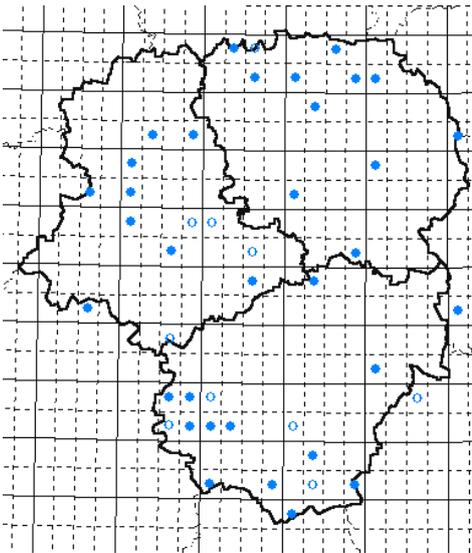


Couleuvre vipérine. *Dessin de Pierre Molteau*

Couleuvre vipérine (*Natrix maura* (Linnaeus, 1758))

Plus petite que la Couleuvre à collier, sa taille moyenne ne dépasse généralement pas 70 cm. Sa robe, très variable selon les populations, a néanmoins une caractéristique commune : présence d'un dessin très vipérin, expliquant son nom et la ressemblance avec les vipères. Elle s'en distingue par le dessus de la tête couvert de larges écailles et par la pupille ronde.

Répartition



En Europe, on ne la trouve qu'en Espagne, dans les deux tiers sud de la France, dans le sud-ouest de la Suisse et le nord-ouest de l'Italie.

Assez peu signalée dans notre région, elle est néanmoins présente dans les trois départements.

Si on la rencontre dans des milieux comparables à ceux recherchés par la Couleuvre à collier (étangs, mares), elle est nettement aquatique et préfère les rivières à courant rapide et à eau claire. Elle vit rarement loin de l'eau.

C'est plutôt un serpent de basse altitude (de 100 à 300 m), mais elle peut s'installer jusqu'à 900 m si le biotope lui est favorable et les proies nombreuses.

Biologie - éthologie

Elle chasse activement Goujons, Vairons et autres petits poissons. Son habitude de fréquenter des eaux froides l'oblige à remonter fréquemment sur les berges pour réguler sa température.

Principalement diurne, la Couleuvre vipérine est active dès que le soleil lui permet de se réchauffer. L'hibernation est comparable à celle des autres couleuvres, de novembre à mars, même si on note les premières observations dès février.

Les observations sont le plus souvent ponctuelles, mais on peut noter un rassemblement de 10 individus sous une tuile plate, dans un jardin, en juillet 1998 (Dournazac, 87), et plus de têtards dans la mare à proximité!

Statut

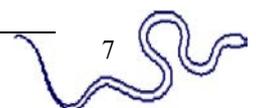
Certains pêcheurs la respectent, d'autres la considèrent comme une concurrente ! Elle est victime de sa ressemblance avec les vipères.

Le boisement des berges des ruisseaux la menace en diminuant le nombre de proies potentielles. La pollution des cours d'eau la menace d'empoisonnement, mais aussi de disette en éliminant ses proies.

Protection nationale.

Espèce disséminée, d'abondance indéterminée

Nombre d'observations 1990 – 1998	51	Nombre d'observations avant 1990	15	% de secteur de carte	13%
-----------------------------------	----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

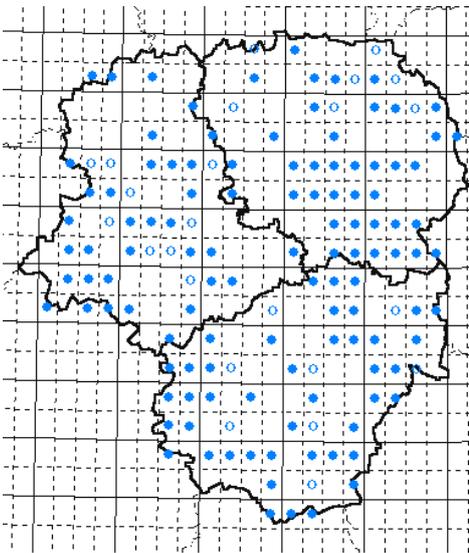


Couleuvre à collier (*Natrix natrix* (Linnaeus, 1758))

La còu blanc

Cette grosse couleuvre grise peut atteindre un mètre vingt. Un collier contrasté orne son cou, caractéristique qui permet le plus souvent de la distinguer des autres espèces. Mais, ce collier peut être estompé, voire disparaître chez les individus âgés ; les marques noires des labiales sont alors le critère déterminant. Ce dernier critère permet aussi de différencier les jeunes Couleuvres à collier des jeunes Couleuvres d'Esculape, qui présentent aussi un collier clair.

Répartition



La Couleuvre à collier est présente dans toute l'Europe, sauf l'Irlande et l'Ecosse, et jusque dans le nord-ouest de l'Afrique. On la trouve partout en France, mais elle se raréfie dans les grandes zones de cultures.

Relativement facile à observer et à identifier, elle est notée dans toute la région. Elle fréquente tous les types de milieux humides : étangs, ruisseaux, mares, landes, tourbières, quelquefois près des habitations.

Au printemps, des juvéniles sont régulièrement observés de nuit, chassant des têtards ou de jeunes grenouilles dans les mares.

Biologie - éthologie

Elle est surtout observée de mars à novembre, mais on peut la voir également au cœur de l'hiver lors des journées particulièrement chaudes. Un individu a été trouvé mort sur la route en janvier 1997, à Vars-sur-Rozeix (19).

Quand elle se sent menacée, cette couleuvre peut simuler la mort : corps retourné, yeux réversés, gueule ouverte, elle reste immobile jusqu'à ce que l'intrus s'éloigne.

La Couleuvre à collier pond ses oeufs dans les végétaux en décomposition, dans le fumier, la sciure. Il est fréquent qu'un site de ponte favorable serve à plusieurs femelles : un grand nombre d'oeufs peuvent ainsi être découverts sur un même site. Au mois de juillet, des femelles remplies d'oeufs ont été signalées écrasées sur la route.

Leur nourriture se compose principalement de grenouilles, de tritons, et de Crapauds communs. Des jeunes sont régulièrement observés de nuit chassant des amphibiens dans les mares.

Statut

Elle ne semble pas menacée en France. Elle n'est pas réellement en danger dès lors que les zones humides sont préservées. Elle subit une prédation importante toutefois de la part des oiseaux (Rapaces, Hérons), des Renards...

Protection nationale.

Espèce présente partout, commune

Nombre d'observations 1990 – 1998	244	Nombre d'observations avant 1990	57	% de secteur de carte	45%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	----	-----------------------	-----

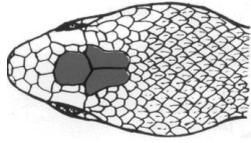
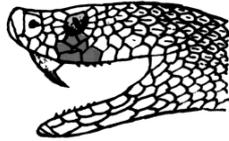
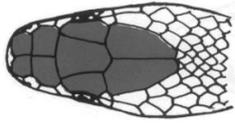
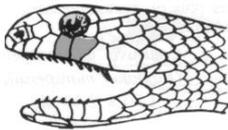




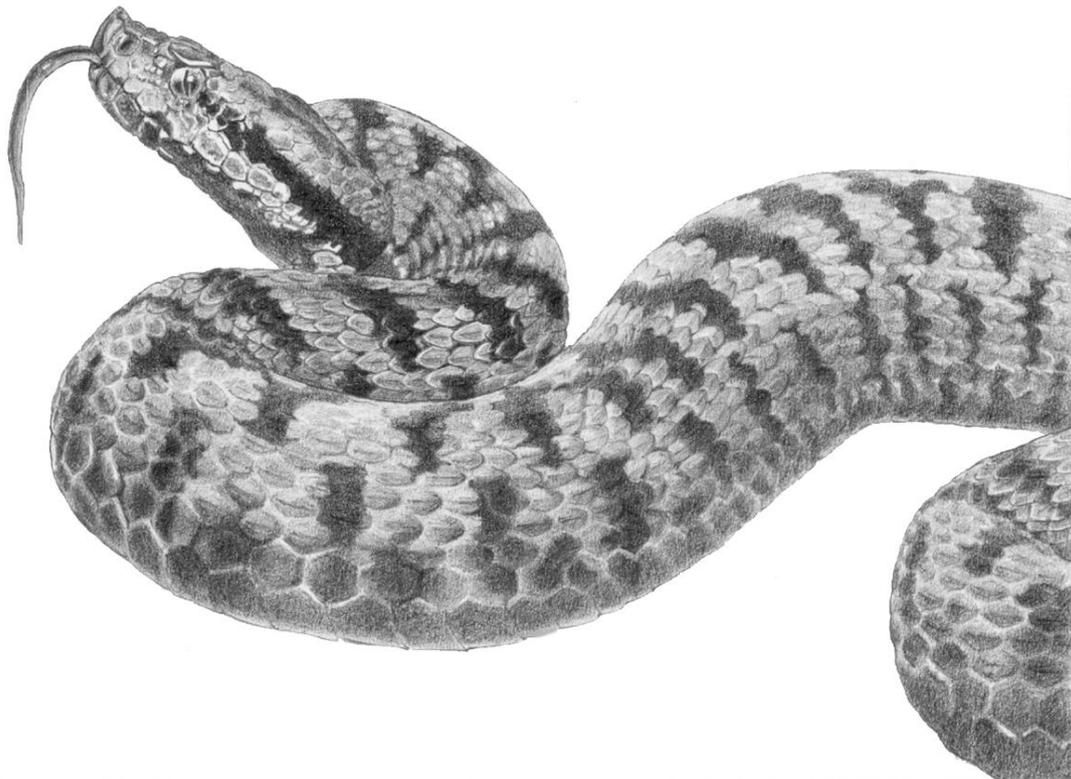
Les Vipéridés

Deux espèces sont présentes en Limousin : la Vipère péliade et la Vipère aspic. Il n'est pas facile de les différencier ; cependant, le milieu où on les trouve peut donner des indications. Mais le critère le plus fiable reste le nombre de rangées de petites écailles entre les labiales et l'œil : une chez la Vipère péliade et deux à trois chez l'aspic. Les écailles situées sur le dessus de la tête sont généralement plus grandes chez la péliade que chez l'aspic. Ces deux serpents peuvent infliger des morsures dangereuses à l'homme.

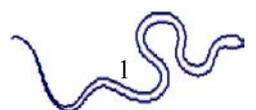
La distinction vipère - couleuvre est aisée : taille plus petite, corps épais, dessins en zigzag caractéristiques et surtout pupille verticale.

	L'écailleure de la tête	La pupille en fente	La forme
vipère (venimeuse)			 Corps trapu et queue courte
Couleuvre			 Corps effilé et queue longue

Dessins extraits de Naulleau (1984) et Le Garff (1991)



Vipère aspic. Dessin de Pierre Molteau

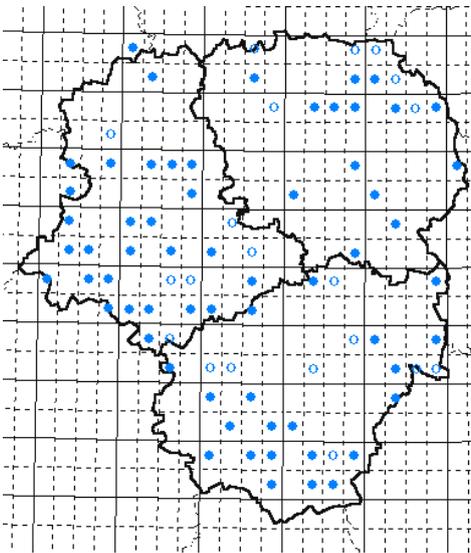


Vipère aspic (*Vipera aspis* (Linnaeus, 1758))

La serp, la malaserp, l'arpic, l'arpic roja, la serp roja

D'une longueur moyenne de 50 à 60 cm, la coloration de l'aspic est très variable. Dans notre région, la robe est brun grisâtre ou rougeâtre, avec un zigzag moins prononcé que chez la péliade : la ligne vertébrale est souvent remplacée par une série de traits noirs. Cette description est à prendre avec prudence, tant les variations entre populations sont fréquentes. La taille plus petite et des écailles petites et nombreuses sur la tête sont plus caractéristiques de l'espèce. Son museau est légèrement retroussé.

Répartition



Présente dans le nord-est de l'Espagne, en Suisse, Italie et Sicile; elle manque en France au nord d'une ligne Saint-Nazaire – Nancy.

On la rencontre dans les trois départements du Limousin, mais les observations restent ponctuelles. Un rassemblement de 10 individus a été signalé en septembre 1994, à Saint-Yrieix-la-Perche (87).

Elle est peu observée au-dessus de 700 m, ce qui correspond à la zone de présence de la Vipère péliade. Cependant, des individus des deux espèces ont été observés à peu de distance, par exemple sur la commune de Moutier-Rozeille (23) ou Peyrelevade (19).

Biologie - éthologie

Vipère des zones sèches, elle fréquente les lisières de forêts, les éboulis rocheux, les vieux murs. Elle nage cependant fort bien.

Diurne, on peut la rencontrer de mars à novembre, mais c'est surtout l'été qu'on note le plus d'observations. Sa nourriture se compose surtout de petits rongeurs et de lézards.

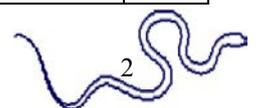
Elle se laisse assez facilement observer et fuit moins rapidement que les autres serpents, lorsqu'on l'approche.

Statut

Pas réellement en danger, elle est trop souvent tuée par celui qui la rencontre. La vipère fait peur ; son rôle dans la régulation des populations de micromammifères, comme les Campagnols, n'est pas suffisamment comprise.

Espèce présente partout, d'abondance indéterminée

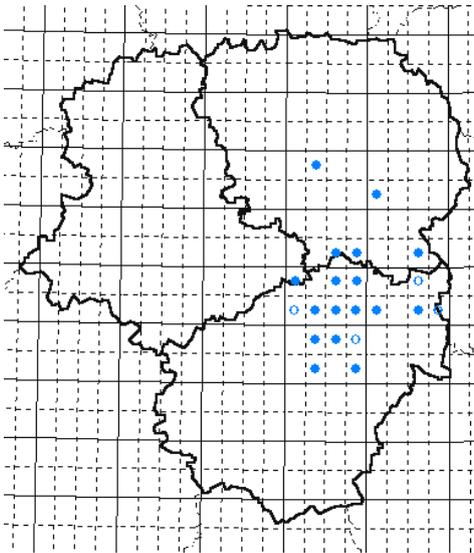
Nombre d'observations 1990 – 1998	116	Nombre d'observations avant 1990	4	% de secteur de carte	26%
-----------------------------------	-----	----------------------------------	---	-----------------------	-----



Vipère péliade (*Vipera berus* (Linnaeus, 1758))

C'est une vipère de grande taille : les femelles atteignent facilement 80 cm de longueur. Les mâles, un peu plus petits, ont une robe aux dessins plus marqués : une barre vertébrale en zigzag brun foncé ou noire, avec une série de points sur les flancs. Le reste du corps est grisâtre, la face ventrale noire. Les femelles ont le même dessin mais sont franchement brunes, tirant souvent sur le rouge cuivré, ce qui peut induire une confusion avec la Vipère aspic. Par ailleurs, les écailles du dessus de la tête sont moins nombreuses et plus grandes que chez l'aspic. La Vipère péliade possède une seule rangée d'écailles entre l'œil et les labiales.

Répartition



Vipère du Nord de l'Europe, le Massif Central est certainement la limite sud de sa répartition. On la rencontre sur les hauts plateaux du Limousin (Haute Corrèze, sud de la Creuse), souvent près des milieux humides, comme les tourbières.

Sa présence n'a pas été confirmée en Haute-Vienne, elle est sans doute à rechercher dans les monts d'Ambazac où existe une mention non confirmée.

Biologie - éthologie

Supportant très bien le froid, on peut la rencontrer dès que la température de l'air atteint une dizaine de degrés, pour peu qu'il y ait suffisamment de soleil permettant à la vipère d'augmenter sa température interne. Elle se nourrit de rongeurs, grenouilles, Lézards vivipares et Lézards des souches qui fréquentent le même milieu. Elle a été vue capturant un Orvet.

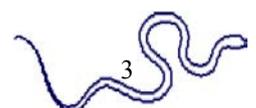
Il est à noter qu'elle est généralement plus vive et plus craintive que l'aspic, peut-être plus difficile à observer. L'accouplement se déroule peu de temps après la sortie de l'hibernation. Une femelle adulte met au monde une quinzaine de jeunes encore enveloppés d'une membrane d'où ils sortent immédiatement.

Statut

Localisée dans notre région, elle est moins commune que l'aspic. Elle est souvent trouvée écrasée sur les routes ou bien tuée intentionnellement.

Espèce localisée, d'abondance indéterminée

Nombre d'observations 1990 – 1998	41	Nombre d'observations avant 1990	15	% de secteur de carte	6%
-----------------------------------	----	----------------------------------	----	-----------------------	----





Gestion en faveur des Reptiles

Préservation des milieux

Fermeture des milieux

Les Reptiles souffrent de la fermeture des milieux qui ne permet plus aux rayons du soleil d'atteindre le sol. En effet, la déprise agricole, et la mutation des systèmes de production ont modifié fortement et rapidement les paysages limousins. Le milieu boisé a fortement progressé en surface, en particulier par l'enrésinement des landes à callunes et des tourbières. Cette pratique est catastrophique pour des espèces comme le Lézard des souches, le Lézard vivipare, l'Orvet, la Vipère péliade et la Coronelle lisse (Fretey, 1989).

Disparition des zones humides

Les petites zones humides (rigoles, mares abreuvoir ou lavoir, ornières, ...) abandonnées se comblent naturellement. L'intensification agricole entraîne souvent le drainage en plus de la destruction du bocage... Ces pratiques éliminent irréversiblement les refuges et les sources de nourriture de nombreuses espèces.

Réhabilitation des carrières

Dans notre région où les milieux rocheux sont rares, les Reptiles apprécient les carrières. Mais celles-ci sont souvent "remises en état", ou utilisées comme décharges ou pistes d'apprentissage à la conduite, ou encore végétalisées avec des essences ligneuses pour les camoufler ce qui a pour effet de diminuer l'ensoleillement.

Il est prévu de sensibiliser les gestionnaires des carrières en fin d'exploitation de l'intérêt de ces sites artificiels pour les Reptiles.

Entretien des bords de routes

Si les talus de bords de routes, de bords de voies ferrées sont des milieux favorables à la vie des Reptiles, l'entretien mal raisonné de ceux-ci peut détruire directement des animaux, comme le trafic routier aux périodes de migration, de reproduction...

Information du public

Les Reptiles payent un lourd tribut de la méconnaissance des gens. La peur pousse souvent ces derniers à tuer d'un coup de bâton un animal inoffensif dont le seul tort était de se trouver sur leur passage... Seules les Vipères peuvent inoculer un venin, qui, chez une personne en bonne santé, ne laisse généralement pas de séquelles.

Terrariophilie - Espèce introduites

La terrariophilie est toujours à la mode et semble même se développer. Cette pratique par des personnes peu scrupuleuses risque d'introduire des parasites et / ou des espèces exotiques concurrentes des espèces autochtones, comme par exemple la Tortue de Floride...

Comme ailleurs en France, la Tortue de Floride est observée un peu partout en Limousin. Sa commercialisation en France va bientôt être interdite, mais d'autres espèces la remplaceront sur le marché. Au mois de janvier 1999, une Tortue hargneuse (*Chelydra serpentina*), dont le commerce est autorisé, a été trouvée morte en Creuse. C'est aussi une espèce qui peut s'acclimater sous nos climats...



Les Reptiles en occitan

Lézard des murailles

La rapieta, la luserta, l'esgrinjòla, la serpauda, l'esgrisòla, la grisòla, la sargate, la lusertine

"*Magre coma 'n 'esgrinjòla*" = maigre comme un lézard

"*Una rapieta*", c'est au figuré un petit gars maigre et vif

"*Lo lusert*" = le sexe de l'homme

"*Jugar au lusert*" = se prélasser au soleil

"*Fai 'na cholor a ne'n far badar tots los luserts e tots los picataus dau país*" = il fait une chaleur à faire bailler tous les lézards et piverts du pays.

"*Enrajat coma un lusert*" = enragé comme un lézard

La queue du lézard porte chance au jeu. Elle est signe d'argent. La croyance populaire dit que si un lézard (ou un serpent) vous a mordu, il ne faut pas le tuer. En s'en allant, il emporte son venin. Sinon, vous pourriez en mourir...

Toponymie :

"Le moulin des rapiettes" (Saint-Sornin-Leulac, plan de 1830), "les Angrisolles" (Vicq)

A Couzeix, au lieu dit Saint-Florent, qui a conservé son nom occitan "*las grinjòlas*", il y avait un vieux moulin qui se ruina. Parmi les pierres devaient se prélasser les lézards... des murailles.

Orvet

l'aduelh, l'anaduelh, l'enduelh, lo viruelh, lo vanuelh, la serp de veire (= le serpent de verre)

"*Si l'enduelh avia 'n 'uelh, e la serp una dent, res se sauvaria sus terra*" = si l'orvet avait un œil et le serpent une dent, rien ne se sauverait sur terre

"*Si l'enduelh avia 'n 'uelh, e la serp una dent, l'i auria pus de crestiens*" = si l'orvet avait un œil et le serpent une dent, il n'y aurait plus d'hommes

"*L'enduelh a pas d'uelhs*" = l'orvet n'a pas d'yeux

Sa morsure est réputée des plus dangereuses, de même que celle du lézard vert, d'autant plus inguérissable, sans doute, qu'elle est plus rare...

Couleuvres

La colòbra, l'anguila de plais, la barbòta

La couleuvre, qui est censée téter les vaches, ou du moins boire le lait avec gourmandise est aussi appelée "*la testa vacha*".

"*Feinhant coma 'na barbòta*" = fainéant comme une couleuvre

Vipère aspic

La serp, la malaserp, l'arpic, l'arpic roja, la serp roja

"*Adrech coma 'na serp*" = adroit comme un serpent

"*Maluros coma las serps mai los serpilhons*" = malheureux comme les serpents et les petits serpents

"*Mauvat coma 'n 'arpic*" = méchant comme un aspic

"*Mesfios coma las serps*" = méfiant comme les serpents

"*Esmalit coma serp*" = en colère comme un serpent

Le Lucane cerf-volant porte en Corrèze le nom d'*Espolha-serp* ou *Espeulha-serp* (= qui dépouille les serpents), trace résiduelle de croyances oubliées...

Proverbe :

"*Trainariatz totjorn son benat sus lo país coma 'na serp*" = on traîne toujours le ventre à terre comme un serpent

"*Ente n'i a una, n'i a doas*" = où il y en a une, il y en a deux (il s'agit de deux vipères, réputées vivre par couple)

"*Quo es per la testa que tuan las serps*" = c'est par la tête qu'on tue les serpents



"*La fam fai sautar la serp dau boisson*" = la faim fait sortir le serpent du buisson

"*Chaupissetz pas la serp, vos mordra pas*" = ne marchez pas sur le serpent, il ne vous mordra pas

De quelqu'un de très hargneux, on dit : "*Quo es 'n 'arpic*" = c'est un aspic

Un mauvaise langue est "*na linga d'arpic*"

Expression :

"*La serp espera la mòrt o la balha*" = la vipère attend la mort ou la donne

Pour empêcher un serpent de sauter sur vous, ou de monter le long du bâton, il faut cracher dans vos mains, cracher sur le bâton et cracher entre le serpent et vous...

La tradition dit de tuer le premier serpent que vous voyez de l'année, cela vous portera bonheur, dans toutes vos affaires d'argent, pour conclure vos marchés. L'outil qui vous aura servi, ne le jetez pas, il est meurtrier, il vous portera bonheur en tout temps. Et si vous trouvez une peau de serpent, ramassez la, elle est faste.

De quelqu'un qui ne peut pas se décider à faire ce qu'il devrait, on dit : "*S'estorç coma la serp que monta dins lo forn*" = il se tord comme le serpent qui monte dans le four.

Marcelle Delpastre nous raconte aussi cette histoire : "Quand elle suivait sa mère et sa grand-mère à la grande mare pour la lessive, parfois une ombre se dessinait dans l'eau et ce n'était pas l'ombre d'un arbre! C'était un grand serpent qui prenait forme, qui s'encolérait, qui voulait sortir de l'eau, qui arrivait sur vous, menaçant, de toute sa vitesse, en courant sur l'eau agitée. Celui qui se serait trop approché du bord, en un clin d'œil le serpent l'aurait pris pour l'emmenner sous l'eau, et jamais il n'en serait ressorti."

Une autre histoire : "Parfois en cassant un œuf dont la coquille ne portait aucun signe particulier, des gens y ont trouvé un serpent. Et c'était bien dans un œuf de poule. Pourquoi et comment? Allez savoir... Mais certainement ce n'était rien de faste..."

Matière rassemblée par l'Institut d'Etudes Occitanes du Limousin.

Un merci tout particulier à Yves Lavalade qui a fait un très gros travail de recherche pour son bestiaire occitan dans lequel la majeure partie des textes a été puisée.



Observateurs

A T S Protection de la nature (Neuvic), A.R.C.A.N.E., ACCA Haute-Vienne, ACHAIT Nadine, ALIPHAT Michèle, ALLELY Jean Pierre, ANDERSEN PH (SHF), ANGLADE Arlette, ANGLIO Grégory, AUCLAIR R (SHF), AUDEVARD Alban, AUDEVARD Aurélien, BARATAUD Julien, BARATAUD Michel, BARBAUD Pierre, BARBRAUD JC (SHF), BEAUDOINT JC (SHF), BESSE Antoine, BESSE Philippe, BIENVENU Jean-Michel, BINDER Jeremy (ONC), BITEAU Thomas, BLONDET Philippe, BOEUFGRAS Joël, BOIRON A. (SDG23), BOISSIERE (Club Ecrevisse), BOITIER Emmanuel, BONNET F.R. (SHF), BONNET Philippe, BOUDAREL P (SHF), BOULESTEIX Pascal, BOUR R (SHF), BOUYSSOU Hervé, BOYRON Alain (ONC), BRIANT Françoise, BROGARD J (SHF), BRUGEL Eric, BRUGIERE Dominique, BRUTUS J.P. (louveterie), BURNELEAU G (SHF), BUSSON J (SHF), BUTLER H (SHF), CACOYE Annick, CALIFAUD A. (SDG87), CARTRON C (SHF), CAVALIN Pascal, Centre de Soins (87), CERISIER Fabien, CHABROL Laurent, CHAMARAT Noëlle, CHAMPION P (SHF), CHANTEGROS Jean-Michel, CHANTEPIE Guy, CHARISSOU Isabelle, CHATAUR Jean-Claude, CHAUSSADE Daniel, CHEMLA Olivier, CHEVALIER G (SHF), CHEVALIER Johan, CHICHE Frédéric, Club Nature L'ECREVISSE, CLUZEAU Sophie, COCHARD Pierre Olivier, COCHET Gilbert, COEDELLO François, COISSAC, COLAS Jean-Christophe, COLLIN de l'HORTET Alain, COMBROUZE Philippe, CONJEAU Alain (ONC19), COQ Michel, COARTOU Christian, COURTOIS JM (SHF), COUSSY E. (FDC86), CREMOUX Danièle, CRUVEILLIER Marcel, D'ABADIE R., DAUDE M., DAVID P (SHF), DAYRAS Maurice, DDAF Corrèze, DE BLIGNIERES FX (SHF), DE HAAN C (SHF), DEBORDES Josette, DEBOULONNE A (SHF), DECONCHAT C (SHF), DECAUX F., DELBANCUT Patrice, DELCOURT A (SHF), DELGOULET Michel, DELPUECH A. (FDC87), DENTIN A (SHF), DEPOUX R. (biblio), DESCHAMPS Jacques, DESPLACES Robert, DOM Olivier, DOUCELIN Annick et Christian, DOUCET Marie-France, DOURLET Julien, DUBOC P., DUBREUIL Bernard (ONC), DUFLOS Stéphane, DUGUY R (SHF), DULAC R. (SGD23), DUMETRE Aurélien, DUROUX N. (SDG87), ELLIAU D (SHF), EWALD F (SHF), EYRAUD Olivier, FAUBERT Frédéric, FAUCHER Yves, FAURE Fernand, FAURIE Bernard et Cathy, FAYADAS Fabien (ONC), Fédération Départementale des chasseurs de la Corrèze, FLOTTES J (SHF), FOMBONNAT Jean, FOURNIER M, FRAINNET Chantal et Danielle, Eric TAUPIN, FUCH François, GADY Serge, Garde chasse Corrèze, GARET Serge, GAUTHIER Robert, GAYAUD Jean Pierre, Gendarmerie de Bourgneuf, GENEST Michel, GENEST Sébastien, GENEVOIX Emile, GEOVISION, GERBAUD Alain (ONC), GIOSA Pascal, GOURGOUSE Jacqueline, GRAFEUILLE Didier, GRAPPY Claudine, GRAVEY Patrick, GUERBAA Karim, GUERET L. (SDG23), HEBRAS Jérôme, HEINTZ Sylvie, HENNEQUIN Erwan, HEUCLIN D (SHF), INDELICATO Nathalie, JAVEL Bertrand, JORAND Pierre, KERAUTRET L (SHF), LABIDOIRE Bruno et David, LABIDOIRE Guy, LABIDOIRE Patrick, LABLONDE Stéphane (ONC), LALUQUE Jacques (ONC), LAMARGOT G. (SDG87), LAMAUD Jacques, LANGENBACH Jean-Claude, LANOT B (SHF), LAURET M. (SDG87), LE CORF J (SHF), LE LOUARN Henri, LEBARON André, LEBLANC Frédéric, LECRIVAIN J.P. (garde ONC), LEROUGE Cathy, LEROY Eric, Lieutenants de Louveterie (Archive), LINET Cathy et J.C., LIZOT Olivier, LUGLIA Rémi, LUYEN Vân, MACE JP (SHF), MAGHIN Rémi (ONC), MAJCHRZAK Alain, MALAFOSSE Jean Pierre, MALTHIEUX Laurent, MARCHEGAY Philippe, MARNIER Sophie, MASSIT Emmanuel (ONC), MASSON Béatrice, MASSON D (SHF), MASSON Thierry (ONC), MATHIEU Sébastien (ONC), MATHIOU Rébecca, MATHIVET David, MAUCHIEN Y. (SDG87), MAURY Frédéric (ONC19), MAVEYRAUD F. (ACCA87), MAZAUD Serge, MEESTER, MERCIER F. (SDG19), MERY B. (garde particulier), METOUT Claudine, MOLTEAU Pierre et Dominique, MORCEL Brigitte, MORELON Stéphane, MOURGAUD Gilles, MURAT (FDC19), MURAT Denis, MUSELET (SHF), NAUDON David, NERI F (SHF), NICOUX Roland, NOEL Frédéric, NORE Thérèse, OLIVIER E., OTHMAN T (SHF), PALLIER Gilles, PARINET Jean, PAUTRE JM (SHF), PECHER – BELEZY, PENICAUD P. (SDG87), PEROT Nicolas, PERRIN Ch (S.H.F.), PEYTOUR Nicole, PILON D (SHF), PINSTON H (SHF), POITEVIN F, POMIER Jean-Marc, POTTIER Gilles, POTTIER Pierre, POUGET Gaëlle, POUGET Michelle, POURREAU J (SHF), PRECIGOUT Patrick, PRUDENT Georges et Brigitte, PUTIN E. (FDC63), QUESNE D (SHF), QUIONIO S. (FDC 23), RABACHE Jean-Jacques, RAVET, RAYNAUD, RENOUE Christine, RENSON Didier, RIBIERE Ph, RIOLS C., ROBERT Sylvain, ROSNOBLET R (SHF), ROUCHON Yves, ROUDIE Nathalie, ROUE Sébastien, ROUET Régis, RUSSIAS L (SHF), S. F. E. P. M., S.E.P.O.L., SCHMIDT Isabelle, SERVEAU JM, Service départemental de garderie de la Creuse (ONC), Service Régional de la Protection des Végétaux - Valérie LE VASSEUR, SIRIEIX David, Société pour l'Etude et la Protection des Mammifères (VZZ), SOUMARE Catherine, STARCK Bruno, TARDY S (SHF), TERADE N. (FDC87), TEULIERE Jean-Michel, TEYNIE Alexandre, TOUMAZET Jean-Pierre, TOURET P. (LPO Auvergne), TRINIOL G. (SDG63), VAN UCHELEN E (SHF), VEEN Rob, VERDAVAINE X (SHF), VERU Philippe, VIARTEIX Philippe, VIERHOUT Tom - VAN ULIET Inge, VIGNON V (SHF), VILLA Olivier, VILLARET JC (SHF), VOISIN Pierre, ZUIDERWIJK A (SHF)

Auteurs des textes

Introduction	S. Mazaud	<u>Mammifères</u>	
<u>Reptiles</u>		<u>Insectivores</u>	
Tortue de Floride	I. Charissou	Hérisson d'Europe	N. Indélicato
Cistude d'Europe	S Duflos	Taupe d'Europe	N. Indélicato
Orvet	S Duflos	Musaraigne couronnée	N. Indélicato
Lézard ocellé	S Duflos	Musaraigne pygmée	N. Indélicato
Lézard vert	S Duflos	Crossope aquatique	N. Indélicato
Lézard des murailles	S Duflos	Crossope de Miller	N. Indélicato
Lézard vivipare	S Duflos	Musaraigne des jardins	I. Charissou
Lézard des souches	S Duflos	Musaraigne musette	N. Indélicato
Couleuvre verte et jaune	S Duflos	<u>Chiroptères</u>	
Coronelle lisse	S Duflos	Grand Rhinolophe	M. Barataud
Coronelle girondine	I. Charissou	Petit Rhinolophe	M. Barataud
Couleuvre d'Esculape	S Duflos	Rhinolophe euryale	M. Barataud
Couleuvre vipérine	S Duflos	Grand murin	M. Barataud
Couleuvre à collier	S Duflos	Petit murin	M. Barataud
Vipère aspic	S Duflos	Murin de Daubenton	M. Barataud
Vipère péliade	S Duflos	Murin à moustaches	M. Barataud
		Murin de Natterer	M. Barataud
		Murin à oreilles échancrées	M. Barataud
		Murin de Bechstein	M. Barataud
		Barbastelle	M. Barataud
		Oreillard brun	M. Barataud
		Oreillard gris	M. Barataud
		Noctule commune	M. Barataud
		Noctule de Leisler	M. Barataud
		Sérotine commune	M. Barataud
		Pipistrelle commune	M. Barataud
		Pipistrelle de Kuhl	M. Barataud
		Vespère de Savi	M. Barataud
		Minioptère de Schreibers	M. Barataud
<u>Amphibiens</u>		<u>Carnivores</u>	
Salamandre tachetée	M. Aliphath	Renard roux	M. Barataud
Triton alpestre	S. Mazaud	Loutre d'Europe	M. Barataud
Triton crêté	S. Mazaud	Vison d'Amérique	C. Couartou
Triton marbré	S. Mazaud	Blaireau	C. Couartou
Triton palmé	S. Mazaud	Martre	M. Barataud
Triton ponctué	S. Mazaud	Fouine	C. Couartou
Alyte accoucheur	S. Mazaud	Hermine	M. Barataud
Sonneur à ventre jaune	S. Mazaud	Belette	M. Barataud
Pélodyte ponctué	E. Brugel	Putois	C. Couartou
Crapaud commun	E. Brugel	Genette	M. Barataud, F. Léger
Crapaud calamite	E. Brugel	Chat sauvage	M. Barataud, F. Léger
Rainette verte	E. Brugel		
Rainette méridionale	E. Brugel		
Grenouille agile	E. Brugel		
Grenouille rousse	E. Brugel		
Grenouille verte	E. Brugel		
Grenouille de Lessona	E. Brugel		
Grenouille rieuse/de Pérez	E. Brugel		

Rongeurs

Ecureuil roux	F. Noel
Loir	J.M. Teulière
Lérot	J.M. Teulière
Muscardin	J.M. Teulière
Rat surmulot	I. Charissou
Rat noir	I. Charissou
Souris grise	I. Charissou
Rat des moissons	F. Noel
Mulot sylvestre	F. Noel
Mulot à collier roux	F. Noel
Campagnol roussâtre	F. Noel
Campagnol des champs	F. Noel
Campagnol agreste	F. Noel
Campagnol des neiges	I. Charissou
Campagnol souterrain	F. Noel
Campagnol de Gerbe	F. Noel
Campagnol terrestre	F. Noel
Campagnol amphibie	F. Noel
Rat musqué	F. Cerisier
Ragondin	F. Cerisier

Contexte régional	F. Cerisier
Le loup	J.M. Teulière
Termes occitan	B. Comby

Lagomorphes

Lapin de garenne	J.P. Toumazet
Lièvre commun	J.P. Toumazet

Ongulés

Sanglier	J.P. Toumazet
Cerf élaphe	J.P. Toumazet
Chevreuil	J.P. Toumazet
Daim	J.P. Toumazet
Hydropote	J.P. Toumazet
Chamois	J.P. Toumazet
Mouflon de Corse	I. Charissou

BIBLIOGRAPHIE

Contexte régional

- ANDRE M.F. (1995) - Vitesse d'enfrichement de la Montagne limousine. *Norois*. 23 (89) : 95-108.
- BALABANIAN O. et BOUET G. (1994) - Friches et terres peu productives. In *Atlas du Limousin*. Presses universitaires de Limoges : 100-101.
- BALABANIAN O., BOUET G. et PERIGORD M. (1994) - *Atlas du Limousin*. Presses universitaires de Limoges.
- BERNARD – ALLEE (1994) – Climat et ressource en eau. In *Atlas du Limousin*. Presses universitaires de Limoges.
- BEYNEL Ch. (1998) - *Forêt et société de la Montagne limousine*. Presses universitaires de Limoges. 532 p.
- COLLECTIF (non daté) - *Tourbières du Limousin*. Brochure éditée par la Direction Régionale de l'Environnement du Limousin. 37 p.
- BOUET G. (1977) - *L'évolution récente de la vie rurale en Limousin*. Thèse de Doctorat. Université de Bordeaux III. 669 p.
- COQ M. (1976) - Les climats du Limousin ; contribution à l'étude biogéographique du Massif Central de la France. *Norois*. 42 (168) : 629-640.
- DUCHAUFOUR Ph. (1988) - *Abrégé de pédologie*. Masson. 2^e édition. 224 p.
- DUMAS A.M. (1995) - *La dynamique de l'enfrichement sur les hautes terres limousines (étude du plateau de Millevaches et du massif Monédières)*. Mémoire de D.E.A. de Géographie, Université de Limoges. 169 p.
- GHESTEM A., SUBRA J. et VILKS A. (1986) - *Limousin, milieux naturels*. Direction Régionale à l'Architecture et à l'Environnement. 33 p.
- LACAN M. (1994) - Occupation des sols et production agricole. In *Atlas du Limousin*. Presses universitaires de Limoges : 90-95.
- LANDRY O. (1993) - *Tourbières et landes tourbeuses dans la Montagne limousine : usages actuels et passés*. Mémoire de D.E.A. de Géographie, Université de Limoges. 146 p.
- LARRERE G. (1975) - *Analyse d'une politique forestière*. Document de travail de l'Institut National de la Recherche Agronomique, Laboratoire d'économie de l'élevage, C.R.Z.V. de Theix. 65 p.
- PERIGORD M. (1994) - Les paysages du bassin de Brive vus par un géographe. *Mémoires d'histoire et de géographie régionale. Société Historique et Régionaliste du Bas-Limousin*. 22 : 131 bis. 158 p.
- SEPOL (1993) – *Atlas des oiseaux nicheurs du Limousin*. Soumy : 212 p.
- VALADAS B., BAFFET M. et BERNARD-ALLEE Ph. (1994) - Sols et terroir. In *Atlas du Limousin*. Presses universitaires de Limoges : 86-89.
- VILKS A. et GHESTEM A. (1987) - Evolution de la végétation d'une friche de prairie naturelle. *Annales scientifiques du Limousin*. 3 : 37-49.
- VILKS A. (1974) - *Contribution à l'étude phytogéographique du département de la Haute-Vienne*. Thèse de Doctorat. Université Paul Sabatier, Toulouse.
- VILKS A., GHESTEM A. et BARRY Ph. (1994) - Paysages végétaux. In *Atlas du Limousin*. Presses universitaires de Limoges : 24-26.

Ouvrages et articles généraux

- ANONYME (1838) - Quadrupèdes mammifères. Ornithologie. Erpétologie. Poissons. Malacologie et conchyliologie. *Mémoire Société des Sc. Nat. et Archéo de Creuse 1* : 15-19.
- D'ABADIE R. (1925) - *La Basse-Marche, Pays de transition. Histoire naturelle et économie rurale*. Archive d'Histoire Naturelle. Paris : p.
- BOUDET G. et RAYMONDAUD E. (1890) – Zoologie (75-90), In *Le Limousin. Notices scientifiques, Historiques, économiques*, 19^{ème} session de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences. Limoges.
- CANTUEL P. (1949) - *Faune des vertébrés du Massif Central de la France*. Lechevalier : 404 p.
- COLLECTIF (1997) – *Statut de la faune de France métropolitaine. Statuts de protection, degrés de menace, statuts biologiques*. Col. Patrimoines naturels, vol. 24. Paris, Service du Patrimoine naturel, Réserves Naturelles de France, Ministère de l'Environnement : 225 p.
- DUBOC P. (1994) - Quelques éléments sur la Mammofaune et l'Herpétofaune du nord du Massif Central. *Le Grand-Duc n°45* : 29-30.
- DUQUET M. (1997) - *Inventaire de la faune de France*. MNHN. Nathan : 416 p.
- LESCURE J. (1981) - Il y a cinquante ans... Raymond Rollinat. *Bull. Soc. Herp. Fr.* 20 : 31-38.
- LESCURE J. (1978) – Liste chronologique des publications de Raymond Rollinat. *Bull. Soc. Herp. Fr.* 6 : 15-22.
- MARTIN, R. , ROLLINAT (1914) - *Description et mœurs des Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Batraciens et Poissons de la France Centrale*. Lechevalier : 464 p.

Mammalogie

Généralités

D'ABADIE R. (1948) - Note sur les captures dans le nord du département de la Haute-Vienne de trois micromammifères méridionaux. *Mammalia* 12 : 155-157.

BARATAUD M. (1991) – Mammifères, Reptiles et Amphibiens en Limousin. *Epops* 3 : 23-31.

COLLECTIF (1984) - *Atlas des Mammifères sauvages de France*. SFEPM, Paris : 299 p.

Groupe Mammalogique Normand (GMN) (1988) – *Les mammifères de Normandie*.

MACDONALD D., BARRETT. P. (1997) - *Guide complet des Mammifères de France et d'Europe*. Delachaux et Niestlé : 304 p.

SAINT GIRONS M.C. (1973) – *Les Mammifères de France et du Benelux (faune marine exceptée)*. Doin, Paris : 481 p.

SAINT-GIRONS M.C. (1989) - *Les Mammifères en France*. Sang de la Terre : 248 p.

TABERLET P. (1982) - *Etude de l'écologie des micromammifères du Bas-Chablais (Haute-Savoie) à partir des pelotes de réjection de chouette effraie*. Thèse de Doctorat. Université Scientifique et Médicale de Grenoble : 111 p.

Insectivores

AULAGNIER S., BRUNET-LECOMTE P. (1982) - Présence possible de la Musaraigne de Miller dans le Diois. *Le Bièvre* 4(2) : 149-150.

BUTET A., PAILLAT G. (1995) – Données complémentaires sur le mélanisme de la Crossope. *Arvicola* 7(2) : 19-20.

CANTONI D. (1990) - *Etude en milieu naturel de l'organisation sociale de trois espèces de musaraignes *Crocidura russula*, *Sorex coronatus* et *Neomys fodiens**. Thèse de doctorat. Université de Lausanne : 157 p.

COPPA G. (1987) - Distribution des Musaraignes aquatiques dans le département des Ardennes. *Bull. Soc. Hist. Nat. Ardennes* 77 : 38-46.

GENEVOIX E. (1925) - Un cas d'albinisme rare observé chez la Taupe commune. *Mémoire Société des Sc. Nat. et Archéo. de Creuse* 23 : 43-44.

HAUSSER J., JAMMOT D. (1974) - Etude biométrique des mâchoires chez les *Sorex* du groupe *Araneus* en Europe continentale. *Mammalia* 38 (2) : 324-343.

INDELICATO N., CHARISSOU I. (1997) – Les musaraignes du genre *Neomys* en Limousin. *Epops* 1 : 41-56.

LARDET J.P., VOGEL P. (1985) - Evolution démographique d'une population de Musaraignes aquatiques (*Neomys fodiens*) en Suisse romande. *Bull. Soc. Vaud. Sc. Nat* 368 (77) : 353-360.

LEUGE F., LEBOULENGER F., MASSON D. (1993) - Présence de la Musaraigne de Miller, *Neomys anomalus*, en Basse Normandie. *Le Petit Lérot* 46 : 6-10.

POITEVIN F. (1984) - *Biogéographie et écologie des crocidures méditerranéennes. Importance de la compétition interspécifique dans la compréhension de leurs distributions*. Mém. et Trav. EPHE, Inst. Montpellier, 14 : 98 p

SIRUGUE D., BOLLACHE L. (1994) - Présence de la Musaraigne de Miller en Bourgogne. *Bull. Sci. Bourg.* 46 : 6-10.

SIRUGUE D., BOLLACHE L. (1995) – Un cas de mélanisme chez la Crossope aquatique du Morvan. *Arvicola* 7(1) : 4-5.

TURNI Von H., MULLER E.F. (1996) - Unterscheidung der Spitsmausarten *Sorex araneus* und *Sorex coronatus* mit Hilfe einer neuen Diskriminanzfunktion. *Z. Säugetierkunde* 61 : 73-92.

Chiroptères

D'ABADIE R. (1950) - Le Minioptère de Schreibers dans le nord de la Haute-Vienne. *Mammalia* 14

ARLETTAZ R., RUEDI M., HAUSSER J. (1991) - Field morphological identification of *Myotis myotis* and *Myotis blythii* (Chiroptera, Vespertilionidore) : a multivariate approach. *Myotis* 29 : 7-16.

BALLIOT M. (1964) - Bilan de 25 années de baguage de chauves-souris en France. *Bull. CRMMO* : 9-53.

BARATAUD M. (1990) - Elément sur le comportement alimentaire des Oreillard bruns et gris. *Plecotus auritus* (Linnaeus, 1758) et *Plecotus austriacus* (Fischer, 1829). *Le Rhinolophe* 7 : 3-10.

BARATAUD M., GENEST M. (1991) - Découverte d'une nouvelle espèce de Chiroptère en Limousin et mise au point d'une nouvelle méthode d'inventaire. *Epops* 5 : 29-31.

- BARATAUD M. (1992a) - L'activité crépusculaire et nocturne de 18 espèces de Chiroptères, révélée par marquage luminescent et suivi acoustique. *Le Rhinolophe* 9 : 23-57.
- BARATAUD M. (1992b) - Reconnaissance des espèces de Chiroptères français à l'aide d'un détecteur d'ultrasons : le point sur les possibilités actuelles. In *Actes du XVI^{ème} colloque francophone de mammalogie. SFPEM – Grenoble* : 58-68.
- BARATAUD M. (1992c) - *Etude des Chiroptères des vallées de la Tarde et du Cher*. Rapport d'étude d'impact n° A020111 : 53 p.
- BARATAUD M., MALAFOSSE J.P., NORE T. (1993a) - Contrôle d'un Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* (Schreber, 1774) bague, âgé de 27 ans minimum. *Le Rhinolophe* 10 : 49-50.
- BARATAUD M., GENEST M., MALAFOSSE J.P., NORE T. (1993b) - Comportement d'auto-léchage chez un Chiroptère en hypothermie. *Le Rhinolophe* 10 : 50-51.
- BARATAUD M. (1996) - *Ballades dans l'in audible. Méthodes d'identification acoustique des chauves-souris de France*. Double CD + livret 49 p. Sittelle.
- BARATAUD M. (1998) - Nouvelles données sur le comportement d'auto-léchage pendant l'hypothermie chez *Myotis emarginatus*. *Le Rhinolophe* 13 : 59.
- BARATAUD M., JOULOT C., DEMONTOUX D. (1998) - Synthèse des données sur la répartition en France d'*Eptesicus nilssonii* (Keyserling & Blasius, 1839) et de *Vespertilio murinus* (Linnaeus, 1758). *Le Rhinolophe* 13 : 23-28.
- BEAUCOURNU J.C. (1962) - Observations sur le baguage des Chiroptères. Résultats et dangers. *Mammalia* 26 : 539-565.
- BLOOD B.R., Mc FARLANE D.A. (1988) - A new method for calculating the wing area of bats. *Mammalia* 52 (4) : 600-603.
- BROSSET A., CAUBÈRE B. (1959) - Contribution à l'étude écologique des Chiroptères de l'ouest de la France et du Bassin Parisien. *Mammalia* 23 : 180-238.
- BROSSET A., BARBE L., BEAUCOURNU J.C., FAUGIER C., SALVAYRE H., TUPINIER Y. (1988) - La raréfaction du Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*, Blasius) en France. Recherche d'une explication. *Mammalia* 52(1) : 101-122.
- CHAMARAT N. (1988) - La protection des chauves-souris sous les ponts. In *Actes des 2^{ème} rencontres nationales chauves-souris*. B. JOLLU. SFPEM. 127-131.
- HEIM de BALSAC H. (1932) - Un Chiroptère nouveau pour la faune française : *Nyctalus maximus* (Fatio), représenté dans les collections du Muséum. *Bull Mus* 2^{ème} s. 4 (2) : 162-164.
- LEBOULENGER F., LEUGE F., MASSON D. (1990) - Existe-t-il une bonne méthode pour mesurer les doigts des chauves-souris. *Le Rhinolophe* 7 : 11-18.
- MALAFOSSE J.P. (1988) - Caractéristiques d'occupation des ponts par les Chiroptères dans le nord-est Creusois. *Annales Biologiques du Centre* 3 : 121-126.
- PETIT E. (1998) - *Population structure and post-glacial history of the Noctule bat Nyctalus noctula (Chiroptera, Mammalia)*. Doct. Thes. : 150 p.
- POTTIER T. (1950) - Présence et reproduction de la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri* Kuhl, 1818) en Normandie (France). *Le Petit Lérot* 46 : 13-28.
- SAUMANDE P. (1989) - Résultats du baguage de Chiroptères dans 3 cavités du sud-ouest de la France. *Bull Soc. Pharm. Bordeaux* 128 : 45-56.
- SCHOBER W., GRIMMBERGER E. (1991) - *Guide des chauves-souris d'Europe*. Delachaux Nieslé : 223 p.
- SIRUGUE D., DUPUY G. (1998) - Première mention d'*Eptesicus nilssonii* dans le Massif Central de la France. *Le Rhinolophe* 13 : 57-58.
- STEBBINGS R.E (1988) - *Conservation of European Bats* - C Helm – London : 246 p.

Rongeurs

- ANONYME (1963) - Note de procès verbal : 1^{ère} observation de ragondin en Creuse. *Mémoire Société des Sc. Nat. et Archéo. de Creuse* 35 : 29.
- ABBAS & al. (1996) - *Le Ragondin : biologie et méthodes de limitation des populations*. ACTA publications : 160 p.
- AULAGNIER S., JANEAU G. (1996) - Insectivores et Rongeurs de France : le Campagnol des neiges – *Chionomys nivalis* (Martins, 1842). *Arvicola* 8 (2) : 7-17.
- BUTET A. et PAILLAT G. (1998) - Insectivores et Rongeurs de France : le Rat des moissons - *Micromys minutus* (Pallas, 1771). *Arvicola* 10 (2) : 29-41.
- D'ABADIE R. (1927) - Ecureuils et Perdrix, robes normales et albinisme. *Revue Scientifique du Limousin* : 92-98.
- DONCASTER. P., JOUVENTIN. P. (1989) - Les Ragondins. *La Recherche* 211 (4) : 754-761.
- DONCASTER. P., MICOL. T. (1990) - Response by Coypus to catastrophic events of cold and flooding. *Holarctic ecology*. 13 : 94-104.
- DUBOC P. (1995) - Ragondin (*Myocastor coypus*)... 1994 : le boum. *Le Grand-Duc* 46 : 22-23.
- GENEVOIX E. (1963) - Loir, Lérot et Muscardin. *Mémoire Société des Sc. Nat. et Archéo. de Creuse* 35 : 13-14.
- HARRIS S. (1979) - History, distribution, statut and habitat requirement of the harvest mouse (*Micromys minutus*). *Britain. Mammal Rev* 9 : 159-171.
- LEGENDRE Ch. (1927) - L'écureuil. *Revue Scientifique du Limousin (?)*.
- LOURADOUR A. (1956) - Le Loir vrai. *Mémoire Société des Sc. Nat. et Archéo. de Creuse* 32 : 408-412.
- LEGER. F. ET SCHWEYER. J.B. (1986) - Répartition du ragondin *Myocastor coypus* en Lorraine. *Bulletin mensuel de l'Office National de la Chasse* 212 : 10-17.

MAZAUD S., CHARISSOU I., INDELICATO N. (1995) - Quelques résultats de l'analyse de pelotes de réjection de l'Effraie des clochers (*Tyto alba*) en Limousin. *Epops* 2 : 26-43.

MICOL. T. (1991) - Statut et Gestion des populations de Ragondins dans leur pays d'introduction. *Bulletin Technique du Ministère de l'Agriculture* : 3 p.

Carnivores

ANONYME (1938) - Notes de procès verbal sur des observations de Martre. *Mémoire Société des Sc. Nat. et Archéo. de Creuse* 27 (PV 10 et 14).

ARTOIS M. (1989) – *Le Renard roux*. Encyclopédie des carnivores de France 3. SFEPM : 90 p.

BARATAUD M. (1991) – Le régime alimentaire de la Martre. Analyse bibliographique et données inédites pour la Haute-Vienne et le sud de la Creuse. *Epops* 1 : 35-43.

BARATAUD M. (1990) – Consommation hivernale de baies par le Renard roux sur la Montagne limousine. *Epops* 1 : 32-36.

BARATAUD M. (1993) – La Loutre (*Lutra lutra*) en Limousin. Répartition de l'espèce. Evolution récente et perspectives d'avenir des populations. *Epops* 4 : 16-43

DEPOUX R. (1973) - De la Creuse. Le chat sauvage. *Nature Vivante* 12 : 9-10.

DEPOUX R. (1973 ?) – Le Chat sauvage. *Rev. Nat. de la Chasse* (?) : 56-58.

Ongulés

SAND E., KLEIN F.(1995) - Les populations de Daim, de Cerf sika et d'Hydropote en France. *Bulletin de l'ONC* 205 : 32-39.

Loup

BERNARD D. (1981) – *L'homme et le Loup*. Ed. Berger-levrault. Paris. Col. Espaces des hommes.

CARBONE G. (1991) – *La peur du Loup*. Ed. Gallimard.

De BEAUFORT F. (1987) - *Le loup en France - éléments d'écologie historique*. Encyclopédie des carnivores de France. SFEPM. 32 p.

SAINT GIRONS M.C. (1984) - Le Rat des moissons (*Micromys minutus*). In : *Atlas des Mammifères sauvages de France*. SFEPM, Paris : 180-181.

SAINT GIRONS M.C. & VAN BREE P.J.H. (1984) - L'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*). In : *Atlas des Mammifères sauvages de France*. SFEPM, Paris : 146-147.

DUBOC P. (1995) - Le Chat sauvage (*Felix sylvestris*) dans les gorges du Cher ? *Le Grand-Duc* 47 : 20.

GENEVOIX E. (1925) - Mammifères carnivores des familles des Mustélidés et des Viverridés. *Mémoire Société des Sc. Nat. et Archéo. de Creuse* 23 : 444-455.

GENEVOIX E.(1963) - La martre de France. *Mémoire Société des Sc. Nat. et Archéo. de Creuse* 35 : 222-223.

LEGER F. (1999a) à paraître – La Genette dans la région Limousin. *Epops*.

LEGER F. (1999b) à paraître – Le Chat sauvage dans la région Limousin. *Epops*.

LEGER F. (1999c) – Sur la présence du Raton-laveur en France. *Bulletin mensuel de l'Office National de la Chasse* 241 : 16-37.

SFEPM / MNHN (1993) – *Evolution de la répartition de la Loutre d'Europe (Lutra lutra) en France*. Rapport Groupe Loutre : 6 p.

STAHL P., LEGER F. (1992) – *Le Chat sauvage d'Europe (Felis silvestris)*. Encyclopédie des carnivores de France 17. SFEPM : 50 p.

DEMARTIAL P. (1919) - *La vennerie Limousine Grands et petits équipages*.

RAGACHE C. et G. (1981) – *Les loups en France. Légendes et réalités*. Ed. Autier. Paris.

Herpétologie - Batracologie

Généralités

ANGEL F. (1946) - *Reptiles et Amphibiens*. Faune de France 45. Office central de faunistique. André, Paris : 158 p.

BRUGIERE D. (1986) - *Batraciens et Reptiles de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère. Essai de synthèse sur la répartition des Batraciens et Reptiles du Massif Central..* Centre ornithologique Auvergne. Montluçon : 158 p.

COLLECTIF (1989) - *Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France*. S.H.F., Paris : 191 p.

COLLECTIF (1997) - *Atlas of Amphibians and Reptiles in Europe*. S.E.H., MNHN, Paris : 496 p.

DUBOIS A., MORERE J.J. (1979) - A propos des introductions d'espèces réalisées par R. Rollinat. *Bull. Soc. Herp. Fr.* vol 9 : 59-61.

FRETEY J. (1989) - *Guide des Reptiles de France*. Hatier : 255 p.

GUYETANT R. (1986) - Les Amphibiens de France. *Revue française d'aquariologie herpétologie*, 13^{ème} année, 1-2 : 1-61.

HEYDEN C. (1990) - *Les Batraciens dans leur milieu naturel*. Raïnne. Education-Environnement ASBL : 131 p.

LE GARFF B. (1991) - *Les Amphibiens et Reptiles dans leur milieu*. Bordas : 247 p.

NAULLEAU G. (1984) - Les Serpents de France. *Revue française d'aquariologie herpétologie*, 11^{ème} année, 3-4 : 1-57.

NAULLEAU G. (1990) - Les Lézards de France. *Revue française d'aquariologie herpétologie*, 17^{ème} année, 3-4 : 65-128.

PARENT G.H. (1983) - *Animaux menacés de Wallonie. Protégeons nos Batraciens et Reptiles*. Duculot. Région Wallonne : 172 p.

RAGE JC (1972) - Les Amphibiens et les Reptiles du gisement des abîmes de la Fage (Corrèze). *Nouv. Arch. Mus. Hist. Nat. Lyon*, 10 : 79-90.

RAGE JC (1979) - Gisement pléistocène supérieur de la grotte de Jaurens à Nespouls (Corrèze) : les Amphibiens et les Reptiles. *Nouv. Arch. Mus. Hist. Nat. Lyon*, 17 : 59-62.

RAGE J.-C. (1974) - Les batraciens des gisements quaternaires européens. Détermination ostéologique. *Bull. Soc. Lin. Lyon* 8 : 276-289.

SCHAEFER H. (1932) - Die Arbeitimmung der deutschen Anuren nach dem Skelet. *Zeitschrift fur Anatomie und Entwicklungsgeschichte* 97 : 283-298.

TEISSIER-ENSMINGER A, SAJALOLI B. (1997) - *Radioscopie des mares*. L'Harmattan : 288 p.

Publications spécifiques Reptiles

ARVY C. (1997) - Le commerce de *Trachemys scripta elegans* : une menace d'expansion de l'espèce dans le monde entier. *Bull. Soc. Herp. Fr* 84 : 15-24

BONNET X. (1995) - Serpents écrasés. *Pour la Science* 214.

D'ABADIE R. (1936) - Les couleuvres qui mordent. *Bull. Soc. Etudes Sc Limousin* 396

DEOM P. (1998) - *La tortue d'eau douce*. La Hulotte 75 :

GRILLET P. (1998) - Redécouverte de la répartition du Lézard ocellé en Charente-Maritime. *Annales Soc. Sc. Nat. de Charente-Maritime VIII* : 807-811.

GRILLET P. (1999) - Le Lézard ocellé en limite nord de répartition. *Zamenis* 2 : 5-7

LECOMTE J., CLOBERT J. (1996) - Dispersal and connectivity in populations of the common lizard

Lacerta vivipara : an experimental approach. *Acta Oecologica* 17 (6)

PRODAF (1995) - Les tortues de Floride, animaux familiers. Les connaître pour savoir en prendre soin.

RIBIERE P. (1965) - Une Tortue au Maupuy. *Mémoire Soc Sc. Nat. et Archéo. de Creuse* 35 : 582-584.

SAINT-GIRONS H. (1979) - L'œuvre scientifique de R. Rollinat : les serpents. *Bull. Soc. Herp. Fr* 9 : 47-50.

SOPTOM (1996) - Le point sur *Emys orbicularis*. *La Tortue* 36.

THIRION J.-M., GRILLET P., GAILLED RAT M., PRECIGOUT L. (1998) - Le point sur la répartition de la Cistude d'Europe *Emys orbicularis* en Poitou-Charentes. *Zamenis* 1

Publications spécifiques Amphibiens

ARNTZEN J.W., HEDLUND L. (1990) - Fecundity of the newts *Triturus cristatus*, *T. marmoratus* and their natural hybrids in relation to species coexistence. *Holarc. Ecol.* 13

ARNTZEN J.W., TEUNIS F.M. (1993) - A six years study on the population dynamics of the crested newt (*Triturus cristatus*) following the colonization of a newly created pond. *Herp. J.* 3

- ATKINS W. (1998) – Catch 22 for the Great Crested newt. Observations on the breeding ecology of the Great Crested Newt *Triturus cristatus* and its implications for the conservation of the species. *Br. Herp. Soc. Bull.* 63
- BAILON S. (1999) - Différenciation ostéologique des anoures (Amphibia, Anura) de France. *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie. Série C n°1. Centre de Recherches Archéologiques du CNRS. Antibes.* 38 p.
- BARTHELEMY P. (1997) - La Grenouille taureau envahit le Bordelais. *Le Monde* 30/04/1997
- BERTHOUD G., MÜLLER S. (1983) - Installation de protection pour les batraciens, efficacité et effets secondaires.
- BERTHOUD G., MÜLLER S. (rééd.1993) - *Les Batraciens et le trafic routier.* LAVOC.
- CHARISSOU I., NOEL F.(1997) - Comptage lors de la migration des Amphibiens. *Epops* 2 : 21-28.
- COOKE A. S. (1995) – A comparison of survey method for crested newts (*Triturus cristatus*) and night counts at a secure site, 1983-1993. *Herpt. J.* 5
- DEOM P. (1997) - *Le Crapaud accoucheur.* La Hulotte 53
- DUBOIS A. (1984) - Note sur les grenouilles brunes. III Un critère méconnu pour distinguer *Rana dalmatina* et *Rana temporaria*. *Alytes* 3(4) : 117-124.
- GENEVOIX E. (1961) – Un animal de légende. La Salamandre. *Mémoire Soc. Sc. Nat. et Archéo. de Creuse* 34 : 171-173.
- GRILLET P., PRECIGOUT L., GAILLEDROT M., THIRION J.M. (1999) – Le point sur la répartition du Sonneur à ventre jaune en Poitou-Charentes. *Zamenis* 2 : 3-4.
- MONNET G. (1892) – Observation de deux ophidiens. *Mémoire Soc. Sc. Nat. et Archéo. de Creuse* 8 : 1-2.
- MONNET G. (1892) – Un lézard inhumeur. *Mémoire Soc. Sc. Nat. et Archéo. de Creuse* 8 : 2-4.
- MOUGEY T. (1993) - *Les crapauds : une mesure réductrice de l'effet de coupure des TGV sur les batraciens.*
- PERCSY CH. (1994) - *Les batraciens sur nos routes.* Brochure technique n° 1. Ministère de la Région Wallonne.
- SCHMIDT I. (1993) - *Biologie et écologie du Crapaud des Joncs (Bufo calamita). Etude d'une population sur la butte d'Orgemont (Argenteuil).* M.S.T. Gestion de l'environnement.

Cassettes audio – CD

- COLLECTIF (1996) - *A la rencontre des amphibiens.* Cassette réalisée par les CPN.
- ROCHE J.C. (1997) - *Au pays des grenouilles.* Sitelle. CD.
- ROCHE J.C., GUYETANT R. (?) - *Grenouilles et crapauds.* Sitelle. Cassette

Occitan

- COUGNOUX A. – *Contes des Monédières*. Lemouzi
DESPASTRE M. – *Sorcellerie et magie en Limousin*. Lemouzi
DESPASTRE M. – *Le tombeau des ancêtres*. Payot
DESPASTRE M. – *Nouveaux contes et proverbes limousins*. Lemouzi
DESPASTRE M. – *Lo conte de vira-boton. Contes populaires du Limousin*. Lemouzi
JAN DAU MELHAU – *Proverbes limousins*. L. Souny
JAN DAU MELHAU – *Almanach limousin pour l'an 1989*. L. Souny
JAN DAU MELHAU – *Pregieras de tradicion popularia*. Lo Chamin de Sent Jaume
LAVALADE Y. – *Bestiaire occitan*. Bestiari lemosin. Veytizou
LAVALADE Y. – *Dictionnaire français / occitan*. PULIM
LAVALADE Y. – *Règne animal et toponymie limousine*. La Clau Lemosina

Lexique Français - Occitan

Mammifères

Belette	<i>Mustela nivalis</i> , Linnaeus 1766	La beròta, la buròla, la beleta (= la jolie)
Blaireau	<i>Meles meles</i> , Linnaeus 1758	Lo tais, lo taïsson, lo tais chen (à nez de chien), lo tais pòrc (à nez de porc)
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i> , Linnaeus 1761	
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i> , Miller 1908	Lo rat gaulhier (de gaulha = la boue), lo rat golier (car il se glisse dans les conduites = las golas)
Campagnol de Gerbe	<i>Microtus pyrenaicus</i> , Gerbe 1879	
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i> , Pallas 1778	
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i> , Schreber 1780	
Campagnol souterrain	<i>Microtus subterraneus</i> , de Sélvs-Longchamps 1836)	
Campagnol terrestre	<i>Arvicola terrestris</i> , Linnaeus 1758	
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i> , Linnaeus 1758	Lo cerv
Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i> , Linnaeus 1758	
Chat forestier	<i>Felis sylvestris</i> , Schreber 1777	La chat, lo chat sauvatge, lo margaud (mâle), la marga (femelle)
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i> , Linnaeus 1758	La chabra, la chabra sauvatja, la chabrola, lo chabrou, lo chabruelh, lo chabrit
Daim	<i>Dama dama</i> , Linnaeus 1758	Lo dam
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i> , Linnaeus 1758	L'escuro, lo chat escuro
Fouine	<i>Martes foina</i> , Erxleben 1777	La flaina ou la faina (femelle), lo fainard (mâle)
Genette	<i>Genetta genetta</i> , Linnaeus 1758	La janeta
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> , (Schreber 1774)	
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i> , Linnaeus 1758	L'eiriçon, l'eiriç
Hermine	<i>Mustela erminea</i> , Linnaeus 1758	L'armina, la beleta blanca
Hydropote	<i>Hydropotes inermis</i> , Swinboe 1870	
Lapin	<i>Oryctolagus cuniculus</i> , Linnaeus 1758	Lo lapin sauvatge, lo lapin de garena, lo garena
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i> , (Linnaeus 1766)	Lo rat-liron, la lira, lo rat durmant

Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i> , Pallas 1778	La lebre, l'aurelhard, la penuda, la pes nuds (= le pieds nus)
Loir	<i>Glis glis</i> , (Linnaeus 1766)	Lo liron, lo rat-liron, la lira, lo rat durmant
Loutre	<i>Lutra lutra</i> , Linnaeus 1758	La loira, la loina, la lura (= la paresseuse)
Martre	<i>Martes martes</i> , Linnaeus 1758	La martra, lo chat martra
Mulot à collier	<i>Apodemus flavicolis</i> , Melchior 1834	Lo mulot, lo mulet
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i> , Linnaeus 1758	Lo mulot, lo mulet
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i> , Miller 1928	la murja, la lira, la musaranha, la lirota
Musaraigne musette	<i>Crocidura russula</i> , Hermann 1780	"
Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i> , Linnaeus 1766	"
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i> , (Linnaeus 1758)	
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i> , (Bechstein 1800)	
Putois	<i>Mustela putorius</i> , Linnaeus 1758	Lo pitois, lo piteis, lo chat puteis, lo pudent, lo pudinhard
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i> , Molina 1782	Lo Rat Gaulhier
Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i> , Pallas 1771	
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i> Linnaeus 1766 (= <i>Fiber zibethicus</i>)	
Rat noir	<i>Rattus rattus</i> , Linnaeus 1758	
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i> , Berkenhout 1769	Lo rat chabronier (de chabron = le chevron), lo rat chabretier
Renard	<i>Vulpes vulpes</i> , Linnaeus 1761	Lo rainard, lo rainaud, la coa borruda, la mandra (femelle), la volp (en ancien occitan)
Rhinolophe Euryale	<i>Rhinolophus euryale</i> , (Blasius 1853)	
Sanglier	<i>Sus scrofa</i> , Linnaeus 1758	Lo singlar, lo porc singlar
Souris domestique	<i>Mus musculus</i> , Linnaeus 1758	
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i> , Linnaeus 1758	La taupa, la negra, la mojaritz (= la fouilleuse)
Vison d'Amérique	<i>Mustela vison</i> , Schreber 1777	lo vison

Amphibiens

Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i> , Linnaeus 1758)	L'eissoflet, l'eissofret, la perlacha, lo verjat, la blonda, lo ta (= frappé par la foudre, immobile)
Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i> , Razoumowsky 1789	Lo bistort, lo triton, lo garda font (= garde fontaine)
Triton ponctué	<i>Triturus vulgaris</i> , Linnaeus 1758	
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i> , Latreille 1800	
Triton crêté	<i>Triturus superspecies cristatus</i> , Laurenti 1768	
Triton alpestre	<i>Triturus alpestris</i> , Laurenti 1768	
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i> , Daudin 1802	
Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i> , Laurenti 1768	
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i> , Linné 1758	Lo grapaud, lo pautut, lo grapald, lo grapaud borsat
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i> , Linné 1758	La rana, la raineta, lo rale, la cigala
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i> , Boettger 1874	"
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i> , Linné 1758	La galhauda, la graulha, la gairauda, la granolha, la rana, la chantarana, l'aigairauda
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i> , Bonaparte 1810	
Grenouille rieuse/ G. de Pérez	<i>Rana ridibunda</i> , Pallas 1771/ <i>Rana perezii</i> , Seoane 1885	
Complexe des Grenouilles vertes	<i>Rana klepton esculenta</i> / <i>Rana lessonae</i> , Camerano 1882	

Reptiles

Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i> , (Laurenti 1768)	La rapieta, la luserta, l'esgrinjòla, la serpauda, l'esgrisòla, la grisòla, la sargate, la lusertine
Lézard ocellé	<i>Lacerta lepida</i> , Daudin 1802	
Lézard vivipare	<i>Lacerta vivipara</i> , Jacquin 1787	
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i> , Linnaeus 1758	
Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i> , (Laurenti 1768)	Lo lusert verd, lo gros lusert
Couleuvre verte et jaune	<i>Coluber viridiflavus</i> , (Lacepède 1789)	Lo cinglant, la serp volanta
Couleuvre d'Esculape	<i>Elaphe longissima</i> , (Laurenti 1768)	
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i> , Laurenti 1768	
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i> , (Linnaeus 1758)	La cou blanc
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i> , (Linnaeus 1758)	
Vipère péliade	(<i>Vipera berus</i> , (Linnaeus 1758))	
Vipère aspic	(<i>Vipera aspis</i> , (Linnaeus 1758))	La serp, la malaserp, l'arpic, l'arpic roja, la serp roja

Remerciements

Nous tenons à remercier les personnes suivantes, pour les confirmations d'identification et les conseils qu'elles nous ont donnés pendant toute la période d'étude.

S. AULAGNIER, S. BAILON, A. BUTET, P. BRUNET-LECOMTE, M. CHEYLAN, O. GROSSELET, P. HAFFNER, P. JOLY, A. KELLER, F. LEGER, J. LESCURE, T. LODE, G. NAULLEAU, B. PAVILLARD, J.B. POPELARD, F. POITEVIN, L. De ROGUIN(†), J. SERVAN, D. SIRUGUE, Y. TUPINIER

Un remerciement tout particulier à Robert GAUTHIER qui assure le codage des lieux-dits pour les associations limousines, ainsi qu'à Pascal BOULESTEIX qui a conçu et fait évoluer le logiciel de cartographie et de base de données que nous utilisons, Fenêtres sur la Nature.

Un grand merci à Pierre MOLTEAU qui a gracieusement réalisé de superbes dessins sans lesquels cet ouvrage ne serait pas ce qu'il est. Pour ses dessins, des photos originales de Gilles POTTIER ont été utilisées, ainsi que quelques clichés rassemblés par les observateurs du GMHL. Merci à Christian COUARTOU et à Madeleine CHANEL pour les pour les dessins qu'ils nous ont confiés.

En plus des auteurs des textes, la relecture a été assurée par Arlette ANGLADE, Christian DOUCELIN, Yvan GRUGIER et Stéphane MORELON.

La mise en page a été réalisée par Isabelle CHARISSOU ainsi que Nicolas PATUREAU (Limousin Ecologie). La maquette de couverture est l'œuvre de Jean-Michel CHANTEGROS.

Photos de couverture : Christian COUARTOU (Genette), Gilles POTTIER (Lézard vert), Frédérique LEBLANC (Rainette méridionale) et Michel BARATAUD (paysages).

Les cartes ont été établies à partir des fichiers GEOFLA®©IGN1999.

Cet ouvrage a été réalisé grâce au soutien financier des organismes suivants :

Le Conseil Régional du Limousin
La Direction Régionale de l'Environnement du Limousin
La Communauté Européenne

Fruit du travail de collecte
de données de plus de
200 observateurs,
bénévoles pour la plupart,
cet ouvrage présente un état
des connaissances de la répartition
et du statut des Mammifères,
Reptiles et Amphibiens du Limousin.

Une touche occitane a été apportée
avec le nom des espèces
et les expressions s'y rapportant.

Loin de nous l'idée d'un travail fini,
car le propre d'un atlas
est de présenter une photographie
de la situation.

Ce document doit être considéré
comme un outil pour organiser
les recherches à venir afin de mieux
connaître notre patrimoine naturel.

Chacun peut contribuer à cette
meilleure connaissance en envoyant
ses observations au GMHL.

